This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

AS
161
.T83

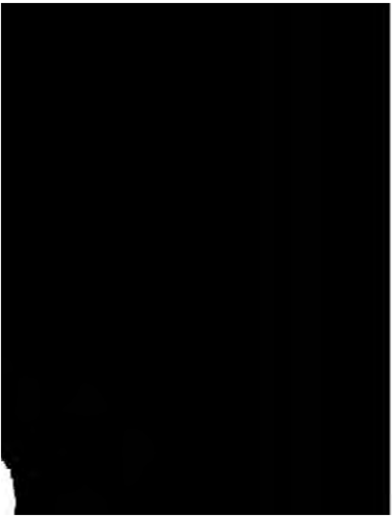

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1722.

TUEBOR
CIRCUMSPICE

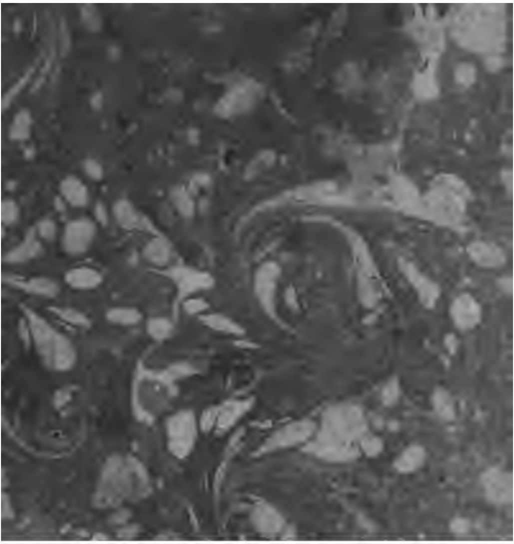

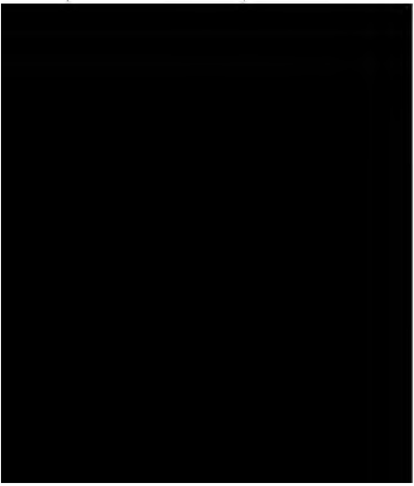

AS
161
.T83

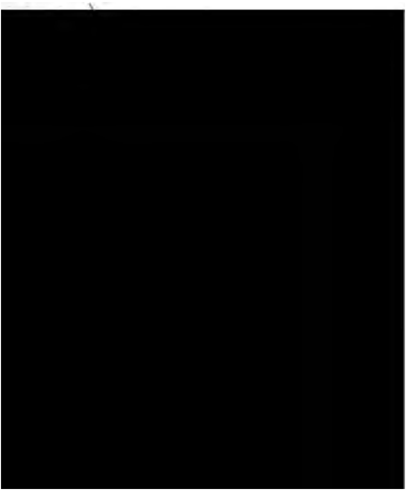

IRES

R

OIRE

ENCES

X ARTS.

722.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1722.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juillet 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M.DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

——	1702.	
——	1703.	
——	1704.	
——	1705.	1
——	1706.	1
——	1707.	1
——	1708.	1
——	1709.	1
——	1710.	12
——	1711.	12
——	1712.	12
——	1713.	12.
——	1714.	12.
——	1715.	12.
——	1716.	12.
——	1717.	12.
——	1718.	12.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1722.

Article LXV.

VOYAGE DE SYRIE ET DU Mont Liban, par M. de la Roque. *Second Vol.* A Paris, chez André Cailleau, *&c.* 1722.

LA Rélation du voyage de M. de la Roque finit avec son premier Volume. Celui-ci nous promet au commencement, de nous faire connoître trois nations qui habitent les montagnes du Liban & de l'Anti-Liban, les Maronites, les Druses, les Turcomans ou Amédiens, Mahometans attachez à la secte d'Aly. Bien des Auteurs ont parlé des Maronites, mais il me semble que nous n'avions point encore

d'Ouvrage en François qui nous donnât une idée assez juste de leur Religion ni de leur origine. Ce que l'on a écrit sur les Druses, ne nous apprend que l'ignorance où l'on a été jusqu'ici au sujet de cette nation. Les Turcomans ne sont guéres plus connus. M. de la Roque ne parle ici que des Maronites; mais on nous assure qu'il tiendra parole à l'égard des deux autres Peuples dans un Ouvrage séparé.

Les Maronites sont un corps de nation bien plus unie par les liens de la même foi & des mêmes usages, que par les terres qu'ils habitent. Ils

conserver au milieu de l'infidelité dominante qui l'opprime ; & malgré les persécutions fréquentes, capables d'ébranler & d'abattre toute autre constance que celle de ces peuples. On sçait les obligations insignes qu'ils ont aux Souverains Pontifes, sur tout depuis que Gregoire XIII. leur fonda à Rome un Collége fécond en hommes sçavans, & qui ont travaillé utilement pour la Religion. Tel est l'état présent de cette nation. Mais son origine est toûjours demeurée assez incertaine, & son histoire fort embarrassée : c'est à éclaircir l'une & l'autre que notre Auteur a employé ses recherches. Il prétend faire voir que ces Peuples ont toûjours été fidellement attachez à la Foi Catholique. Par l'extrait que nous allons en donner, on pourra juger s'il y a réussi.

Guillaume de Tyr a établi une opinion très peu favorable aux Maronites, & contre laquelle ils ne cessent de réclamer. Cet Evêque raconte au Livre XXII. de son Histoire de la guerre sainte, ou des Croisades, que de son tems, & l'année 1182. les Maronites engagez depuis près de cinq

entre les mains d'Aime
Patriarche Latin d'Antic
dit-il, gouverne encore
te Eglise. Leur Patriarche
ques qui les avoient en
l'impieté, leur servirent e
des pour les ramener à la
erreurs qu'il attribuë à c
sont celles des Monothélit
les il prétend qu'ils avo
ajoûté plusieurs dogmes
Enfin, si l'on en croit l'
de Tyr, ce fut contre Ma
sectateurs que s'assembla
Concile géneral, qui con
héretiques. Telle est l'id
Prélat donne des Maronites
a été suivie de la plûpart de
Latins

du même coup qu'ils portent à son autorité, renverser tout ce que les Auteurs posterieurs ont écrit contr'eux, comme étant tiré de cet Historien, qu'ils ont tous copié : ensuite ils nous apprennent leur origine, telle qu'ils la reconnoissent & l'adoptent pour la veritable ; & ils nous donnent leur histoire fort differente de celle qu'ils se plaignent qu'on leur a fabriquée. C'est la méthode qu'a suivie M. de la Roque, après le sçavant Maronite Fauste Nairon Professeur en Langue Syriaque dans le College de la Sapience à Rome, & Interprete de la Congrégation de la Propagande.

Guillaume de Tyr est un Historien grave, prudent, d'un jugement sûr, fort ami de la verité ; c'est ainsi que les sçavans en parlent ; le docte Syrien que je viens de nommer, convient lui-même qu'il est exact dans son histoire. D'ailleurs il parle d'un évenement si considerable, si public, si éclatant, qu'il semble impossible qu'il s'y soit mépris ; d'un évenement qui s'est passé sous ses yeux. Car, quoi qu'en dise M. de la Roque, les Maronites

habitant alors la Phénicie, [a] comme ils sont encore aujourd'hui, l'Evêque de Tyr étoit fort à portée de sçavoir, ou plûtôt de voir ce qui se passoit parmi eux.

M. de la Roque ajoûte que *Guillaume de Tyr principalement occupé à écrire les affaires des Croisez, ne s'est guéres mis en peine de faire des recherches sur les mœurs & la religion des Orientaux.* Mais quelles recherches falloit-il faire pour appprendre ce qui se passoit sous ses yeux? Car je ne parle encore ici que du seul fait de la conversion des Maronites. Il peut en avoir

[redacted]

contre le témoignage de l'Historien des Croisades, c'est qu'il a suivi, dit-on, l'Analiste Eutychius Patriarche d'Alexandrie, Auteur rempli de fables & peu favorable aux Maronites; Guillaume de Tyr en convient lui-même. Guillaume de Tyr dit précisément le contraire, parlant de son histoire de la guerre sainte, dont il s'agit ici. *Nullam aut Græcam aut Arabicam habentes præducem Scripturam, solis traditionibus instructi, exceptis paucis quæ ipsi oculatâ fide conspeximus, narrationis seriem ordinavimus.*[a] Or cet Eutychius a écrit son Histoire en Arabe, & nous l'avons en cette Langue avec la Traduction Latine de Pocok, imprimée à Oxfort en 1659. & puis qu'est-il besoin de guide pour écrire ce que l'on voit soi-même? Je parle de la réunion des Maronites à l'Eglise Romaine. Bien plus, l'Evêque de Tyr n'a pû apprendre d'Eutychius cette réunion & cette abjuration faites en 1182. puis qu'Eutychius étoit mort dès l'année 940. au plus tard, & que son Histoire finit à l'année 937. de J.C. Aussi ce n'est pas ce que prétendent ceux qui sont ins-

a *Præfat. in Hist. de bello sacro.*

truits; ils diſent ſeulement que Guillaume de Tyr a pris d'Eutychius l'origine qu'il attribuë aux Maronites. Nous dirons bien-tôt ce qu'il faut penſer de ce point d'hiſtoire. Achevons ce qui regarde la converſion des Maronites racontée par Guillaume de Tyr. Quelle apparence, dit-on, qu'une Nation nombreuſe ſe ſoit convertie tout d'un coup ſans le ſecours ni l'entremiſe d'aucun homme, par la ſeulė voye de l'inſpiration ? L'Auteur qui rapporte ce changement ne dit pas tout ce qu'on lui fait dire. Il ne dit pas qu'il ſe ſoit fait tout d'un coup, ni ſans

[redacted]

prévenu cette réponse, & il la refute expressément par avance : *Erat autem hujus turba non modica, sed quadraginta millium dicebatur excedere quantitatem.* Et ces paroles se rapportent évidemment à ceux qui se convertirent. La derniere raison qu'on allegue contre le fait rapporté par l'Historien de la guerre sainte, c'est qu'on trouve encore dans la suite des tems plusieurs autres conversions des Maronites. Donc ils ne se convertirent pas en 1182. J'avouë que je ne vois pas la conclusion de cet argument. Comme s'ils n'avoient pû ou tous ou en partie retomber dans l'erreur, eux qui sont naturellement fort simples, peu instruits, éloignez de la source de la verité, environnez de nations infidéles & héretiques ; il est pourtant certain qu'ils y sont retombez, ou qu'ils y sont demeurez dans quelques endroits, long-tems après l'époque marquée par Guillaume de Tyr.

Passons à la seconde partie du témoignage de cet Evêque, à l'origine des Maronites. S'il ne l'a prise d'Eutychius appellé chez les Arabes *Said Ebn Batrik*, c'est-à-dire, Said fils de Pa-

trice, au moins s'eſt-il rencontré avec lui; & c'eſt ſur ce point qu'on peut combattre avec avantage, & le Patriarche d'Alexandrie, & le Metropolitain de Tyr: commençons par le premier qui eſt le plus ancien. Eutychius écrit que du tems de l'Empereur Maurice, un Moine nommé Maron s'étant mis à dogmatiſer, corrompit la foi de pluſieurs Syriens. Il enſeignoit que dans J. C. il y a veritablement deux natures, mais une ſeule volonté & une ſeule operation, ainſi qu'une perſonne unique. Ceux qui embraſſerent ces erreurs, furent nommez de ſon nom *Maronites*.

On eſt étonné de voir paroître le Monothéliſme du tems de l'Empereur Maurice, tous les Auteurs s'accordant à le faire naître ſous le regne d'Heraclius, quatorze ans au moins, & même ſelon la plûpart des Hiſtoriens 27 ans après la mort de Maurice en 629; car cet Empereur fut tué en 602. D'ailleurs, quel eſt l'Auteur contemporain, ou même voiſin de l'origine du Monothéliſme, qui l'ait attribuée à ce prétendu Héréſiarque Maron? Mais comment l'Archevêque de Tyr

a-t-il pû dire que ce Moine & ses sectateurs avoient été condamnez au VI. Concile general, que l'on sçait, ajoûte-t-il, avoir été assemblé contre eux? Les Actes de ce Concile étoient-ils inconnus de son tems? & sur la foi de qui a-t-il pû avancer une telle fiction? Il n'y a pas un mot dans tout ce Concile ni de Maron, ni des Maronites. Il est vrai que l'on trouve vers l'année 635. dans le Monastére de S. Maron en Syrie un Moine celebre nommé Jean, & que son zele à combattre les hérefies, & specialement celle qu'on lui attribuë, fit surnommer le second Maron, du nom du S. Solitaire Maron, dont Theodoret a écrit la vie. Mais le VI Concile n'avoit garde de condamner un homme dont la foi avoit été trouvée pure & saine par le Legat du Pape en Syrie & par le Pape lui-même à Rome, qui ne croyant pas pouvoir donner aux Maronites un Pasteur plus propre à les conserver dans la foi Catholique, & dans l'obéissance dûë au S. Siége, leur renvoya ce même Maron avec le titre de Patriarche d'Antioche. M. de la Roque rapporte plusieurs témoignages tirez

trice, au moins s'eſt-il rencontré avec lui ; & c'eſt ſur ce point qu'on peut combattre avec avantage, & le Patriarche d'Alexandrie, & le Metropolitain de Tyr : commençons par le premier qui eſt le plus ancien. Eutychius écrit que du tems de l'Empereur Maurice, un Moine nommé Maron s'étant mis à dogmatiſer, corrompit la foi de pluſieurs Syriens. Il enſeignoit que dans J. C. il y a veritablement deux natures, mais une ſeule volonté & une ſeule operation, ainſi qu'une perſon- [redacted]

dans leur propre cause. Ils se font honneur d'être les disciples de S. Maron fameux Solitaire du Diocése de Cyr, dont Theodoret son Evêque a écrit tant de merveilles. Ce Saint vivoit au commencement du cinquiéme siécle ; il laissa un grand nombre de disciples héritiers de sa foi & de ses vertus, lesquels bâtirent plusieurs Monastéres après sa mort, qui furent autant d'écoles de sainteté, & d'asiles à la foi des Syriens, exposée dans ce tems-là aux plus perilleuses épreuves. Le plus celebre de tous ces Monastéres fut celui qui portoit le nom de S. Maron, & qui étoit situé entre Emese & Apamée, sur les bords de l'Oronte. L'Orient se trouvant infecté de diverses sectes héretiques, ceux qui demeurerent fermes dans la profession de la foi Catholique, ne trouverent point de rempart plus fort contre les assauts qu'elle avoit à soûtenir de toutes parts, que ce Monastére de S. Maron, dont les Moines furent toûjours les plus zelez défenseurs des veritez orthodoxes. L'union étroite & la sainte ligue que ces peuples firent avec eux pour la défense de la maison du Seigneur, firent

de l'Hiſtoire orientale, pour prouver l'orthodoxie de ce Prelat. Mais ne déguiſons rien ; notre ſincerité ne nuira point aux Maronites. Pleins de droiture & amis de la verité, comme ils ſont naturellement, ils ne doivent agréer aucune apologie qui ne ſoit fondée ſur la verité, & ils n'ont pas beſoin du ſecours impuiſſant & trompeur qui leur viendroit d'ailleurs.

On lit dans un abregé de l'hiſtoire de Jean Maron, écrit en Langue Chaldaïque, que ce Moine vaincu par les argumens des heretiques, étoit tombé dans les erreurs des Monothé-

[redacted]

Jean Maron, dont j'ai parlé, s'éleverent courageusement contre cette secte impie, dont ils s'attirerent la haine. Sur la fin de ce même siécle ils firent connoître d'une maniere bien éclatante quelle étoit l'ardeur de leur zele contre toutes les héresies. Ayant à soûtenir de très-cruelles guerres contre les Sarrasins, ils se choisirent un Prince pour les commander, à condition qu'il ne recevroit jamais de Sarrasin ni d'heretique dans son Palais, & qu'il ne permettroit pas qu'il s'en établît dans le païs, à peine d'être excommunié par le Patriarche. Le fils de ce Prince qui lui succeda, ayant permis contre le serment de son pere, à quelques Jacobites de s'établir dans ses Etats, fut aussi-tôt excommunié, & les peuples refuserent de lui obéir. Il ne pût être rétabli dans la communion des fidéles, qu'il n'eût chassé tous les héretiques.

Au commencement du douziéme siécle, la foi des Maronites fut mise à une grande épreuve par les artifices de Thomas de Kfartab, lequel répandit parmi eux les erreurs du Monothélisme. Il eut l'adresse de surprendre

quelques Prêtres ignorans, & par c
il se fit des disciples. Le Patriarche n
me donna un terrible scandale à s
troupeau, il succomba. Alors la n
tion s'assembla extraordinairemen
se sépara de sa communion, & le d
posa. On élut un nouveau Patriarch
les partisans du premier le firent mo
rir, & depuis ce tems-là ce ne fut p
que troubles & divisions parmi
Maronites. Telle étoit la situation
leurs affaires & de la Religion par
eux, lorsqu'Aimeric Patriarche L
tin d'Antioche entreprit d'y rétab
la paix, & de les ramener à l'unité

qu'ils sont demeurez constamment attachez aux veritez orthodoxes. Cependant nous trouvons encore assez souvent des erreurs parmi eux, en differens tems & en differentes parties de la nation, au moins jusqu'au tems de Leon X. & du V. Concile de Latran. Mais il me semble qu'on ne peut attribuer ces erreurs qu'à leur simplicité, à l'ignorance & à la surprise. Je n'y remarque ni entêtement, ni orguëil, ni opiniâtreté, caractéres specifiques de l'hérefie volontaire & concertée, comme tous les siécles nous l'apprennent. Je les vois toûjours prêts, toûjours disposez, toûjours empressez à écouter la voix du souverain Pasteur, toûjours soûmis à ses oracles dès qu'ils leur sont connus. Nous en avons un exemple bien marqué dans le V. Concile de Latran, où ils rendent les plus humbles actions de graces au Pape, de les avoir éclairez sur plusieurs points de foi & de discipline, dans lesquels ils avoüent qu'ils s'étoient éloignez de la doctrine de l'Eglise. Ce qui fait que malgré ces erreurs leur Patriarche dit à Leon X. *Maronitas qui semper Christianam*

fidem tenuerunt, tenent, tenebuntque, humiles & obedientes Sanctæ Matri Ecclesiæ, &c.

ARTICLE LXVI.

LA VERITE' DE LA RELIgion prouvée par les faits, par Monsieur l'Abbé Houtteville, A Paris *in-quarto*, chez Gregoire Dupuis, *Ruë S. Jacques à la Couronne d'Or.*

LE seul Discours Historique dont l'on a donné le précis dans les Memoires du mois passé, sembloit avoir

dans une Région inconnüe jusqu'ici ; il ne peut quitter un guide qui le conduit à son terme par des routes agréables, où la varieté, la magnificence, le vif éclat & la nouveauté des objets lui causent un plaisir qui le réjoüit & le surprend tout à la fois. A la vûë de tant d'images attrayantes & lumineuses, les yeux sont éblouïs ; son attention se lasse & se renouvelle tout ensemble ; à chaque pas il marche sur des fleurs de toute espece ; en un mot dans un Ouvrage de Religion, jamais le dogme & la raison ne s'étoient montrez dans un appareil plus somptueux ; veritablement celui dont il s'agit ici, est sur le vrai ton de ce qu'on appelle maintenant le bon goût. Ceux qui donnent aujourd'hui la loi dans l'Empire des lettres, ne peuvent proposer un modéle plus achevé dans son genre. La maniere qui a cours parmi les maîtres de l'Art, ne pouvoit être portée à un plus haut degré de perfection.

Les preuves de la Religion Chrétienne contre les doutes insensez du Pyrrhonisme, sembloient une affaire consommée, après ce qui a paru d'excellens écrits sur cette matiere ; car sans

parler des Auteurs qui ont trouvé pl
ce dans le diſcours hiſtorique, c
peut encore compter parmi les Ca
tholiques, Boverius, Segneri, de El
zald Strozzi, le P. Bagot & le P. d'E
les Hérétiques mêmes ſe ſont réün
avec nous contre les incrédules,
ont prêté des armes à nos victoires
entr'autres, les Écrivains Anglois.

Monſieur l'Abbé Houtteville, q
ne ſe propoſe dans ſes travaux d'aut
gloire, que celle de ſervir la Religion
trouve encore une abondance de nou
veautez dans un ſujet qui n'eſt plu
neuf. Un eſprit ſuperieur qui aime

sances ; c'est un mérite aussi récommandable que celui de l'invention ; il n'est pas moins glorieux de finir un tableau, que d'avoir l'honneur de la premiere ébauche.

De toutes les Démonstrations qui jusqu'ici ont été employées contre les vains efforts de l'impie, M. Houtteville n'en trouve point de plus *tranchante* & de plus persuasive que celle qui est renfermée dans la preuve de fait. « On replique à des raisonnemens abs- » traits par d'autres encore plus abs- » traits, & dans cette espece de com- » bat, où la victoire demeure quelque » tems dans le nuage, il n'est pas tou- » jours aisé de voir de quel côté elle » se range. Mais qu'opposer au fait » constant & qui porte décision ? Nos » premiers Auteurs n'ont presque ja- » mais manqué de s'en servir ; mais il » n'est qu'une de leurs preuves, & ils » n'ont pas conduit celle-ci jusqu'où » elle pouvoit monter, distraits par » le soin des autres ».

Il y a des preuves métaphysiques fondées sur des véritez invariables, qui ne sont sujettes, ni à la legereté du tems, ni à l'inconstance des hom-

mes; véritez éternelles qui ont subsisté dans tous les âges, & se sont maintenuës contre les doutes absurdes des Sceptiques. Il y a des preuves de sentiment où l'Esprit trouve moins de prise que le cœur, avec lequel elles sympathisent davantage; si elles n'ont pas l'évidence des prémieres notions, elles en ont la certitude; elles éclairent moins nos connoissances, mais elles conviennent mieux avec ce penchant géneral & naturel qui ne nous trompe jamais. Les preuves morales naissent d'un assemblage de rapports [redacted]

» ports. Il ne faut que voir de ses yeux
» si les faits sont contemporains; la
» tradition les raproche s'ils sont an-
» ciens ; & par ce secours ils redevien-
» nent présens. 2° Les preuves de fait
» tiennent à des véritez qui sont par-
» tie de la societé humaine : ces véri-
» tez sont; que les hommes ne sont pas
» insensez, qu'il ne sçauroit y avoir
» entr'eux de concert unanime pour
» la fraude; que s'ils trompent quel-
» quefois, ils ne le font point sans
» motifs ni sans interêt; qu'ils ne sont
» point fourbes dans un tems & sin-
» ceres dans un autre, & qu'enfin le
» hazard n'est point l'auteur des effets
» constans, suivis, réguliers & qui mar-
» quent une intelligence. 3° Elles sont
» par leur nature moins sujettes aux
» subtilitez de la dispute ; leurs prin-
» cipes simples nous garantissent de
» l'embarras des sujets trop composez,
» & des pieges des sophismes où l'es-
» prit le plus fait à l'usage des discus-
» sions, s'enveloppe quelquefois sans
» pouvoir trouver un fil pour en sor-
» tir. 4° Le fait est ce qu'il y a dans
» nos connoissances de plus fécond en
» consequences évidemment certai-

„ nes „. Tout ceci eſt approfondi & démontré par une ſuite de raiſonnemens qui perſuadent & dont l'Auteur n'écarte que la ſécherefſe pour lui ſubſtituer les graces de la diction.

La ſcience des faits Évangeliques étant donc la plus courte voye, la plus victorieuſe des révoltes de l'eſprit, celle qui emporte une déciſion plus génerale, elle doit ſur tout avoir ce privilege dans l'uſage qu'on a coutume d'en faire pour prouver la vérité de la Religion. Cette preuve devient en quelque ſorte plus triomphante en-

[redacted]

de certitude inébranlable. Il veut qu'un fait, pour être hors de toute contestation, porte sept caracteres. Il exige 1°, qu'il soit possible, c'est-à-dire, qu'il ne renferme ni absurdité, ni contradiction; 2°, qu'il soit attesté par plusieurs témoins oculaires & contemporains; 3°, que ces mêmes témoins soient tous éclairez, ingenus & présumez vrais, de sorte qu'ils n'ayent été ni séduits ni séducteurs; 4°, il demande que le fait soit intéressant & public; intéressant pour être approfondi; ce qui n'intéresse point ne forme sur notre esprit qu'une impression languissante, & ne peut exciter les empressemens de notre cœur. Il doit être public; la fraude est amoureuse des tenebres; le fait qui se livre au grand jour invite à la discussion & ne craint pas les épreuves; 5°, on veut que le fait soit d'un ordre systématique, c'est-à-dire, qu'il tienne à une suite d'autres faits avérez qui le supposent & en démontrent la vérité; 6°, que le fait ne soit point contredit, que ceux-là mêmes qu'il blesse, ne forment qu'une voix avec ceux qui le publient; « 7°, que le fait, quelque éloigné qu'il soit «

miracle & lui ôter toute créance ?

Les miracles entrent déſormais en preuve. Sont-ils poſſibles ? Les incrédules le nient, Monſieur Houtteville entreprend de les réduire, voici comme il s'y prend. Qu'eſt-ce qu'un miracle ? " C'eſt une action éclattante ſu- » périeure à la puiſſance humaine, » ou, ſi l'on veut une définition plus » éxacte, c'eſt un événement ſingu- » lier produit hors de l'enchaînement » des cauſes naturelles ». Que les miracles ſoient poſſibles, la preuve en eſt auſſi facile qu'évidente. " Dès que [redacted]

impie : les loix de la nature ne ſont que les décrets de Dieu néceſſaires ; or les décrets de Dieu ne peuvent changer parce qu'il eſt immuable : les loix de la nature ne peuvent donc changer, ni être interrompuës ; donc les miracles ſont impoſſibles, puiſqu'un vrai miracle eſt contraire aux loix de la nature ; il eſt l'interruption de l'ordre préétabli ; interruption abſurde dans les idées de Spinoſa. Il eſt aiſé d'appercevoir d'un premier regard le foible de ce ſophiſme trompeur.

Les Loix de la nature ſont des décrets de Dieu, il eſt vrai ; mais ces loix ne ſont point néceſſaires, ſi par ce terme on entend une néceſſité de contrainte, une néceſſité forcée, une neceſſité telle, qu'on ne puiſſe concevoir dans ce monde la plus legere variation, ſans détruire l'idée d'un Être infiniment ſage, toujours égal, toujours conſtant dans ſes opérations. Straton & Hobbés s'étoient entêtez avant Spinoſa de cette philoſophie bizarre & ridicule.

“Cette doctrine (dit l'Auteur) qui “ ſembleroit ſi glorieuſe à Dieu & qui “ paroît écarter de lui jusqu'à la moin- “

» dre ombre de l'inconſtance, n'eſt
» pourtant qu'une chimérique ſpécu-
» lation. Il eſt infiniment libre ; ſa vo-
» lonté infiniment féconde ne dépend
» point des événemens ; s'il a voulu
» conduire l'univers par des loix, le
» choix qu'il en a fait eſt libre, nulle
» néceſſité antérieure à ſon choix ne
» l'aſſujettit, autrement il ſeroit ſou-
» mis à ces loix, il diroit comme le Ju-
» piter des Idolâtres, *quippe vetor fa-*
» *tis*, je ne puis rien contre la loi du
» deſtin ».

La ſeconde propoſition de Spinoſa n'eſt pas moins fauſſe ; il dit que les

der un nouveau moyen de résoudre l'objection : il accorde tout à Spinosa ; dans le dessein de surprendre & de combattre son adversaire par ses propres armes. Rien en effet n'est plus victorieux que cette sorte de replique qui tourne contre l'ennemi le trait même qu'il employe pour attaquer. Les loix de la nature sont les décrets de Dieu ; je souscris à cette proposition, dit notre Auteur ; or les décrets de Dieu ne peuvent changer, c'est sur quoi il semble qu'on ne devroit pas céder si aisément. Il n'importe ; par indulgence, on veut bien en convenir ; donc les loix de la nature ne peuvent changer ni souffrir d'interruption ; M. Houtteville avouë la conséquence, il donne généreusement tout l'avantage à Spinosa ; & afin de triompher avec plus d'éclat, il ne prend pour lui que les risques du combat. Voyons quel en sera le succès.

L'Aggresseur pose d'abord pour principe, qu'un Être infiniment sage doit agir par les voyes les plus simples ; » qu'il ne doit pas faire par le plus ce » qu'il peut éxécuter par le moins ; » qu'il ne doit pas employer des vo-

» lontez particulieres & de détail ; » quand les volontez générales suffisent à la production de ce qu'il veut » faire ». On ne contestera point ce principe, pourvû qu'on laisse à Dieu la liberté du choix dans cette infinie variété de systêmes qui se présentent à lui pour l'accomplissement de la fin qu'il se propose. La simplicité des moyens n'est point à l'égard de Dieu un motif déterminant ; ce n'est point une loi qui captive sa volonté ; il est toujours le maître dans l'éxécution de ses desseins, bien entendu qu'il se conduit toujours par les voyes les plus

[redacted]

à une espece de fatalité, dont on ne voit que trop les dangereuses conséquences. Nous avoüerons de même que Dieu n'agit point par des volontez particulieres, si par là on ne veut dire autre chose, sinon qu'il n'y a point d'actes successifs dans Dieu, de sorte qu'il veüille en un tems ce qu'il n'aura pas résolu dans un autre. Comme il parcourt d'un coup d'œil tous les effets particuliers, tous les lieux & tous les tems, un seul acte de sa volonté les embrasse tous & les produit.

Reprenons le Texte de l'Auteur. Il conclut de son principe, que Dieu a choisi les loix les plus fécondes, celles qui reüniissoient le physique & le moral tout ensemble, celles qui renfermoient le mieux le total des évenemens depuis le premier jusqu'au dernier jour du monde; " par là je le vois
» conduire l'univers avec cette majes-
» té tranquille, si conforme à son in-
» finie grandeur; je vois que la dé-
» termination & le degré précis qu'il
» donne à la matiere, va préparer tou-
» tes les révolutions successives de tous
» les tems; je vois le prémier atome
» mû d'un côté plûtôt que d'un autre,

avec plus de sécurité dans l'athéïsme; il ne manqueront pas de regarder le mi racle comme l'effet d'un *entraînemen invincible & d'un destin insurmontabl*

De tels miracles peuvent-ils avoi force de preuves contre l'incrédule tandis qu'il sera persuadé qu'ils ne son pas plus le langage & l'œuvre de Die que les événemens naturels & ordi naires? Or c'est sur quoi il sera diffici le de le détromper, s'il est vrai que dans la réalité, la résurection d'u mort ne tienne pas plus du prodig qu'une Comete sur notre horizon qu'une éclypse de soleil, que cette al

canaux destinez à la porter »; qu'on
iſe tant qu'on voudra, qu'un mira-
le eſt un fait rare dont on ne peut
ixer la cauſe préciſe; on prouvera ſeu-
ement que la ſingularité du fait & no-
re ignorance en font tout le merveil-
eux. Mais auſſi il faudra convenir de
té ou de force qu'une éclypſe ou
uelqu'un de ces météores impetueux,
ui changent tout-à-coup la face du
Ciel feront des prodiges aux yeux de
elui qui les obſerveroit pour la pré-
iere fois & n'en connoîtroit point le
rincipe.

Si nous ignorions les reſſorts qui
ont joüer la méchanique du monde,
haque événement ſeroit donc un pro-
ige à notre égard? Eh qui peut ſe
anter de les connoître? Tout eſt myſ-
ere pour nous dans la nature; notre
ſprit ſe perd dans l'enceinte même
'un atome; on s'epuiſe en recherches
our des conjectures incertaines; les
lus clairvoyans ſont forcez de recon-
oître la foibleſſe de leurs lumieres
ans la diſcuſſion de la nature. Que
eroit-ce du vulgaire qui s'en tient à la
urface des objets, ſans ſe mettre en
eine de pénétrer au-delà? Doit-il

prendre pour miracle, tous les événe-mens naturels parce qu'il ne peut en démêler les ressorts?

Quoi qu'on pût dire pour accréditer le nouveau sentiment, on ne se résoudra jamais à croire que la multiplication des pains dans le desert, que la résurrection du Lazare, que l'usage de la vûë rendu à l'aveugle né, que la division subite des eaux de la mer rouge, que le soleil arrêté dans sa course au commandement de Josué, & mille autres merveilles sont autant une suite des loix générales, qu'une [redacted]

Que Dieu ait fait entrer les miracles dans le systême qu'il a choisi pour le gouvernement du monde, cela est vrai, si on consent en même tems qu'ils n'y entrent qu'à titre d'exception & d'interruption de l'harmonie naturelle. M. Houtteville l'a reconnu lui-même en établissant ce principe: *C'est par les miracles, je veux dire par la suspension des loix ou de quelqu'une des loix communes qui gouvernent l'Univers, que l'action de Dieu se fait sentir de la maniere la plus frappante.* Mais quelques personnes ont crû appercevoir de l'inconsequence dans la suite de l'Ouvrage, particulierement dans l'endroit où l'Auteur paroît adopter la nouvelle opinion, lorsqu'il dit, qu'*à consulter la notion de l'être parfait, il est plus q'ue vrai-semblable que c'est de la simplicité des loix que naissent les prodiges, aussi-bien que les effets les plus communs des mouvemens de la matiere.*

Il est vrai qu'il desavouë ce dernier sentiment dans un écrit public, où il déclare qu'il n'a eu d'autre dessein que de mettre Spinosa aux mains avec lui-même, & de le réduire par ses propres principes. On ne doit pas faire

un crime à celui qui dispute d'employer cette espece de raisonnement que l'Ecole appelle *ad hominem*. Mais on prétend que cette méthode de raisonner, loin de nuire à Spinosa, lui ouvre une issuë pour placer les miracles dans son systême.

On eût souhaité de M. l'Abbé Houteville qu'il eût ôté toute ressource au Deïste en lui prouvant que l'histoire des faits miraculeux, non seulement n'a point été corrompuë dans son texte, ou par insertion, ou falsification, ou par radiation, mais encore qu'elle est originale & autentique, & qu'elle n'a point été supposée aux Auteurs dont elle porte le nom. Cette preuve sembloit necessaire pour nous qui sommes éloignez de l'époque & des lieux où les faits se sont passez ; elle étoit necessaire au Déiste qui s'obstine à recuser l'autorité des miracles, jusqu'à ce qu'on ait produit les suffrages innombrables qui de siécle en siécle conspirent à déposer que ceux qui rapportent les miracles de Jesus-Christ, ont été ses Apôtres & ses Disciples, compagnons de ses travaux, témoins oculaires ou contemporains des mêmes

'est un point capital sur lequel
sisté davantage ceux qui ont
: la verité de la Religion. Sans
récaution, l'incertitude sur les
s emporteroit necessairement
e sur la verité des faits.
:conde partie de l'Ouvrage est
'ée à faire voir l'accomplisse-
manifeste des prédictions de
n Testament dans la Personne
s-Christ. On y traite de la Pro-
en general, & en particulier
: des Hebreux; on s'étend sur
niere de prophetiser chez les
ur la maniere de vivre des Pro-
; on examine leur stile & les
res qui distinguoient les vrais
tes d'avec les seducteurs. Après
Auteur s'applique à prouver
Propheties que Jesus-Christ
Iessie ou l'Envoyé de Dieu, &

fixé dans la Prophetie de Jacob.
ſuite il verifie les miracles de Je
Chriſt, ſon Miniſtere, ſa Predicati
ſa Mort, ſa Reſurection, la vocat
des Gentils par l'entiere conforn
de ces évenemens avec les Prophe
qui les ont annoncez, & ſinguli
ment avec celle de Daniel qu'il
cute en homme qui eſt maître d
matiere, & qui a puiſé dans les ſc
ces de la critique; quoiqu'à dir
vrai, il ſemble reculer trop loin la M
du Sauveur, qui, ſelon ſon calc
concourroit avec le tems où la
part fixent l'abolition des céremo

ions sçavantes ; cette difference est
:op legere pour former une diffi-
ulté serieuse. Mais le fait est in-
incible ; c'est que quelque datte
u'on choisisse, à quelque épo-
ue qu'on commence, à quel-
ue point qu'on finisse, toûjours il
emeure vrai que les soixante-dix
:maines sont écoulées ; or c'est à la
n de ces soixante-dix semaines que
: Saint des Saints devoit recevoir
onction sacrée, que le Christ de-
oit naître & mourir : la consequen-
e vient d'elle-même au devant du
ecteur.

Dans toute cette seconde partie, il
nd la Religion dans son origine, il
déterre les antiquitez les plus re-
ées, il appuye ses raisonnemens
témoignages les plus autentiques ;
toriens de tous les siécles & de tous
Empires, Philosophes de toutes les
tes, Ecrivains de tous les genres.
.a troisiéme partie expose dans tout
r jour les difficultez de l'incredule,
:s sont répondues avec force &
rté. Peut-être croira-t-on que l'Au-
r écarte les plus embarassantes pour
s'arrêter qu'à celles dont le triom-

phe est plus facile. Artifice trop
dinaire dans les disputes simulées
l'on est maître de se prescrire un
rain & des bornes. Ici paroit
l'opposé ; jamais les incrédules n'
fait d'objections plus pressantes
celles que M. l'Abbé Houtteville
propose de réfuter. Il ne manqu
ses réponses que l'éclaircissement q
promet ; il n'en faudra pas davant
pour desarmer la censure des Con
dicteurs, qui croyent y apperce
du foible, sur tout dans l'endroit
il répond à la sixiéme difficulté, l
qu'il avouë que les miracles par

prouvé par les miracles. Selon cette maniere de raisonner, les miracles ne sont plus (dit-on) que des preuves équivoques qui ne peuvent faire foi qu'autant qu'ils sont averez par la doctrine qu'ils attestent; & quelle doctrine encore? une doctrine qui ne révolte point ce qu'il y a déjà dans l'esprit de connoissances évidentes; quelle sera donc l'autorité des miracles de Jesus-Christ, si on ne peut autrement l'établir que par des dogmes qui de leur nature sont impénetrables à la raison & *se montrent avec cet air de contradiction qui nous effraye?* Dans cette supposition même que nous n'approuvons pas, M. l'Abbé Houtteville prouve que les miracles de Jesus-Christ sont hors de tout soupçon.

Il est fâcheux que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Dans un ouvrage achevé l'Analyse est difficile: comme il ne renferme rien que de curieux & presque de necessaire, on en rapporte toûjours trop peu dès qu'on n'expose pas le tout. Ce qu'on choisit cause trop de regrets pour ce qu'on laisse.

ARTICLE LXVII.

ELOGE DE MONSIEU de la Hire.

PHilippe de la Hire naquit à Pa
ris le 18. de Mars 1640. Son p
re étoit Peintre ordinaire du Roi
Professeur en l'Academie Royale
Peinture & de Sculpture : le fils dest
né d'abord à la même Profession se
bien-tôt lui-même une destinatio
plus haute & plus digne de son vast

[redacted]

n'aboutit presque qu'à en faire un excellent Géometre : je dis un Géometre profondément versé dans tout ce que les Apollonius, les Archimedes, & leurs rigides Sectateurs nous ont laissé de découvertes solides & bien réelles ; non pas que ce vaste génie ne fût versé aussi dans ce qu'on appelle les nouveaux Calculs. Il y étoit d'autant mieux versé, qu'il étoit profond Géometre ; la Géometrie, c'est-à-dire la Géometrie des Anciens & de leurs vrais Sectateurs étant l'unique fondement, & fournissant seule les principes démonstratifs des nouveaux Calculs, qui dégenerent en routine & en méchanisme aveugle dès que cette lumiere cesse de les éclairer, c'est un grand préjugé, non pas de fausseté, mais du peu d'utilité de ces nouveaux Calculs que M. de la Hire n'ait jamais daigné en user, quoiqu'il les possedât, & peut-être aussi parce qu'il les possedoit à fonds, il ne les regardoit que comme le dernier resultat des découvertes des Anciens, & comme uniquement bons à ressasser ce qui étoit déjà trouvé par ceux-ci, & à flatter

[redacted]

ceux qui ſans aucune découverte aiment à ſe dire Inventeurs.

Enfin le merite de M. de la Hire s'étant accru, ou fait connoître au point de le faire ſouhaiter dans l'Academie des Sciences, qui a droit ſur tous les merites diſtinguez en genre de Mathematique & de Phyſique; il y entra en 1678. Les Miniſtres (les Colberts, les Louvois,) le Roi lui-même applaudit à ce choix. Devenu Academicien, M. de la Hire devint un homme neceſſaire à l'Etat; il fut aſſocié aux Picards, aux Caſſinis pour les plus grands deſſeins, & après leur mort il les remplaça. Les importans ſervices qu'il rendoit à l'Etat & la maniere dont il étoit reçû, applaudi à la Cour, & goûté du Roi, euſſent pû réveiller dans un autre des vûës d'interêt & de fortune; mais le ſçavant Academicien n'étoit ſenſible qu'aux vûës de ſciences, que ſon génie réveilloit ſans ceſſe en lui, & que la Cour ne faiſoit que diſtraire en les récompenſant: le Lycée étoit dans ce Louvre le lieu qu'il y cheriſſoit le plus; c'eſt-là que confondu dans cette foule choiſie de Sçavans, il préferoit l'uti-

lité d'y puiſer de nouvelles lumieres, d'y recevoir de ſçavans avis, d'y concerter ſes vûës pour le progrès des Sciences, à la flateuſe ſingularité d'être le plus ſçavant de la Cour, & de ſe voir conſulté des Miniſtres, & neceſſaire aux Rois.

A voir les fonctions publiques où M. de la Hire a été employé, les Voyages qu'il a faits, les Ouvrages auſquels il a préſidé, on auroit peine à comprendre comment il a pû ſuffire à tant de differens emplois, d'Aſtronome, de Géographe, de Deſſinateur, de Païſagiſte, d'Architecte, d'Artiſte, d'Arithmeticien, de Profeſſeur, d'Academicien; mais ce n'eſt là encore que l'exterieur de ſon génie, & ſes ouvrages de cabinet & de ſpéculation ſont en eux-mêmes un autre paradoxe. » Ceux, *dit l'illuſtre Hiſ-* » *torien de l'Academie*, qui ne voyent » les Mathematiques que de loin; » c'eſt-à-dire qui n'en ont pas de con- » noiſſance, peuvent s'imaginer qu'un » Géometre, un Méchanicien, un Aſ- » tronome, ne ſont que le même Ma- » thematicien; c'eſt ainſi à peu près » qu'un Italien, un François & un

„ Allemand paſſeroient à la Chine „ pour compatriotes. Mais quand on „ eſt plus inſtruit, & qu'on y regarde „ de plus près, on ſçait qu'il faut or- „ dinairement un homme entier pour „ embraſſer une ſeule partie des Ma- „ thematiques dans toute ſon étenduë, „ & qu'il n'y a que des hommes ra- „ res, & d'une extrême vigueur qui „ puiſſent les embraſſer toutes à un „ certain point. Le génie même, quel „ qu'il fût, ne ſuffiroit pas ſans un „ travail aſſidu & opiniâtre. M. de „ la Hire joignit les deux, & par là „ devint un Mathematicien univerſel; „ il ne ſe bornoit pas encore là, toute „ la Phyſique étoit de ſon reſſort, j'en- „ tens juſqu'à la Phyſique experimen- „ tale, qui eſt devenuë ſi vaſte: de „ plus il avoit une grande connoiſ- „ ſance du détail des Arts . . . . „ . On eût pû avoir en M. de la Hire ſeul une Academie entiere des Sciences. Tout cela étoit relevé par des mœurs pures & innocentes, telles qu'une étude & un travail aſſidu les donnent ou les fortifient. „ Il avoit, *ajoûte ſon illuſtre* „ *Panegyriſte*, la politeſſe exterieure, „ la circonſpection, la prudente timi-

té de ce Païs qu'il aimoit tant,
: l'Italie, & par là il pouvoit pa-
ître à des yeux François un peu
servé, un peu retiré en lui-même;
étoit équitable & desinteressé non
alement en vrai Philosophe, mais
Chrétien; sa raison accoûtumée
examiner tant d'objets differens
à les discuter avec curiosité, s'ar-
toit tout court à la vûë de ceux de
Religion, & une pieté solide
empte de singularité & d'inégali-
a regné sur tout le cours de sa
ie.

In comprend facilement que M.
a Hire, pour soûtenir tant de tra-
, a dû joüir d'une santé ferme &
ste; les premieres années de sa
avoient été sujettes à quelques in-
itez, que l'étude avoit semblé
per, & qui n'ont eu aucun re-
dans un âge qui quoique fort
icé n'a point connu de vieillesse,
: mort âgé de plus de 78. ans le
d'Avril 1718.

Outre plusieurs morceaux impor-
qu'on trouve de lui dans tous les
noiresdel'Academie&dans divers
rnaux, outre le *Traité du Nivelle-*

ment de M. Picard, qu'il a fait imprimer avec des Additions de sa façon, & l'ouvrage posthume *de M. Mariotte du Mouvement des Eaux*, auquel il a donné la forme & le jour; enfin outre tous les Ouvrages publics ausquels il a présidé, il publia en 1679. 1°. les *Nouveaux Elemens des Sections Coniques*. 2°. *Les lieux Géometriques*. 3°. *La Construction ou Effection des Equations*; c'est en 1685. que parut son grand Ouvrage *in folio*, intitulé *Sectiones Conicæ in novem libros distributa*. En 1689. *L'Ecole des Arpenteurs*. En 1694. 1°. *Son Traité sur les Epicycloïdes*. 2°. *L'explication des principaux effets de la glace & du froid*. 3°. *Les differences des sons de la corde de la Trompette Marine*. 4°. *Les differens accidens de la vûë*, c'est une Optique entiere. En 1695. son *Traité de Méchanique*. En 1702. parurent ses fameuses Tables Astronomiques, sous le titre de *Tabulæ Astronomicæ Ludovici Magni Jussu & munificentiâ exaratæ*.

ARTICLE LXVIII.

COMMENTAIRE SUR l'Analyse des infiniment petits : Par M. Crouzas Professeur à Lauzanne. A Paris, chez Montalant, Quay des Augustins. *in quarto*, 320. *pp. sans compter la Préface qui est assez longue.*

TOute cette Préface roule sur la ridicule vanité des Auteurs qui n'écrivant que pour les sçavans, dédaignent cette popularité de stile, qui les mettroit à la portée de tout le monde. Rien n'est plus genereux que ce procedé de M. Crouzas, & l'ordinaire des Commentateurs n'est pas de se récrier contre un défaut, qui seul leur donne droit au nom d'Auteur, dont ils sont la plûpart du tems aussi jaloux que les Auteurs veritables. Il ne faut pourtant pas raisonner de ceux-ci comme de ceux là : l'esprit d'invention & l'esprit de détail sont deux sortes d'esprits assez inalliables ; tel qui découvre une carriere, n'est pas toûjours propre à l'épuiser : les sçavans ont un

ſtile ſçavant, quoi qu'ils faſſent; ſont-ils même à portée de ſentir la foibleſſe des autres, & de s'y proportionner ? Placez dans un grand jour, voyent-ils les tenebres qui regnent ailleurs? Leur génie leur ſert le plus ſouvent de preuve & de démonſtration: ils ſuppoſent que tout le monde doit voir ce qu'ils voyent ſi bien eux-mêmes; s'ils ſont coupables à l'égard de leurs Lecteurs, c'eſt d'en avoir trop bonne idée; il n'appartient qu'à un eſprit du commun de ſe défier du commun des eſprits, & de s'y bien proportionner: ce n'a pas été un trait de

maîtres sont toûjours contagieux; ainsi l'on a vû depuis ce tems-là mille Interpretes des pensées d'autrui, affecter l'indépendance, & s'ériger en originaux; & c'est à ceux-là sans doute que M. Crouzas peu épris d'une si sotte gloire, adresse sa belle morale, à laquelle on n'a garde de ne pas applaudir. Quelque nom qu'ayent porté dans le monde ceux qu'elle désigne assez ouvertement, il est tems en effet que la verité sorte du fond du puits, où l'ont détenu captive ceux dont la profession les engageoit à la faire briller.

C'est une honte & une pitié que les Mathematiques, jusques-là recommandables par la solidité, la droiture, l'équité, la franchise, l'esprit de paix & de concorde de ceux qui les cultivoient, soient devenuës un champ de bataille, une Cour de justice, ou même un coupe-gorge, & le théatre de mille brigandages: ne fût-ce que par cet endroit, la Géometrie ancienne l'emporte hautement sur ces calculs modernes. Peut-être est-ce l'appanage de tout ce qui s'appelle calcul, d'inspirer à ses partisans un esprit de souplesse, de dissension, de chicane, &

presque de guerre ; car c'est déjà un
affaire de nation & d'Etat : » Deux na
» tions, dit M. Crouzas, sont en dis
» pute, & suivant les apparences dis
» puteront encore bien long-tems su
» l'Auteur du calcul differentiel ; le
» Sçavans se sont partagez ; chacun
» décidé en faveur de la sienne, &
» chacun s'affermit toûjours plus dan
» sa décision : le moyen que l'on con
» vienne ?

Le moyen est peut-être assez aisé
on l'a déjà indiqué dans ces Memoi
res : c'est de remonter aux sources, &
de fixer par une histoire exacte & dé

la même idée, on auroit peine à comprendre comment la plûpart n'y ont pas donné : Descartes avoit appris à exprimer les lignes de la Géometrie par les lettres de l'Algébre : la Geometrie des infiniment petits, & toute la doctrine synthétique des proportions & des progressions infinies étoit établie dans les œuvres de Gregoire de Saint Vincent : que falloit-il de plus ? Mrs Paschal, Wallis, Huguens n'avoient-ils pas d'abord puisé dans cette source, que sa seule fecondité rendoit inépuisable ? M. de Fermat sur tout n'avoit-il pas calculé & reduit en Algébrisme les infiniment petits ? Que se disputent donc les *deux Nations* ? Avant que de disputer, il semble qu'il auroit falu dépoüiller de tout interêt étranger le sujet de la dispute.

M. Crouzas se plaint du stile énigmatique & trop sçavant que ces nouveaux calculateurs ont affecté dans leurs Livres; il y a eu en cela beaucoup d'adresse de leur part, & beaucoup d'inadvertance de la part du public; en voici le nœud ou le dénouëment, puisque M. Crouzas souhaitte de le

me encore été trop d'ouverture : un air de miſtére répandu à propos ſur la *Science renaiſſante*, acheva de lui concilier la veneration publique; on propoſa des énigmes indévinables ; on fit une ſcience de quelques expreſſions, de quelques mots arbitraires;on pouſſa même plus loin, on tranſpoſa les mots, les ſyllabes, les lettres : étoit-ce-là une ſcience mathématique ? Ce n'étoit pas même une ſcience grammaticale.

Or voilà (comme on le comprend aſſez), ce qui, ſelon M. Crouzas, *a rempli de deſordres la république des*

plication de plusieurs énigmes, &
popularité de bien des misteres; &
ns sa belle préface, il eût associé
Descartes, & à tout ce qu'on ap-
les Recens, ceux qui sont les pre-
s, & les principaux Auteurs de ce
ceux-ci s'attribuent, & qu'il leur
buë si libéralement, il n'y auroit
à dire; quoiqu'on se persuade fa-
nent que cet illustre Auteur, peu
ible de pareils artifices, & du reste
interessé à s'y prêter, a puisé uni-
nent dans ces Recens & les mé-
les, & les éloges, dont il les ho-
e.

On est même assez éloigné de souf-
e au reproche que M. Crouzas fait
sçavant homme de trop de scien-
& l'on ne croit pas son livre, (à
x ou trois endroits près, lesquels
vent être omis) hors de la portée
eux qui sçavent la Géométrie &
alcul ordinaire, avec un peu de
ions coniques; il n'y a qu'à s'en-
dre, & M. Crouzas en convient
s tout. Il se représente lui-même,
me n'en sçachant pas davantage,
qu'il se mit à l'etude des infini-
nt petits; il en vint pourtant à

bout ; il fit plus : car s'étant mis à travailler de *ſon chef* ſur l'énoncé des propoſitions, il parvint de lui-même aux mêmes réſolutions, aux mêmes démonſtrations, aux mêmes procédez Analitiques, en un mot *aux mêmes concluſions*, & ce qu'il y a de plus ſingulier, *ſouvent par la même voye, quelquefois par une plus courte*, *quelquefois par une plus longue* ; mais, dit l'heureux Commentateur, *qui me paroiſſoit auſſi plus claire, plus naturelle, plus lumineuſe, & plus propre à mettre au fait des choſes mêmes.*

Rien n'eſt en effet plus heureux pour

aturel, plus lumineux que Monsieur le l'Hôpital. Or ce que M. Crouzas fait de lui-même, & sans le secours le M. de l'Hôpital, avec combien plus le facilité l'eût-il fait aidé de ce secours? Il est vrai que M. Crouzas n'en convient pas tout-à-fait, & il nous apprend que pour l'ordinaire, après avoir bien compris l'état d'une question, il trouvoit qu'il avoit plûtôt fait d'en chercher la solution de lui-même, que de la lire dans l'auteur dont le Laconisme, & les fréquens supplémens qu'il demandoit, l'inquietoient, l'arrêtoient, & lui causoient même de la distraction. C'est-à-dire, que M. de l'Hôpital a si bien embroüillé les matiéres, qu'à leur difficulté naturelle il en a ajouté une nouvelle par son laconisme, & les fréquens supplémens qu'il demande; on ne voit pourtant pas trop comment le laconisme, & les supplémens qu'un Auteur demande inquietent, arrêtent, causent de la distraction à un esprit déterminé au stile asiatique; c'est ce stile asiatique qui inquiete, arrête, distrait ceux dont le genie heureux vole de lui-même, & sans le secours d'un guide, au-devant

d'une conclusion, que le seul énon
de l'état de la question, les met en éta
de saisir, ou leur présente : venon
au corps de l'Ouvrage.

Rien n'est plus judicieux que la pre
miere réflexion par où le sçavant Com
mentateur débute. Quand on s'accou
tume, *dit-il*, à manier le calcul diffé
rentiel, sans avoir compris assez dis
tinctement ce qu'on doit entendr
par les infiniment petits, sur lesquel
il roule, outre qu'on se familiaris
avec l'obscurité & qu'on prend aisé
ment l'habitude fatale de raisonner su
des supositions incertaines, il arriv

ance, sçavoir la divisibilité de la ma-
iere à l'infini, la nature & le calcul
es exposans, & la doctrine des pro-
ressions.

Le sçavant Commentateur nous
ermettra cependant de remarquer
ue si l'on prétend éclaircir le calcul
ar les idées du calcul, on risque de
ortifier l'obscurité, au lieu de la dis-
iper. Il faut sortir du calcul & de l'A-
ialyse, & revenir à la synthése Geo-
nétrique pour saisir le côté lumineux
lu calcul analytique; celui-ci ne par-
e qu'à l'imagination, celle-là parle
ux yeux. Un commençant a-t'il l'i-
nagination assez forte, pour ne trou-
'er pas à dire le secours des yeux dans
es trois, & sur tout dans les deux der-
iiers discours de M. Crouzas? Rien
i'est moins lumineux que les lettres &
es principes abstraits dont ils sont
emplis.

Dans son premier discours Mon-
ieur Crouzas vise à établir l'idée pré-
ise qu'on doit avoir des infiniment
etits; il dit là-dessus des choses fort
itiles, & fort propres à façonner l'es-
rit, ou l'imagination des commen-
ans, que les termes d'infiniment pe-

n'arrive que dans l'inſtant dans leq
ces Poligones, ou ces Priſmes ſc
ſuppoſez parvenus aux dernieres
toutes les differences, c'eſt-à-dire, a
differences leſquelles ne peuvent
croître ſans manquer tout-à-fait,
qu'on peut ſuppoſer dans ce cas éga
à zero en toute rigueur mathéma
que. Il ſemble que c'eſt uniquem
dans cette rigueur que les infinim
petits peuvent être reçûs dans la Gé
metrie pure; or alors on ne voit
comment les divers genres d'infi
ment petits y auroient lieu, ſans p
ler qu'ils n'y ſont peut-être pas au

[redacted]

ts ; qu'en vertu de ce qu'il est ; or
qu'il est, est fini, donc, &c.
Ce raisonnement est ingenieux ;
s il est question de sa solidité : d'un
ain côté il paroît en avoir beau-
p ; car qu'on fasse une progression
hmetique, où zero tienne sa place,
exemple, 0. 1. 2. 3. il est certain
comme zero est à 1, de même
t à 2, & 2 à 3 ; & qu'il y a un mê-
éloignement de zero à un, que de
à deux, de deux à trois. Voilà le
é favorable au principe de Mr Crou-
: mais faisons une progression géo-
trique où zero se trouve : soient par
mple : 0. 1 :: 1. les trois premiers
nes, quel sera le quatriéme ? ce
$\frac{1 \times 1}{0}$ un divisé par zero ; or selon
s les Géomêtres, & selon Mr
ouzas lui-même, $\frac{1}{0} = \infty$ un divisé
zero, est égal à l'infini, c'est-à-di-
il n'y a point de rapport fini entre
ité, & le zero ; & la distance de
à l'autre est infinie. Voilà certai-
nent un mystere ; car toutes les
nces ont les leurs, comme la scien-
le la Religion, & il y a autant d'i-
rance, ou de petitesse de genie à

nier les uns parce qu'on ne les comprend pas, qu'il y en auroit à nier les autres qu'on ne comprend pas davantage.

L'équivoque que Mr Crouzas trouve dans cette expreſſion, que *Dieu eſt infini en comparaiſon de l'eſpace infini*, en eſt-elle une? Dieu y eſt comparé, dit-il, avec l'eſpace, quoique la comparaiſon ne doive rouler que ſur des choſes de même genre : mais le terme de *comparaiſon* qui ſe trouve dans cette expreſſion, ne la rend pas plus comparative pour cela, & le terme d'*infi-*

[redacted]

si comme infiniment petite; il faut qu'elle sorte de son genre, ou de son espece de ligne, ou de ligne droite, pour acquerir le droit d'être regardée comme infinie, par rapport à une ligne droite, ou plutôt pour perdre le droit d'être comparée avec une ligne droite; d'où il suivroit qu'un veritable infiniment petit de ligne est un point indivisible, qu'un infiniment petit de surface est une ligne, &c. ce qui semble prescrire encore les divers genres d'infiniment petits.

Comme on ne croit pas dans un extrait devoir entrer en une suite de propositions, & de raisonnemens algébriques, ou géometriques, & qu'on est bien-aise de mettre tout ce qu'on dit à la portée de tout le monde, & en discours familier, ou tout au plus philosophique, on ne s'arrêtera point trop ici au corps de l'Ouvrage de Mr Crouzas; il suffit de dire que cet infatigable commentateur s'est donné la peine en bien des endroits de suppléer tout au long les calculs que le texte se contente d'indiquer; on trouve outre cela par tout des raisonnemens, des principes, des préceptes,

des éclairciſſemens utiles ; c'eſt à cette partie que je m'arrête : en voici quelques lambeaux.

Dans la premiere Section, page 61. ce que le ſçavant Commentateur dit du ſigne *moins*, eſt tout-à-fait bien dit en faveur des commençans : il eſt vrai que le ſigne *moins* ne marque autre choſe, je dis en Géometrie, ſi ce n'eſt qu'il faut revenir ſur ſes pas, & prendre à contreſens directement la grandeur affectée de ce ſigne : mais en prenant cette idée géometrique du ſigne *moins*, il ne paroît pas qu'on doive renoncer

[redacted]

ens, ou chez leurs rigides sectateurs. ...st divers endroits sur lesquels le ...une Commentateur étale une théo... ...fort utile, & qui éclaircit bien cer... ...ins points difficiles du texte : à la pa... ...1 67, il démontre fort bien que la ...ine, ou la puissance d'une ligne est ...ur ligne ; à la page 96. & aux sui... ...ntes, il donne un assez ample com... ...entaire de la 16e prop. Sect. 2e de ...t Auteur : cette proposition pouvoit ...n avoir besoin pour ceux à qui il ne ...ffit pas de dire tout ce qui est neces... ...ire en rigueur pour être entendu. ...ais c'est la 3e section avec *ses plus* ...*ands & ses moindres*, qui ouvre un ...aste champ au Commentaire : Mr ...e l'Hôpital n'y avoit point affecté ...n stile plus sçavant que dans les au... ...es parties de son Ouvrage ; & il y re... ...e la même exactitude & la même ...arté de sa part ; mais les matieres ...u'il y traite, renfermoient des diffi... ...ultez qu'il n'avoit point prévûës, & ...ui l'ont embarassé lui & les autres ...ans la suite, ou plutôt qui lui ont ...onné lieu à lui & aux sçavans Acadé... ...miciens d'enrichir leurs celebres Mé... ...moires, de nouvelles découvertes ;

des éclaircissemens utiles; c'est à cette partie que je m'arrête : en voici quelques lambeaux.

Dans la premiere Section, page 61. ce que le sçavant Commentateur dit du signe *moins*, est tout-à-fait bien dit en faveur des commençans : il est vrai que le signe *moins* ne marque autre chose, je dis en Géometrie, si ce n'est qu'il faut revenir sur ses pas, & prendre à contresens directement la grandeur affectée de ce signe : mais en prenant cette idée géometrique du signe *moins*, il ne paroît pas qu'on doive renoncer à l'idée que l'Algébre & l'Arithmétique en donnent, comme d'une soustraction, ou d'un retranchement veritable : c'est à la seconde Sect. p. 65. & ailleurs, que Mr Crouzas proscrit cette seconde idée en faveur de la premiere ; comme si elles étoient inalliables, ou que ce ne fût pas une même idée sous divers aspects ; il y a comme cela dans les Livres qui traitent des nouveaux calculs, & en general dans les nouveaux Géomêtres, mille idées peu exactes, mal digerées, imparfaites, & la précision géometrique ne se trouve plus guéres que chez les an-

ciens, ou chez leurs rigides sectateurs. Il est divers endroits sur lesquels le savant Commentateur étale une théorie fort utile ; & qui éclaircit bien certains points difficiles du texte : à la page 67. il démontre fort bien que la racine, ou la puissance d'une ligne est une ligne ; à la page 96. & aux suivantes, il donne un assez ample commentaire de la 16^{e} prop. Sect. 1re de son Auteur : cette proposition pouvoit en avoir besoin pour ceux à qui il ne suffit pas de dire tout ce qui est necessaire en rigueur pour être entendu. Mais c'est la 3^{e} section avec *ses plus grands & ses moindres*, qui ouvre un vaste champ au Commentaire : Mr de l'Hôpital n'y avoit point affecté un stile plus sçavant que dans les autres parties de son Ouvrage ; & il y regne la même exactitude & la même clarté de sa part ; mais les matieres qu'il y traite, renfermoient des difficultez qu'il n'avoit point prévûës, & qui l'ont embarassé lui & les autres dans la suite, ou plutôt qui lui ont donné lieu à lui & aux sçavans Académiciens d'enrichir leurs celebres Mémoires, de nouvelles découvertes ;

c'étoit à M. Crouzas de puiser dans ces féconds Memoires; il l'a fait avec une exactitude & une candeur qui méritent toutes sortes d'éloges.

A l'occasion de l'Article 208. où M. de l'Hôpital resout un Problême par la découverte d'une équation du sixiéme degré ; M. Crouzas se jette sur la Morale : il prétend que ce sont là des équations trop composées pour qu'on puisse en executer les courbes; que quand on auroit tracé ces courbes, elles ne seroient d'aucun usage ; que c'est par un esprit de singularité , & [redacted]

sciences sont assez vaines, & qu'après le catéchisme, il n'y a rien de solidement utile. Il est incontestable que toutes nos connoissances ne sont qu'un foible rayon de cette verité toute lumineuse qui doit faire nos délices dans le Ciel; mais si ce n'est qu'un rayon, c'est au moins un rayon & un avant goût de ces délices infinies; il seroit mieux sans contredit que les hommes ne s'occupassent ici-bas qu'à connoître, qu'à aimer, qu'à loüer Dieu; mais s'il n'est pas possible de les y réduire, quel mal y a-t-il qu'ils cultivent les Sciences? N'est-ce pas même une maniere de connoître, d'aimer, de loüer Dieu? Ne sont-ce pas des émanations, des symboles, des énigmes sous lesquels il se represente sans cesse à notre esprit? Or en attendant qu'il nous permette de le voir face à face, il ne nous défend pas, il nous invite même à le contempler dans ces énigmes; il n'est question que de porter dans toutes ces spéculations loüables d'elles-mêmes, un cœur droit & pur: mais les sciences mêmes contribuent à entretenir cette pureté & cette droi-

ture. Les Mathematiques ſur to
je dis avant que l'eſprit de calcul
emparât, ont toûjours été recomm
dables par l'eſprit de verité, de fi
chiſe, de concorde qu'elles inſpir
nulle ſcience ne flatte moins les
ſions, elle eſt ſi abſtraite ; null
détourne plus du mal, elle eſt ſi
tereſſante pour l'eſprit, elle le
tout entier ; lorſque le Démon
guerre ſouffle la fureur dans tou
cœurs, Archimede s'égare avec ſa
ſon dans les Dédalles tortueux d
ſpirale ou d'une vis ſans fin : e
la ſenſualité qui conduit Archir

naissance dans les révolutions de la fameuse roue d'Aristote, bien des sçavans la mépriserent comme inutile; d'autres plus sçavans l'ont trouvée dans notre siécle une des plus utiles courbes de la Géometrie: après cela si M. Crouzas pense qu'on ne peut executer une courbe du sixiéme degré, ou même d'un degré plus élevé, on ose bien prendre la liberté de lui répondre de l'execution, même d'une execution assez facile; est-il d'équation; dont avec un peu d'art, & de génie, on ne trace sur le papier la courbe avec ses branches, ses inflexions, ses tours, ses détours, ses retours, ses intersections, toutes ses allures? Les diverses spirales ont beau multiplier leurs circonvolutions, on les connoît: la parabole cubique semblable au Nil a beau se dérober à son origine, on sçait bien l'y ramener: que sert à deux hyperboles à symptotes de reculer jusques dans l'infini l'espace que nous voulons mesurer? Ce qui échape aux yeux, l'esprit le saisit, & le mesure avec la derniere précision.

Si M. Crouzas n'a point voulu se

donner la peine d'executer la courbe en queſtion, il a été le maître, quoique le titre de Commentateur ſembloit lui preſcrire des loix à cet égard plus ſeveres qu'à l'Auteur même : enfin on lui eſt toûjours redevable de bien des éclairciſſemensqu'il a donnez, & de bien d'autres que ſon exemple pourra porter de nouveaux Commentateurs à nous donner ſur la même matiere ; car on oſe eſpèrer de voir de nouveaux Athlétes entrer dans une ſi belle carriere ; un Livre comme celui de M. de l'Hopital a droit de ſervir de texte à plus d'un Commentaire ; du moins c'eſt la mode. On ſouhaite ſeulement que ceux qui en prendront la peine ayent le plaiſir de voir leur travail mieux ſecondé par ceux qu'ils

[redacted]

racteres & les signes Algébriques y sont dans un grand desordre; un Commençant ne sçauroit le rectifier, & il faudroit à cet égard un Commentaire du Commentaire; M. Crouzas est à plaindre; mais le public l'est-il moins? Les infiniment petits de M. de l'Hopital ne coûtent pas tant, quoiqu'ils ayent dix fois plus de figures & de planches, & que ce soit après tout un livre original, & un livre, quoi qu'on en dise, assez intelligible par lui-même. M. Crouzas auroit pû, sans trop craindre le nom de servile admirateur, lui rendre un peu plus de justice; il est surprenant qu'il n'ait pas dit un mot d'éloge à l'honneur de cet illustre Auteur, & que tous ses hommages se soient terminez à supprimer ce nom illustre dans les critiques réïterées qu'il a fait du stile trop sçavant dont il l'accuse.

ARTICLE LXIX.

INDICE DE LAS GLORIAS DE LA Casa Farnese o resumen de las heroïcas acciones de sus principes, que consagra a la augusta Reyna de las Españas Doña Izabel Farnese, Don Luis de Salazar y castro, &c. C'est-à-dire, *la gloire de la Maison de Farnese*, ou *abregé de ses heroïques actions, dédié à la Reine d'Espagne Izabelle Farnese, par Dom Loüis de Salazar*. A Madrid, chez François del Hierro, 1716. *pp.* 790. *sans la*

[redacted]

eur auroit donc dû, ce semble, parer le langage de toutes les nations polies, ou du moins devenir François pour nous. Trois augustes Têtes nous rendent son Ouvrage interessant & curieux. Dépositaires d'une Infante destinée au plus aimable des Rois, redevables à la Reine d'Espagne & au Duc de Parme d'un present si précieux, nous adoptons en leur faveur Dom Louis de Salazar. Des Memoires sur la Maison Farnese unie à present au Sang des Bourbons appartiennent aux François par un titre trop cher pour en dérober la connoissance au Public; ainsi ces Memoires, quoiqu'imprimez en 1716. eû égard au sujet, auront toûjours pour nous la grace de la nouveauté.

Cet Ouvrage est d'une grande étenduë, il ne pouvoit guéres être plus court, ayant à ramasser tant de génealogies & tant de faits plus illustres que les génealogies mêmes. L'Auteur Espagnol le dédie à la Reine d'Espagne comme un tribut qui lui est legitimement dû. Puis il le divise en deux parties, dont la premiere est destinée aux Héros, & la seconde aux Héroïnes. Suivons cette division naturelle.

L'antiquité de la Maiſon Farneſe eſt ſi averée, qu'il n'étoit pas neceſſaire à Dom L. de Salazar & à tant d'Hiſtoriens de recourir à des tems obſcurs & preſque fabuleux, ni de mettre en jeu l'Allemagne, l'Italie & la France même pour ſe diſputer l'avantage de l'avoir vû naître. Mais tel eſt le ſort des grands établiſſemens & des maiſons conſiderables: on veut leur prêter des ornemens étrangers qui les défigurent, loin de les parer. Ainſi ſans nous perdre dans les tenebres qui dérobent à nos yeux l'origine des Farneſes, fixons-nous en Toſcane, & arrêtons-nous à l'acte par lequel l'Empereur Lothaire II. confirma en 1134. le Fief des Châteaux de Farneſe & d'Iſchia, Acte authentique qui nous montre cette maiſon dans un lointain aſſez beau: car ſuivant l'Hiſtoire de Plaiſance, il eſt dit expreſſément dans cet Acte, que *les Châteaux mentionnez ont été donnez en fief aux Ancêtres de Pierre Farneſe par Othon le Grand & Othon II.* c'eſt-à-dire, entre les années 936. & 973. intervalle qui comprend tout le regne d'Othon I. Voilà un point de vûë bien reculé, mais bien ſûr.

La Maison Farnese aussi puissante qu'ancienne, joignit à la naissance les richesses, la reputation & les honneurs. Dom Loüis nous represente la suite des Papes & des Empereurs attentifs à rechercher le secours des Farnese distinguez déja les uns par leur prudence, les autres par leur bravoure, tous par leur Religion. Il parcourt de siecle en siecle les grands biens qui fondirent sur cette Maison, & les grands hommes issus d'elle, qui joüerent un si beau rôle dans le monde. On y voit paroître de pere en fils des Consuls, des Gouverneurs, des Princes, des Géneraux, soit pour les Republiques de Florence & de Sienne, soit pour les troupes de l'Eglise, qu'ils commanderent avec beaucoup de gloire & de succès : mais parce que la tige de Farnese devoit réunir toute sa grandeur dans la ligne de Parme, il fait voir qu'en effet cette ligne est une des plus illustres Maisons d'Italie. Ici un nouvel ordre de choses se developpe.

Magnus ab integro saclorum nascitur ordo. Virg. Eclog.

Voilà, dit l'Auteur, la seconde pers-

pective où il faut envisager les Farneses. On les a considerez dans la premiere depuis Pierre I. du nom jusqu'à Alexandre qui fut Pape, c'est-à-dire, qu'on les a envisagez dans l'espace de plus de six cens ans : on doit les regarder ensuite dans les deux siécles suivans, depuis Alexandre jusqu'à nos jours. Ce Pape est proprement le centre de la gloire qui rejaillit de tous côtez sur cette Maison. C'est par lui qu'elle devint souveraine après avoir si souvent merité de l'être.

Alexandre Farnese, reste unique de ce beau nom, après avoir été proposé trois fois pour le souverain Pontificat en diverses conjonctures, monta enfin sur le trône de S. Pierre sous le nom de Paul III. l'an 1534. *le seul avantage de l'avoir mis au monde*, dit Dom Loüis, *suffisoit à la Maison Farnese pour l'immortaliser*. Ce Pontife étoit un de ces génies superieurs qui sont au-dessus de tout éloge, & qui entraînent tous les suffrages. Les Historiens les plus envenimez ne lui refusent pas cette justice: plein de vastes projets, on sçait jusqu'où il les porta. On eût dit que la destinée de l'Europe rouloit sur lui

eul. Résolu d'extirper l'Héréſie de Lu-
he & de Calvin, il eut pour but d'aſ-
embler un Concile general, qui pût
craſer ces hydres. Afin d'y réuſſir,
ue d'obſtacles à ſurmonter! Les Turcs
nenaçoient d'inonder l'Italie, & * les
Princes Chrétiens s'entre-déchiroient.
l falloit dompter les uns par la force,
& rapprocher les autres par le nœud
l'une ſolide paix. Perſonne n'ignore les
reſſorts que ce grand Pape fit mouvoir
pour mettre en execution cette double
entrepriſe, qui ne devoit être pourtant
que le prélude de ſes veritables deſ-
ſeins en faveur de l'Egliſe. Si le ſuccès
ne répondit pas entierement à ſes juſ-
tes meſures, du moins fut il aſſez con-
ſiderable pour ſuſpendre les armes,
ſoit ennemies, ſoit domeſtiques, &
pour donner lieu au Concile de Tren-
te. Pere des ſçavans & ſcavant lui-
même Paul III ne dédaignoit pas de
délaſſer ſon eſprit occupé de grands
deſſeins, par l'étude des ſciences pro-
fondes, & des belles lettres. Il ſe pic-
quoit de tourner des vers, & il écri-
voit quelqueſnis à Eraſme, & au Car-
dinal Sadolet, d'une maniere à ſoû-

* *Charles V. & François I.*

tenir la comparaiſon du bon goût qui regnoit dans leurs Ouvrages : ſès repas mêmes étoient aſſaiſonnez de ſcience, il vouloit qu'alors on lût ou l'on diſcutât des Queſtions Théologiques en ſa préſence, afin que ſes momens les plus indifferens fuſſent remplis de quelque occupation digne de ſon eſprit. Outre ſon génie, il tranſmit à Pierre-Loüis Farneſe né avant ſon Pontificat, le Duché de Parme & de Plaiſance qu'il prit en échange pour Camerin.

Pierre-Louïs premier Duc de Parme fut un Prince Guerrier, ferme, incapable de fléchir, diſtingué par ſon merite perſonnel, mais plus en-

[redacted]

:out le monde, il étoit sur tout
.ble aux peines des malheureux :
t Courtisan sans avoir les vices
a Cour, sincere sans art, galant
politique, & populaire par tem-
mment. Ses peuples l'adoroient
e qu'il les aimoit & les gouver-
;avec douceur. Il soûtint un an
er le siége de Parme contre des
es capables d'ébranler toute au-
:onstance que la sienne». Mais
comme la ligne de Parme alloit
ırs croissant en grands hommes,
oit encore être infiniment sur-
par son fils.

effet, Alexandre Farnese troi-
Duc de Parme *meritoit*, dit Dom
de Salazar, *un autre Quint-
pour écrire ses grandes actions.*
que l'Histoire conservera le sou-
des Héros, elle mettra au pre-
rang celui dont nous parlons.

Héros s'estiment heureux de finir. Elle s'accrût cependant toûjours, & parvint enfin à son comble dans les Païs-Bas, qui fournirent une si belle carriére à ses exploits. Conserver cette conquête à l'Espagne, ou plûtôt la reconquerir avec peu de troupes & dans la situation affreuse où étoient les choses; réunir sous son obéïssance l'Artois, le Haynaut, le Brabant, la Flandre; prendre un nombre prodigieux de Villes, & sur tout Anvers malgré sa vigoureuse resistance; enfin venir en France, embarrasser Henri IV. & tromper sa vigilance & sa valeur par une retraite qui valoit la plus belle victoire; tous ces faits conduits avec une sagesse, une bravoure & une [redacted]

... que fut le Duc dans le Gouvernement des Etats. Malgré l'âge tendre de ce Cardinal, on applaudit par tout son avenement à la Pourpre Romaine; & Charles-Quint qui se connoissoit si bien en merite, dit dès lors ce beau mot : *Rien ne seroit plus auguste que le Sacré College, s'il étoit tout composé d'Alexandres Farneses.* Celui-ci sçut bien soûtenir cette estime dans ses diverses Legations & dans toutes ses vastes entreprises. Heritier de la tendresse paternelle dont Paul III. honoroit le sçavoir & les sçavans, il la porta jusqu'à une espece de passion. Il sembloit avoir pris les Muses à ses gages. Elles le suivoient par tout comme leur Chef & leur Protecteur. Il payoit pension à cinquante gens de lettres de differentes nations dont il étoit le Mecene universel. *Il n'est rien pire*, disoit-il, *qu'un soldat sans courage, & qu'un Ecclesiastique sans science.*

Telle fut la gloire des trois Alexandres, sçavoir de Paul III. du Cardinal & du troisiéme Duc de Parme. Les successeurs de ces grands Hommes, loin de dégenerer, soutinrent & releverent de plus en plus l'éclat de leur nom.

Car ſans parler de Rainuce pr
ni d'Edoüard , ni de Rainuce I
du Sereniſſime Duc de Parme
çois à preſent regnant ; on pe
ſur les ſeuls memoires de Dom
Salazar ſi reſervé d'ailleurs à lo
Princes vivans , que ce Prince i
ble en ſa perſonne la juſtice &
bité de ſon illuſtre Pere ; la m
tion & le diſcernement de ſon
les vertus pacifiques de ſon Bi
& les autres qualitez de ſes an
ſa prudence , dit notre Auteur
ſur tout dans la cruelle guerre
[redacted]

té, respecté de ses voisins, cheri
peuples, ami du bien public,
de la Religion, & plus Pere
souverain.
tiré cet éloge & les autres de
Loüis de Salazar, de peur que
reconnoissance ne parût suspect
otre Institut approuvé par Paul
magnifique Eglise du Jesus bâ-
r le Cardinal Alexandre, tant
es bienfaits signalez qui renais-
t se perpetuent en notre faveur
es mains du Prince regnant, sont
blement des titres qui éternise-
in retour parfait : mais la verité
parle ici ; la reconnoissance n'y
rien. Hé que ne lui est-il per-
parler ! quand elle épuiseroit
dresse, que pourroit-elle ajoû-
la verité ?
sons avec Dom Loüis de Salazar
eâtre de la gloire qu'il ouvre pour
mes illustres de la Maison Far-
La Reine d'Espagne y paroît
onnée d'une foule de Princesses
e efface moins par l'éclat de sa
onne que par celui de ses rares
ez.
belle Farnese Reine d'Espagne
illet 1722.

naquit le 25. Octobre 1692. d'
doü :rd Prince de Parme & de Doı
thée-Sophie Comtesse Palatine
Rhin & fille de l'Electeur Philip
Guillaume. Il seroit difficile de suiv
notre Auteur dans le développeme
génealogique qu'il fait des allian
de la Reine. Il montre que le Sa
Royal d'Espagne coule dans ses vein
& qu'elle tient à tout ce qu'il y a
Rois & de Souverains dans le mo
de Chrétiens. Il ajoûte une chose
la rend, sans doute, encore plus agr
ble à ses Sujets, sçavoir que par div
ses lignes elle est liée à presque tou
les grandes Maisons de son Royaum
Il tire même un heureux présage
nom d'Isabelle en faisant le caract
de toutes les Imperatrices, les Rein
& les Princesses, lesquelles ont ill
tré ce nom. Il trouve dans sa naissa
ce, sa pieté, ses inclinations, sa co
plaisance, & jusques dans son go
pour la Peinture & les beaux Arts
tel rapport avec le Roi son Epou
qu'il semble que le Ciel n'avoit
former la destinée de l'un, sans y u
celle de l'autre. Les Lis communs a
Princes de France & aux Ducs de P

[illegible] des Lis, quoique differens pour
nombre & le champ, font encore
ne conformité que Dom Loüis joint
celle des sentimens & du cœur. En-
n il represente Isabelle à la suite de
s illustres Ayeules, dont elle imite,
joûte-t-il, si parfaitement les vertus;
n'on doit attendre d'elle seule tout
que chacune des autres prises sépa-
ment a produit de loüable & de
and. On reconnoît en effet la Rei-
dans toutes les peintures suivantes.

Jeronyme des Ursins premiere Du-
esse de Parme entre d'abord en lice;
fermeté, la prudence, la pieté, la
nstance dans les malheurs & la po-
tique dans le gouvernement, sont
s principaux traits qui la caractéri-
nt; mais ils sont plus honorables à la
aison des Ursins & à celle des Far-
ses [illegible]

Marguerite d'Autriche seconde Du-
chesse de Parme [illegible] sur
s rangs & avec quel éclat? Gouver-
[illegible]
[illegible] de génie, une adresse à tourner
s esprits à son gré, une douceur &
courage qu'un Prince consommé
[illegible] l'Art de regner [illegible] Charles
[illegible]

Quint ſon pere n'auroit pas deſavoüé. Sa démarche même, ſon air, ſes manieres, tout déceloit un cœur fort au-deſſus de ſon ſexe.

Moins Héroïne en un ſens, mais auſſi grande Princeſſe à certains égards que Marguerite, paroit ſur la Scéne Marie de Portugal. Elle ſçût tenir ſon rang à la tête de ſes Etats. Une beauté rare fut ſa moindre qualité. Plus jalouſe de la culture de ſon cœur & de ſon eſprit que d'une grace paſſagere, qui néanmoins la faiſoit paſſer pour la plus belle Princeſſe de ſon tems, elle fit ſa principale étude de la pieté &

te de Parme, & non moins versée dans l'Art de manier les rênes d'un Etat. Je passe enfin Isabelle d'Este, dont la mort prématurée fit évanoüir de grandes esperances fondées sur d'égales vertus, heritage ordinaire de la Maison d'Este.

Dom Loüis de Salazar finit par Dorothée Sophie Comtesse Palatine du Rhin, Princesse, dit-il, infiniment précieuse à l'Espagne, pour avoir mis au monde la Reine Isabelle; il ignoroit alors qu'un jour elle ne seroit pas moins précieuse à la France. Mere de la Reine d'Espagne, Epouse maintenant du Duc de Parme, après l'avoir été de son frere, Ayeule enfin de notre Infante; ces seules circonstances feroient son éloge, si elle n'avoit personnellement dequoi l'achever. Imitons le respect de l'Auteur, dont la plume inépuisable sur les illustres morts cesse presque de couler sur ce qui touche les vivans dans la crainte qu'il témoigne de paroître flatteur, même en disant vrai. » La Serenissi- » me Duchesse» dit-il simplement en finissant son Ouvrage » ne cede en » prudence à aucune des Héroïnes

» dont on vient de parler, elle les
» égale en vertu; sa bonté, sa tendres-
» se conjugale, son zéle pour le bien
» des peuples les surpasse toutes». La
justice qui doit l'emporter sur toute
autre considération, exige qu'on ajoû-
te à des traits si concis, que cette
Princesse d'une pieté singuliere, sem-
ble née pour être l'exemple de sa Cour
& de ses Etats.

Un pareil respect lie la langue du
Genealogiste Espagnol à l'égard de la
Reine même pour laquelle il a com-
posé son Livre. Content d'insinuer &
de laisser sentir à ses Lecteurs que les
vertus étalées dans les Princes & dans
les Princesses du côté tant paternel
que maternel fleurissent dans le cœur
d'Isabelle, il n'ose dire plus. Il admi-
re & se taît; on ne peut le blâmer.
L'applaudissement & l'amour sincere
des peuples, éloge le moins suspect &
le plus délicat pour les Rois, parle
assez en faveur de cette Reine & de
son Epoux. Le langage des cœurs &
le suffrage public d'accord avec l'Au-
teur en disent encore plus que lui. La
France a pour elle enfin les mêmes
yeux que l'Espagne. Le précieux gage
que nous tenons d'Elle est aussi cher

aux François qu'à leur Roi. Les réjoüissances passées, & la joye toûjours nouvelle le font assez connoître. Les naissantes graces de l'Infante, son esprit qui se développe avant l'âge, & qui se manifeste par d'aimables traits, son cœur déjà sensible au soulagement des malheureux, ses manieres que la nature seule a déjà renduës aussi nobles que gracieuses, son enfance conduite par la même main qui forma celle de notre Roi; tout en un mot, l'Infante nous retrace son Auguste Mere; tout promet au Roi une Epouse semblable à elle & digne de lui. Que n'auroit point dit Dom Loüis de Salazar, s'il avoit prévû que le Prince qui nous gouverne, d'intelligence avec un grand Monarque, eût dû par un heureux échange de Princesses, embellir ainsi deux grands Royaumes? La Maison Farnese avoit donné une Reine à l'Espagne; elle en devoit une à la France qui fût fille d'un Roi Bourbon, afin qu'on pût dire de Loüis XV.

** Du sang de Jupiter issu de tous côtez*
L'Hymen vous lie encore aux Dieux
dont vous sortez.

* Iphigen. Raci.

ARTICLE LXX.

L'ART DU FEU OU DE PEINdre en Email, dans lequel on découvre les plus beaux secrets de cette science, avec des instructions pour peindre & apprêter les couleurs de miniature dans leur perfection. Par le Sr. Jacques Philippes Ferrand, *Peintre ordinaire du Roi en son Académie Royale de Peinture & Sculpture : in* 12. A Paris chez J. Colombat ruë S. Jacques au Pelican. 1721. *pp.* 226. *sans compter l'Epître, la Pré-*

[redacted]

profiteroient : peut-être aussi n'est-ce pas la faute des ouvriers ; s'ils ne sont habiles que pour leur siécle, leur siécle devroit les mettre à couvert des suites, & du repentir d'une confidence prématurée, & indiscrete. M. Ferrand nous permettra cependant, après les applaudissemens que nous donnons volontiers à sa noble émulation, à son travail, & à son zele, de remarquer que l'art de l'Émail n'est pas un sujet aussi neuf qu'il le pense, & qu'il est à plaindre, quoiqu'à loüer en même tems, d'avoir été obligé d'inventer *à la sueur de son front, & avec perte de sa jeunesse, & du plus beau de son bien*, comme il nous l'assure lui-même, bien des procédez, & des secrets dont le public étoit déjà en possession : car outre que tous les livres de Chymie sont pleins de la maniere de préparer les métaux, de les vitrifier, & d'en former divers émaux, & diverses couleurs, on trouve dans le monde souterrain de Kircher au livre 12ᵉ une ample Déscription de l'Art de l'Émail, & des plus beaux secrets de la Chymie qui ont rapport à cet Art : peut-être le Public ne sera-t'il pas fâché qu'à

cette occasion, on lui donne une idée de cet ouvrage de Kircher.

On sçait assez que ce sçavant homme par son vaste génie & par son immense érudition, sur tout par la parfaite connoissance qu'il avoit acquis de la nature, soit dans ses études particulieres, soit dans ses voyages, soit enfin dans ses expériences, & ses observations journaliéres, étoit devenu à Rome comme le centre des sciences Phisicomathématiques, & des beaux Arts; les Papes, les Empereurs, les Archiducs, la plûpart des Princes d'Italie par leurs pensions, & leurs bienfaits concouroient à l'envi à enrichir son fameux cabinet, & ses ouvrages; Il avoit des correspondances réglées dans toutes les parties de l'Europe, & même de l'Univers; il étoit lié en particulier avec les Surintendans des Mines, des Forges, des divers Ouvrages, & des divers Arts, & avec les plus célébres Artisans d'Allemagne & d'Italie; il n'y avoit pas de Chimiste, ou d'Alchymiste, dont il ne connût les secrets, & les souplesses : dès que quelqu'un se déclaroit en Allemagne l'inventeur d'un secret, l'Empereur,

ou l'Archiduc l'achetoient pour le communiquer à Kircher ; dès qu'il se passoit quelque chose de rare, & de curieux à la Cour du Grand Duc de Toscane, Kircher y étoit appellé, ou consulté.

Jamais homme ne fut donc plus propre à nous donner la description des Arts ; ses Ouvrages ne sont que des tissus de pareilles descriptions, qu'il associe par tout aux profondes descriptions qu'il donne aussi de la nature. C'est dans son chef-d'œuvre (*le monde sonterrain*) qu'il à décrit fond tout ce qui regarde la Métallurgie, & la Mineralogie, & c'est dans le 12^e livre qu'il donne une ample description de tout ce qui appartient à la Chymie & par conséquent des Arts qui sont subordonnez à cet Art ; quand je dirois que Kircher est le premier qui ait débroüillé la Chymie, & qu'en la débroüillant il l'a portée à une perfection à quoi on a bien peu ajouté depuis ce tems-là, je ne craindrois pas d'en trop dire : je ne parle pas de l'histoire des Insectes, & de la Botanique que ce 12^e livre contient ; je me contente d'indiquer que c'est à la 5^e section qu'il dé-

crit fort au long l'Art du Verre, dan lequel il renferme celui de l'Émail avec tout ce qui regarde la productio de diverses couleurs métalliques, & minérales : on y trouve même bien d velopé d'près les plus grands ma tres, & d'après ses propres expérie ces, l'Art de contrefaire toutes sort de pierres précieuses : c'est dommag encore un coup que M. Ferrand n'a pas commencé ses recherches par l lecture de cet ouvrage, il se fût épa gné bien du travail, son travail e été du moins plus utile pour le Publ & plus glorieux pour lui : il mérit cependant toute sorte d'éloges, d'avo atteint de lui-même sans aucun s cours à une perfection, qui n'est che Kircher, & chez les autres, l'ouvr ge que de plusieurs siécles, & de plu sieurs mains : quoi qu'il en soit d ce point, M. Ferrand commence p quelques instructions & quelques pr ceptes de la miniature, lesquels do vent servir de régles pour peindre e Émail ; il donne les noms des couleur enseigne à les broyer, à les purifier, les détremper, à les gommer, à le mettre dans les coquilles, à les plac

r palette, à les mêler, à s'en ser-
assin pour dessiner un portrait, &
en coucher les fonds; il termine
partie par des maximes généra-
qu'il fait croire que les Peintres
orent pas, car elles ne s'élèvent
au-dessus des procédez ordinai-
l vient ensuite à l'Émail qui est
rincipal objet, il n'enseigne pour-
pas à le faire, *vû qu'on le trouve*
chez les marchands qui les font
de Venise & des autres païs où il y
fourneaux, qui ne servent qu'à cet-
te de composition. Kircher qui avoit
témoin oculaire de tous les tra-
qui se font en Émail à Venise, en
e les principaux; il décrit aussi à
occasion une machine à vent
n lui demanda à Venise pour sou-
ceux qui travaillent l'Émail à la
e, & à qui la nécessité de soufler
nuellement dans un chalumeau

qui aboutit à la flamme de la lampe: cette machine eſt aujourd'hui commune, on s'en ſert à Paris, à Nevers, & ailleurs.

Le principal but de M. Ferrand eſt de donner les teintures des métaux; il en donne pluſieurs de chaque métal; je crois ſans peine que toutes ſes teintures ſont de ſon invention, puiſqu'il l'aſſure; mais tous les livres de Chymie en contiennent de fort ſemblables: par exemple le bleu d'argent qu'il dit lui avoir couté *le plus beau de ſon bien*, lui avoir quelquefois dérobé *le dormir, le manger par la vigilance & aſſiduité*

nente au feu. « Fuerunt multi qui «
argento tincturam extrahere sum- «
s laboribus contenderint, & nos ei «
ori non parum incubuimus, atque «
;entum quidem aceti distillati vi «
olutum sub cœruleo quodam co- «
e visu jucundissimum apparuit; «
quod abstracto postmodum mens- «
o tantùm reliquerit argenti, «
antùm positum fuerat. Alii argen- «
n in materiam primam ingenti- »
s conatibus reducere allaborarunt». :
:cher rapporte bien d'autres magis-
es d'argent, & d'or, tous fort ap-
ochans de ceux de M. Ferrand; mais
lonne le moyen d'en connoître le
ble & l'imposture.

Franchement M. Ferrand rend lui-
me son art un peu suspect, lors-
'il débute par le catalogue des jours
squels il fait travailler sur les divers
:taux & qu'il assure avoir remarqué
e le Dimanche convient à l'or, le
ndi à l'argent, le Mardi au fer, le
ercredi au mercure, &c. comme si
rce qu'il a plu aux hommes d'ap-
ller Mardi le troisiéme jour de la
naine, aux Chymistes d'appeller
ars le fer, & enfin aux Astronomes

de donner le même nom à une Pl
te, il y avoit aucune liaiſon, au
dépendance, aucune influence r
relle entre le jour, cette Planete,
métal; & que ſur trois ſyſtêmes tou
bitraires, on pût fonder un ſyſtêm
ceſſaire, & méchanique, tel qu'e
lui de toutes les choſes naturell
la vérité le ſiécle où nous vivon
trop éclairé pour avoir permis
Ferrand de ne pas entrevoir le car
re de ſon idée; il prie qu'on ne l'a
ſe pas de ſuperſtition, il convient
pourroit s'être *infatué*, c'eſt ſon
preſſion; il s'obſtine néanmoins
[redacted]

ırocédez déjà trouvez avant lui,
le chapitre où il traite des sels : il
lit guéres rien qui ne se trouve
les livres de Chymie ou même
hysique les moins profonds ; il
e cependant d'entreprendre plus
ne doit, & se flate d'ouvrir le
ıin en cette matiére ; on voit mê-
ue ce qu'il en en dit a tout l'air
e premiere découverte, qui ne
jamais atteindre à l'exactitude
e seconds inventeurs la portent
le tems : pour peu qu'il eût lû les
nistes ou les historiens de la na-
, il eût sçu que la couperose con-
du fer, & que c'est un sel miné-
omme le vitriol & même une des
te sortes de vitriol, & ne l'eût
is définie *un sel lequel est tiré du*
e, tandis qu'il définit ce vitriol,
minéral, qu'il ajoute être la subs-
des métaux, chose plus que dou-
; il eût sçu que l'alun est aussi

nom le porte, un arsenic adouci p
la sublimation, ou un mercure rend
corrosif par la même opération, en
mot, une production de l'art; & q
le nitre, dont on ne trouve qu'à
surface des terres, & jamais dans l
mines, est fort éloigné d'être cel
d'où tous les autres prennent le
origine.

Il y a cependant plusieurs chos
excellentes dans cet ouvrage, &
effet des secrets que je crois partic
liers à l'Auteur: par exemple, ce qu
dit, que si on dissout le sel gemme da
de l'eau commune, & que l'ayant fi
tré on l'évapore à siccité, & que l'
réitére cette opération huit ou dix foi
ce sel devient si tendre, qu'il for
même à la flamme de la chandelle.
qu'il dit sur les fondans durs & te
dres, quoique tout ne soit pas au
nouveau qu'il le pense, divers p
ceptes qu'il donne sur la pratique
son art, ses réflexions sur la manié
de peindre le verre, tout cela est c
rieux, & renferme des nouveaut
utiles: mais c'est sans doute à l'Ac
demie des sciences qu'il est réservé
nous donner une description exacte

r ajouté de plus utile, & de plus
x : c'est au public de hâter ces des-
ons par ses vœux : les lambeaux,
ns qu'il en a vûs, ont dû le rendre
ient pour tout le reste. On doit
justice à M. Ferrand de dire qu'il
e dans la pratique de la Peinture
ail : mais les t lens sont parta-
s, comme il le dit lui-même,
es esprits ne sont pas dans une
la pratique & la spéculation
deux choses qu'on allie difficile-
; l'un est l'Art, l'autre est Scien-
n peut être excellent Artiste sans
çavant, on peut être sçavant sans
Artiste : pour bien parler d'un
il ne faut pas le voir de trop près;

ge de leur par
sance.

ARTI

DIFFINICO
dos Cavalle
dem de Noss
&c. *C'est-à-*
des Chevalier
de Christ en
dié à Très-H
Roi Dom Ju
In folio pag.
dicatoire, la

›ir ſuivre la méthode ſi ordinaire Ecrivains ; qui eſt de promettre coup plus qu'ils n'acquitent. C'eſt cela qu'il ajoûte ces paroles qui comme un ſecond titre, propre ever l'Ouvrage : *Avec l'Hiſtoire rigine & de l'établiſſement de l'Or- le Chriſt.* Mais ces paroles ne ſont es qu'un titre d'honneur, lequel traîne rien après ſoi ; car ce que *ando de Moraes* nous donne ici éduit préciſément à un recueïl des s & des ſtatuts de ſon Ordre, : il eſt Prieur General. Ce n'eſt néanmoins qu'il ne nous rappellé gine de cet Ordre & la maniere t il s'eſt établi ; mais une page ou c en font l'affaire ; après quoi il dit plus un ſeul mot. C'eſt là rtant ce qu'il nomme, *l'Hiſtoire origine & de l'établiſſement, &c.* si qu'il en ſoit, ſon but, ſans nous

portons en q
D'abord l'Epît
teur adresse au
sent regnant, e
pose en peu de
l'ont porté à l'a
il fait ensuite l'
Prince, dont il
qualitez de l'am
admire en lui p
& sa religion soli
vertus d'autant pl
necessaires dans les
vent plus raremen
exemple neanmoins
la regle de leurs P

Après cela, vie

lement des sollicitations que fit
ois le Roi de Portugal D De-
emier du nom auprès du Pa-
an XXII. pour l'établissement
uvel Ordre Militaire que Sa Ma-
esiroit avec ardeur. A la suite
Preface est rapportée dans son
r la Bulle assez longue que Jean
accorda pour établir l'Ordre
rist, avec la ratification & l'ac-
ion que le Roi fit alors de la mê-
lle. On joint enfin à cette Bulle
dation celle du Pape Jule pour
nion perpetuelle des Ordres de
, de S. Jacques & d'Avis à la
nne de Portugal. Et comme
ces pieces sont en Latin, Dom
s en donne la traduction Por-
e en faveur de ceux de son Ordre
e Pays Latin peut être incon-
uelque merite qu'ils ayent d'ail-

mandons une extrême netteté dan
quelque genre d'ouvrage que ce soit
Cependant il pourroit enfin fourni
de bons materiaux à un Ecrivain Fran
çois qui voudroit entreprendre l'Hif
toire complete de l'Ordre de Chrift

Tel eft le fonds de l'Ouvrage; ap
portons en quelques particularitez
D'abord l'Epître dédicatoire que l'Au
teur adreffe au Roi de Portugal à pre
fent regnant, eft fort courte; il y ex
pofe en peu de mots les motifs qu
l'ont porté à l'adreffer à Sa Majefté
il fait enfuite l'éloge abregé de fo
Prince, dont il ramaffe les heureufe
qualitez de l'ame & du corps. Mais i
admire en lui préferablement à tout
& fa religion folide & fa pieté fincere
vertus d'autant plus eftimables & plu
neceffaires dans les Rois, qu'elles fe trou
vent plus rarement en eux, & que leu
exemple neanmoins eft prefque toûjou
la regle de leurs Peuples.

Après cela, vient une petite Prefa
ce encore plus fuccincte que ne l'e
l'Epître dédicatoire. Cette Prefac
n'inftruit pas plus du deffein de l'Au
teur, que s'il ne s'en étoit propofé au
cun dans fon Ouvrage. Elle nous ave

rent transmis aux Chevaliers de Saint Jean de Jerusalem qui portent aujourd'hui le nom de Chevaliers de Malthe. A l'égard des biens dont ils joüissoient dans les autres Royaumes, & sur tout de ceux qu'ils avoient en Portugal, le Concile en attribua la disposition au Saint Siege.

Cette attribution du Concile détermina le Roi D. Denis à supplier par ses Ambassadeurs Sa Sainteté, de faire en sorte que ces biens ne sortissent point du Portugal & ne passassent pas à des Etrangers. Denis promettoit en même tems au Pape de lui détailler incessamment les justes raisons de sa demande. Le Pape écouta favorablement les Ambassadeurs, & leur répondit qu'il consentoit volontiers à ce que leur Maître lui proposoit par leur Ministere. Denis pleinement satisfait d'une réponse si obligeante, écrivit aussi-tôt à Sa Sainteté pour lui en marquer sa vive reconnoissance. C'est dans cette lettre qu'il explique au Souverain Pontife les raisons de la demande que ses Ministres lui avoient faite de sa part. Il lui expose les insultes & les avanies continuelles

ront les in ursi
combien il seroi
ser une bonne f
voisins , d'empl
Templiers à fon
Militaire de Che
peu de mots les
à ces Chevaliers;
vent être des h
braves; qu'ils doiv
tes les vanitez du
zele pour la Foi do
mer , afin d'en con
ment les ennemis ,
fatigablement les e
terminer même , a
là de reprendre su

tte Ville étant limitrophe des
qu'occupent les Mores, il n'en
nt dont la situation soit plus
able au dessein qu'il propose.
'ape Jean XXII. qui avoit suc-
Clement V. trouva la proposi-
u Roi Denis trop juste & trop
our ne la pas approuver sans
: difficulté. Ainsi, le 14. Mars
oisiéme année de son Pontificat
oit l'an 1319. à la priere de De-
établit & fonda de son autori-
ostolique le nouvel Ordre Mi-
: il voulut qu'il portât le nom
dre de Christ, que sa Maison
ale fût à Castro Marin, que
evaliers suivissent les regles de
e de Calatrava, qui sont les
s que celles de Saint Benoît d A-
: qu'ils joüissent de tous les pri-
s accordez aux Commandeurs
Chevaliers de cet Ordre. En-
l nomma pour premier Grand

ordonna de plus, conformémen
intentions de Denis, que les Cl
liers fussent vêtus de noir & port
sur la poitrine une Croix Patriar
de gueules, chargée d'une autre
gent, qui sont encore aujourd'h
armes de cet Ordre.

Enfin Jean XXII. fit aux Chev
de Christ une concession genera
tous les biens, Châteaux, V
& Forteresses qui avoient appar
aux Templiers: & il mit à cette
cession les clauses suivantes. 1°.
les Grands-Maîtres ne pourr
aliener aucun des biens immei
de l'Ordre. 2°. Que l'Abbé d'Alc
ça recevroit au nom du Pape &
la Sainte Eglise Romaine, le ser
de fidelité du Grand-Maître, le
serment on envoyeroit ensuite à
me. 3°. Que le Grand-Maître f
un autre serment entre les mair
Roi de Portugal avant que d'entr
Charge, & que le Roi seroit obli
recevoir ce serment dans l'espa
dix jours après que le Grand-M
se seroit presenté à Sa Majesté po
lui faire; que si le Roi laissoit p
les dix jours marquez sans avoir

e Grand-Maître, celui-ci n'auroit besoin d'aucune autre permission pour exercer les fonctions de sa Charge. 4°. Que les Commandeurs subalternes prêteroient le même serment, & dans le même terme de tems, avant que de prendre possession de leurs Commanderies. 5°. Que la Grand-Maîtrise venant à vacquer, ou par la mort du Grand-Maître ou autrement, les Chevaliers choisiroient pour remplir sa place un Profès de leurs Corps, lequel au moment de son élection faite, seroit tenu pour confirmé par le Saint Siége dans sa Charge ; & que pendant la vacance, jusqu'à ce que l'élection fût terminée, l'Ordre seroit gouverné par des Chevaliers qu'on nommeroit pour cela, suivant les Statuts de l'Ordre de Calatrava dont on enjoignoit très-expressément l'observation.

Voilà en peu de mots, & la premiere origine de l'Ordre de Christ & les reglemens principaux qui furent faits à son établissement. Venons maintenant à quelques changemens & à quelques particularitez du même Ordre, tel qu'il est aujourd'hui.

1°. La principale Maison qui est com-

aucune élection &
de Souverain, cette
Ce fut le Pape Jules
fit ce changement e
D. Juan III. Le Pap
déja donné l'idée l'a
ferant au même Prin
l'administration gen
Depuis ce tems-là, l
Grands-Maîtres; le R
à present regnant est
Ici Dom Moraës rap
quel ce religieux Pr
dans tous les cœurs de
» loger chez eux à T
» la pieté de ses augu
» honora de sa presen

» gnoient édifiez par l'exemple de » leur Maître, assisterent à l'Office » de l'Ordre, tantôt dans l'Eglise & » tantôt dans le Chœur même des Re- » ligieux. Le Roi étoit alors assis dans » la chaire destinée de tout tems aux » Grands Maîtres : avant que de quit- » ter Thomar ; animé d'un nouveau » zéle, il chargea le Prieur Général » de rendre plus publiques les regles » de l'Ordre ; afin que les Comman- » deurs & les Chevaliers connussent » mieux à l'avenir toute l'étenduë de » leurs obligations.

Après cette petite digression édifiante pour tout le monde, & digne d'un sujet attaché à son Prince, notre Auteur passe à l'article du serment de fidelité. Les Grands Maîtres, dit-il, l'ont toûjours fait au S. Siége, ce serment ; & quoique la Grand-Maîtrise soit réunie à la Couronne de Portugal, le Roi n'est pas moins obligé lui-même à cette prestation, que l'étoient ses Prédécesseurs. On avertit en effet le Prince de prêter le serment avant que d'entrer en charge ; il le fait au Pape & à l'Eglise Romaine entre les mains du Prieur du Convent de Tho-

suite la forme
ci. „ Moi N.
„ Algarres, (
„ perpetuel Ac
„ de l'Ordre (
„ notre Seign
„ obéissance à
„ N. & à ses (
„ ment élûs; j
„ Depêches &
„ fils obéissant (
„ se. Je jure su
„ ques que je to
„ mes mains, q
„ plirai de tout
„ cles suivans, &
3°. Les Che

tenant le vœu d'obéissance ne consiste qu'à obéir au Grand Maître dans les choses absolument essentielles, qui sont par exemple; de partir pour la guerre, de se fournir d'armes, de chevaux & de soldats à proportion de leurs biens & de leurs benefices, qu'on ne leur donne pas, dit notre Auteur, pour en employer les revenus aux vanitez du siécle, au jeu, à la bonne chere, &c. Quant au second vœu, il se reduit à la chasteté conjugale depuis que les Commandeurs & les Chevaliers ont obtenu du Pape Alexandre VI. la permission de se marier. Mais hors le mariage legitime dont ils peuvent prendre le parti, ils demeurent très-étroitement obligez à la continence; en telle sorte que s'ils ne la gardent pas, ils font un double peché; l'un contre le précepte divin comme tout Chrétien incontinent; l'autre contre leur état, comme tout Religieux qui viole son vœu. D'ailleurs, il y a des peines marquées contre ceux qui auroient quelque mauvais commerce. Un Commandeur ou un Chevalier convaincus de ce crime, sont condamnez à un mois de retraite dans

volonté du Granc
envers eux comm
Pour ce qui est du
n'a guéres que le
Commandeurs &
vent disposer de
qu'ils soient, des fi
manderies & de leu
Une seule conditio
pour cela ; & c'est q
payer à la manse cor
me partie du reve
leurs benefices. La cc
on voit, n'est pas u
fort onereuse de la p
que qu'ils professoi

roiſſe au monde comme l'étendart d'une milice toute conſacrée à la défenſe de ce ſigne du ſalut des hommes. Le Grand Maître néanmoins & les premieres dignitez de l'Ordre ont droit de porter la Croix ſur le milieu de la poitrine. De plus, il y a quelque difference entre la Croix des Profès & celle des Novices : la Croix des premiers a des pointes à toutes les extremitez, au lieu que celle des autres n'en doit point avoir. Et ſi un Novice étoit découvert portant une Croix de Profès, il ſeroit chaſſé de l'Ordre, & deviendroit inhabile à y être jamais reçû.

Parlons à cette heure des œuvres chrétiennes qui ſont d'obligation pour tous les Commandeurs & pour tous les Chevaliers. 1°. Tout Soldat de Chriſt, dit notre Auteur, a un beſoin particulier des graces du Ciel pour être toûjours prêt à combattre les ennemis de la foi au peril évident de ſa vie : ces graces s'obtiennent par de ſaints moyens ; & comme les Sacremens de la Confeſſion & de la Communion ont un caractére de ſainteté qui les met infiniment au-deſſus des

autres moyens, ajoûte Dom Moraës, on ne ſçauroit en recommander trop la frequentation. Ainſi, nous voulons, ce ſont les termes des Statuts, „ nous „ voulons que les Freres, les Com- „ mandeurs & les Chevaliers ſe con- „ feſſent & communient quatre fois „ l'année pour le moins ; c'eſt-à-dire, „ à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, „ & le jour de l'Exaltation de la Sainte „ Croix. Ce jour eſt la fête de l'Ordre „ & une Indulgence Pleniere eſt ac- „ cordée par le S. Siege, à ceux qui la „ célebrent dans les diſpoſitions ne- „ ceſſaires. Au reſte, il y a des peines

it chaque jour l'Office de la Vier-
, qu'à la fin de cet Office, ils di-
it l'Antienne & le Verset de la
oix : *Per signum Crucis*, avec l'o-
son ; à quoi ils ajoûteront un *Pa-*
& un *Ave*. Et si l'on ne peut pas
iter l'Office de la Vierge, on y
pléera par trente-trois *Pater* &
tant d'*Ave* à l'honneur des tren-
trois ans que Notre Seigneur a
cu sur la terre». Mais ce n'est pas
ment pour soi-même que l'on
a ; chaque année les Comman-
s feront dire quatre Messes, & les
valiers deux pour les Défunts de
dre.

°. Les jeûnes. Autrefois les Sécu-
mêmes de l'Ordre de Christ ne
ient gras que le Dimanche, le
di & le jeudi, & jeûnoient les
re autres jours. Mais ce n'est plus
depuis que les Papes leur ont per-
de se marier. Ils n'ont desormais
emaine qu'un jeûne d'obligation,
el est le Vendredi, sans compter
tant ceux qu'ordonne l'Eglise. Si
ques-uns jeûnent davantage par
tion, ils gagnent les Indulgen-
que les Papes ont attachées à ces

œuvres de ſurérogation pour ceux qui ſont enrôlez dans la milice de Chriſt. Lorſqu'ils marcheront contre les Infidéles, ce ſera au Grand Maître de regler les jeûnes dont qui que ce ſoit ne pourra ſe diſpenſer de ſon autorité privée.

Nous finiſſons cette premiere Partie beaucoup plus longue que les autres, par les qualitez neceſſaires pour être reçû dans l'Ordre de Chriſt.

La dignité de cet Ordre militaire, dit D. Moraës, exige dans ſes ſujets des qualitez qui lui attirent de la conſideration & du reſpect. Ainſi, ceux qui demanderont à y être admis, doivent être *Nobles*, *Gentilshommes*, *Chevaliers* ou *Ecuyers*. Ce ſont les quatre degrez que l'Auteur diſtingue & marque expreſſément. D'ailleurs, il faut qu'ils ſoient nets de toute flétriſſure par rapport à la naiſſance; qu'ils ſoient actuellement à l'abri de toutes les recherches de la juſtice pour quelque cauſe civile ou criminelle que ce ſoit; qu'ils ſoient libres de tout engagement qui les lie déja; qu'ils n'ayent aucune difformité conſiderable du corps, à moins qu'elle ne leur fût arrivée au

service contre les ennemis de la foi. C'est sur ces articles qu'on interroge avec une exactitude très-scrupuleuse tous ceux qui se presentent pour être Chevaliers de Christ. Les Papes Pie V. & Gregoire XIII. en l'année 1572. continuë Moraës, défendirent absolument que qui que ce soit né de More, de Juif, ou de parens roturiers, ne fût reçu dans l'Ordre de Christ. « Et nous ordonnons, conclut cet « Auteur, au nom de l'Ordre, que tou- « tes ces clauses soient inviolablement « gardées sans dispense aucune; elles « sont trop necessaires pour l'honneur « de l'Ordre, & parfaitement confor- « mes à l'Arrêt du Roi D. Philippe II. « notre administrateur perpetuel qui « signa de sa main Royale cet Arrêt, le « 28. Février de l'année 1604».

SECONDE PARTIE.

De la Collation des Benefices.

Ceux qui étoient à la tête de l'Ordre de Christ dans la naissance de son établissement, en conferoient les Benefices, ainsi qu'ils jugeoient à propos. Leur bon plaisir étoit en cette

matiere l'unique terme à leur pouvoir despotique : un Chevalier, s'il leur plaisoit, se trouvoit tout-à-coup revêtu d'une bonne Commanderie, soit qu'il eût par devers lui quelque belle action, ou soit qu'il n'eût jamais servi. Ce pouvoir sans borne & par conséquent sans choix pour l'ordinaire, ne laissa pas de durer assez long-tems. Mais enfin, il fut restraint & mis en regle à la priere du Roi Dom Sebastien. Ce Prince écrivit pour cela aux Papes Pie V. & Gregoire XIII. & obtint d'eux des Brefs de restriction l'an 1570 & l'an 1572. Les brefs portoient en substance; que desormais les Benefices de l'Ordre ne seroient donnez qu'à ceux qui auroient servi ou en

core aujourd'hui avec moins de seve-
s qu'autrefois. C'est le sort de toutes
choses humaines, & sur tout de celles
i sont trop reservées, de se relâcher
à peu. D'ailleurs, il est en tout état
taines personnes privilegiées, pour
quelles il y a aussi de ces privilegiez.
bien que Dom Moraës ne fasse aucu-
distinction expresse de qui que ce soit,
sçait assez que dans son Ordre, com-
e dans tout autre, il ne se peut qu'il
n'ait des Commanderies de grace, ainsi
on les appelle. Quoi qu'il en soit, cet
teur, ensuite de ces nouveaux Statuts,
tre dans un grand detail des pouvoirs
Grand-Maître, & des Commandeurs
sur la dispensation des Charges & des
enefices de l'Ordre; pour les qualitez
quises dans ceux qu'on en juge dignes;
our les differens services dont les digni-
és differentes sont les récompenses;
our les visites & les réparations aus-
quelles les Beneficiers sont obligez, &c.
Mais nous supprimons tout cela qui nous
meneroit loin, & n'interesse pas assez les
ecteurs.

Troisieme Partie.

De la Jurisdiction, & de la maniere dont s'administre la Justice.

La jurisdiction du Grand-Maître est
pure Ecclesiastique, & ne dépend point

veut qu'ils y soie
donne pour cela
à ces Gouverneu
en qualité de Gr
lequel a ses Juge
corps des Cheva
choisit pour Juges
ne probité recon
d'un profond sçav
particulierement
connoissance du
eux qui doivent j
tance des causes de
il n'est point perm
Juges seculiers. Le
bunal commun de
chaque Juge a son
delà duquel

aux Chevaliers, tous les privileges des Templiers; des Ordres de Calatrava, d'Alcantara & d'Avis. Mais, comme le Roi Dom Emanuel doutoit si l'Evêque chargé de la réforme par ce Pape avoit eu un pouvoir assez distinct pour accorder tous ces privileges, il pria par ses agens à Rome, Jule III. de vouloir bien les confirmer: ce que le Pape fit l'année 1550. Dom Moraës explique ensuite tous ces privileges en detail; il y joint ceux qu'en differentes circonstances les Papes & les Rois de Portugal ont ajoutez aux anciens: & il finit son ouvrage par une liste très-exacte de toutes les Commanderies de l'Ordre. Cette liste trop peu interessante à notre égard pour la traduire ici en François, est néanmoins une lecture bien agreable à ceux qui ont droit aux Benefices de Christ. Car elle leur represente une source feconde en riches esperances pour eux.

ARTICLE LXXII.

TRAITE' DES JARDINS PAR LE sieur Saussay Jardinier de S. A. S. Madame la Princesse de Condé. A Anet. A Paris chez Nicolas Simart ruë S. Jacques au Dauphin couronné. 1722. *in* 12. *pp.* 230.

LA science des jardins ne se borne pas seulement à la profession des jardiniers; on s'en fait une étude dans les

conditions les plus relevées ou plû
doux amusement. On a vû des
raux d'armée distribuer des com
mens, tracer le dessein d'un par
arroser des plantes de la même
dont ils ordonnoient des lignes &
tranchées, dont ils levoient le pl
Villes, dont ils forçoient des plac
gagnoient des batailles. On passe
plaisir de l'occupation serieuse
recherches pénibles du cabinet, à
vûë de ses fleurs & aux soins paisib
jardinage. Un sçavant, un homme
gé du poids des affaires, trouve
cette pompe naïve & dans cet ex
champêtre une distraction agreabl
Muses mêmes n'ont pas dédaigné
faire la matiere de leur chant ; d

re de beaucoup le prix & l'excel-
Nos peres étoient pasteurs & s'é-
nt à cultiver leurs terres ; en
ant d'état nous avons conservé
le penchant ; chacun éprouve dans
ême cet attrait qui le porte à
à premiere destination ; la révo-
les âges, l'empire des opinions &
tumes, la difference des moeurs
oint anéanti cette inclination se-
; qui nous rappelle quelquefois à
ple candeur de la vie pastorale :
ne ne peut se défendre d'aimer
qui le rapproche de la simple na-
lui retrace l'image de sa premie-
ocence.
ne manque point de livres sur la
e de cultiver les jardins. Il en a
usieurs sous le titre *de Maison Rus-*
Jardinier François ; *de la Culture*
des Jardins fruitiers & potagers.
se sous silence les ouvrages im-
s du Pere Rapin & du Pere Vanie-
ù la simplicité de la matiere se
rehaussée des plus riches orne-
e la poësie ; ce sont des chefs-
e de l'art qu'on ne doit point con-
dans la foule. Ces sources pures
point ouvertes au vulgaire ; elles
réservées qu'à ceux qui sçavent
e usage.
iteur dans ce nouveau Traité fait
public des connoissances qu'il a

acquises par un long exercice du j
ge ; il ne prescrit que des regl
fondées sur les observations qu'i
tes, & sur des expériences reïtér
livre est divisé en deux parties.
miere comprend tout ce qui ap
aux jardins fruitiers & potagers ;
seconde, il traite des Orangers,
terres, des Boulingrins, & des F
Il assigne d'abord l'emplacem
le terrain qui convient à un pot
instruit de la proportion qui d
entre les quarrez, les allées du *po*
l'allée *métropolitaine* ou du milie
cela selon le plus ou le moins d'
qu'on veut donner au jardin. Le
soin est d'examiner la nature du

fera bien de laisser les petits cail-
oirs dont la terre est quelquefois
e, parce que la racine en reçoit
té de sels qui la rendent plus fé-
Les Pêchers & Abricotiers doi-
tre plantez tout au plus à *6*. pou-
mur, sans quoi ils feroient des
désagréables à la vûë, & ne pour-
se palisser ou ramper avec grace.
chers greffez sur Pruniers deman-
ne bonne terre. Ceux qui sont
sur Amandiers s'accommodent
d'un fond maigre & pierreux.
position des Arbres ne contribuë
u à leur fécondité; celle du Soleil
est plus favorable aux Pêchers que
u Midi; la trop grande ardeur du
altere l'Arbre, & tarit une partie
ève, d'où il arrive que les Pêches
ent de suc, sont séches, pâteu-
ans goût. En ce cas, il n'y a qu'à
sser les Arbres toutes les semai-
ndant les mois de Juillet &
t, pour les arroser chacun de deux
l'eau. Il faut faire la même chose
t le Printems si la sécheresse est
rande.

t compesce sitim limphis, animosque redonans
rboribus, frondis revoca viridantis honorem. Van.

s les Chapitres suivans on trouve
éceptes sur la maniere de planter
llet 1722.

liers ; les Coignaffie
Pruniers , &c. De là
potageres : fous ce n
non feulement toute
dans la compofition
boüillons, & des fal
les Melons, les Con
perges , les Articha
gnons , toutes les dif
Racines , les Choux-
dons d'Efpagne. Suit
betique des fruits qui
Jardin Potager.

Le commun des Ja
son des mouvemens de
cette Planette qu'ils re
pour femer , planter &

Et tellus colit omnis & altè observat euntem ;
Dum cœlo fulget radiis argentea puris,
Illius & faciles veniunt de munere venti,
Atque suos ponunt auræ, tolluntque furores ;
Post quartum donec plenum se curvet in orbem,
Optima floribus est satio ; cùm deficit omnis
Infausta est operi, nec terra apta movenda. Rap.

L'experience fût-elle contraire, la Loi [est] portée ; elle a été reçûë, on se feroit [un] scrupule de la violer, il n'est plus per[m]is de dire qu'on s'est trompé. M. Saussay [s']éleve au dessus de ces erreurs populai[re]s qu'il abandonne à la credulité des [si]mples. Il ne veut point dépendre de l'inconstance & des caprices d'un Astre [d]ont il ne reconnoît point le domaine ; [il] s'en tient au Soleil, la seule ame visible [d]e toutes les Plantes.

Quid jubeat, quid luna vetet plebs nescia rerum
Inspiciat ; lunasque meras atque arbitra ruris
Astra crepet, tu Sole tuos metire labores.

Dans la seconde Partie, l'Auteur ob[s]erve les conditions d'une bonne terre ; [l]a maniere d'y gouverner les Orangers,

de les élever, de les encaiſſer & de les conduire à leur perfection : il n'oublie pas les arbuſtes tels que ſont les jaſmins d'Eſpagne, le jaſmin commun, le jaſmin jonquille, le Mirthe, les Filaria, les Lauriers roſes, &c. il s'étend fort au long ſur la conſtruction & la decoration des parterres ; il parle à cette occaſion des Boulingrins, des Maronniers d'Inde, des Tilleuls de Hollande, des Charmilles de Syfs, de toutes les eſpeces de fleurs qui peuvent parer les platte-bandes. Il donne un détail aſſez ample ſur les avenuës, les berceaux & les labyrinthes ; il enſeigne la methode de greffer les Ormes, & de reformer la tête des Maronniers d'Inde. Il finit ſon Livre par

ARTICLE LXXIII.

DERTATIO MEDICA
Cataracta, quam sub præsidio Dn.
annis Boecleri Med. & Phil. Doc-
s, Botanices atque Chymiæ Pro-
oris publ. ordinarii & Capit. Tho-
ii Canonici H.T. Facultatis Medi-
Decani spectabilis, in solemni eru-
rum congressu, horâ locoque con-
is, die 7ª Februarii anni curren-
721. tueri conabitur author Joan-
Henricus Freytag Tigurinus. Ar-
torati, litteris Johannis Pastorii.
°. pag. 40 *C'est-à-dire, Dissertation
Medecine touchant la Cataracte, par
Freytag de Zurich, &c. A Stras-
g, chez Jean Pastorius.*

Sonne n'ignore la guerre qui s'est
vée depuis quelques années entre
vans Oculistes au sujet de la Cata-
M. Brisseau fut le premier qui jet-
omme de discorde, & qui leva
dart de la rebellion contre les an-
, non que son opinion fût tout-à-
ouvelle, car on la fait remonter
à Gassendi & au-delà : mais M.
au ne laissa pas de meriter l'hon-
le l'invention par le tour qu'il y
. Mrs Maître-Jean & Heister se
rent sous ses Drapeaux, & soû-

des parterres; il p
des Boulingrins, d
de, des Tilleuls de
milles de Syfs, de
fleurs qui peuvent p
des. Il donne un de
les avenuës, les berc
thes; il enseigne la
les Ormes, & de r
Maronniers d'Inde. l
quelques reflexions f
sez dans les campagn
grand hiver de l'anne

ARTICLE LXXIII.

DISSERTATIO MEDICA de Cataracta, quam sub præsidio Dn. Johannis Boecleri Med. & Phil. Doctoris, Botanices atque Chymiæ Professoris publ. ordinarii & Capit. Thomani Canonici H.T. Facultatis Medicæ Decani spectabilis, in solemni eruditorum congressu, horâ locoque consuetis, die 7a Februarii anni currentis 1721. tueri conabitur author Joannes Henricus Freytag Tigurinus. Argentorati, litteris Johannis Pastorii. in 4°. pag. 40 *C'est-à-dire, Dissertation de Medecine touchant la Cataracte, par M. Freytag de Zurich, &c. A Strasbourg, chez Jean Pastorius.*

PErsonne n'ignore la guerre qui s'est élevée depuis quelques années entre les sçavans Oculistes au sujet de la Cataracte. M. Brisseau fut le premier qui jetta la pomme de discorde, & qui leva l'étendart de la rebellion contre les anciens, non que son opinion fût tout-à-fait nouvelle, car on la fait remonter jusqu'à Gassendi & au-delà : mais M. Brisseau ne laissa pas de meriter l'honneur de l'invention par le tour qu'il y donna. Mrs Maître-Jean & Heister se rangerent sous ses Drapeaux, & soû-

tirent ſon ſentiment pour le fonds, quoiqu'avec quelques differences pour la maniere, ainſi qu'on peut voir dans nos Memoires de Juillet 1717. il manquoit un Achille aux anciens. M. de Woolhouſe entra en lice pour l'antiquité. Mais malgré les efforts redoublez de ce terrible adverſaire des modernes, on peut dire que les nouveaux rebelles l'emporterent d'abord pour le merite de la nouveauté ; de ſorte qu'on pouvoit dire de M. de Woolhouſe : *Si pergama dextrâ defendi poſſent, etiam hac deffenſa fuiſſent.*

Rien de plus ſimple que la queſtion : qu'eſt-ce qu'une Cataracte ? C'eſt une taye, un voile, une membrane, un [redacted]

ßi de vraye Cataracte, que vous
us appellons telle, qui est assez fre-
te, guerissable par l'operation, &
ent guerie par vous & par nous. Voi-
pied du mur, Les uns & les autres
ent sur la même maladie, par les
les regles, avec pareils instrumens,
se pareille, & pareil succès : cepen-
l'un dit au malade : c'est une taye
nbraneuse que j'ai abatuë : gardez-
de le croire, reprend l'autre, c'est
cristallin qu'on a dechatonné, &
gé dans le fonds de l'œil. Heureu-
ent le malade voit ; que croira-t-il
importe au fonds, puisque l'opera-
réussit également d'une & d'autre
& plût à Dieu qu'il en fût de même
disputes de la Medecine. Elles se-
it plus agréables si elles tiroient
is à consequence. Ce n'est pas que
culistes dont l'opinion plus ancien-
: la premiere en datte, ne mettent de
côté la sûreté de l'operation pour
jetter le danger sur la partie adver-
mais ceux-ci se deffendent bien ; il
it pourtant à souhaiter que le vrai
ût plus litigieux. Comme ce n'est
t ici le lieu de prononcer sur une pa-
e dispute : *Non nostrum inter vos tan-*
omponere lites, il suffira d'exposer les
ons pour & contre, & de dire au Lec-
, decidez, si vous le jugez à propos.
oûterai seulement cette reflexion,

domeitique ? fa
Foibles homme
fur nos raifonne
Tel eft le fujet
que d'expofer le
pour les nouvea
M. Freytag qui f
fentiment ancien
liaifon à fes preu
de le faire parler
Antoine & Heifte
mes.

Vous croyez do
fieurs, que la vray
ce qu'elle fut ou
Tant de fiécles éc
tant bien la mainte
de n'être qu'un rid

, que de substituer aux tayes le crysn alteré ? Mais avez-vous fait refle- que ce que vous appellez vraye *racte*, n'est selon nous & les anciens in veritable *glaucome* ? & ne me dias qu'il s'ensuivroit de là que le glaue seroit plus commun & plus aisé à ir que la Cataracte, ce qui est conl'experience. Non, Messieurs, cela iit point. On doit seulement concluue vous êtes dans une erreur de fait, traitant les Cataractes ordinaires ime les glaucomes qui sont rares.

lais examinons les preuves qui vous ent à faire aux anciens l'affront de re que vous avez mieux rencontré ux. Nous avons, dites-vous, con- les morts. En décomposant un oeil isé de Cataracte & pansé comme , nous avons trouvé le crystallin ssi & abattu : belle preuve que ces riences qu'on pourroit rendre suses ! Hé ! vous rendez-vous aux nô-, quand nous vous assurons avoir vû membranes dans les yeux des morts avoient souffert l'operation de la aracte ? Mais non, je veux que les ses ayent été telles en effet qu'elles s ont paru ; c'étoient sans doute des icomes que vous avez trouvez. Vous estez que ce sont des Cataractes, s protestons contre : ainsi ces expeces demeurent sans force : passons raisons.

Si quelque raison, repliquez-v
empêchoit de croire que le cryſtall
déplace dans l'operation de la Cat
te ordinaire, ce ſeroit ſans diffi
parce que le cryſtallin ſembleroit n
ſaire à la vûë. Or on peut voir ſans
humeur, moins bien à la verité,
autant qu'il eſt neceſſaire. Je ré
qu'on peut voir ſans le cryſtallin,
ſi obſcurement que cette vûë ne vaut
res plus que l'aveuglement; & de
voyez l'experience de la chambre
mée. Les objets ſe peignent ſur le
ſans le ſecours du verre; mais eſt-
une peinture nette? Or le cryſtalli
comme le verre dont nous parlons
même que la retine eſt repreſenté

ompre les fibres ciliaires ausquel
est attaché. Il faut encore le sub-
er, pour ainsi dire, au fonds de
Or à cause de son volume il ne
être si bien abattu, qu'il n'en
sse toûjours quelque chose par
nelle.
us me direz peut-être, que l'hu-
vitrée prend la place du crystal-
placé, & se donne à peu près la
e figure ; oüi, mais il ne s'ensuit
l'elle concoure également à la vi-
car il faudroit montrer (ce qui
as aisé) qu'elle a le même mou-
nt & les mêmes filamens pour
uvoir que le crystallin. Ajoûtez
devroit voir aussi-loin & aussi-
avec l'humeur vitrée qu'avec
stallin „.
on fait diversion, & l'on veut
Cataracte à membrane soit incu-
cause de sa cohérence à l'uvée ;
noins qu'en ce cas l'operation ne
e faire sans renverser le crystallin.
Messieurs, feu mon pere, en pré-
e quantité de Medecins & de Chi-
s habiles, a gueri un nombre in-
Cataractes membraneuses &
ntes en les abattant. Voici un

releva le jour suivant par l'effort qu
la personne malade pour vomir. Heu
sement le trou qu'avoit fait l'aig
donnoit passage aux rayons du jour
la personne voit encore du même
par ce moyen.

Quant au crystallin, pourquoi
lez-vous qu'on l'abatte malgré c
en ait, puisqu'on introduit l'aigui
adroitement, qu'on tâche d'éviter
qu'on évite en effet de toucher le
tallin? Vous ne concevez pas com
une membrane peut remonter, &
lui vient ce ressort. Il vient de qu
adhérance à l'uvée, outre que la
niere dont on abat la taye au lieu
plier, la laisse dans une situation p

supplie, les humeurs aqueuse & vitrée ? Pour vous, M. Maître-Jean, qui avez fait l'épreuve des liqueurs acides sur le crystallin par injection, je conviens avec vous qu'elles l'alterent; mais cet acide interne & naturel que vous imaginez ensuite dans les pores du crystallin a-t-il un fondement bien solide ? Ecoutez M. Heister, il vous refute avec vigueur. Mais il ne songe pas lui-même que son acreté prétenduë qu'il substituë à votre acide n'est plus fondée, & ne resout point ma difficulté; car si cette acreté ride le crystallin, pourquoi n'altere-t-elle pas aussi les autres humeurs ?

Mais que répondre à ceci, Messieurs ? Mon pere a tiré plusieurs fois des Cataractes hors de l'oeil, je les ai vûës; c'étoient de vrayes membranes; & comment par un trou aussi petit que celui d'une aiguille ce crystallin auroit-il pu passer ? Ajoûtez à ceci l'experience faite par M. Gesler, & rapportée dans les Dissertations de M. de *Woolhouse p. 285. experience qui a forcé M. Heister de convenir qu'il y a des Cataractes membraneuses, mais plus rares que les crystallines: & moi je lui oppose mon pere, qui veritablement a trouvé bien des crystallins vitiez, qu'il taxoit de glaucomes, mais incomparablement plus de tayes membraneuses.

* *Imprimées en* 1719.

Ainsi raisonne M. Freytag dont je ne crois pas avoir affoibli les raisonnemens. Ecoutons maintenant M. de S. Yves, ou plûtôt exposons ses opinions en peu de mots.

ARTICLE LXXIV.

SUITE DU NOUVEAU TRAITÉ des maladies des Yeux, par M. de S. Yves, ou nouveau systême sur la cataracte.

MOnsieur de S. Yves paroit d'abord concilier les partisans des anciens & des Modernes, en disant aux uns & aux autres qu'ils ont raison, & qu'il se trouve des cataractes membraneuses aussi-bien que des crystallines. Mais quand il vient à développer son opinion, l'on reconnoît qu'il n'est rien moins que neutre. Il convient bien d'un côté qu'il y a des cataractes membraneuses causées par des abcès formez dans la choroïde ou l'uvée; que la matiere coagulée fait corps, & s'attache quelquefois à la prunelle ou en tout ou en partie; que cette matiere nage quelquefois dans l'humeur aqueuse derriere l'iris, qu'en ce cas l'operation peut réüssir. Mais d'un autre côté il dit, que ce cas est très-rare, & qu'il s'agit de définir la vraye cataracte, la cataracte ordinaire dont l'operation réüssit presque toûjours. Quand il en est là, il se

clare nettement contre les Anciens sur les Modernes. Trompé autrefois, t-il, par le préjugé, ses reflexions l'ont désabusé.

Il a observé le commencement, le progrès & la maturité de la cataracte. Commence-t-elle ? c'est un rien, un point profond qu'à peine peut-on appercevoir. Trois ou quatre mois après ou environ ce rien est grossi, c'est une blancheur fort enfoncée, sans que l'humeur aqueuse soit trouble ni épaisse. Cependant la vûë diminuë, la blancheur s'avance sensiblement vers le trou de la prunelle. Toutes marques d'un crystallin qui s'épaissit, se blanchit & se pousse jusqu'à la petite fenêtre de l'oeil. Certainement une membrane née dans l'humeur aqueuse demeureroit au même lieu où elle auroit pris son origine, sans changer si visiblement de place. Il y a plus : dans l'operation, quoiqu'on dirige l'aiguille de maniere qu'elle ne puisse pas penetrer jusqu'au lieu naturel du crystallin, cependant en la relevant on voit à travers la prunelle du malade un corps opaque & convexe. Si ce corps étoit une membrane, il paroîtroit plat & plissé. C'est donc le crystallin même qu'on abat, ou qui tombe par son propre poids.

Suivant ce principe, les deux especes de cataracte, l'une caséeuse & l'autre

laiteuſe, ne ſont que les differens de
d'alteration par leſquels le cryſtallin
paſſer, pour arriver à un changemen
tier. Suivant ce principe encore, le
taractes membraneuſes dont nous a
parlé d'abord, ne ſont que dans la ſe
de claſſe, au rang des cataractes
teuſes & *très-rares*: *douteuſes*; c'eſt-
re, dont la gueriſon eſt incertaine
l'operation; *très-rares*, car, dit l'Au
„ on rencontre ſi rarement des cat
„ tes membraneuſes que de cent q
„ guerit, à peine en trouve-t-on un
„ deux où le cryſtallin ne ſoit pas alte
Suivant ce principe enfin, on expl
ſi naturellement les cauſes interne
externes de la vraye cataracte, qu
[redacted]

ſeroſité amoncelée derriere lui. On prouve toute cette méchanique. On déduit enſuite les cauſes externes, comme les coups, les chûtes, &c. On répond à ceux qui prétendent que ce qui paroît cryſtallin après un coup reçû dans l'œil, n'eſt qu'un épanchement d'une liqueur blanchâtre cauſée par la rupture de quelques vaiſſeaux du globe : on répond, dis-je, que la ſubſtance qu'on voit alors dans l'œil malade ayant une forme ronde & voutée, & n'étant jamais mêlée de ſang, ne peut être que le cryſtallin. Enfin on marque expreſſément la difference des vrayes cataractes d'avec le glaucome, lequel conſiſte à la verité dans l'alteration du cryſtallin, toûjours pourtant avec complication de goutte ſereine.

Mais ce qui jette un grand jour ſur le nouveau ſyſtême, c'eſt la difference nette & préciſe des cataractes membraneuſes & des cryſtallines. M. de S. Yves dit, „ qu'aucun Auteur ne l'a faite avant lui, „ quoique les Partiſans des Anciens re„ gardent cette diſtinction comme étant „ d'une grande conſequence, afin de ne „ pas prendre l'une pour l'autre dans „ l'operation „. Il donne donc, pour les diſcerner, une regle qui ſemble appuyer de plus en plus ſon ſentiment. „ Si la ca„ taracte, dit-il, eſt membraneuſe, on la „ reconnoîtra en ce qu'elle eſt platte &

„ & que ſon milieu paroît ſouvent
„ foncé ; au lieu qu'en celle qui eſt p
„ duite par l'humeur cryſtalline, ſi v
„ regardez par le milieu de la prunel
„ vous diſtinguerez une forme lenti
„ laire plus élevée dans ſon milieu
„ dans ſa circonference.

Cette diſtinction eſt bien remarq ble, & merite certainement que les fenſeurs des membranes y faſſent attention particuliere. Car ſi elle ét vraye, il s'enſuivroit qu'ils auroient jusqu'à preſent dans l'erreur faute d'av diſtingué avant l'operation, la form ou platte, ou lenticulaire de la catar te, & M. de S. Yves auroit droit de ſonner de cette ſorte. Si les catarac

[redacted]

r la suite de ses raisonnemens qu'il ré-
ndra que le crystallin est couvert d'u-
membrane laquelle se presente d'a-
rd au trou de la prunelle ; que le crys-
lin peut être déchatonné, sans que
tte membrane soit tout-à-fait abattuë;
e l'effort qu'on fait autour de cette
embrane pour l'abattre, engage, sans
ute, tant de sçavans Oculistes à croi-
que la cataracte est réellement une
e, quoique ce soit le crystallin alte-
; qu'enfin les filamens du crystallin
taché forment quelquefois une mem-
ane en se rëunissant: ce qui entretient la
ême erreur dans l'esprit de ceux qui
erent avec le préjugé ancien.

Quoi qu'il en soit, venons aux expe-
nces qui seules sont décisives, comme
P. de Tournemine l'a si bien & si sou-
nt remarqué dans plusieurs endroits
nos Memoires. Je ne prétens pas en
rapportant décréditer ou affoiblir
lles que M. de Woolhouse & ses Par-
ans citent en leur faveur. Je ne fais
nplement qu'exposer les faits sans dé-
ler en nulle guise.

En 1707. M. de S. Yves en presence
M. Mery osa ouvrir la cornée transpa-
nte d'un malade avec la lancette pour
er une cataracte branlante qui avoit
ssé par le trou de la prunelle dans la
ambre anterieure de l'humeur aqueu-
. On trouva que c'étoit le crystallin

durci & coloré comme du plâtre.
tre exemple ; en 1716. M. de S.
prit soin d'un pauvre homme ble
l'œil : le crystallin s'étoit glissé, d
par la prunelle. Il le tira après
coupé une des fibres ciliaires qui l
tenoit attaché. Le Lecteur remar
que dans le premier exemple, la
sistance du crystallin étoit dure, &
le second moitié dure & moitié m
Voici une troisiéme experience où
parle d'un crystallin mou sorti p
prunelle & tiré par une fente à la co
Ce fut M. Petit qui en 1708. fit
operation sur un Prêtre, lequel plu
années après s'être fait abattre une
racte, la sentit s'échapper par la pru
dans un effort. Il est vrai que M. de W
house conteste ce fait ; mais M. de
Yves continuë de l'assurer, pour re
dit-il, justice à la verité. Il veut de
prouver à M. de Woolhouse que
même, tout zelé Partisan qu'il es
membranes, a fait tomber un cr
lin croyant abattre une taye, qu'il
ra effectivement sur un homme le
mourut depuis à l'Hôpital du Nom
Jesus, qu'après sa mort M. Mery
vrit cet œil & trouva le crystallin dé
cé. Il ne faut pas douter que M. de W
house ne nie le fait, ou n'ait recour
glaucome, comme dans l'affaire d
Mere de S. Paul Religieuse de l'H

laquelle il pretend avoir eu un
me incurable, & n'avoir jamais
ré l'usage de la vûë après l'opera-
ependant M. de S Yves qui fit l'o-
n, assure que la Religieuse a été
l'une vraye cataracte, & qu'elle
ec une lunette jusqu'à des lettres
figures dans un tableau.
se étrange dans tout le cours de
lispute! On s'épuise de part &
en raison de convenance, qui
nt à la vérité, mais qui ne dé-
ent pas; & quand on vient aux
ences qui seules peuvent décider la
on, on se les conteste mutuelle-
Au reste je l'ai déjà dit, nous ne
s point de parti; mais il faut bien
compte du livre de M. de S. Yves
n déguiser; on rapportera de mê-
objections & les experiences con-
que M. de Woolhouse promet
blic; sans compter les sçavantes
ations dont on a déjà parlé dans
moires de Juillet 1717, & qui ont
mprimées en Latin l'an 1719.
ssons par un morceau qui montre
nment que la dispute peut durer
ernité sans que l'operation en soit
angereuse, soit du côté de ceux
oient abattre une membrane, soit
part des modernes qui veulent ab-
ent déplacer le crystallin. „ Les
niers, dit notre Auteur, qui n'ad-

mettent que des Cataractes membraneuses disent qu'il est d'une grande consequence de sçavoir positivement le siége de la Cataracte, & ils ajoûtent que ceux qui sont d'une opinion contraire attaquent le crystallin sain, lorsqu'ils introduisent l'aiguille pour faire l'operation, & que par consequent ils courent risque de faire perdre la vûë au malade.

„ A cela je répons premierement qu'il se rencontre très-rarement des Cataractes membraneuses „. (Laissons cette raison qui montre seulement qu'il ne s'agit pas d'une question de nom, puisque cette proposition est directement contradictoire à celle de M. Freytag & des partisans de l'antiquité). En second

„ du côté du cryſtallin, *s'il n'eſt point* „ *alteré (ni avancé.)*

(Voilà trait pour trait la méthode d'operer de M. Freytag & des autres de ſon parti.) „ Ainſi je conclus, (c'eſt notre oculiſte qui parle) „ que ſoit que la Cataracte ſoit membraneuſe ou non, il „ n'importe pour l'operateur „ ; il falloit ajoûter, ni pour le patient qui y eſt le plus intereſſé.

Si M. de S. Yves ne répond pas aux autres objections, c'eſt que peut-être il n'a pas eu entre les mains la Diſſertation de M. Freytag. Du reſte s'il étoit queſtion de peſer les autoritez en faveur de l'une ou de l'autre opinion, on verroit de part & d'autre d'illuſtres ſuffrages. Pluſieurs ſans doute ont abandonné l'opinion des anciens, mais Monſieur de Woolhouſe eſt pour elle.

ARTICLE LXXV.

LETTRE DU PERE BUFFIER *Jeſuite, à Monſieur l'Abbé de Longruë au ſujet d'un Médaillon rapporté par le Pere Daniel dans ſon livre de la Milice Françoiſe.*

JE n'ai guere coûtume, Monſieur, de m'arrêter à la ſcience d'interpreter des médailles nouvellement découvertes ou d'un ſens obſcur. Je compte que

lance à la main,
d'une grande ho
comme en raye
Lis alternativem
la Légende est, *D*
Aquitanorum Dux
revers est le mê
trône, & au bas u
ce & de Guienne
judicium tuum Regi
filio Regis.

Le P. Daniel su
Roi Charles VII,
quis la Guienne; &
mot, *Deus*, ne paroî
la suite de la Lég
dit que *Deus* est mis
Comme je

ier, Monsieur, de m'en instruire.
ne me refuserez pas cette grace,
celles que vous m'avez faites, &
it été pour moi les utiles leçons du
rand maître qui soit dans la scien-
; faits.
ibord il ne me paroît point assez
el d'interpreter le mot *Deus*, en le
sant une exclamation dont on ne
ii la raison, ni l'occasion : ce qui
eurs ne semble pas être du stile d'ins-
on. 2°. Je ne trouve nulle part (&
is avoir eû l'honneur de vous l'en-
e dire) que Charles VII. ait ja-
pris le titre de Duc d'Aquitaine,
i'il ait jamais dû le prendre. Un
eur suserin ne prend guere le titre
n feudataire ou de son fief. A la
: Loüis VII. dit le Jeune, prit ce
même de Duc de Guienne quand il
ousa l'héritiere Eleonor ; & Loüis
le titre de Duc de Bretagne après
nariage avec Anne de Bretagne :
c'etoit l'effet d'alliances gratieuses
leux partis, & dont l'agrément
mentoit par l'honneur qu'on faisoit
re du fief, de le joindre au titre
e de la Couronne. Ici au contraire
les VII. ayant reconquis la Guien-
ie devoit pas donner occasion de
qu'il eût acquis sur elle un droit
eau ; aussi se contenta-t'il d'en don-
titre à son fils aîné *Loüis*, qui le

porta au lieu de tître de Dauphin ; ce qui, en passant, nous fera observer deux erreurs assez communes, une par laquelle on suppose que les fils aînez de nos Rois se sont tous appellez Dauphins depuis Charles V. fils du Roi Jean ; & l'autre qui fait croire à plusieurs que c'étoit une condition de la donation faite par Humbert Dauphin de Viennois à notre Roi Philippe de Valois, & à ses successeurs. Revenons à notre sujet. 3°. Il ne paroît pas, pourquoi de Charles VII. on eût dit d'un côté, *Francorum filius*, & de l'autre côté, *filio Regis*. Pouvoit-on douter qu'il fût sorti des Rois de France, & fils du dernier Roi Charles VI? C'est, dira-t-on, que dans les factions ennemies de son tems, ayant été soûtenu sur le trône de ses peres par les François contre les Anglois, il pouvoit par reconnoissance se dire comme leur nourriçon & leur fils. Mais ne seroit-ce point là donner une entorse au mot *filius*, de faire dire à un Roi qu'il est *fils* de ses propres sujets, puis qu'en lui conservant la Couronne, où seul il avoit droit, ils ne feroient que suivre leur devoir & leur interêt ? 4°. Comment Charles VII. abandonneroit-il ici le tître de Roi de France, qui seul paroît essentiel, pour prendre le tître vague & accessoire, de *Francorum filius*? 5°. Comment dans la Légende du revers appliqueroit-on à une seule

ne, ce qui en désigne deux, soit
xpression même, soit par le sens
aume dont elle est tirée : *Deus judi-*
um Regi da, & justitiam tuam filio
5°. A quelle occasion enfin deman-
ıt pour ce Roi l'esprit de justice,
après la conquête de la Guienne
paravant ?
seroit-il pas beaucoup plus simple
naturel d'interpreter le Médaillon
arles fils puisné du Roi Charles VII,
e puisné du Roi Loüis XI ? Ce der-
ant été contraint par les factions
Regne à créer le Prince Charles
re Duc d'Aquitaine, l'explication
ente d'elle-même conformément
bole des fleurs de Lis, & des Leo-
qui sont dans l'écu, & sur la housse
eval.
effet, on ne trouve que ce Prince
om de Charles, qui ait été Duc
uitaine à titre personnel & propre.
dit, *Francorum filius* ; c'est-à-dire,
France, & il l'étoit ; il étoit même
l de son tems. Mais *filius Francorum*,
e-t-il fils de France ? Oüi, par ana-
à l'expression, *Rex Francorum* qui
e Roi de France, ou Roi des Fran-
l'un revenant à l'autre.
demandera comment peut conve-
titre de *Maximus*, ou *Très-Grand*,
arles Duc d'Aquitaine qui fut d'un
e très-médiocre ? Il y convient par

les droits de la flaterie, ou de la fantaiſie : combien de fois en ont elle donné de ſemblables ? Le dernier Roi Guillaume d'Angleterre n'a point été connu ſous le titre de *Très-Grand* : Néanmoins dans ſes guerres avec notre Roi Loüis XIV. ſurnommé *Le Grand*, & par oppoſition à lui, la fantaiſie vint de mettre ſur une Médaille du Roi Guillaume le mot de *Maximus*, & on l'y mit. La flaterie fait encore pis, & les exemples en fourmillent.

N'avons nous pas vû même que ſous le feu Roi qui n'avoit pas beſoin de fauſſe gloire, on lui attribua dans une de ſes médailles une victoire complete ſur mer en une occaſion où ſes armes avoient

üis XI ? Il eſt certain que rien
mbarraſſé ce politique Monar-
ce qu'on fit contre lui par le
ſon frere ; & comme le ſuccès
toûjours au Prince chef du
n étoit-ce pas plus qu'il ne fa-
déterminer la flaterie à donner
le tître de *Maximus*, ſur une Mé-
d'ailleurs on met tout ce qu'on
papier ſouffre tout, dit-on : &
x auſſi, quoi qu'en puiſſent di-
es-uns de nos Médailliſtes.
: deux choſes à expliquer. 1°.
e ſens de *Deus : Carolus : Aquita-*
x. Le voici ſans nul recours à
s de Rhetorique. Dans l'indé-
que Charles (ou ſi l'on veut,
dans ſa perſonne) affectoit à
: Loüis XI. on fait entendre ici
les ne reconnoît que Dieu au-
lui : Comme on dit *Dieu & le*
uſentendant, *ſont les ſeuls maî-*
reconnoit en France pour Souve-
ſſi dans le parti de Charles on
le ſtile concis d'inſcription,
arles, Duc d'Aquitaine. Le Roi
it être picqué ; c'eſt ce qui n'em-
: pas ſes ennemis, & ce pût
ie le motif de l'inſcription.
iere choſe à expliquer, c'eſt la
du revers, *Deus judicium tuum*
& juſtitiam tuam filio Regis. Par
entend Loüis XI. & par le *fils*

demande pour Charle
rien n'étoit plus prop
à ſes nouveaux ſujets
ce témoignage public
la juſtice.

Il me ſemble, Mon
dre dire, que ce ſon
res, des poſſibilitez,
peut-être : il eſt vrai,
prétations de Médaill
ſi vous trouvez que m
moins hazardée, ou
les autres, c'en ſera a
part à gens qui me l'on
ont du goût pour ces ſ
mien ſeroit de ne fai
de la réflexion que ſur

ARTICLE LXXVI.

)UVELLES LITERAIRES.

LLEMAGNE, D'HELMSTADT.

Onsieur Von der Hardt Auteur d'u-ne fameuse Collection d'Actes rnant l'histoire du Concile de Cons-, a fait imprimer une Apologie n explication Allegorique de l'his-lu Prophete Jonas. Il n'a pas ap-par là les murmures que cette ex-ion, aussi-bien que celle de l'his-de Tobie, ont excitez parmi les stans. Il y a toujours, même dans les les plus éloignez de l'Eglise Ca-jue, des esprits judicieux à qui les oxes nouveaux en fait de Religion isent, & qui ne peuvent souffrir la e effrenée des chercheurs & des *benseurs, Frey-Denckers.*

D'IENE.

Comparaison de la Doctrine des an-

res du Pere Calmet sur l'Ecri
ne parle point de corrections,
tions pour ces ouvrages.

Les Jugemens des sçavans
Grammairiens, les Imprimeurs
tes, &c. ont été imprimez ave
ditions de M. de la Monnoye, i
7. tomes *in* 4°. & se vendent ch
Moette rüe de la vieille Boucler

On trouve chez André Caill
ce de Sorbonne le jeu du Mail
regles.

On attend la continuation du
de Syrie par M. de la Roque. No
donné les extraits des deux pre
mes qui font désirer la suite.

ABLE

ires pour l'Histoire des
s & des beaux Arts.
s de Juillet 1722.

Voyage de Syrie & du Mont Liban. p. 1148
La vérité de la Religion prouvée ... faits, &c. p. 1154
Eloge de Monsieur de la p. 1182
Commentaire sur l'Analyse ... ent petits. p. 1189
Indice de las glorias de la
...se o resumen de las heroïcas
...e sus Principes, que consa-
...gusta Reyna de las Españas
...ella Farnese, Don Luis de
...astro, &c. C'est-à-dire, *la Maison de Farnese*, ou *abre-* ...*roïques actions* p. 1216
L'Art du feu ou de peindre en ... p 1234
Diffinicoens e estabutos dos
...os è Freyres da Ordem de
...nor Jesu Christo, &c. C'est-
...*gles & Statuts des Chevaliers*
...*e l'Ordre de Christ en Portu-* ... p. 1246
. Traité des jardins, par le ... y Jardinier de S. A. S. Mada- ...*esse de Condé* p. 1269.

22.

TABLE.

.LXXIII. Dissertatio Medica de Ca-
aracta, &c. C'est-à-dire, *Dissertation*
e Medecine touchant la Cataracte, &c.
page 1277

T. LXXIV. *Suite du nouveau Traité des*
maladies des yeux, par M. de S. Yves;
ou nouveau systéme sur la Cataracte.
page 1286

RT. LXXV. *Lettre du Pere Buffier Jesui-*
te, à M. l'Abbé de Longruë, au sujet
d'un Médaillon rapporté par le P. Daniel
dans son livre de la Milice Françoise.
page 1295

ART. LXXVI *Nouvelles Litteraires.* 130
D'*Allemagne, d'Helmstadt.* ibid
D'*Iéne.* 13
D'*Angleterre, de Londres.* ibi
la Haye. ibi

EMOIRES

POUR

HISTOIRE

S SCIENCES

ET

ES BEAUX ARTS.

Août 1722.

—— I
—— I
—— I
—— I
—— I
—— I
—— I
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7
—— I7

EMOIRES
POUR
HISTOIRE

es Sciences & des beaux Arts,

ëillis par l'Ordre de Son Altesse
reniſſime Monſeigneur Prince
Souverain de Dombes.

Août 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& ſe vendent à Lyon,

iez les FRERES BRUYSET Libraires,
ruë Merciere, au Soleil.

M.DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1722.

ARTICLE LXXVII.

HUETIANA OU PENSE'ES Diverses de Monsieur Hüet Evesque d'Avranches. A Paris, chez Jacques Estienne, 1722. *in douze, pages*

SI le titre d'*Ana* si décrié aujourd'hui, effraye les lecteurs, le nom de l'Auteur doit les rassûrer sur celui-ci. Le celébre Mr. Hüet à l'âge de 88. ans a donné dans cet Ouvrage les derniers efforts de son génie, & l'on ne peut pas dire de lui que les rides du front ayent passé jusqu'à l'esprit: on en reconnoît au contraire toute la vivacité dès l'ouverture de la scéne, c'est-

» sieurs grands p
» noient la gloir
» decliner & ton
» decadence presc
» connois presqu
» d'hui que l'on
» tablement Sçav
» pis, c'est que no
» l'amour & l'esti
» teignent de jour
» gnorance repren
» se les restes de l'
» les chardons & l
» les bonnes herb
» mal cultivé ; mai
» dessein, & qu'il
» le d'*Apedeutes*,

molle : les douceurs de leur faineantise, le verbiage, & les fadaises de leurs caffez, ont cherché un chemin plus court pour reparer leur défaut, & se mettre au-dessus de ceux ausquels ils se reconnoissent si inferieurs, & dont la comparaison les rendroit méprisables. Ils ont entrepris de se faire un merite de leur incapacité, de ridiculiser l'érudition, & de traiter la science de pedanterie : ils se sont constituez arbitres du bon goût, du genie, & du veritable sçavoir. Pour décrier l'étude de l'antiquité, ils ont décrié le merite des anciens, qu'ils ne connoissent point, & lui ont préferé celui des modernes : c'est-à-dire, le leur. Ainsi ne se contentant pas de joüir aujourd'hui tranquillement du fruit de l'étude de tant d'esprits superieurs, & de tant de siecles éclairez, de toutes ces belles connoissances, & de toutes ces belles decouvertes qui ont façonné, poli, & enrichi la vie des hommes, ils veulent encore priver les Auteurs de tant de biens, de l'honneur qui leur est dû, & de la reconnoissance que tous les siecles suivans, jus-

» laquelle font p
» l'hypocrene eſt
» legitime pour bi
» rire, & lui don
» Je puis donc dire
» & mourir les Let
» ai ſurvécu ».

Une reflexion c
pouvoit manquer
bruit au Parnaſſe ; a
trouve malheureuſ
tête du livre, a t-ell
té de cenſeurs qui fr
tier, pour ſe venger
fait la premiere pag
(pour me ſervir de l'
Hüet) piquez de ſe

ues excellens modelles de nos
, dont il estimoit le genie, se sont
rmez hautement contre le *Hüe-*
Ce n'est, si on les en croit, qu'un
e petites choses peu interessan-
« Mr. Hüet, disent-ils, blâme «
agne qu'il appelle le breviaire «
onnestes paresseux & des igno- «
tudieux qui veulent s'enfari- «
e quelque connoissance du «
le, & de quelque teinture des «
es. » Il blâme ce Moraliseur d'un
ectation ridicule à parler éter-
nent de son merite & de sa mai-
& lui-même donne, sans y pen-
dans cet écueil. Qu'a-t-on à faire
voir, par exemple, « que rien «
moderer son amour indomp- «
pour l'érudition; que son pere «
it la musique; qu'il laissa plu- «
instrumens, luths, guittares, «
; qu'estant premier Marguil- «
e l'Eglise de Saint Jean de Caën «
roisse, il y établit un Maître «
usique, & un Chœur composé «
ix & d'instrumens, qui a sub- «
endant plus de cinquante ans; «
aimoit la danse; qu'il fit à «
n une fameuse mascarade; qu'il «

Mr. Hüet defen
Pucelle de Chape
seconde partie d
» les heritiers, se
» de derober au
» aux bons juges &
» seurs les moyens
» de l'une & de l'au
» être d'effacer la
» memoire de Cha
» justement, ou du
» noissance de cau
dans cette seconde c
faux celui que porte
sages de l'Ecriture
trouver du sublime t
Siluit terra in conspect

des anciens, & sur Ovide mis au dessous de Tibulle & de Properce en fait de genie poëtique. On traite de minuties ses censures de quelques endroits de Ciceron & de Virgile, & ses reflexions sur les appartemens situez au nord ou au midi, sur les chevaux Cravattes, sur la Guirlande de Julie, sur le Dictionnaire d'Hesychius, sur le mot *Liliger*, sur lès bains des anciens, sur le tems de lire les lettres, sur les noms propres qu'on latinise. Les *Apedeutes* en veulent sur tout à ce chapitre-là qui fait un long étalage de noms mal latinisez. Ils en veulent aussi à certains autres articles qu'ils appellent des *riens erudits*, comme le chapitre de Rabbi Manassé bon Israël, celui de l'ornement du nés de Rebecca, celui d'une Epigramme Grecque de l'Anthologie, celui de la Nymphe Egerie, celui des filets de St Martin, & quelques autres. Telle est la vengeance que tirent de Mr. Hüet ceux qu'il a surnommez *Apedeutes*; tant il est dangereux d'irriter le peuple bel esprit!

D'un autre côté les *Erudits* charmez de voir l'erudition vengée & remise en honneur, ont estimé ces re-

» decadence de n
» cles qui ont c
» rer, ont été ceu
» vez contre l'an
» le ſiecle de l'Em
» me d'un goût de
» tres, d'un eſprit
» ne peut rapporter
» indignation, ou
» Perraut étoit juge
» cette diſpute, n'
» que dans une trad
» il a trouvé des pen
» niſées par le Tradu
» Mr. Perraut les a e
» goût & des manie
» choſe injuſte puiſon

nt de ceux qui étoient sans «
s ; qu'ainsi le bon Mr. Perraut «
ort de croire Pindare extrava- «
, parce qu'un Poëte François «
extravagant s'il étoit aussi su- «
: que Pindare ; qu'il a peché «
le principe en confondant deux «
ions entierement differentes : «
emiere, sçavoir qui a eu plus «
nie, plus de force, de gran- «
& de penetration d'esprit, des «
ns ou des modernes ? la secon- «
qui a eu plus de sçavoir ? Qu'à «
rd du genie, la nature des es- «
a suivi celle des corps & des cli- «
; que par consequent le déchet «
à côté des modernes ; que pour «
voir, l'avantage, à tout pren- «
est à ceux-ci, mais qu'ils le doi- «
presque tout aux anciens. Le «
née monté sur la tête du Géant «
plus loin que le Géant ; mais «
ce pas la grandeur du Géant «
e fait voir ? Qu'il y a entre les «
ens & les modernes, comme en- «
s sçavans du quinziéme & du «
éme siecle, la même difference «
ntre Christophe Colomb de- «
rant le nouveau monde, & le «

„ Maître d'un Paquebot qui
„ journellement de Calais à Do
„ qu'après tout la contagion
„ esprit a passé de siecle en siec
„ puis Tibere jusqu'à nos jours ;
„ fin nous sommes dans le siec
„ colifichets , & que toute not
„ dustrie ne va qu'à faire de fort
„ des petites choses „ .

Ces mêmes admirateurs d
Hüet trouvent une agreable
dans les remarques tantôt mo
tantôt physiques , tantôt criti
toutes, selon eux , dignes de leu
teur. Peut-on , par exemple , d

[redacted]

…ur d'esprit vif & lumineux, rendi… …nt l'un & l'autre respectable par un …erite éblouïssant, tandis que Mrs. …ernard & Gale, hommes d'un très-…rofond sçavoir, mais d'une pareille …odestie, ont presque enseveli sous …ette derniere qualité leurs rares lu…mieres. L'histoire des deux Scaliger pe…e & fils, l'Analyse de leurs connois…ances & de leur vanité, sont encore …n morceau curieux: il faut dire le mê…me des Anecdotes sur Ange Politien, …t sa figure, sur François de Puiguillon …vêque de Mets, & ses étymologies, …ur Villon & ses vers, sur Tacite qui …yant posé pour principe de la plûpart …es actions humaines la corruption du …œur, s'est persuadé que pour se trom…er moins dans la recherche du vrai, …l faloit toûjours penser le mal; sur …etrone qui doit sa reputation au li…ertinage, & dont les debris auroient …té moins recherchez, & moins lûs, …'ils avoient été plus modestes. Il y a …pparence que ces lambeaux sont des …ollections de quelque studieux, ou un …xtrait de l'original qui n'est plus; pour …e stile, on ne le trouve ni châtié, ni …ur. Platon paroît aussi sur les rangs;

definit point;
qu'on ſçache qu
& ce qu'il y a de
S. Thomas qui l
finit rien. Pour r
que ſa maniere
capricieuſe pou
quement, au mo
plus d'ordre dan
» methode eſt de
» de rendre tout
» & de renvoyer
» truit, à la verit
» tain que jamais
ſa Cyropedie, titr
paſſant après Mr.
bord au premier liv

rivoit cet Historien. Tout prenoit alors chez les Grecs le ton declamateur qui ne vaut du tout rien dans l'histoire; « car, comme dit Mr. Hüet, le « Lecteur curieux de faits, est fâché « de se voir arrêté en chemin, tandis « que l'Ecrivain s'égare & se perd dans « les plaines de la Rethorique ». Avec la même sagacité on critique les maximes de Mr. de la Rochefoucault, où il paroît que leur Auteur peint l'homme perverti par le vice, plûtôt que l'homme naturellement droit & vertueux; qu'il charge même la peinture avec un peu de malignité; qu'il ne fait pas le discernement des mauvaises actions legeres ou considerables, de celles qui partent de la fragilité humaine, ou d'une malice préméditée; « qu'enfin la plûpart du tems l'ex- « pression ingenieuse n'a pas été in- « ventée par l'accusation, mais que « l'accusation a été inventée pour y « faire entrer l'expression ».

Après ces jugemens critiques sur les Sçavans, on louë celui que prononce Mr. Hüet sur Alexandre, Annibal & Scipion, en reformant le jugement de Minos; car au lieu de donner, com-

me le Juge Infernal, le premier
à Alexandre, le second à Scipior
le troisiéme à Annibal, en fait de
litez militaires, le sçavant Juge
Annibal au dessus des deux aut
Scipion ensuite, & Alexandre au t
siéme rang, sur des raisons qu
lecteur intelligent peut se donn
plaisir de deviner : c'est par les mê
raisons qu'on revient fort aujourd
du préjugé ancien pour Alexandr
préjudice de Philppe. Celui-ci m
connu l'emporte de beaucoup su
fils dans l'esprit des connoisseurs.
oublié de dire qu'on remarque en
bien de la finesse dans ce que dit
Hüet du P. Petau : plein d'admira
pour ce sçavant Jesuite, il ne p
s'empêcher de blâmer dans ses le
je ne sçai quel air de declamation
éloigné de la maniere libre, natu
& aisée du stile épistolaire. Il faut
ser condamnation là-dessus aussi
que sur les vers du même Jesuite
notre Auteur trouve plus de versi
tion & d'harmonie, que de poësi
d'invention. Toutes ces reflexio
continuë-t-on, partent d'un goû
quis; & le goût souvent si peu d'ac

ſcience, eſt infiniment plus ra-
lle. C'eſt ce qu'inſinuë Mr Hüet
nt que les bons juges, par exem-
ı fait de Poëſie, ſont plus rares
bons Poëtes.
nt à la Phyſique, on goûte fort
l dit ſur la cauſe de la *Broüiture*
ile les fruits & les fleurs. Les
preſque inſenſibles de pluye,
nbent ſur les fleurs & les fruits,
ıdiſſent, dit-il, naturellement
moyen de la pouſſiere qui les
:elle; le ſoleil ſurvient, il darde
ons ſur ces goutes rondes qui
:omme autant de petits verres
, brûlent neceſſairement les
encore tendres, ce que ne fait
e pluye abondante, parce qu'el-
: les grains, & gliſſe ſur eux ſans
êter. L'invention d'une machi-
r meſurer la quantité du vent,
:oît pas moins ingenieuſe, on
'executer aiſément ſur le plan
n a laiſſé. Les penſées morales
rencontre chemin faiſant, ont
:ur prix, comme en cette queſ-
d'où vient que chacun eſt con-
: ſon eſprit? & en cette autre:
ıoi veut-on d'ordinaire être eſ-
ût 1722.

... Pour la seconde que
que la pauvreté n'est pas
remede, au lieu que la b
naissance est irreparable
Deshoulieres avoit dit a
nul n'est content de sa fortun
tent de son esprit.

Enfin pour ne rien
l'*Hüetiana*, ses recherches
soit sur des origines, soit
gues, soit sur des passages
montrent, dit-on, que le
eu raison d'avancer que la
ce est plus utile, plus préci
rare qu'on ne s'imagine.
bien encheri sur le *sudan*

ſt point d'Ouvrage plus difficile
ır un homme de Lettres, que l'in-
pretation de la Sainte Ecriture. Les
nbreuſes & grandes qualitez qu'il
ge pour cela, ſont préciſément cel-
qu'il eut dans un très-haut degré.
Voilà ce que penſent du livre de Mr
et ceux qu'on appelle *Erudits*. Du
te ils répondent aux reproches des
edentes, que ce grand Prélat avec
s de lumieres que Montagne, a très-
ı & très-modeſtement parlé de lui-
me; que s'il lui eſt échappé quel-
: trait ſur ſa famille, ſes Profeſ-
rs & ſon Pays, cela eſt parti d'une
ıté de cœur qui le rendoit infini-
nt ſenſible à la reconnoiſſance: dé-
ıt, ſi c'en eſt un, bien pardonna-
à un Sçavant qui écrit naïvement
penſées ſur divers ſujets. On diſcul-
ſa défenſe du Poëme de la Pucelle,
faiſant remarquer qu'il en condam-
avec le public la verſification & la
niere, mais qu'il a quelque raiſon
ſe plaindre qu'on ait ſiflé un Poëme
que ſans en avoir examiné l'action,
able, l'œconomie, l'ordonnance,
ornemens, les denouemens, en un
ıt tout le fonds de l'Epopée. Il eſt

croyable après tout que ce Poëme ne vaut rien, fût-il dans les regles ; parce que la premiere & la principale, c'est de plaire. On aura beau prouver qu'une Tragedie est dans les regles ; si elle fait bâiller le spectateur, il faut qu'elle n'y soit pas ; & de cela on auroit tort d'appeller aux siecles passez ou futurs, qui sans doute ont jugé & jugeront comme nous. Il faut néanmoins convenir que les raisons de Mr Hüet ont leur poids, aussi bien que celles qu'il apporte pour ôter le sublime à certains traits des Livres Saints : mais en lui accordant que ce sont en partie des manieres Hebraïques, on peut assûrer, ce semble, que le sublime y reste toûjours. C'est ainsi qu'en justifiant quelques articles du *Hüetiana*, & en passant condamnation sur d'autres, bien des gens concluent qu'à tous égards les *Apedeutes* n'ont pas raison de fronder ce livre.

Après avoir rapporté ce qu'on en pense de part & d'autre, il paroît qu'on n'y peut rien ajoûter sinon ce beau mot de Quintilien qu'on peut appliquer très-justement à Mr Hüet & à certains modernes aussi respectables

en leur genre que beaucoup d'anciens : *Modestè tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne (quod plerisque accidit) damnent quæ non intelligunt, ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere quàm multa displicere maluerim.*

Le tems auquel Mr Hüet a composé son livre, le fait regarder comme une espece de testament litteraire d'un Patriarche des Sciences, s'il est permis de parler ainsi. L'Editeur fidéle jusqu'au scrupule au testateur & au public, nous a donné ce depôt sans y rien changer. Il n'y a joint de sa façon qu'un éloge historique, dont le bon goût fait reconnoître la main qui l'a tracé, & qui se cache. Comme on a fait dans nos Memoires l'éloge de l'illustre Mort, nous ne dirons rien ici de la Préface en question, si ce n'est qu'elle donne la liste de quelques Manuscrits non imprimez de Mr Hüet, qui consistent dans une Traduction Latine des *Amours de Daphnis & de Chloé*, faite à dix-huit ans; un Roman intitulé *le faux Yncas*, composé à 25. un Traité Philosophique de la foiblesse de l'esprit humain; une Réponse à

...ant la Metaphysique
...tes ; des Notes sur la
... un Recueil de cinq à six
... tant Latines que Françoi-
... à divers Sçavans. Nous
... ajoûter outre cela des Notes
...bles sur son Manilius, sur
... & sur Virgile, Ouvrages pré-
... que l'on conserve dans la Biblio-
...que de Mr Hüet, qu'il nous a don-
...en mourant. On ne parle point
... plus des Poësies Latines qu'on a
...intes à l'*Hüetiana*, parce que ces
...ieces, fruits d'une Muse qui n'a ja-
...ais vieilli, ont déjà paru à la suite

ite, dont l'Auteur ne veut pas
u. Celui qui nous l'a remise,
lle plaira : pour nous, il nous
a donner telle que nous l'avons,
st au public à en juger.

TICLE LXXVIII.

TRE ECRITE EN
nce au sujet du Livre de la
on Chrétienne prouvée par les

)NSIEUR,

1e vous voulez absolument
ous dise ma pensée sur le livre
ligion Chrétienne prouvée par
voici celle qu'une lecture reï-
& les diverses critiques dont
temoin ont fait naître, ou
ıs mon esprit ; de sorte que
as tant ma pensée que je vous
que le resultat des pensées du

nvient assez que le caractére
it de l'Auteur c'est *l'esprit*,
-uns disent *l'imagination*;

à qui on pourro
ce qu'ils décrien
& arbitraire : c
grand mal d'avoi
tion, c'eſt-à-dire
un beau feu d'eſp
cilement un obje
divers aſpects, ſ
commun à des d
des ſurfaces vuid
lueurs, à des mots

Si c'eſt là ce qu'
gination, je conv
l'Abbé Houtteville
endroit, & que ſo

ertains yeux, pour en parler
e: j'insiste, Monsieur, sur ce
eliminaire, parce que je le
omme la clef de tous les syſ-
loge, & de critique qu'on a
'Ouvrage dont je vous parle.
e qui regarde le stile, les uns
té éblouïs, & n'ont voulu y
n défaut; les autres se sont
omme contre le dernier coup
eroit à notre langue, qui
n effet commencer à se degra-
ette perfection, de cette pu-
si j'ose le dire, de cette sage
, & de cette naïveté toute
e, où l'ont portée les grands
du dernier siécle: évitons, s'il
tout excès dans nos juge-
venons à l'esprit de notre Au-

are qu'un genie vif, & créa-
borne au fonds du raisonne-
t des pensées, que son feu ne
le aussi sur le tour, sur l'ex-
, & sur les termes; & qu'il
tenne même quelquefois sur
& sur l'usage: il n'est donc
tenant qu'on trouve dans le
uestion un stile élegant, heu-

...ompe, la clart
ne consiste pas d
parence, comm
pure, au travers
gue jusqu'aux mo
le recele dans so
clarté toute lumin
jour, qui non
mais invite même
voir les objets : la
tile est soumise à l
ce qu'elle dépend
justesse, & de l'arra
mais il en est une q
me, ou l'esprit de
on n'est redevable o

genere ſouvent en hardieſſe, l'affecta-
tion marche à côté du brillant; le pré-
cieux ſe mêle facilement à l'exquis :
il ſemble que ce n'eſt pas ſans raiſon
qu'on reproche à M. Houtteville une
ſorte de hardieſſe à créer des mots tout
nouveaux, de l'affectation à uſer ſou-
vent des mots rares que d'autres ont
hazardé, & quelque choſe de précieux
dans le tour, & ſur tout dans le ſoin
d'aſſocier des epithétes, des qualifi-
cations, des périphraſes aux termes
les plus ordinaires : ce ſont là de ces
défauts ſuperficiels, dont on ſe corri-
ge dès qu'on veut s'en corriger, puiſ-
qu'ils ſont recherchez, & affectez;
l'Abbé Houtteville ſeroit plus inexcu-
ſable qu'un autre, de s'y roidir con-
tre l'interêt même de ſon ſtile, dont
le fonds eſt aſſez riche, & peut ſe paſ-
ſer avec avantage de tout clinquant,
& de tout colifichet : c'eſt une adreſſe
des femmes laides d'avoir reduit tous
les viſages au niveau du ridicule par
l'invention du fard, & des mouches :
pourquoi cet Abbé va-t-il enlaidir ain-
ſi ſon ſtile, dont le naturel paroît ſi
gracieux ? Il faut que *** lui ait don-
né ce conſeil : que je voudrois qu'un

défaut : ainſi la
eſt raiſonnable,
tre pas, comme
vent; car il me ſ
res de défaut, c
chaîne plus volor
lui-ci : ç'a été de
la multitude un g
ſer, & d'être origi
ne des égaux, mai
de ſuperieurs : on
ce qui a un peu l'ai
le critique, il n'y
que c'eſt un défau
joint-on le mépris

mes : mais ils ont beau faire les dédaigneux, l'esprit n'est point un mal contagieux, la nature met le commun des Auteurs à couvert de cette sorte de mauvais goût : entre nous, Monsieur, je crois qu'il n'est pas trop mal une fois en la vie, sur tout dans la jeunesse d'avoir fait ses preuves de trop d'esprit ; on a au moins la gloire d'en avoir moins dans la suite : & du reste un Auteur veritablement atteint de ce défaut, ne doit avoir aucune peine à s'en défaire, ni aucun regret aux traits d'esprit qu'il sacrifie ; l'esprit est inalienable, & ce qu'on en sacrifie au bon goût est plus un gain qu'une perte ; l'arbre n'est pas chargé d'un si grand nombre de fruits, mais la seve ne se perd pas, elle ramasse au contraire toute sa vertu dans un petit nombre de fruits choisis, qui en sont mieux nourris, plus succulens, plus dignes en un mot du nom de fruits ; le brillant de l'esprit se tourne en force, l'ingenieux en solide, les pensées en raisonnement, & la reputation de bel esprit en celle de genie profond ; de sçavant Auteur, d'homme consommé.

ſant ; commen
mens ſi contra
plus facile : il n
ſtile des penſées
tout homme qui
s'exprimer de m
tivement plus co
laconique que l'
ſieur Houtteville
qu'un laconiſme
n'eſt nullement i
trouve même fort
ſocié avec un Aſiat
eſprit vif penſe viv
ſe beaucoup ; chac
me peu de mots da
mais le diſcours ent

ssion, & comme le stile du dis-
trop de pensées l'affoiblissent &
lent languissant ; & ce qui pa-
core plus paradoxe, plus les
s ont en elles-mesmes de viva-
& de feu, plus elles énervent le
rs, lorsqu'elles sont trop peu
gées : car elles font une espéce
ersion, & amusent l'attention
cteur à des détails inutiles : ceux
montent aux principes des cho-
avent assez que la langueur ne
e que dans un excès de feu, &
distraction n'est qu'une trop
pplication à des objets, qui ne
as l'objet principal.
voilà, ce me semble, le grand
pe des plus solides critiques
a fait du livre de la Religion
ienne prouvée par les faits ;
oyez point scandalisé, Mon-
je laisse à d'autres à juger de
uvrage par des principes qu'ils
nt plus solides parce qu'ils se-
plus serieux, & en apparence
ogmatiques ; mais souffrez que
orte point ici de la sphere des
lettres, & d'une certaine ana-
l'esprit humain dont j'ai éprou-

J'ai écouté ave
vent, & ceux q
qui pensent, &
je sçai que dans
dans toutes autr
ne pas suivre le
de heurter trop d
ou la routine des
tout bien examin
trui comme par l
ru que cet Ouvra
peu près tout ce q
ment de plus favo
que l'Auteur y met
sans dissimulation,
y exposoit

s laiſſant là toute autre diſcuſ-
lus ſérieuſe, & revenant aux
es des belles lettres, ou du bon
j'ai compris que l'excès a coû-
e produire le même effet que le
; que des preuves trop éten-
relâchent d'elles-mêmes; qu'en
t tout diſcuter, tout éclaircir,
ſe l'attention du Lecteur; que
s principales ſont abſorbées
grand nombre des idées ſur-
aires; que le brillant éclipſe le
, & qu'en un mot un diſcours
en qui convainc, eſt bien dif-
d'un diſcours Academique qui
, & ſur cela j'ai conclu qu'un
pouvoit bien en liſant l'ouvra-
a Religion prouvée par les faits,
r de plus en plus bel eſprit, ſans
nſer à devenir Chrétien.
t principalement ſur le troiſié-
re où ſont les objections des
avec les réponſes de l'Auteur,
nbe le grand effort de la Criti-
on prétend que le Deïſme y
he impunément, & que les ré-
ſont bien éloignées de la force
uteur a donné aux objections:
miné la choſe de fort près, &

que ſelon le cara
il déploye l'heu
plus brillante im
roit donc penſer
la réponſe affoib
& qu'ainſi la fo
dans celle-là en c
ci, vient d'une
mais il y a bien à
ceux qui parlent
trop dans le fond
connoiſſent guere
qu'il y a du vrai a
pas de l'un comme
qui affoiblit une

'objection ; il lui suffit, c'est même
on but unique de briller, & d'é-
bloüir : dans la réponse au contraire
l. n'est permis que de parler raison,
& verité ; tout ce qui ne va pas au but,
en écarte ; dans ce genre de combat il
n'y a point de neutralité, point de
milieu ; tout discours vague & indif-
ferent, l'erreur se l'approprie ; injuste-
ment si vous voulez, mais ne sçait-on
pas bien que l'erreur ne se soutient
que sur l'injustice ? Jesus-Christ l'a
dit, celui qui n'est pas pour moi est
contre moi, & quiconque combat à
ma suite dissipe ses forces, s'il ne les
ramasse. Il semble que l'erreur soit
naturellement en possession, & com-
me la premiere en datte dans l'esprit
humain ; dés-là qu'on cesse de la com-
battre de front, & de dessein formé,
elle prend acte de sa prétenduë vic-
toire ; les préludes du combat, les
signaux, les caracols, les digressions,
les avant-propos, les traits d'esprit,
les tours, les mots recherchez, toute
gentillesse est sa proye ; une bonne
cause se suffit à elle-même, tout art
rend la verité suspecte : peut-être ou-
tre-t'on la critique, mais j'ai vû des

ment & de la verité.

Pour moi, Monsieu
resserrant un peu son
teur est capable de serv
Religion contre les D
même, sauf meilleur a
il consentiroit genereus
ser de son troisiéme liv
duire aux deux premiers
défend y perdroit peu d
de son avantage; car outr
objections du troisiéme
jà été combattuës dans
miers, peut-être avec n
reil, mais non avec moi
outre que les réponses à
objections ont leurs prin

;enre polémique de discussion, & controverse; admirable dans la versation, mais toûjours défec- ıx dans un livre, où l'Auteur ne t jamais suivre l'erreur dans tous replis à cause des bornes qu'il est é de se prescrire.

ınfin c'est mon idée, je pense même entrevoir que c'est celle de cet Au- , que la Religion Chrétienne étant ıonstrative au moins dans le total es principales preuves, il doit lui ire comme à la Géométrie, d'ex- :r ses preuves, sans ouvrir la por- ıx objections, qui sont, pour la ıart des esprits, la source funeste nille erreurs: le Déïste ne craint tant que ce point de vûë. Dé- ıstratif, qui résulte de l'assembla- ien concerté des preuves de la Re- ɔn, & c'est là que je voudrois ın le ramenât, dès qu'il se jette ; des discussions, c'est-à-dire, dans chicanes; mais sur tout je vou- s qu'on se gardât bien de faire dé- lre le succès de sa cause, d'une ve, où d'un fait particulier: dans ûpart des objections il me semble le Déïste nous prend en quelque

principes fondamentau
nissent la reponse : apr
toûjours dangereux pou
c'est-à-dire, pour le com
pour qui est fait un li
comme celui-ci, de se c
proposer des doutes, q
idée reveille, & à quoi
penseroit pas sans l'ex
permission qu'un pareil
ne : dans une école, da
de Sorbonne, ou même
vres sçavans, & faits
vans, la methode des
excellente, les Théolo

voir ses réponses des mains de l'esprit.

Mais la grande critique tombe sur ce que l'Auteur dit des miracles ; je vous avoüe, Monsieur, que j'en ai été allarmé avec tous les gens de bien, & que j'ai craint de voir l'Auteur adopter la réalité du Spinosisme, pour donner au Spinosisme l'apparence, & le langage du Christianisme : il y a certainement de l'équivoque en cet endroit, mais je suis convaincu qu'elle part du même principe, d'où je pense vous avoir montré que découlent les autres foibles de cet ouvrage ; l'intention de l'Auteur n'y est pour rien, je l'en crois sans peine sur sa parole, & même sur le total de son Ouvrage où Spinosa n'est point ménagé, & où les miracles sont par tout ailleurs définis selon l'idée commune, *des événemens tout surnaturels :* mais l'esprit de systéme étant à la mode, & ayant des droits particuliers sur un genie vif comme l'Auteur, il a cru pouvoir hazarder celui-ci, dont il a neanmoins assez entrevû le venin, pour ne le donner qu'en supposition, & comme une pensée, sur laquelle on

n'appuye que legerement en p
je dis en passant à sa maniére
à-dire, dans un seul endroit
Ouvrage, & à la fin d'un ch
mais assez au long pour y per
même, ou pour y faire perdre
au Lecteur le stile de la suppo
le stile de cet endroit est le mê
celui des objections du troisié
vre; l'Auteur s'y livre un peu
feu, & à son objet; on diroit q
le fonds de sa pensée qu'il e
peut-être même expose-t'il ses
pensées, & les veritez les pl
les avec moins de vivacité; la

Article LXXIX.

OUVELLES CONJECTURES sur les Triremes ou vaisseaux de guerre des Anciens.

Es sentimens ont été partagez jusqu'ici sur la maniere des An-
:ns dans la construction des Triré-
es, ou des vaisseaux de guerre, c'est
secret qui après bien des discussions
trouve encore enfermé dans les
ages de l'Histoire ancienne. Il en est
celui-ci comme d'un grand nom-
e d'autres qui se sont perdus dans
bîme des siécles. Le ciment des An-
:ns, la peinture incorporée avec le
rre se sont maintenus jusqu'à nos
ırs, malgré le ravage du tems & des
sons. L'art de les préparer & de les
ettre en œuvre est devenu un mistè-
qui n'attend qu'un second œdipe
ur être dévoilé. Nous n'avons que
plaisir d'admirer dans les ouvrages
tiques ce que nous avons regret de
: pouvoir imiter. Chaque siécle a
mesure de connoissances qui après
ıe certaine révolution d'années se

qui a mis un ter
ſes humaines ,
diſparoîtront, p
tres, qui paſſero
que Sçavant a fa
les anciennes Tr
vent rapporté qu
riles, qui ſont p
efforts qu'elles on
te, la diſpute re
d'hui. Les Peres
nadon & de la M
ſont les trois Ant
d'eux fait valoir ſo
conflict d'opinions
abandonner la déci

imée à Paris, chez Loüis Denis
Tour & Pierre Simon.

ment du Pere Languedoc sur les iremes ou vaisseaux de guerre des Anciens.

remarque d'abord que les vaiss- t appellez μονόκροτα, δίκροτα, &c. *us*, δίηρεις, τριήρεις, &c. C'est-à-, *Uniremes*, *Biremes*, *Triremes*, eúvent être pris pour des vaiss- t qui eussent une, deux, ou trois s de chaque côté, il met en preu- passage de Vegece L. 5. C. 7. *(a)* ne donne qu'un, 2, 3, 4, ou 5 s de rames aux anciennes Gale- omme sous le nom, de *Liburna es*, de *Biremes*, *Triremes*, *quadri- s*, *&c.* tandis que dans de sim- chaloupes il compte jusqu'à vingt urs, d'où le Pere Languedoc con-

) Minima liburna remorum habent os ordines, paulò majores, binos, ido- ensura, ternos, vel quaternos, in- n quinos sortiuntur remigum gradus... t tamen majoribus liburnis explorato- iantur qua vicenos prope remiges in sin- partibus habent.

rangs par le nombre
(dit-on) insoutena
dans l'éxécution , 1
des vaisseaux de 10
50 rangs. S'imagi
puisse élever 40 &
sur les autres dans u
celui, dont Pline fa
C. 56, où les rangs 1
tipliez jusqu'à 50 ,
40 ? Il est vrai que
traignent l'hypothe
Galeres médiocres ;
où ils sont de recou
maniere de dispos
ces bâtimens énor
quité nous a cons

ns les petites ou médiocres
ie dans les grandes : pour en
aincu, il ne faut que faire
sur l'affinité qui se trouve
oms de Biremes, Triremes,
e convenance suppose une
osition des rangs dans les
nme dans les grands vaiss-

r, Palmerius, Scheffer, Fa-
tiennent pour les étages, en
ent de bonne foi. Mais aussi
les engage dans un autre
dont ils auront peine à se
« Qu'on tâche en gardant
proportions Mathémati- «
isposer sous le Tillac d'un «
30 & 40 étages de ra- «
qu'on trouve pour eux & «
ste de l'équipage l'espace «
par rapport à l'étenduë du «
qu'on arrange de telle sor- «
les rames de differente «
, qu'elles ne s'embarras- «
les unes les autres ; qu'on «
moyen de faire remüer par «
rs du cinquantiéme étage «
énormes, où pour mieux «
longues poutres qu'on est «

» obligé de leur donner ; qu'on pren
» ne si bien ses mesures, que ces bâ-
» timens à 50 étages, surmontez en-
» core d'assez hautes tours, qu'on met-
» toit ordinairement sur les vaisseaux
» de guerre, ayent assez de force & de
» consistence pour soûtenir les coups
» de vent & de mer, sans être culbu-
» tez. Si l'on vient à bout de tout ce-
» la, j'ose dire qu'on aura fait une es-
» pece de miracle. A la verité les dé-
fenseurs du systéme contesté ne s'ac
cordent pas tous à placer les rameurs
d'un étage superieur directement &
perpendiculairement sur la tête des ra-

[redacted]

...perd en nombre de rames & de ...eurs, ce que l'on croit gagner en ...uvant le secret d'étager commodé...ent. « Il est certain que, si les ra- « ...eurs d'une Trireme eussent été « ...si serrez que le sont les rameurs « ...ne de nos Galeres, toutes les ra- « ...es & les rameurs des trois éta- « ...s eussent pû être postez dans une « ...ême file avec autant d'avantage « ...ur ramer, qu'ils le sont sur nos « ...aleres. Si cela est, quelle idée « ...us donne-t'on de la Méchanique « ...s Anciens, en leur faisant quit- « ...r l'ordre naturel & disposer par « ...ages avec des embarras infinis le « ...ême nombre de rameurs qu'ils au- « ...ient pû tous placer de niveau & « ...ns un seul rang? Selon cette hy- « ...othese l'octireme de Memnon, à la-...elle les Historiens donnent cent ra-...es pour chaque rang, eût dû avoir ...pt ou huit cent pieds en longueur, ...qui est contre toute vraisemblance.

Le Pere Languedoc semble pancher ...avantage pour le systéme de ceux ...ui placent les rameurs sur un même ...an, en les multipliant sur chaque ...me à proportion du nombre des

me souffre encore
tez, sur tout il ne
dans les Galeres de
chaque rame auro
meurs, ce qui par
égard à l'étenduë d
situation des rameu
eût mis de file, soit
les rangs; ajoûtez à
te supposition on n
portion entre la gra
& le nombre des ram
tre le nombre des r
rameurs; par exem
seau de Philopator q
te rangs, & dont Pl

ameurs, & quarante rangs de chaque ôté. Enfin pour ſuivre ce ſentiment, il aut ſe reſoudre à ſoûtenir le choc de ous les anciens Auteurs qui prenoient a difference des Galeres, non pas du nombre des rameurs par banc, mais le la multiplicité des rangs de rames; *ini, terni, quaterni remorum ordines.*

Dans une matiere auſſi litigieuſe quel parti prendre? Le Pere Languedoc peu ſatisfait de ces deux ſyſtémes propoſe un troiſiéme ſentiment, qu'il ne donne cependant que comme une conjecture plus plauſible, qui réunit les avantages des deux autres, ſans en avoir les inconveniens. Pour en juger plus ſûrement & avec connoiſſance de cauſe, il eſt à propos de lire la Diſſertation; on ne peut mieux faire que de ſuivre l'Auteur dans les ſçavantes recherches & les obſervations curieuſes dont il a enrichi ſon Ouvrage. Son ſentiment s'y preſente de lui-même avec une netteté & une préciſion qui ne laiſſe rien à deſirer.

Il commence par donner une notion abregée de la marine des Anciens; il diſtingue les vaiſſeaux de guerre de ceux qui étoient appellez *Naves one-*

varia. Les premiers étoient connus sous le nom de Biremes, Triremes, &c. *Naves longæ*, *liburnicæ*, *constratæ*, *rostrata*, *cataphractata*. La forme de ceux-ci n'étoit pas la même que celle des autres bâtimens; ils étoient conduits à la voile & à la rame; en cela ils differoient encore des vaisseaux de charge, qui n'alloient ordinairement qu'à la voile. Cependant dans un combat naval, la rame étoit plus d'usage que la voile. Tout le succès de l'action dépendoit alors de l'éxercice de la rame & de la dexterité des rameurs, comme le Pere Languedoc le fait voir; d'où il conclut qu'il n'est pas surprenant que les Anciens ayent désigné leurs vaisseaux de guerre par le nombre & la disposition des rames.

A la poupe des Biremes, Triremes, &c. étoit élevé un plancher auquel on donnoit le nom Κατάστρωμα. Sa construction n'avoit pas toûjours été la même dans tous les tems; & l'étenduë en étoit plus ou moins grande, selon le plus où le moins de capacité du vaisseau. Ceci donne occasion à l'Auteur de produire grand nombre

de remarques judicieuses & necessaires pour l'intelligence de la navigation des Anciens.

C'est sur cette espece d'estrade, ou plancher superieur, qu'étoient placez les *Thranites*; ceux qui occupoient le bas du vaisseau vers la prouë se nommoient *Thalamites*; les *Zygites* étoient situez au milieu. On n'oublie rien dans la Dissertation pour instruire parfaitement le Lecteur sur ces trois differens ordres de rameurs; Historiens de tous les tems, Poëtes de tous les genres, Commentateurs, Scholiastes, tout est rapproché, examiné, & approfondi avec cet esprit de discussion que demande un sujet interessant qui merite d'être éclairci, & sur lequel il est question de prononcer. On donne aux textes mal entendus des interprétations raisonnées, l'autorité vient au secours de la Critique. On peut voir dans la Dissertation même ce que la brieveté d'un extrait ne permet pas de rapporter; dans les matiéres contestées on expose toûjours trop peu, dès qu'on n'expose pas le tout.

Ces trois ordres de rameurs suffisent au Pere Languedoc pour établir

ıne nouvelle maniere d'expliquer les Uniremes, les Biremes, les Trirenes, &c.

Les Uniremes n'avoient de chaque côté qu'un banc de Thranites, un de Zygites, un de Thalamites, *quæ simlici ordine agebantur. Tacit. hist. l. 5.* ·.3. *Minimæ liburnæ habent singulos orlines. Veget. l. 5. c. 7.* Les rangs de ames dans les petits navires étoient zolez, ils avoient une rame par banc, ou une seule dans chaque ordre; cependant on pouvoit assigner au moins cinq ou six hommes à chaque rame, ce qui feroit quinze ou dix-huit ra-

oir sur les six rames des *Uniremes* ou 40 rameurs, & par consequent tant & plus que sur les simples barses. Outre que ce n'est pas le nombre de rames, mais la structure & la andeur qui distingue un vaisseau de ierre d'un autre bâtiment; enfin ces aloupes legeres, *naves præcursoriæ, ntiæ, exploratoriæ, leves & fugaces,* étant faites que pour la course, on en doit tirer aucunes consequences ar rapport aux vaisseaux de guerre ui étoient destinez à d'autres usages.

Les Biremes avoient deux rames à rang, six de chaque côté, ce qui isoit trente rameurs de chaque côté, r le pied de cinq hommes par raes. *Binos sortiuntur remigum gradus.* eget. *Ordine contenta gemino crevisse burna.* Lucan.

Les Triremes avoient trois rames chaque rang, neuf de chaque côté, rec 45 rameurs à 5 hommes sur chaue rame. *Triplici pubes quam darda verfu impellunt :* *voilà les trois files rameurs rangées en trois fois trois files r les neuf rames. Terno consurgunt or ine remi*, voilà le nombre des rames isposées trois à trois dans chaque

rang, un rang vers la poupe, un au milieu, un au troisiéme vers la prouë.

La Quadrireme avoit quatre rames à chaque rang, douze de chaque côté & peut-être environ soixante rameurs. *Habet quaternos remorum ordines.* Veget. On en dit autant à proportion des Quinqueremes, & des autres vaisseaux de la premiere grandeur. Le Pere Languedoc met au profit de son systéme ces expressions, dont se servent constamment les Auteurs anciens, *ordines singuli, gemini, bini, terni, quaterni, quini, seni, &c.*

Cette hypothese une fois accordée, l'Auteur prétend qu'on peut expliquer sans peine ce que les Anciens nous ont appris des plus grands vaisseaux de guerre, de la Quinquereme de Caïus, de l'Octireme de Memnon, & en particulier du fameux bâtiment de Philopator, qui avoit au moins 40 rames & quatre mille rameurs; il applique heureusement à son systéme les plus celebres passages qu'on peut recueillir sur cette matiére. Il fait en même-téms de fréquentes excursions contre les défenseurs du premier sentiment. Il leur donne le défi, persua-

e le systéme des étages ne peut
r place dans ces grands navires,
doit necessairement écrouler.
ci à leur tour s'autorisent de la
ne Trajane qui represente en bas
quelques Biremes & Triremes,
es rangs de rames étagez dans la
ur du vaisseau; mais le Pere Lan-
c ne se laisse pas imposer par
uité du monument.
npossibilité des étages une fois
ntrée, le met en droit de répon-
e les figures de vaisseaux repre-
sur la colonne ne sont qu'une
ction de l'Ouvrier, & l'effet de
norance dans l'Architecture na-
« Nous y voyons (ajoûte-t-il)
riremes & des Biremes, sans «
k sans voiles; auroit-on droit «
nclure que ces vaisseaux n'a- «
effectivement ni voiles, ni «
» ? D'autres personnes ont déja
qué qu'à l'exception des figures
mmes & d'animaux, le reste, &
rticulier ce qui regarde la pers-
e & l'Architecture y est fort de-
ux. Dans la description que
nius nous a donnée de cette co-
, on voit des especes de Bire-

es, où les rames paroiſſent à la ve-
té plus élevées les unes que les au-
es, mais où les rameurs ſont tous
acez de niveau. Quoi qu'il en ſoit,
ſeul monument ne peut faire preu-
contre l'autorité d'un nombre in-
ni de médailles qui repreſentent les
iſſeaux, même ceux qui s'appel-
ient *naves prætoriæ*, avec un ſeul
age de rames; d'autant plus que la
ouvelle graveure de cette colonne,
ont on eſt redevable à Bartoli, &
i eſt beaucoup plus exacte que la
emiere, ne repreſente que des eſpe-
s de Biremes, où les rames ſont tel-

ans les Mémoires du mois pro-
. suivront celles du Pere de la
r ye, qui se déclare contre les
emiers sentimens en faveur du
: des étages dont il prétend
rer la possibilité par des preu-
des & Geometriques. Nous
ons que Monsieur de Barras de
ie, Chef d'Escadre des Gale-
: Commandant actuellement
Roi dans le Port de Marseille,
n s'interesser dans la dispute;
tendons avec impatience sa
tion, que les nouvelles publi-
: annoncée.

Pfaff Docteur en Theologie & P
Professeur dans l'Université
binge, Chancelier & Prévôt
même Eglise; avec une Le
même sur l'Union des Eglises
tantes. A Tubinge, chez
George Cotta 1721. *in* 8°.
102.

NOus ne pourrions mieux
ce petit Recueil, qu'en
après l'Auteur que ce n'est poi
qu'on en doit l'impression, ma
importunitez réïterées & aux fa
tes prieres du public, & d'un
de public aussi difficile à cont
que le sont ordinairement des ge
font eux mêmes profession de L

suffrage au reste qui n'a pas dû coûter beaucoup à un Chancelier de l'Université ; Conseiller en même tems du Serenissime Duc de Virtemberg. Du reste, l'élegance du stile & la beauté des figures, ne vont ici qu'à la suite des autres Ouvrages, qui font la partie dominante du merite de Mr Pfaff chargé depuis quelques années de concourir par ses écrits à l'execution du penible Ouvrage que medite la Politique Protestante, pour unir dans les liens d'une sainte fraternité les deux grandes Branches de la Prétenduë Reforme, les Evangeliques ou Lutheriens, & les purs Reformez ou Calvinistes ; il soûtient avec dignité le personnage de Theologien pacificateur, quoique ce ne soit pas sans beaucoup de contradictions. Deux cens ans de tentatives inutilement employées depuis les anathémes lancez reciproquement par Luther & par Zuingle, montrent une terrible alienation dans les esprits, & une opposition bien insurmontable dans les Dogmes. De là les soupçons, les allarmes, les murmures, sur tout parmi les zélez du Parti Lutherien, qui est celui de Mr Pfaff, au-

tant de fois que les interêts de la cause commune, ou que les vûës particulieres des Princes ont demandé qu'on fit quelque effort pour se rapprocher. Jamais les Calvinistes qui jusqu'ici avoient ordinairement pris sur eux les premieres demarches, ne crurent l'affaire heureusement engagée qu'en 1631. L'éclat que donnoient alors les conquêtes de Gustave-Adolphe à ceux de la Confession d'Ausbourg, les leur faisoit rechercher par les offres & les soûmissions les plus imposantes; mais ne relâchant rien sur la créance, & n'ayant apporté que des paroles à la

certain que les titres les plus infa-
ns n'y sont pas épargnez pour qui-
nque s'enhardit de faire brêche au
ır de division : procedé grossier, &
ne merite que le mépris d'un hon-
e homme, au jugement de Mr
ff; mais procedé après tout qui l'in-
nide & qui l'oblige à entrer dans
: justification reguliere des avances
on lui reproche. C'est le but de la
miere des six harangues dont nous
ns à rendre compte. Elle est impri-
e sous ce titre : *Des précautions qu'on
prendre dans le projet de paix, qui
cerne l'union entre les Eglises Protes-
tes.* L'Orateur la prononça le pre-
er Novembre 1720. & il la donne
ır un abregé complet de ses senti-
ns.

On ne devine pas trop d'abord com-
nt la Constitution *Unigenitus* & les
uites viennent à sa matiere, ni où
à un long tissu de reflexions sur ce
il appelle la desertion de Mr le
dinal de Noailles, & sur l'Acte
ccommodement qui venoit d'être
clu à Paris il y avoit quelques mois.
eveloppe ensuite sa pensée qui re-
nt à dire que si la France, au moins

liance avec eux, comme ils s
toient, le reste se fût bien-tôt d
Mais depuis que les tenebres
valu sur le corps entier du P
l'occasion de vaincre est tro
pour ne les pas engager à cou
nimement aux armes. C'est un
aveuglé, chancelant, esclave
lagianisme, que le Seigneur le
osent-ils douter de sa défaite 8
triomphe? On les avertit fe
de prendre garde que l'âpreté
divisions, ne leur arrache la
des mains; car ce n'est pas d'
d'hui, remarque l'Auteur en
sant, que faute de concert &
ne intelligence dans la Refor
a manqué de s'assûrer de l'Em

iè aux Demons & aux Catholiques la maligne joye de les voir s'entre-déchirer par des contestations de mots, ou pour des petitesses de point d'honneur qui ont tout gâté. Les Disciples pour surcroît de malheur n'ont été depuis ni plus humbles, ni moins contentieux que leurs Maîtres. Qui ne verseroit pas des torrens de larmes au souvenir des celébres Conferences de Marpourg, de Virtemberg, de Sandomir, & de plusieurs autres; autant d'écueils où l'animosité des Theologiens a successivement fait échoüer toutes les mesures & tous les ménagemens des Politiques? Après des preuves si constantes de l'humeur antipatique des deux partis, faut-il donc tenir l'union pour desesperée? Non : le siecle où nous vivons est heureusement bien d'un autre goût que les siecles précedens. Quelque considerable que se trouve encore le nombre des Theologiens rigides, qui ne sçauroient point mollir sur l'explication d'un Dogme, & qui resserrez dans les bornes étroites des anciens principes, qualifient d'héresie tout ce qui s'en éloigne; ce ne sont pas les mieux venus dans le monde

poli. Soit rafinement, soit honnêteté, (soit peut-être indifference) on y veut en fait de Religion, des esprits maniables, moderez, paisibles, accommodans, qui contens de proposer ce qu'ils pensent, gauchissent adroitement aux objections, qui ne pressent, qui ne peinent personne; voilà, selon Mr Pfaff, les Docteurs qu'on écoute; on renvoye les autres au Pedantisme. Le mal est que ce monde poli n'est dans les Pays Protestans, comme ailleurs, ni le plus accredité, ni le plus étendu. Les Universitez sur tout, si vous en exceptez un petit nombre, sont composées d'un monde purement Theologique, entêté de la Doctrine reçûë, ardent à la maintenir, qui se défie infiniment des Docteurs pacifiques, & qui repousse avec vigueur le reproche de pedanterie, par l'accusation ouverte de Syncretisme. A ce mot l'Auteur frémit d'horreur: il proteste qu'en son particulier il n'a point d'autre Foi que la Foi qui est recommandée dans les Livres Symboliques de son Eglise, & que s'il sollicite l'union avec l'Eglise Calviniste, l'union qu'il demande doit être fondée sur l'Orthodoxie des senti-

iors laquelle on ne doit espe-
ieté, ni salut.
stingue là-dessus trois especes
entre des Societez qui diffe-
ns leur Créance : l'une où le
plus foible abjure ce qu'il avoit
atiqué, pour s'assujettir to-
x aux Dogmes & aux Usages
qui lui fait la loi : on l'appelle
sorbante, la seule que l'Eglise
ne veuille agréer (du moins
aux Dogmes) l'autre qu'on
temperée, où par une condes-
ce mutuelle chaque côté se re-
r quelques-uns des points qui
ent lieu à la separation, & for-
si d'un commun accord une
le Confession. La derniere dite
ative, n'exige aucun change-
i de part ni d'autre ; mais sup-
que les articles en quoi l'on
, ne sont point des articles fon-
taux, elle fait consentir les So-
contestantes à un charitable
t, & à une communion frater-
ans les devoirs de Religion. Il
nifeste, vû l'état des choses,
d Mr Pfaff, qu'un projet d'u-
glé sur la premiere de ces trois

qu'il embrasse. (
préjugez, ces tyr
qu'on lui accord
des Conferences
viniste, entant qu
tême Lutherien,
fondamental : c'e
Syncretisme à s
qu'une vaine om
premier soufle.
simple définition
terme Grec Συγκρ
rement appliqué a
de Crete, nation i
agitée de guerres
n'en avoit pas d'é
mais toûjours uni

expression dans leur Theolo-
examiner si l'appropriation
ste, elle y designe une force
Ecclesiastique formée avec
onnes qui sont reconnuës pour
pour errer en des points fon-
ux. Voilà, comme on voit, le
gien pacificateur bien au large,
ant qu'on soit d'humeur
ser ce qu'il suppose constam-
ue la Doctrine des deux par-
erien & Calviniste, ne diffe-
int fondamentalement l'une
e. Mais c'est à cela justement
arrête, dès le premier pas, &
contredit la tradition regnan-
sa propre Communion. Aussi
t des choses qu'il va dire, en
pant ce qu'il entend par *Pré-*
necessaires au projet d'union,
elles à decrediter & à écar-
heologiens *batailleurs*, parti-
farouches des anciens senti-
k d'un genre d'érudition trop
, pour convenir jamais avec
s croyons le devoir suivre ar-
article.
caution. *Quiconque s'employe*
une union solide entre les Protes-

les avantages qu'il exige. Il
même immediatement ap
maniere fort dure : en quoi
admirablement combien l
nisme lui est redevable de ce
douces & compatissantes av
les il poursuit l'ouvrage de
car pour peu qu'on l'imite,
se retrouve, la bile s'échau
tyre coule, & les Lutherien
freres, ne sont pas plus me
les Catholiques.

IV. Précaution. *Que les*
de l'union s'abstiennent de tou
c'est en gagnant les esprits,
inspirant peu à peu l'amour d
qu'on viendra insensiblement

inuations par où il entreprend de
; attaquer, ne sont elles pas un nou-
au genre de persecution dont la ve-
é ait à craindre? Nous verrons ce-
ndant qu'il ne s'y fie pas entiere-
ent : le procedé qu'il recommande
est qu'un *interim* dont il sent lui-
ême l'inutilité, & qui par son pro-
e conseil sera bien-tôt place aux
yes coactives.

V. Précaution. *Il faut entre les par-
un oubli & une amnistie totale du
ssé.*

Autre avis excellemment placé dans
nonce d'une harangue. Toute per-
nne faisant métier de conciliateur,
a autre chose à la bouche ; mais on
rle à des hommes, on parle à des
octeurs : peut on ne pas sentir tout ce
l'on y trouvera essentiellement d'op-
osition à la morale qu'on leur debi-
?

VI. Précaution. *Dans l'union projet-
, ce seroit tout perdre que de sacrifier
verité à la paix Nulle paix solide si el-
n'est fondée sur la verité.*

Qui doutera jamais de cette derniere
axime? Il ne s'agit pas de la propo-
r dans sa generalité, ni de l'étendre

sous un tour éblouïssant. On doit montrer en detail que la tolerance des Dogmes controversez n'y doone point atteinte ; que Luther, par exemple, a exageré dans sa Réponse à la Censure de Louvain, lorsqu'il y a condamné formellement d'heresie tous les Sacramentaires qui disent « que le Corps » & le Sang de Jesus-Christ ne sont » pas reçûs dans la venerable Eucharis» tie par la bouche du corps ». Mais, selon les apparences, ou les symboles consacrez dans l'un & l'autre parti changeront bien de forme, ou l'on épuisera encore bien des volumes, avant que les Contredisans en conviennent.

VII. Précaution. *Il suffit qu'on se supporte.*

Quand Mr Pfaff aura rebattu la même phrase en cent & cent façons, qu'espere-t-il qu'il en resulte ? On sera toûjours en droit de lui demander, qu'est-ce que ce support ? Il le juge innocent, d'autres le croyent criminel ; où est l'arbitre qui vuidera le differend ? Il propose les Eglises d'Angleterre pour modele d'une tolerance édifiante. L'édification que le Christianisme en tire

n'est pas fort sensible. Des yeux plus perçans ou plus sinceres n'y voyent-ils pas plûtôt une preuve deplorable des inconveniens de la tolerance ?

VIII. Précaution. *Ce sont des hommes vrayment saints & pleinement animez de l'Esprit de Dieu, à qui il faudroit confier l'entreprise.*

On ne s'attend pas que nous croyions les Societez Protestantes fort propres à en fournir de ce caractere. Mais si à la place on y suppose des hommes d'un cœur droit, & qui veulent sincerement leur salut, nous sommes persuadez qu'ils sentiront le foible de ces temperamens tous humains; & en consequence, celui d'une Religion qu'on professe ou qu'on dissimule, qu'on restraint, ou qu'on élargit à sa guise.

IX. Précaution. *Le Pasteur ou le Docteur ne doivent rien tenter qui ne soit avoüé du Magistrat.*

C'est un vieux reglement de police consistoriale parmi les Protestans, que l'on applique à l'affaire presente. Mais peu importe qui l'entame, ou qui la termine; dès qu'on ne veut point d'autorité qui decide; qu'on incite sans distinction le Ministre ou le Laïc à

mentaires qui ...
„ & le Sang de Jesu
„ pas reçûs dans la v
„ tie par la bouche
selon les apparence
consacrez dans l'u
changeront bien d
épuisera encore bi
avant que les Con
viennent.

VII. Précaution
supporte.

Quand Mr Pfaff
me phrase en cent &
pere-t-il qu'il en re
jours en droit de lui
ce que ce support ?
d'autres le croyen

eſt pas fort ſenſible. Des yeux plus
rçans ou plus ſinceres n'y voyent-ils
s plûtôt une preuve deplorable des
conveniens de la tolerance ?

VIII. Précaution. *Ce ſont des hom-
s vraymeńt ſaints & pleinement ani-
ez de l'Eſprit de Dieu, à qui il fau-
oit confier l'entrepriſe.*

On ne s'attend pas que nous croyions
s Societez Proteſtantes fort propres
en fournir de ce caractere. Mais ſi à
place on y ſuppoſe des hommes
un cœur droit, & qui veulent ſince-
ment leur ſalut, nous ſommes per-
adez qu'ils ſentiront le foible de ces
mperamens tous humains; & en con-
quence, celui d'une Religion qu'on
ofeſſe ou qu'on diſſimule, qu'on
ſtraint, ou qu'on élargit à ſa guiſe.

IX. Précaution. *Le Paſteur ou le
octeur ne doivent rien tenter qui ne ſoit
voüé du Magiſtrat.*

C'eſt un vieux reglement de police
nſiſtoriale parmi les Proteſtans, que
on applique à l'affaire preſente. Mais
u importe qui l'entame, ou qui la
rmine; dès qu'on ne veut point d'au-
rité qui decide; qu'on incite ſans
ſtinction le Miniſtre ou le Laïc à

prioit de penetrer tout
mot qui avoit été rép
Prusse par le Docteur
Prince s'entretenant a
sa table, & le press
s'employer à l'union
» graces aux soins c
» avoir repris le Do
» bien que de deux Eg
» venions à en faire c
prien dans sa lettre ce
dessus ses propres alla
troit le juste fonden
doit après cela en pla
les pertes que l'avidi
des Reformez avoit
Evangeliques. Quel

on l'a vû à Berlin & à Heidelb
ui s'enorgueillit de nos ruines
plus puissantes Cours de l'Em
l ravit tout & ne restitue rien
-nous d'en croire les applau
ns que donnent les courtisans
olitiques au projet d'union ;
mettons trop du nôtre, & plai
il qu'on ne nous voye pas ve
ns dépens la maxime de Vege
ceux qui préferent une paix
nsé à une guerre ouverte,
ent le plus souvent la victi
ur credulité.
étoient en substance les rai
Mr Pfaff entreprend de refu
les refute pas néanmoins; on
ne dire qu'il les confirme;
andonne de terrain à la Theo
lvinifte, quoi qu'il puisse en
x Ecoles Lutheriennes. Il en
qu'à avancer que celles-ci,
les soûtiennent la présence
Corps de Jesus-Christ dans
stie, ne la reconnoissent ni
ni miraculeuse, mais seule
rituelle & symbolique. Il a
rès cela de faire le défi aux
ens Sacramentaires, & de

leur demander hardiment s'ils n'admettent pas sa Doctrine : à de pareilles conditions sur les autres points controversez, Sacramentaires, Supralapsaires, Arminiens, ils seront bien-tôt tous à lui. Sa défaite est plaisante pour amortir l'anathéme que porte avec soi le Dogme de la Prédestination absoluë : c'est une erreur, dit-il, qui reside toute entiere dans la pointe de l'esprit, sans influer le moins du monde sur la conduite du fidéle ; & puisqu'en effet on n'a vû personne qui ait encore poussé le raisonnement Theologique, jusqu'à se perdre de desespoir, ou à

des Réformez, il ne seroit point d'une ame Chrétienne de s'en souvenir, répond devotement Mr Pfaff, ni de se laisser picquer par de petits interêts temporels que l'Evangile nous ordonne de fouler aux pieds. Les invasions & les ravages de l'Eglise Romaine, funeste effet du Schisme si opiniâtrement fomenté parmi les Protestans; sont selon lui un interêt d'une toute autre consequence, & qui demande bien une autre attention. Il nous paroît se prévaloir un peu trop legerement de je ne sçai quelle parole attribuée à l'Empereur Maximilien II. comme si ce Prince, pour embrasser le Protestanisme, n'eût attendu que l'union des deux principales Sectes qui le composent. Peut-être Maximilien vouloit-il se mocquer des Protestans mêmes, en marquant par là que convaincu de la perpetuité de leurs divisions, il étoit fort sûr de ne mourir jamais qu'en bon Catholique.

Le reste de la lettre ne contient plus gueres qu'un état de la Cour de Virtemberg que Mr Cyprien n'avoit pas assez ménagée, à cause du mélange de Lutheriens & de Calvinistes qui y sont

me que parler en
jours, dans le lieu
tion importante
personnage grave
dité. Il y entretien
auditoire des expl
il y rappelle à un
currens la superic
lui, quoique celu
les autres; il touch
avantages de la Lo
taphysique, soit p
chicanes de l'imp
même l'a éprouvé,
à l'égard de Bayle,
les armes transcendan
ques Romains; c
tous les jours la ne

Le ſujet de la troiſiéme eſt plus relevé & plus rempli. L'Orateur revêtu de la Dignité de Chancelier dans l'Université de Tubinge, ſe propoſe de parler des prééminences & des fonctions qui y ſont attachées, & il en traite avec ce ſurcroît de lumieres & cette abondance de doctrine qu'on ne manque gueres d'avoir quand on traite d'une choſe où l'on eſt perſonnellement intereſſé. Pour faire mieux connoître à quoi s'étend la Charge de Chancelier dans les Corps Academiques, il la conſidere d'abord dans un point de vûë plus brillant, ſous les differens noms de Préfet, de Referendaire, de Secretaire, & enfin de Chancelier, qui, à quelques changemens près, denotent tous depuis long-tems la premiere perſonne d'un Etat, après le Souverain, pour la manutention des Loix, & l'adminiſtration des affaires. Il dérive le mot latin *Cancellarius* de *Cancellare*, qui ſignifie *biffer*, *bâtonner*, à cauſe de l'autorité competante au Chancelier pour revoir les actes, & y faire les corrections convenables. Il croit que les fameux Juriſconſultes Papinien & Ulpien ont geré cette

Charge ſous les deux Severes (Septime & Alexandre;) mais les Princes Chrétiens en ont honoré plus communément des perſonnes d'Egliſe que des laïques;& aujourd'hui en Allemagne ce ſont encore les trois Archevêques Electeurs, Mayence, Tréves, & Cologne, qui portent le titre d'Archi-Chanceliers de l'Empire.

C'eſt ſur ce modele, toute proportion gardée, que la Dignité de Chancelier a été établie dans les Univerſitez, un peu au-deſſous du douziéme ou du treziéme ſiecle. La qualité de *Maitre des Ecoles*, par où elle eſt deſignée dans les Bulles de quelques Souverains Pontifes,nous marque en deux [redacted]

lieux n'a été jugé que trop émi-
pour y être occupé par de sim-
membres de l'Université, sans
ı autre relief. On l'y a deferé ou
Evêques, ou à d'autres person-
distinguées dans le Clergé: des
tres d'Etat l'ont recherché, des
es ne l'ont pas dedaigné; ainsi en
:terre les Universitez d'Oxfort
Cambridge ont-elles à présent
ıire de voir à leur tête en qualité
ıancelier, l'une le Prince de Gal-
l'autre le Duc de Sommerset.
éclat n'en rejaillit-il pas sur les
s où ils président, quelle source
stres prétentions!
ur ce qui concerne l'Université
ıbinge, la Dignité de Chancelier
unie à celle de Prévôt de l'Eglise
giale, dès le tems de sa fonda-
ıui fut en 1477. par les liberali-
Eberard le Barbu Comte de Vir-
erg. Mr Pfaff nous donne une lis-
ceux qui l'ont précedé, entre les-
nous n'en trouvons point de plus
nmandable qu'Ambroise Wid-
ı qui à la naissance du Luthera-
:, quitta genereusement une
où il ne lui étoit plus libre de

l'Auteur y joi
Luther à la sie
particuliers, qu
ment le panegy
noissent le geni
parti, en mari
comment on y
giens *mixtes* qu
accorder à quelq
differends, ne
que Mr Pfaffait
même sur l'articl
fidéle Lutherien.
ment accusé d'a
répandu des omb
Apostolique de L
& si incontestable
mi ses Disciples :

plus sûr moyen de défense pour repousser une accusation si atroce, est de crier à la calomnie. Mr Pfaff admire qu'il y ait eu des esprits ou assez noirs, ou assez inconsiderez pour ne distinguer pas de ses propres sentimens ce qu'il n'a proposé que comme Aggresseur dans une These publique ; & pour méconnoître le Chancellier d'une Université Evangelique, à demi-caché sous le masque d'un Jesuite. Le démenti ainsi donné à ses calomniateurs, il recapitule les principales questions dont il avoit été debattu entre lui & le soûtenant qu'il attaquoit.

Le mariage du Moine Réformateur avec la Religieuse Catherine de Borée avoit ouvert la dispute. L'objection est vivement poussée, & trop vivement pour un homme qui entreprend d'y répondre. Car que fait à la justification de Luther, qu'un ou deux Ecrivains Catholiques se soient mécomptez, soit en plaçant son mariage dans un tems plûtôt que dans un autre, soit en attribuant à Catherine de Borée un libertinage anticipé dont l'Apologiste la declare incapable ? Tels incidens ne changent rien au corps de l'argument,

pas : voyez s
tiens recueilli
épurée de tou
une année ava
célibat, avoit
jusqu'à la mor
fit connoître
qu'il y pensoit
son penchant l
ment à change
rendre à cette n
devenir coupabl
béïssance. Voilà
ques Romains n
qui, selon Mr P
la bouche. Quel
l'Université deva
de debiter de par

trouve fort à propos l'exemple des hommes inspirez, que Melanchton & Seckendorf lui fournissent. Josué faisant fouler aux pieds de ses soldats cinq Têtes couronnées; Samuel mettant en pieces le Roi d'Amalec, Elie, Jesus-Christ, les Apôtres, sont des autoritez décisives qui montrent que Luther n'a pas usé de ses droits à beaucoup près, dans toute l'étenduë qu'il le pouvoit. D'ailleurs on n'y pense pas assûrément dans l'Eglise Romaine, lorsqu'on y reproche à Luther d'avoir porté l'insolence à l'excès. Tant pis pour le Papisme, répond hardiment l'Apologiste : c'est dans son sein, c'est dans la licence & la grossiereté du Cloître qu'il a contracté cette humeur bourruë & emportée. On ne doit pas lui en faire un crime personnel : c'étoit le pur effet de sa mauvaise éducation (dont il n'avoit paru aucun trait avant qu'il eût secoüé le joug.)

Mr Pfaff s'efforce de donner le change au sujet de la ridicule conversation de Luther avec le Diable, où il fut, dit-on, arrêté d'un commun accord que la Messe privée seroit abolie. On l'a dit, mais de l'air que pa-

declare qu'il et
git me semel sub
expergefieri. On
encore, metam
re en Rheteur,
de Rhetorique,
me a fait Mr Cla
niere qu'on l'ex
cusation subsiste
Luther a pris
pour son maître;
s'en faire honneu
ment debité au
des veritez salu
posé n'avoir app
mensonge.

L'Apologiste s
droyé l'objection

nous ; c'eſt Luther même qui démontre le contraire par le ſeul recit de cet entretien, tel qu'il le rapporte très-au long au VII. livre de ſes Œuvres, édition de Virtemberg en 1558. *Pourquoi n'aurois-je pas conſacré*, y dit Luther à l'Eſprit malin, *puiſque j'ai prononcé ſerieuſement les paroles de Jeſus-Chriſt ?* Il croyoit donc encore l'efficacité des paroles Sacramentales. *Pendant que tu demeures ſeul à l'Autel*, lui dit plus bas ſon nouveau maître, *t'imagines-tu que Jeſus-Chriſt ait inſtitué pour toi ſeul le Sacrement ?* Il étoit donc encore dans la pratique de dire des Meſſes privées.

Quelque mépriſable que paroiſſe aux Proteſtans le ſecret des diſtinctions ſcholaſtiques, Mr Pfaff eſt trop heureux d'y avoir recours. Ce ſeroit un beau coup ſi par ce moyen l'on pouvoit enfin juſtifier la honteuſe deciſion du fameux cas de conſcience touchant la Bigamie du Landgrave de Heſſe ; on tâche au moins de la colorer. Luther, nous dit-on, n'a pas permis ces criminelles nôces : cedant charitablement à l'infirmité du Prince, il en a ſeulement conſeillé la

s'oppofant à la
on évitoit le fc
par là c'étoit un
épargnoit au La
ce avoit en bon
de fe marier : Lu
ther y confentc
zele ? ce zele pı
ble de plier à la
. Conclurons-
Mr Pfaff homı
fentir l'infuffif
mais Theologi
Ireniste , n'a pe
laiffer quelques
Luther ? l'artific
être inutile en t
fait du projet d'

voye immanquable pour y réüssir, c'est de décrediter la personne. Nous nous persuadons cependant plus volontiers que l'Orateur a parlé de son mieux pour la défense de Luther, & pour la sienne propre. S'il n'en est pas sorti à son avantage, c'est le malheur de bien d'autres. Il est dans la cause qu'il soûtient des défauts intrinseques qui jusqu'ici en ont toûjours fait l'écueil des plus beaux genies.

Entre plusieurs livres de toute espece que Mr. Pfaff tient actuellement sous la presse, il promet les Actes publics de la Constitution *Unigenitus*. Qu'il ne s'y trompe pas; jamais il n'eut besoin d'un discernement plus rafiné. Le terme même d'*Actes publics* devient de jour en jour plus équivoque sur cette matiere, & si l'Editeur n'a des correspondans bien integres, il court souvent risque de produire, comme autorisé par tout un Corps, ou dans toute l'étenduë d'un Diocese, ce qui n'est marqué qu'au sceau de la revolte & de l'independance, & qui ne vient que d'un petit nombre de particuliers.

ARTICLE LXXXI.

***METHODE POUR FAIRE** une infinité de differens deſſeins avec des carreaux mi-partis de deux couleurs, par une ligne diagonale, &c. Par le Pere Dominique Doüat Religieux Carme de la Province de Toulouſe, in 4°. pages* 200. A Paris, chez Etienne Ganeau, 1722.

LA ſcience des combinaiſons ſemble être épuiſée dans cet Ouvrage. Ceux qui ne connoiſſent ni l'uſage, ni la fécondité des principes Mathematiques, ne peuvent apprendre ſans étonnement, qu'avec un ſeul carreau mi-parti de deux couleurs par une ligne diagonale, on ait trouvé jour à une varieté infinie de compartimens & de deſſeins où l'agrement & la regularité paroiſſent réünis pour le plaiſir des yeux. Le P. Sebaſtien Truchet un des principaux ornemens de ſon Ordre & des beaux Arts, avoit eu l'honeur de la premiere ébauche, ou plûtôt de l'invention. Le memoire de ce Pere inſeré dans l'Hiſtoire de l'Acade-

 mie

mie Royale des Sciences pour l'année 1704. a servi de modéle au Pere Dominique Doüat qui a eu la gloire de l'execution.

Il divise son Ouvrage en quatre parties ; dans la premiere il établit avec un ordre & une précision qui n'ôte rien à la clarté, une suite de principes simples & faciles dans la pratique, pour faire des compartimens & des desseins à l'infini. La seconde contient 72 differens desseins figurez, construits ou composez avec les mêmes pieces differemment combinées & assorties entre elles. Les explications de ces mêmes desseins forment la troisiéme. La quatriéme comprend la maniere de les executer sans être obligé de consulter les planches, & de recourir aux tables des permutations, que l'Auteur a eu soin de dresser afin qu'il ne manquât rien à son Livre. On y trouve aussi une methode aisée pour pratiquer les desseins horisontalement, perpendiculairement & diagonalement opposez à ceux qui sont gravez. Suit une table qui fournit 256. desseins encore tous differens. La methode du Pere Doüat est un tissu d'observations

démontrées avec cette netteté qui est le plus riche présent de la Géometrie.

1°. Un carreau à quatre angles: un carreau mi-parti de deux couleurs par une diagonale peut donc recevoir quatre differentes dispositions. L'angle coloré peut être placé en bas à gauche, en haut à gauche; en bas à droite, & en haut à droite.

2°. Le même carreau étant diversement situé, & apperçû de même côté, tient lieu de quatre differens carreaux. Ainsi il peut recevoir quatre differens noms selon ses 4. differens aspects.

3°. Ces quatre differentes positions ou ces quatre carreaux que j'appelle A, B, C, D, comparez entre eux, sont oppposez diagonalement, horisontalement & perpendiculairement. Les

opposez perpendiculairement, c'est-à-dire de haut en bas, ou de bas en haut.

Chacun des quatre carreaux peut occuper une fois la premiere place, une fois la seconde, une fois la troisiéme, une fois la quatriéme. Les quatre carreaux pris un à un fournissent donc quatre permutations.

A	B	C	D
B	C	D	A
C	D	A	B
D	A	B	C

4°. Voilà un vaste champ ouvert pour trouver des combinaisons & des permutations infinies ; car en prenant deux à deux les carreaux A B C D, il en resultera six combinaisons & douze permutations. Si on les prend trois à trois, ou quatre à quatre, on aura 12. combinaisons, & 24. permutations ; par consequent ces 4. carreaux pris un à un, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, reçoivent en tout soixante-quatre permutations.

5°. Ces mêmes carreaux pris deux à deux, & repetez, reçoivent au juste seize permutations. Chacun des quatre peut occuper quatre fois la pre-

Etant pris trois
ils donneront 64.
en trouvera 256.
tre à quatre, en g
même methode.

Enfin les carrea
à un, deux à deux
tre à quatre, & r
340. permutation

L'inspection de
mettent sous les y
permutations, po
monstration. Que
les 256. permutati
trois à trois, quat
cinq., &c. puisqu'
six, on peut forme
20. desseins tout

2200 de mots tout differens. Quel appareil étonnant de chiffres ne faudroit-il point pour représenter cette multiplicité infinie de compartimens qui résulteroient des 256. permutations prises dix à dix, trente à trente, & ainsi de suite jusqu'à la deux cens cinquante-sixiéme?

L'Auteur pour donner plus de lumieres à ses demonstrations, emprunte le secours de l'Algebre. Il suppose $A = 256$. ainsi avec 256. permutations prises une à une, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, cinq à cinq, &c. on pourra ordonner cette progression $\div A, A^2\ A^3\ A^4\ A^5\ A^6$, &c. en continuant de suite jusqu'à la deux cens cinquante-sixiéme puissance, ou A^{256}. on connoîtra aisément le nombre de desseins qu'on peut former à la faveur de ces permutations. Dès qu'on connoît le premier terme & la raison qui regne dans une progression, il est aisé de trouver la valeur de quelque terme que ce soit, & la somme de tous les termes. Les differentes figures de compartimens dont l'Ouvrage est enrichi, montrent sensiblement aux yeux ce que le commun

caınces, pour pa
reler des planchers
compartimens. L
ront des idées de t
variété des image
Marqueterie, les
nuisiers, les Vitri
des Tailleurs de pi
vriers s'en servir
figurer leurs Ouvr
les Tapissiers, les T
travaillent sur le C
tous ceux qui se se
trouveront le sec
desseins.

Enfin cette meth
riere immense à la
couvrir cette variet

ARTICLE LXXXII.

XV^e RECUEIL DES LETTRES *[illegible]antes & curieuses, écrites des [illegible]ssions étrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus.* A Paris, chez Nicolas le Clerc, ruë S. Jacques, 1722. *in* 12. *pages* [illegible]18.

[illegible]E nouveau Recüeil est composé de dix Lettres. Voici les traits [illegible]us remarquables.

[illegible]remiere Lettre. Nouvelles de Carnate, de la Chine, du Mexique, &c.

La premiere Lettre qui est de l'E-[illegible]teur nous apprend sur divers avis [illegible] la Foy fait de nouveaux progrès [illegible]ans le Royaume de Carnate ouvert aux Missionnaires depuis 25 ans : que Monseigneur Mezzabarba Legat de Sa Sainteté pour la Chine arriva le 12. Octobre 1720. à Canton ; que le 28. du même mois il partit pour Pekin, ayant à sa suite le P. Pereyra en qualité d'interprete : qu'il a été reçû par

qui n'a pas éparg
thematiciens Eu
les nouvelles Ca
trées qui sont
de l'Empereur.
points particulie
de nos Memoire
leve le peu d'équ
deux écrivains a
L'un est le Trad
ciennes Relation
les témoignages
ou peu instruit
Chinois la repu
fondée dont jouï
tre la plus polie,
toutes celles de l

ture romanesque qu'on siffle à la Chine, comme nous sifflerions un Chinois, qui après avoir fait quelques tours de ruës à Paris nous en donneroit un tableau à la Chinoise.

On passe de la Chine à la nouvelle Espagne, & l'on parle d'un païs recemment découvert. Il se nomme *Nayari*. Des scelerats s'étant, dit-on, sauvez dans des montagnes affreuses, trouverent un peuple jusqu'alors inconnu. Ils lui apprirent que les Espagnols étoient dans leur voisinage, & lui en donnerent tant d'horreur, que les Indiens abusez pour se derober éternellement à la connoissance & à la fureur de ces formidables voisins, fermerent toutes les avenuës de leurs montagnes. Mais les brigands reprirent leur premier train de vie; ce qui obligea les Indiens à les chasser de *Nayari*. Ainsi c'est à ces fugitifs qu'on doit la découverte de cette nouvelle contrée. La curiosité plus forte que la crainte dissipa peu-à-peu les frayeurs des *Nayarites*; quelques uns d'eux oserent penetrer jusqu'aux habitations Espagnoles pour examiner ces ennemis qu'on leur avoit peints si terri-

pagne, & dema
cette assûrance
deux Missionnai
dans le *Nayari*. (
sera le succès de (

Deuziéme Lettre.

La Lettre suiva
de Pondicheri par
ne une Carte & (
paroissent exactes
de Meridionale sit
de Coromandel &
Geographes Moder
sez ces côtes : enco
que la plus recente

Bouchet. Mais quant aux terres qui sont entre les côtes, les Géographes, & même les plus recens les connoissent si peu qu'ils placent à l'avanture les Royaumes de Maduré, de Tranjaor, de Gingi, &c. La Carte dont je parle rétablit tout cela. Elle trace tout autrement les rivieres, les Etats, les villes. Comme les Indiens de ces contrées ne peuvent souffrir les Européans ni leurs vices, dont ils craignent la contagion, les Missionnaires qui se gardent bien de passer pour tels, sont les seuls à parcourir les terres, & par conséquent les seuls pui puissent en rectifier la Geographie.

Le P. Bouchet observe que les Indiens regardent le Gange comme un fleuve Saint qui efface les pechez. S'ils sont assez heureux pour mourir sur ses bords, ils croyent aller joüir d'une région toute céleste jusqu'à ce qu'ils renaissent de nouveau. C'est pour cela qu'ils font jetter leurs cadavres où leurs cendres dans le Gange, prevenus sans doute d'anciennes idées du Paradis terrestre, de ses fleuves, & de l'arbre de vie. Cette idée leur a fait encore imaginer que le Gange traver-

trace. Ils devoient l
au moins le germe.
A quelque distan
vers le Nord, on tr
mé, ou Meliapour
ville des Paons, ainsi
que les Rois de cette
un Paon pour armes.
» ment à leur imitati
» chet, que les Em
» ont fait placer un
» si riche sur le ciel
» Le fonds du ciel,
» voyageurs, qui a
» est tout couvert
» diamans, & entou
» de perles. Au dessu
» forme de voute

. Enfin on lui voit un gros ra- «
 milieu de l'estomac, d'où «
une perle en forme de poire de «
ante carats. Voilà le Paon de «
maîne, «

qui se panade, qui déploye
e si riche queuë, & qui semble à
nos yeux
boutique d'un lapidaire.

pont d'Outiar sur la Côte de Tra-
ne est encore plus merveilleux en
enre. Il n'est pas aisé de decider
 l'ouvrage de l'Art, où de la
e. Ce n'est qu'une suite de ro-
separez de la largeur des bar-
, & élevez de deux ou trois pieds
ssus de la mer, qui est fort basse
t endroit. Vers les courans ces
s enormes ont au moins dix-huit
de diametres, & chacune pa-
n'être qu'une seule pierre. Ce
environ d'un quart de lieuë de
ieur joint à la terre ferme de l'Is-
Romanacor. Le Prince de Marava
coûtume de reünir les rochers
 grosses poutres, & de se retirer
l'Isle avec ses élephans pour se de-
à la poursuite des Rois de Ma-

d'avoir vû Co
particulier, c'
que c'est que C
des pelerins In
nent. Sur leur
conjecture en r
nombre de cir
Banare sur le Ga
blent passer la co
Romanacor, c'e
neuf lieuës de ci
peu de chose, est
Indiens, apparem
bains de mer, qu
verains pour effa
crimes, sur tout à
de soleil & de lune
que les Indiens

redressent sur le champ. C'est une connoissance passée en instinct, comme celle des sauvages du Canada, par rapport aux pistes des animaux & des hommes. Ils les distinguent avec des yeux de linx sur des chemins unis où nous ne voyons rien.

Troisiéme Lettre. Edits Chinois.

Le P. d'Entrecolles qui écrivit de Pekin l'an 1720, après avoir dit beaucoup de choses sur les enfans qu'on expose à la Chine, & dont on baptise les cinq à six mille chaque année à Pekin, après avoir rendu compte à une Dame Angloise de ses liberalitez employées à cette œuvre pie pour fonder des Catechistes, & pour gagner ceux qui ont entre les mains le salut des enfans moribonds, après quelques autres détails de cette nature, le P. d'Entrecolles envoye un Recuëil d'Edits Chinois, qu'il a traduits & enrichis de notes. Ces Edits sont des pieces raisonnées & pleines d'un sens exquis. Il est vrai, comme l'a très-bien remarqué M. de Fontenelle, que nous ne pouvons nous figurer nous

un Turc parler Tu
convenir qu'à cert
ne a ses la Roche
Bruyere, &c. Il se
les Ouvrages Chi
en France. En perd
ger ils plairoient
bien des gens, m
aux connoisseurs,
mer contre le préju
nent dans un autre
crainte de trop estin
ger, ne l'estiment

Le Mandarin, A
question, étoit un d
pour le bonheur du
ce le but de toutes
c'est un projet d'n

ité, pour exciter les laboureurs
rail, pour les orphelins & les
, pour les esclaves, & les pri-
s, pour faciliter les chemins
yageurs, pour l'éducation de
esse, enfin pour l'entretien des
s destinées à secourir ceux qui
ufrage. Tout tend au bien pa-
es exhortations & l'exemple.
marques ne sont pas moins cu-
que le texte. Nous y renvoyons
teur pour ne pas trop charger
rait.

riéme Lettre. Les trois Thibets.

quatriéme Lettre est du P. Desi-
alien. Elle vint de *Lassa*, en
Ce Missionnaire envoyé au Thi-
sa le Mont Caucase, & observa
s habitans avoient un profond
t pour cette montagne, qu'ils
it appartenir à un venerable
rd, sans doute sur quelqu'idée
able de Promethée. Après avoir
sé des Monts toûjours couverts
ges, & entre-coupez de torrens
it trembler les plus intrepides,
connoissance du petit Thibet,
it 1722.

... vers le
tit. Cette co
lu. Les prem
hometanes ;
par des Genti
ture de nos
Dieu tantôt
une sorte de
prononcent tro
langue signifier
& *Amour*. Ils
mots veulent d
encore un *Urgbi*
qu'ils prétendent
» Quand on leur
» ou homme ,
» dent qu'il est to
» & Dieu , qu'il

s personnes qu'ils regardent
me des Saints. Dans leurs Egli-
e voit un Autel couvert d'une
e avec un parement. Au milieu
Autel est une espece de taber-
, où selon eux *Urghien* reside,
que d'ailleurs ils assurent qu'il
ans le Ciel.

es *Lamas*, ou Religieux, ont des
es comme les nôtres; ils font
sion du célibat, & recitent des
s en Choeur. Les Thibetains
nt des défauts bien contraires au
nisme. Le P. Desideri com-
ce à s'instruire de leur langue,
il apprit qu'il y avoit un troi-
Thibet. On conclut qu'il iroit
écouverte, le voyage fut de six
mois à travers les deserts. « Ce
iéme Thibet est plus exposé que
deux autres aux incursions des
es qui sont limitrophes ». Le
i païs est pourtant Tartare, &
e des Ambassadeurs de la Chi-
est peu éloignée. Le P. Duhal-
iteur de ce Recueil conjecture
pourroit bien être là le Thibet
'Empereur de la Chine s'est em-
comme nous l'avons dit d'A-
ût 1722.

bord. On le croit ainsi
mité :

Mantua væ miseræ ni
Cremona.

Cinquième Lettre. Vie de
res du Maduré ; rai
sur les possessio

Une seconde Lettre d
chet fait un détail comp
que sont obligez de me
ssionnaires du Maduré. P
riture, ni viande, ni poiss
mais seulement du ris c
& quelques herbes insipi
res sans assaisonnement,
un peu de lait, & des f
dont les Européans ne p
commoder : pour breuva
presque toûjours boüeuse
jeûne perpetuel. Pour lo
cabane de terre couverte
presque toûjours humide
son des pluyes ; pour meu
quatre vases de terre : po
ques ais & une peau de
cerf : car l'humidité les a
coucher à platte terre :

meil : car il faut souvent visiter les malades fort éloignez, & confesser en certains tems toutes les nuits. Des peuplades entieres qui viennent de loin avec peu de provisions comptent là-dessus. Voyages frequens : les Indiens naturellement timides donnent l'allarme pour rien, & vous êtes étonné après un long voyage à pied, dans les bouës & les ronces, de trouver votre malade en parfaite santé. Il ne faut pourtant pas balancer à se mettre en route pour ne rien hazarder. Voyages rudes par les sables brûlans, ou par les boües mêlées d'épines, & par le défaut de retraite ; voyages dangereux parce qu'on court toûjours risque d'être arrêté & fait prisonnier. Or ces emprisonnemens d'ailleurs peu rares, sont trop horribles pour les décrire. C'est beaucoup si l'on n'en meurt pas. Il en coûte pour apprendre la langue, & plus encore pour se faire à marcher sur des soques qui ne tiennent au pied que par une cheville qu'on passe entre deux doigts. Enfin il faut s'imaginer tous les dangers dont parle Saint Paul ; dangers dans les passages des rivieres qui se rencon-

a de toutes
qu'ailleurs:
fession publi
sa gloire à su
heureux d'en
sans y laisser
de la Nobless
Tribus du M
honorer en se
de la société ci
lier le lion ,
Pour cela que
de persecution
tes , & ceux
tout s'arme co

On est souvent obligé de s'y retirer avec les Chrétiens, à cause des revolutions frequentes causées par les petits Tyrans du païs. Alors on tombe quelquefois d'un peril dans un autre, sans compter les bêtes feroces, les serpens, dont la morsûre tuë en un quart d'heure, & les voleurs pires que tout cela. Dangers sur la mer : six ou sept mille lieuës sur l'Ocean, pour arriver au Maduré, n'en laissent pas douter. Dangers de la part des faux freres. On trouve là comme ailleurs des traîtres. Un Catechiste perfide renversera des Idoles la nuit pour vous accuser le lendemain de l'avoir fait. Ajoûtez encore avec Saint Paul les travaux continuels, les veilles, la faim, la soif, le froid, & le chaud plus insupportable aux Indes que la dangereuse fraîcheur de certaines nuits, enfin la sollicitude des Eglises. Après tout, dit le P. Bouchet, le fruit qu'on recüeille de tant de peines les paye au centuple. Un Neophyte ne s'imagine pas qu'on puisse pecher quand on a reçû le Baptême. A peine les Chrétiens donnent-ils matiere à l'absolution. La vivacité de leur Foi,

leurs prejugez d'Eu
ſeſſions ; & voici
Rien de plus frequ
de voir des Idolâtres
mentez par je ne ſç
On ne peut pas les
percherie. Quel ſe
Ils s'expoſent à per
honneurs , quand
Chrétiens, qui eux-m
crifié. Il n'eſt pas c
que ce ſoit par un
nation qu'un Idolâ
tout-à-coup d'un
bois, qu'il ſe couch
& qu'il ſe trouve le
coups , qu'il a jetté

au mois de Mars de cette année 1722. dans l'extrait des voyages du R. P. Labat Jacobin, qu'il atteste la même chose des Payens de l'Amerique. Seroit-ce donc un mal inconnu ? Mais n'est-il pas bien surprenant que cette maladie ignorée de tous les Medecins soit guérie infailliblement & tout-à-coup dès qu'un Idolâtre se met au rang des Catechumenes ; qu'un enfant Chrétien prenne un de ces furieux & le mene comme un agneau ; que même tout ce qui a rapport à la Religion, & qui fait l'objet du mépris ou de l'indifference de bien des gens, le signe de la Croix, l'eau benite, le Chapelet, les medailles de la Vierge & des Saints ayent une vertu prompte, efficace, & certaine pour guerir, ou diminuer des maladies autrement incurables ? Le Demon lui-même a rendu quelquefois sur cela un témoignage forcé à la verité de notre Religion. Le P. Bouchet en cite un exemple.

Sixiéme Lettre. Voyage du Chili.

Le Pere Labbe envoyé à la Chine en qualité de Missionnaire écrivit de

..s peignent b
rectement, il
font avec delic
trumens de M
des plans, des C
Enfin ils n'ont
les. Il y a app
roient aussi fa
Européanes au
plicité & de le
Roi d'Espagne a
les Espagnols ne
Il veut conserver
image naïve du
primeur.

Aux Isles de Sa
Labbe vit quelqu
d'une certaine Ca

vie. Le P. Labbe dit pourtant que les Indiens qu'il vit en avoient amené une qu'ils assûroient être fort vieille quoiqu'elle n'eût que vingt-quatre ans. Ils n'avoient pas tort suivant leur usage ; & le Missionnaire a raison d'ajoûter, après avoir dit qu'on en a converti plusieurs de cette Caste, qu'il seroit à souhaiter pour les femmes que la conversion fût generale.

A l'Isle de Flore il vit des loups & des lions marins. Ils se ressemblent fort avec leur tête de chien, & leur taille de taureau. Il paroît que ces monstres sont du troupeau de Protée, dont parlent les Poëtes. Le lion n'est distingué du loup que par de longues soyes qui lui pendent du cou. On les tuë aisément quand ils rampent sur la terre : un coup sur le museau leur fait perdre tout leur sang. On tire de l'huile de leur chair.

Septiéme & huitiéme Lettres. Tremblement de terre à la Chine.

La Lettre du P. Porquet ne contient que des choses édifiantes sur la conversion de plusieurs Idolâtres, &

sûr une persecution excitée contre les Chrétiens de la Chine au sujet d'un Edit de l'Empereur qui a été modifié depuis, quoiqu'avec peine. Le Pere d'Entrecolles dans la sienne de 1720. nous donne outre cela, le détail d'un tremblement de terre qui se fit sentir à Pekin & ailleurs, le 11^e^ Juin de cette même année. Il n'y eut dans la ville Imperiale que mille personnes écrasées, mais *Chatchim* lieu très-peuplé, fut entiérement abîmé avec sa triple enceinte de murailles qui formoit comme trois villes differentes. Dans un village il se fit une large ouverture par laquelle il paroît que les exhalaisons sulphureuses se sont évaporées; on croit que ce tremblement de terre a été causé par les mines de charbon qu'on tire des montagnes à l'occident de Pekin. Cette année-là même à 150 lieuës de cette ville, il s'est ouvert un volcan dans un vallon. Ceux qui regardent la terre comme un grand animal, peuvent considerer ses agitations irregulieres comme des frissons d'une fievre violente, & les volcans comme des saignées qui la délivrent du feu dévorant qu'elle renferme dans ses veines.

Neuviéme Lettre. Toiles Indiennes de coton; leur Manufacture.

Nous devons au P. Turpin, qui a écrit de Pondicheri l'an 1718. la description exacte de la maniere dont on apprête le coton, & dont on fait la toile aux Indes. Le cotonnier de ces climats est semblable à ceux de nos Isles d'Amerique. On cuëille le coton mêlé avec la graine, & on l'en separe par le moyen des cylindres qui se touchent, & qui tournent en sens opposez, tels à peu-près que ceux dont on se sert pour broyer les cannes de sucre *. Le coton passe d'un côté, & la graine tombe de l'autre. On developpe ensuite les flocons d'abord avec les doigts, puis avec une corde tenduë qu'on pince de maniere que ses vibrations frequentes frappant le coton le rendent fort rare & fort delié. On le file après avec plus de finesse & de précaution qu'en Europe. Des fils de même espece le Tisserand choisit le plus grossier pour la trame, & reserve le

* *Voyez les Voyages du P. Labat, mois d'Avril* 1722.

bien dilayez. L'eau exprimée
met dans un vaſe couvert où
encore humide durant trois jo
bout deſquels on le ſeche au
Lorſqu'il eſt queſtion de le m
œuvre, voici comme on s'y p

On plante à terre en ligne
une longue ſuite de lattes laqu
pond à la longueur qu'on veut
à la toile. Des enfans faits à
nege entrelaſſent en courant
nombre de fils dans toutes le
Le nombre des fils ſe regle ſu
geur de la toile qu'on veut fai
fait couler de nouvelles latte
les premieres pour aſſujettir
tage les fils. Enſuite ayant ro

il ôte jusqu'aux moindres inégalitez. Mais pour y donner la derniere preparation, il étend sa claye sur des chevalets à hauteur d'appui & la frotte de *canjé*, c'est-à-dire, d'eau de ris cuit & aigri, afin de resserrer les filamens insensibles. Cela fait, il y passe les vergettes pour les arranger & les nettoyer. Il pratique la même manœuvre en appliquant la colle de ris pour donner plus de corps & de solidité aux fils. Enfin pour les adoucir il imbibe ses vergettes d'huile & les passe sur la claye, bien attendu que tous ces apprêts d'eau de ris, de colle, & d'huile se donnent aussi de l'autre côté.

Après ces dernieres façons le fil est beau comme la soye; l'œil y est trompé. telle est la matiere des mousselines, & de toutes les belles toiles des Indes qu'on travaille du reste à peu de chose près comme chez nous. A l'égard du lustre des toiles, le Lecteur peut consulter le livre même. Il suffit d'avoir montré l'essentiel dans des Memoires qui regardent également les Sciences & les Arts. On observera seulement que tout depend de l'habile-

du ſoin, & de l'attention des Ou-
rs. Pourquoi les nôtres ne pour-
nt-ils pas attraper cette beauté des
es de coton ? n'avons-nous pas ra-
'autres Arts aux étrangers ? Je ne
te nullement que celui-ci n'ait été
vé aux Indiens dans toute ſa per-
ion par les nouvelles manufactu-
que M. le Curé de S. Sulpice aidé
quelques perſonnes diſtinguées a
es en mouvement. Sa charité in-
ieuſe a raſſemblé dans l'Hôtel de
dame de Savoye quantité de jeunes
s uniquement occupées au travail

Dixiéme & derniere Lettre. Remedes Indiens.

Le P. Papin qui avoit déjà commencé d'envoyer quelques recettes de la Faculté de Bengale, continuë de le faire dans ſa Lettre de 1711. j'en marquerai trois ou quatre traits des plus ſinguliers.

Les Indiens de Bengale font un grand uſage de la chaux éteinte & du tabac. Ils prétendent ſur tout qu'un verre d'eau de chaux pris trois matins de ſuite eſt un remede excellent contre les vers du ventre; pour ceux des playes, un peu de chaux avec du jus de tabac fait merveille. *Item*, une couche de tabac groſſierement pulveriſé avec égale partie de ſel pilé a gueri un ulcere corroſif & infect ſur la jambe. De ceci on pourroit conclure en faveur du tabac & de la chaux pour quantité de maux cauſez par la pourriture & les vers. A l'égard d'une maladie du païs, qu'ils appellent fourmilliere de vers, ils ont une maniere de les tirer au dehors qui leur eſt particuliere. Ils appliquent ſur l'ulcere

petites lames de plomb toutes cri-
es. Ils en approchent des figues
ures : les vers attirez par le fruit
tent à travers le plomb percé, &
lcere se guérit.

Le P. Papin connoît un Indien qui
:é radicalement gueri de l'epilepsie
: le moyen d'un bouton d'or dont
lui brûla le front jusqu'à l'os dans
ems du *paroxisme*. Un autre reme-
plus aisé pour le même mal &
ɔins douloureux, consiste à appli-
er des sangsuës derriére la tête, en-
les deux muscles releveurs

Au reste le Missionnaire assûre qu'il

ARTICLE LXXXIII.

ENTRETIENS SUR UN nouveau systême de Morale & de Physique, ou la recherche de la vie heureuse, selon les lumieres naturelles. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Jean Boudot, & Laurent Rondet, au compas, *in* 12. *pp.* 360. 1722.

LA Morale ou la science des mœurs, qui n'est autre chose que l'art de régler son cœur par la vertu, semble avoir pris la teinture des differens préjugez, qui naissent de la difference des genies, des tems, des climats, & des coûtumes. Le Paganisme en general lui avoit ôté sa force, ses motifs & ses exemples. Que pouvoit la raison toute seule contre une Religion qui s'accordoit avec la nature pour favoriser ses penchans, & qui faisoit un devoir à l'homme d'imiter ce que sa conscience l'obligeoit de détester? Les Philosophes à la verité avoient reconnu l'abus de ce culte insensé; & s'étoient éloignez de la foule pour fai-

re profeſſion d'une doctrine plus conforme aux lumieres du bon ſens. Mais en dégageant la Morale de ce tiſſu prodigieux de ſonges & de fictions bizarres, incroyables au peuple même le plus crédule, * ils l'avoient embaraſſée dans un amas de dogmes pompeux, plus propres à flatter & à nourir l'orgueil de l'eſprit qu'à réformer le cœur. Ils s'étoient affranchis des erreurs populaires pour ſe livrer à leurs propres illuſions ; ils avoient trouvé le ſecret de vaincre certaines paſſions, mais en ſe ſoumettant à d'autres. La Morale même du Portique s'évanoüiſſoit en ſpéculations outrées ; elle apprenoit à diſcourir vainement, & n'enſeignoit rien de ce qu'il faut pour agir ſolidement.

Mais ce n'eſt point ici un ſyſtême de fantaiſie, c'eſt une Morale épurée de la contagion & du caprice des pré-

* *Eſſe aliquos manes & ſubterranea regna,*
Et contum, & ſtygio ranas in gurgite nigras.
Atque unâ tranſire vadum tot millia cimbâ,
Nec pueri credunt. Juven.

; la Religion y vient au secours
raison ; l'une & l'autre y mar-
de front pour nous éclaircir sur
ure de nos devoirs, & pour nous
r les voyes qui conduisent à la
té parfaite. L'homme se sent
de lui-même à être vertueux,
on propre interêt & par les avan-
qu'on lui offre. Depuis six mille
out conspire à le troubler, ou par
goût de ce qu'il a ; ou par le ré-
de ce qu'il perd ; ou par l'attente
qu'il n'a pas : il se tourne sans
vers le centre de son repos & de
onheur ; mais il semble qu'il soit
destinée d'être toûjours dans le
vement & dans l'agitation ; il
porte ; on ne lui promet rien
is que la paix & la tranquillité de
e, qui sont les plus doux fruits de
rtu, s'il veut se laisser conduire
la *méthode de l'Analyse* dans les
s qu'on lui prescrit. L'illustre
ur de ce systême veut bien lui ser-
e guide, & lui frayer un chemin
e mene droit & sans détour au
e de ses désirs.

'est dans ce dessein qu'il essaye un
'eau plan de Morale, où tout est

oirs conformes à nos désirs ; elle
se montre qu'au travers des nua-
que forme un dédale de loix po-
ves & arbitraires dont les Législa-
rs ont pourvû chaque nation selon
s sentimens , leur humeur & leurs
rêts ; on sçait que les actions les
s odieuses étoient autrefois consa-
es chez certains peuples. Lacédé-
ne authorisoit l'Art de voler avec
esse. Une partie des loix Romai-
n'étoit pas plus raisonnable que
e-ci. Il ne faut que jetter les yeux
la compilation qui en a été faite

& acceptées de concert, pour
:enir le repos & la sûreté com-

ute l'œconomie de la Societé
nous sommes membres, roulent
Religion & la politique : toutes
s'unissent ensemble par la loi de
e : celle-ci est comme la source
premiere empreinte de la Reli-
gravée de main divine dans le
le notre ame : elle est en même
le modéle & la regle vivante de
litique ; les loix humaines doi-
émaner & recevoir leur direc-
le la loi naturelle. La Religion
mine au culte de Dieu ; la loi ci-
ourvoit à l'union & à la tranqui-
:s peuples ; l'une & l'autre con-
:nt à la felicité de l'homme ; hors
s, il demeure sans défense, ex-
de sa propre cupidité, & livré
sultes de ses voisins.

Auteur, après cet examen, par-
les differentes sortes de Societez
bsistent sous diverses formes de
:rnement ; il en pénetre les in-
:niens & les avantages. Enfin il
ut en faveur du Gouvernement
rchique, ce qui lui fait naître

recompenses pour ceux qui les
vent, & par la voye du châ
pour ceux qui les transgressent.
principe l'Auteur nous condu
plus grandes veritez de la Mor
l'essence du bien & du mal, du
ou de la douleur qui accompagn
l'observation, ou la transgressi
la Loi. Il passe à l'examen des d
propres de la Religion & de la
vile, & de là il nous fait marche
à la felicité qu'il ne perd jamais
dans toute sa marche.

Ces reflexions generales devi
plus sensibles dans l'usage qu'il

vices qui l'en éloignent. Il fait une vive excurſion contre les ambitieux, les avares, les libertins, contre ceux qui ſe laiſſent prendre aux attraits de la volupté ou au brillant d'une fauſſe gloire; il n'oublie rien pour les reduire ſous l'empire du devoir & de la raiſon, en les ramenant à ces maximes ſi raiſonnables : que pour être heureux il faut ſçavoir regler les mouvemens de ſon cœur; qu'à force de multiplier nos deſirs, nous multiplions nos beſoins, puiſque tout ce que nous deſirons eſt juſtement ce qui nous manque; que pour joüir de cette aimable tranquilité qui fait ici bas le bonheur de l'homme, il faut ſe contenter de ce qu'on a, regarder comme dangereux & funeſte ce qu'il n'eſt pas permis de ſouhaiter; croire inutile & ſuperfluce qu'on ne peut obtenir.

. . . . multa petentibus
Deſunt multa, bene eſt, cui Deus obtulit
Parcâ quod ſatis eſt manu.

En chemin faiſant il definit le bon goût; « c'eſt, dit-il, un ſentiment «

que la nature ne donne point indif-
feremment à tout le monde, il tient
toute ſa perfection de la juſteſſe du
diſcernement, il ne dépend ni de la
ſcience, ni de la raiſon ; quand il ſe
joint aux Arts & aux Sciences, c'eſt
pour faire remarquer la ſuperiorité
qu'il a ſur eux ; s'il s'écarte quelque-
fois de la regle, ce n'eſt que pour
vous ſurprendre avec plus d'agré-
ment. Les ſens, l'eſprit & l'imagina-
tion ſont jaloux de ſe l'approprier »
s font leurs efforts pour y pouvoir at-
eindre ; ceux qui en fait de définition

par la bouche de Philante un des deux
nterlocuteurs. « Une personne sça- «
vante bien au-dessus de son sexe, a «
entrepris de nous expliquer ce que «
c'est que le goût en matiere d'esprit. «
La pensée qui est au fond vraye & «
solide, ne m'a pas paru d'abord ex- «
trémement claire, parce qu'elle dé- «
finit le goût qui est une metaphore, «
par l'*harmonie* qui en est une autre; «
car, si je m'en souviens; voici la dé- «
finition : *Le goût est une harmonie, un* «
accord de l'esprit & de la raison ». En
cela le jugement de Philante s'accorde
avec celui d'Eudoxe qui adopte cette
idée du bon goût en faveur de l'expli-
cation qui l'accompagne. On s'est donc
mépris doublement en faisant honneur
au Pere Bouhours d'une pensée qui
n'est pas de lui, & en mettant *le cœur*
à la place de *la raison* : ou du bon sens.
Avec ce correctif la définition qu'on
met sur le compte du Jesuite, présen-
te une idée nette & distincte : en ef-
fet ôtez ce concert de l'esprit & de la
raison, vous anéantissez le bon goût.
L'esprit qui n'est point orienté & con-
duit par le bon sens, marche à l'avan-
ture, & vous égare dans des routes

ournées & inconnuës où vous fai-
autant de chûtes que de pas. La
ſon ou le bon ſens qui n'eſt point
tenu & animé par l'eſprit, eſt un
de défiant, timide & mal aſſûré,
vous effraye & vous arrête dès le
nmencement de la courſe.
Revenons au texte de l'Auteur.
rès cette digreſſion il reprend les
ncipes qui regardent la conduite &
onheur de l'homme en particulier,
ui prouve la ſpiritualité & l'immor-
ité de ſon ame, il le tranſporte dans
utre vie où il lui fait enviſager la

que ſelon les decrets immuables
: Dieu a formez pour le gouverne-
nt de l'Univers. Il va au devant des
jugez que l'on peut avoir ſur la dif-
ılté d'accorder la liberté de l'hom-
avec la préſcience. Rien ne lui
ıappe de ce qu'on peut dire de plus
ide & de plus curieux en genre de
ırale. Par tout les motifs les plus
ſſans ſont employez pour rappeller
omme aux devoirs de ſon état. On
fait goûter l'étude & la pratique
la vertu, en lui faiſant voir qu'elle
le ſympatiſe avec la nobleſſe de
déſirs. Enfin toute la morale eſt ex-
ſée, non ſous cet air ſombre & fa-
ıche qui eſt moins le ſien que celui
; hommes qui l'enſeignent, mais
:c ces traits de douceur & de poli-
ſe qui la rendent aimable.
A l'égard de la maniere dont l'Au-
ır raiſonne ſur quelques queſtions
Phyſique, on peut dire que ſes ſen-
ıens lui ſont particuliers, & qu'ils
ppartiennent qu'à lui ſeul ; mais je
penſe pas que les Philoſophes ſoient
umeur à ſe défaire de leurs préju-
; pour épouſer les ſiens ; c'eſt une
:ion fiere & indocile qui en matiere

'opinions aime mieux donner que
ecevoir ; certainement on aura peine
se persuader que la matiere soit sus-
eptible de sentimens, comme le pré-
end notre Auteur ; que le tems, l'es-
ace pur, le mouvement, qui n'a ja-
nais passé que pour une simple modi-
cation du corps mû, soient autant
'êtres independans & distinguez de
a matiere.

Sur un fonds en apparence si ruï-
eux comment établir rien de solide?
e sentiment une fois reçû, que de-
iendra le Cartesianisme ? Et quel
vantage n'en tirera point le Peripate-

Article LXXXIV.

METHODE GENERALE pour tracer les Courbes rampantes de bois, propres à la construction des Escaliers, tels qu'ils sont présentement à la mode, & tels qu'on les a faits dans les derniers & nouveaux bâtimens à Paris, avec plusieurs plans d'Escaliers pour servir de modéles dans les occasions, suivis de la description d'un Instrument très-commode & très-simple pour décrire toute sorte d'Ovales; Ouvrage utile aux Architectes & sur tout aux Charpentiers, & aux autres Ouvriers qui travaillent en bois: composé par un Gentil-homme de Bretagne. A Paris, chez Etienne Ganeau, ruë St Jacques, aux Armes de Dombes, vis-à-vis la Fontaine St Severin, 1722. *pages* 29. *sans compter la Préface & les Figures, Brochure in* 8°.

CE n'est gueres de la part des Artisans qu'on doit attendre les connoissances des traits qui perfectionnent les Arts: un Artisan n'est or-

dinairement qu'Artisan : ce n'est la plûpart du tems qu'en les voyant faire qu'on s'instruit de ce qu'ils font : des préceptes, des regles, des raisonnemens, des reflexions sur leur Art, il ne faut pas leur en demander, au moins de vive voix ; c'est aux yeux de les consulter en les observant de près ; il en est d'eux comme des gens qui naturellement parlent bien : *Ecoutez-moi parler, mais ne m'interrogez pas*, disoit un bel esprit qui parloit sa langue en perfection ; il ajoûtoit même que dans mille momens il étoit tenté de se croire fort propre à donner des regles,

& précis, est toûjours devant ses yeux pour le diriger dans toutes ses operations; rien ne l'arrête, & il se croit en état d'en faire des leçons aux plus habiles: interrogez-le un peu sur le détail de ses divers coups de main, le voilà dès-lors tout étonné de voir qu'il n'est plus qu'un sot, même dans son Métier: encore une fois il n'est qu'Artisan, & vous vous méprenez de vous adresser à lui comme à un sçavant qui a appris sa leçon, & qui sçait la débiter à tout propos, & même hors de propos.

Après cela les Artisans ont leurs secrets & leurs procedez dont ils sont infiniment jaloux: la plûpart du tems c'est leur vie & leur gloire; peut-on leur demander qu'ils se deshonorent, ou qu'ils se reduisent à l'indigence? Ce n'est pas neanmoins que leur travail étant exposé au grand jour, un observateur attentif & habile qui est au fait sur certains préliminaires, en examinant de près leurs ouvrages, & les voyant travailler eux-mêmes, ne leur fasse une sorte de violence aussi honnête qu'ingenieuse, & ne leur arrache leur secret qui devient dès-lors

on secret, & bien-tôt celui du public.
C'est à peu près l'unique maniere dont
es Arts se perfectionnent ; s'il n'y
avoit que des Artisans qui les cultivas-
ent, chacun d'eux enseveliroit ses se-
crets avec soi ; mais les Sçavans, je veux
lire ceux qui allient la Géometrie à la
Physique, outre les découvertes reflé-
chies sur la pratique, à quoi leur specu-
ation les conduit, sont sans cesse occu-
pez du soin de transmettre à la posteri-
é les procedez les plus utiles que leur
agacité leur fait demêler dans la rou-
ine mécanique des Artisans qu'ils
consultent ou qu'ils observent ; c'est

sont si jaloux, & qui auroit pû se perdre avec le tems, que cette assiduité si peu ordinaire aux personnes de sa condition, n'a cependant rien qui n'en soit digne, & la releve même bien au-dessus des bassesses, à quoi une lâche oisiveté & une indigne mollesse la dégradent & l'avilissent tous les jours.

Nous n'avions jusqu'ici que Marin Legeret qui eût donné la maniere de construire les Escaliers de bois, composez de courbes rampantes, tels qu'on les fait aujourd'hui, & qui sont le plus à la mode : c'est dans le quartier de vis suspendu dont le Pere Devrand fait mention dans son livre de la coupe des pierres, que le Sieur Legeret nous apprend qu'il avoit puisé son idée; mais notre sçavant Gentil-homme remarque que la description de cet Auteur est fort imparfaite, & qu'il n'a ni détaillé assez amplement, ni assez nettement expliqué la maniere de développer la courbe dont il s'agit, & c'est ce qu'il fait ici lui-même avec autant d'exactitude que de clarté, après avoir consulté de l'œil tout ce qu'il y a à Paris d'Ouvriers les mieux entendus dans la pratique de ce chef-

d'œuvre d'Architecture : nous nous contenterons de dire que tout l'art consiste à tracer un demi cercle, ou une demie ovale, dont on partage la circonference ou le diametre en un certain nombre de parties, & à élever sur les points de division des perpendiculaires, dont le concours avec d'autres lignes tirées selon certaines regles, donne les divers points de la courbe rampante pour chaque marche : il faudroit copier l'Auteur, & remplir cet extrait de lettres & de figures pour donner une juste idée de sa methode : il y a joint la description abregée des plus beaux Escaliers qu'on trouve à Paris dans les divers Hôtels.

Il termine ce petit Ouvrage par la description d'un instrument des plus simples & des plus commodes qu'on ait jamais peut-être trouvé pour la description d'une ovale ; c'est une croix ou quatre angles droits, avec une regle mobile qui sert de soutendante à ces angles, & forme avec leurs côtez un triangle ; les extrémitez de cette regle ou de sa partie qui sert de soutendante, glissent le long des côtez de l'angle droit, dont l'un

allongé, tandis que l'autre est ra-
ırci par ce mouvement ; & l'extré-
té, ou un point fixe de la regle, dé-
t l'ovale:ce procedé est depuis long-
ns connu des Géomêtres, il est fort
nmode dans la pratique.

ARTICLE LXXXV.

LOGE DE MONSIEUR de la Faye.

Ean Elie Leriget de la Faye naquit
à Vienne le 15. Avril 1671. de
:rre Leriget de la Faye Ecuyer. Sa
ssion pour les armes produisit en lui
le qu'il conserva toute sa vie pour
Mathematiques : il signala l'une
x Batailles de Ramilly & d'Oude-
rde, & aux Siéges de Doüay & du
ıesnoy ; & l'autre dans l'Academie
; Sciences. La derniere Paix l'empê-
a de recueillir les fruits de la valeur
nt il avoit donné des marques peu
mmunes, & de profiter des favora-
:s dispositions où étoit à son égard
ı Monseigneur le Duc de Bourgo-
e qui connoissoit son courage, &
ıtoit fort son genie ; une mort assez

maturée fruſtra l'Academie des
tes eſperances que diverſes machi-
& divers memoires de la compo-
on de ce genie naturellement inven-
& profond, lui avoient fait conce-
r ; il entra dans l'Academie en
6. & mourut âgé de 47. ans le 20.
il 1718. Il étoit naturellement gai,
i, liberal, porté à faire du bien,
tout aux honnêtes gens que les
heurs publics ou particuliers ré-
ſoient à implorer le ſecours d'au-
. *La plus grande valeur guerriere*,
l'Hiſtorien de l'Academie, *n'égale*
t cette vertu.

avoit fait construire à Montpellier, & qui étoit devenu fort celébre, & capable d'exciter l'émulation de la Capitale du Royaume. C'est dans ce Jardin, & presqu'avec ce Jardin que Mr Fagon vint au monde, époque digne d'être remarquée par l'Historien de l'Academie; « les premiers objets « qui s'offrirent à ses yeux, *ajoûte Mr* « *de Fontenelle*, ce furent des Plan- « tes; les premiers mots qu'il begaya, « ce furent des noms de Plantes; la « langue de la Botanique, fut sa lan- « gue maternelle; à cette premiere « habitude se joignit un goût naturel « & vif, sans quoi le Jardin eût été « inutile ».

Ce goût produisit bien-tôt celui de la Medecine qui est liée de si près à la Botanique; Mr Fagon l'étudia avec succès; mais il ne lui étoit pas possible de perdre de vûë le Jardin Royal *sa chere patrie*, suivant l'expression de l'élegant Historien. Après la mort de Mr de la Brosse ce Jardin perdit tout son éclat, & presque sa forme, il étoit reservé à Mr Fagon d'en être le restaurateur, & comme le veritable fondateur. Quoique sa fortune fût medio-

ere, il alla à ses depens en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes, & sur les Pyrenées, pour en amener de nombreuses colonies de Plantes propres à repeupler le Jardin Royal, qui n'étoit plus qu'un desert: tel étoit en lui *l'amour de la patrie*; il merita par là d'avoir les deux places de Professeur en Botanique & en Chymie.

Sa reputation croissant tous les jours, le Roi le fit Medecin de Madame la Dauphine; quelques mois après il le mit auprès de la Reine; & cette Princesse étant morte, il lui confia la santé des enfans de France; enfin après l'avoir approché de sa personne par degrez, il le nomma son premier Medecin en 1693. « Dignité, *ajoûte Mr* » *de Fontenelle*, qui joüit auprès de la » personne du maître, d'un accès que » les plus hautes Dignitez lui envient. » Dès qu'il fut à la Cour, *ajoûte ce ce-* » *lebre Secretaire de l'Academie*, il y » donna un spectacle rare & singulier, » un exemple qui non-seulement n'y a » pas été suivi, mais peut-être y a été » blâmé; il diminua beaucoup les re- » venus de sa Charge: il se frustra lui

même de tout ce que lui avoit prépa- «
ré avant qu'il fût en place, une ava- «
rice ingenieuse & inventive dont il «
pouvoit assez innocemment recueil- «
lir le fruit, & il ne voulut point que «
ce qui appartenoit au merite, lui pût «
être disputé par l'argent, rival trop «
dangereux & trop accoûtumé à vain- «
cre ».

Mr Fagon ne participoit à aucun des divertissemens de la Cour, la seule santé du Roi l'y attachoit; tous les momens qu'elle lui laissoit, étoient remplis ou par l'étude, ou par d'autres malades qu'il servoit avec un desinteressement entier, même avant que d'être auprès du Roi, & lorsque sa fortune étoit la plus mediocre: sa propre santé étoit l'effet de son Art; il étoit né d'une très-foible constitution, & sujet à de grandes incommoditez, sur tout à un Asthme violent; il ne se soûtenoit que par une grande sobrieté, par un regime presque superstitieux, *Et il pouvoit donner pour preuve de son habileté, qu'il vivoit.*

Après la mort du Roi il se retira au Jardin Royal dont il avoit conservé la Surintendance; il y mourut le 11. de *Août* 1722.

Mars 1718. âgé de près de 80. ans: parce qu'enfin, comme dit fort à propos l'École de Salerne, *Contra vim mortis non est medicamen in hortis.* L'Academie des Sciences l'avoit choisi en 1699. pour être un de ses Honoraires. „ Il a toûjours souffert ses longues & „ cruelles infirmitez, *dit ingenieuse-* „ *ment l'Historien de l'Academie*, avec „ tout le courage d'un sage Physicien „ qui sçait à quoi la machine du corps „ est sujette, & qui pardonne à la na- „ ture „. Qu'il me soit permis d'ajoûter que c'étoit sans doute la sagesse d'un Chrétien qui plein de respect pour l'Auteur de la nature, pardonne à la Physique le peu de lumieres, & sur tout le peu de pouvoir qu'elle a sur l'imperfection naturelle de la machine.

Mr Fagon avoit épousé Marie Nozereau, dont il a laissé deux fils: l'aîné, Evêque de Lombez, pour lors, & aujourd'hui Evêque de Vannes; & le second, Conseiller d'Etat.

ARTICLE LXXXVII.

MEDICINA PRACTICA rationalis Hyppocratis, sanioribus Neotericorum doctrinis illustrata; Opus Pompeii Sacci Patricii Parmensis, &c. Celsitudini Serenissimæ Francisci I. Parmæ, Placentiæ, &c. Ducis dicatum. Parmæ, &c. *C'est à dire : Pratique de Medecine raisonnée, suivant les principes d'Hyppocrate; dediée au Serenissime Duc de Parme, de Plaisance, &c. Par Mr Pompeio Sacco, &c. A Parme.* 1. *vol.* in fol. *pag.* 551.

ON voit par le titre de cet Ouvrage que l'Auteur a pris pour guide le grand Hyppocrate, le Prince des Medecins. La reputation de ce fameux descendant d'Esculape & d'Apollon si bien établie depuis plus de deux mille ans, si bien soûtenuë sans alteration durant ce long cours de siecles, son regne si solidement affermi, malgré l'inconstance d'un sort bizarre qui n'a pas épargné les plus célebres Philosophes; tout cela, selon notre Auteur, a

ne peut être que la preuve certaine, & l'effet d'un merite superieur qui force les suffrages de tous les tems à se reünir en sa faveur. Quand Hyppocrate à ce titre ne meriteroit pas les hommages de la Faculté, n'étoit-il pas bien naturel qu'un Auteur de plus de 80. ans eût conservé ce respect & cette inclination pour l'antiquité que tant de gens dans notre siecle, avides des nouveautez, ont osé flêtrir sans la connoître, & condamner sans l'entendre. C'est principalement sur la Physique, dont la Medecine speculative fait une partie considerable, & dont la Medecine pratique est la suite la plus utile & la plus importante ; c'est, dis-je, sur la Physique que sont tombez principalement ces mepris aveugles. Notre sage Vieillard n'a eu garde de se laisser entraîner par le torrent. Il se declare vivement contre les nouveaux systêmes qui n'ont fait, selon lui, que porter l'embarras & l'obscurité dans la Medecine. Il a crû devoir la rappeller à son antique simplicité, & la debarrasser de cette foule importune d'hypotheses opposées entre elles, qui font perdre la route de la verité, & qui

jettent les Medecins dans des embarras sur le choix, & dans des divisions qui ne peuvent être que très-funestes à ceux que leur Art se propose de soulager. Cependant exempt de préjugez, & guidé par la raison, il n'à pas méprisé les découvertes des Modernes, & en les employant à propos, il a soin de nommer ceux ausquels il en est redevable, & leur rend la justice qu'ils meritent.

L'Ouvrage est partagé en quatre livres, & suivant la division ordinaire des Anatomistes, l'Auteur traite dans le premier des Maladies de la tête, qu'ils appellent le *ventre superieur*; dans le second il parle des Maladies *du ventre moyen*; c'est-à-dire, de la poitrine; le troisiéme est pour les Maladies du bas ventre; dans le quatriéme il traite uniquement des Maladies des femmes. Il y a à la fin un traité particulier sur les differentes especes de fievres, sous le titre d'*Appendice* qui contient 24. pages.

Voici la methode que notre Auteur a suivie dans ce traité des Maladies. D'abord il donne la définition de celle dont il doit parler dans chaque

oitre. Et comme cette definition
it assez souvent obscure pour ceux
ne sont pas accoûtumez au langa-
les anciens Philosophes, il a soin
pliquer tous les termes qui pour-
nt embarrasser. Il develope même
ant que le sujet le demande, les
nitions les plus claires, afin de fai-
onnoître la nature & les proprie-
du mal dont il parle. Il en marque
differentes especes, s'il y en a, les
esprognostiques & diagnostiques,
indications, les symptomes, les
ses, les effets, &c. enfin il ensei-
les remedes propres pour prévenir

ui ſoit de cette eſpece; mais un
mentaire où tout eſt traité ſelon
dées de ce grand Maître, établi
on autorité, prouvé par ſes prin-
s, confirmé par ſes experiences.
Hyppocrate n'étoit pas un vain
ureur, un faiſeur de ſyſtémes ar-
ires; il étudioit, il ſuivoit la na-
, & comptoit beaucoup plus ſur
erience, que ſur de frivoles rai-
emens. Sans cela ſon nouveau diſ-
, plus diſciple encore de la raiſon
d'Hyppocrate, n'eût pas été d'hu-
r de le ſuivre, ainſi qu'il nous en
e lui même. Un bon Commen-
d'un ſi excellent original, peut-
anquer d'être un Ouvrage utile ?
our donner quelque exemple qui
mieux connoître le caractere de
e Auteur, je m'arrête au chapitre
du livre I. où il parle de l'Apo-
ie, ce mal terrible qui met preſ-
toûjours la Medecine en défaut,
ui lui enleve ſi ſouvent ſon ſujet
nt même qu'elle puiſſe entrepren-
de l'arracher à la mort. Rien ne
mettre plus à portée d'y appliquer
remedes utiles, que d'en bien con-
re la nature. Voici comme on la

définit ici : *La destruction ou la perte subite du mouvement, du sentiment, & de l'usage de la raison, en sorte qu'il ne reste que la respiration, mais diminuée & avec râle ; & tout ce desordre vient de ce que les esprits animaux n'ont plus leur libre cours dans les diverses parties du corps.* Quoique Mr Sacco ait placé cette Maladie avec raison parmi celles qui ont leur siege dans la tête, puisque c'est pour cela qu'elle ôte le mouvement, le sentiment & la connoissance ; il ne laisse pas de dire avec d'habiles Medecins, qu'elle affecte le poulmon, ou que le poulmon mal affecté en est une cause éloignée. La difficulté de respirer, l'oppression & le râle, ne laissent pas lieu de douter que ce viscere n'ait bien de la part à la Maladie dont nous parlons ; Hyppocrate même est favorable à ce sentiment, & son Interprete l'appuye de son autorité. Il décide néanmoins que le cerveau est le sujet immediat de l'apoplexie, puisque toutes les fonctions qu'elle interdit, en dépendent directement, comme de leur principe.

Parmi les causes de l'Apoplexie Hyppocrate marque en plusieurs en-

droits de ses Ouvrages, le sang épaissi, arrêté, fixé dans les veines; *Car si le sang*, dit-il, *cesse de se mouvoir, c'est une necessité que l'homme perde aussi-tôt le mouvement, le sentiment, l'usage de la parole, & que frappé comme d'un coup de foudre; il expire*, le plus souvent sans pouvoir être soulagé.

Notre Auteur suppose, sans hesiter, que ce mouvement du sang si necessaire à la vie, est sa circulation; & ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on la trouve dans Hyppocrate. Van der Linden en 1661. fit imprimer en Hollande un Livre *in* 4°. pour montrer que ce grand homme a connu le mouvement circulaire du sang. Que de gloire perduë pour les Modernes qui veulent avoir trouvé des choses que personne n'ait connuës avant eux! Mais que seroit-ce s'il en étoit de même de la plûpart des découvertes & des systémes soi-disans nouveaux?

Le sang s'arrête dans les vaisseaux, dit Hyppocrate, ou parce qu'il a perdu sa fluidité, qu'il est devenu visqueux, épais, coagulé, ou parce qu'il s'est formé quelque obstruction dans les veines. Et c'est, selon le Medecin

de Parme, la plenitude & l'abondance du sang qui forme ces obstructions. Le sang s'épaissit en se refroidissant, il se refroidit parce qu'il se trouve trop chargé, & comme inondé de pituite & de bile noire. Telle est la doctrine du Maître, habilement developpée par le Disciple.

Si le sang, dit celui-ci, se trouve fixé dans les vaisseaux du cerveau, & qu'il cesse d'y circuler, cette partie est aussi tôt privée de la chaleur vivifiante que le sang y porte en circulant, & de là cette perte subite du mouvement & du sentiment. Car le sang en repos ne fournissant plus d'esprits animaux, les effets qu'ils produisent cessent infailliblement. Je ne dis qu'en peu de mots ce que l'Auteur explique en détail.

Une autre cause de l'Apoplexie, c'est l'excès des humeurs impures dans le cerveau; & cette cause est la plus commune, selon la plûpart des Medecins. Ces humeurs vicieuses sont de deux sortes; il y en a qui nuisent seulement par leur abondance, laquelle inonde & accable tellement le cerveau, que les vaisseaux excretoires ne suffi-

sant pas à les faire écouler, elles penétrent la substance du cerveau, & empêchent la generation des esprits animaux ; car cette flamme subtile n'est pas un feu Gregeois qui puisse vivre au milieu des eaux. Les autres humeurs peccantes, pleines d'acreté, passant des arteres dans les glandes de la substance corticale du cerveau, en corrodent les porositez, & les élargissent de telle sorte, qu'elles deviennent capables de recevoir les plus grossieres parties de ces humeurs, lesquelles viennent enfin à arrêter le cours des esprits animaux.

Ce sont là les causes immediates de l'Apoplexie ; les causes éloignées sont un air froid, humide, épais, un temperament & des mets pituiteux, l'oisiveté, la vie sedentaire, avec cela souffrir une chaleur immoderée, comme lorsqu'on demeure exposé aux rayons d'un soleil ardent, ou dans un hypocauste, la trop grande contention d'esprit, une application trop continuée, la tristesse & la melancolie, le trop long sommeil, l'usage des liqueurs acides & brûlantes, les excès de bouche, & les autres débauches ; car tous ces

desordres portent avec eux le prompt châtiment de ceux qui s'y abandonnent.

On marque ensuite les diverses sortes d'Apoplexie, qui ne different gueres que du plus au moins ; puisque toutes en general sont causées immédiatement par l'obstruction des vaisseaux. Viennent après cela les indications, les signes prognostiques & diagnostiques, & enfin les remedes. Il n'y a point de Maladie à qui la Medecine n'en promette une infinité. Si un seul avoit les effets que les moins censez & les moins habiles lui attribuent (car les plus habiles Medecins sont les plus modestes) nous aurions recouvré l'*Arbre de vie*, & l'homme seroit immortel. Il s'agit ici de rechauffer, de ranimer le sang, de lui rendre sa fluidité & son mouvement, & aux esprits leur premiere activité. Ce sont aussi les remedes propres à produire ces effets, que notre Medecin ordonne ; la quinte-essence de Romarin, de Geniévre, l'Eau de la Reine de Hongrie, l'Esprit de Corne de Cerf, de Suye, d'Ambre, de Sang humain, l'Eau de vie avec des Aromates infusez, l'Eau de Cin-

nome, de Theriaque, l'Elixir de
oprieté, &c. Je n'y trouve point
iu de Melisse, ni les Goutes d'An-
terre si vantées & si cherement ven-
ës. Ces remedes n'auroient-ils pas
core penétré jusqu'à Parme? Je n'en-
rai pas dans un plus long détail inu-
e à ceux du mêtier, & ennuyeux à
ix qui n'en sont pas. Tout l'Ouvra-
est à peu près du même goût & sui-
nt la même methode. Seulement le
atriéme livre ayant été composé le
emier, on prétend que l'on sent au
le la force & la politesse d'un âge
icore plein de vigueur. J'avouë que
ins ce livre non plus que dans les au-
es, le stile n'est pas ce qui m'a plu;
iais dans de pareils Ouvrages c'est ce
i'on doit le moins considerer.

ARTICLE LXXXVIII.

CASSIODORI SENATORIS Complexiones in Epiſtolas & Acta Apoſtolorum & Apocalypſim, &c. Florentiæ, M. DCC. XXI. &c. C'eſt-à-dire: *Commentaire de Caſſiodore ſur les Epîtres & les Actes des Apôtres, & l'Apocalypſe.* A Florence 1721. de l'Imprimerie de Joſeph Manni. 1 *vol. in* 8°. *pag.* 284. *ſans l'Epît. Dédic. la Préf. &c.*

C'Eſt à M. le Marquis Scipion [redacted]

parlons ici ne s'eſt trouvé dans aucun des Manuſcrits dont on s'eſt ſervi juſqu'à preſent pour les diverſes éditions de Caſſiodore, & celui de notre ſçavant Editeur eſt peut-être le ſeul qui ſoit venu juſqu'à nous. Il paroît même que depuis pluſieurs ſiécles les exemplaires en ſont rares; puiſque Notkerus Balbulus qui dans le dixiéme ſiécle a donné une liſte des Interpretes de l'Ecriture, ne parle point de ce Commentaire, comme on peut voir dans le *Nouveau Tréſor d'Anecdotes* du P. Bernard Pez. Voici en peu de mots l'Hiſtoire de ce rare Manuſcrit, & des autres qui furent découverts en même tems.

Il y a neuf ou dix ans que le Marquis Maffei s'entretenant avec quelques-uns de ſes amis de ces Livres qui ſous le titre de *Voyages d'Italie*, entreprennent de faire connoître ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux dans chaque ville; il leur faiſoit remarquer combien les Auteurs de ces Ouvrages, même ceux qui ont le plus de réputation, s'étoient éloignez de la verité, quelques-uns ne faiſant que copier ce qu'ils ont trouvé dans les

prendre la peine de nous donn
descriptions exactes des choses
ont continuellement sous les
ou qu'ils sont à portée d'exam
loisir, nous ne verrions pas tant
livres historiques & Géographi
à qui la paresse & l'ignorance do
du prix, lesquels pour se mul
& se réimprimer tous les jours
sont ni plus vrais, ni plus utiles.
aurions une connoissance exa
chaque ville, & de chaque païs
qu'il en coutât beaucoup à pers
le travail étant ainsi partagé. l
ne suffit pas pour ce dessein d
les choses, & de les voir même
sir : il faudroit d'abord se défa
cette affection aveugle que la p
des hommes ont pour leur patr
pour tout ce qui lui appartien
[redacted]

traits fidelles qu'on a droit d'attendre, elle ne presente que les imaginations d'un Auteur prévenu. Il faudroit encore avoir du discernement & de l'érudition; & enfin quelque zele pour la gloire & la perfection des Sciences & des Arts; quelque envie de rendre service au public, & un peu d'amour du travail. Sur ces derniers articles, M. le Marquis Maffei se plaint fort de ses compatriotes, dont l'ignorance, dit-il, & la paresse negligent, ou méprisent des trésors, que les étrangers viennent de fort loin nous enlever en quelque maniere, & s'approprier. Plût à-Dieu que ces reproches ne tombassent que sur les Véronnois, ou sur les Italiens en general, dont le Journal de Venise faisoit de semblables plaintes en 1710! Personne n'étoit plus en état de donner au Public une connoissance exacte de tout ce que Veronne renferme de remarquable, que le Marquis Maffei. Ses amis le presserent de se charger de ce travail.

Il se rendit sans beaucoup de peine à leurs prieres, il entreprit l'Ouvrage. Les Manuscrits & les autres monumens de l'antiquité entroient dans son

ques reſtes juſqu'au tems de S.
les Borromée, puiſque Paul M
témoigne que ce grand Prélat
fait rétablir le texte de Saint C
ſur un Manuſcrit d'une mervei
antiquité, tiré de cette Biblioth
Tout le monde diſoit à M. Maſ
c'étoit une tradition general
établie, que depuis long-tems i
reſtoit plus aucun veſtige. Rien
rebuta neanmoins, & par les ſo
M. Carinelli, Chanoine de l
thédrale, il déterra enfin ces pré
reſtes de l'antiquité, que tant d
cles avoient épargnez, & que l
auroit achevé de conſumer da
tenebres, ſans la main habil

peu-près de mille ou douze-cens ans. L'un d'entr'eux qu'on jugeroit à l'écriture être assez récent, porte qu'il a été écrit par Théodore Lecteur de l'Eglise de Verone, sous le Consulat d'Agapet, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 517. ce qui lui donne 1205. ans d'antiquité. L'écriture n'est pas la même dans tous ; mais M. Maffei promet de faire voir par des preuves incontestables, contre le sentiment des Sçavans, qu'elle est par tout purement Romaine. Il donne ici deux endroits du Manuscrit de Cassiodore avec le caractere dont il est écrit, lequel est beau & net, & veritablement Romain. Le premier contient le titre de l'Ouvrage en ces termes, & avec cette orthographe : *Cassiodorii Senatoris jam Dno prestante conversi explicit Prefatio incipiunt complexiones in Epistulis Apostolorum.* Le second est tiré de la 1. Epître aux Corint. C. XI. v. 16. *Si quis autem videtur contentiosus esse nos talem consuetudinem non habemus populum Dei contentiosus quidem perhibet.* Le Marquis Maffei a corrigé à la marge *contentiones*, pour *contentiosus.* Ne seroit-ce point plûtôt *con-*

tentiosos? Le texte de l'Apôtre dit : *Si quis videtur contentiosus esse, &c.* Le Commentateur reprend : *Populum Dei contentiosos quidem perhibet non amare;* Nous voyons que dans ce même Manuscrit & du tems de Cassiodore l'*u* & l'*o* semblent se prendre pour une même lettre; & il est plus facile d'écrire *contentiosus* pour *contentiosos*, que *contentiones*.

Le docte Marquis croit avec raison que cette Bibliotheque de Verone a été formée des Manuscrits de Pacifique Archidiacre de cette ville, qui en rassembla 218. comme on le voit par son Epitaphe, dont les uns avoient déjà quelque antiquité, & les autres furent décrits par ses soins sur les anciens. Aussi s'en trouve-t-il qui portent qu'ils ont été copiez du tems de l'Empereur Lotaire : *Regnante Domino nostro Hlotario Imperatore*. Or Pacifique vivoit sous cet Empereur fils de Loüis le Débonnaire, & mourut en 846.

Plusieurs raisons ont empêché M. Maffei de publier ces Manuscrits, ou de faire connoître ce qu'ils peuvent contribuer à perfectionner ou à cor-

riger les éditions qui ont paru jusqu'ici. La principale de ses raisons se prend de ses occupations literaires, & des Ouvrages dont il a entrepris d'enrichir l'Empire des Sciences. Il est juste que ceux qui l'habitent, ou qui pourront s'y établir dans la suite, soient instruits de ce qu'il leur prépare, & des obligations qu'ils lui ont. Le sçavant Auteur pourra trouver lui-même quelque avantage à cette annonce de ces Ouvrages ; & il nous assure que les personnes intelligentes lui font un veritable plaisir, quand elles veulent bien l'aider de leurs avis & de leurs lumieres dans tout ce qu'il compose.

Premiérement donc il s'est engagé de donner tout ce qu'il y a de remarquable & de curieux dans Verone. Quoique nous ayons plusieurs de ces Livres intitulez *Itinerarium*, ou *Musaeum Italicum*, personne cependant n'a parlé jusqu'ici de bien des choses dignes de la curiosité des Sçavans, & sur tout des riches Cabinets des Comtes de Bevilaque, où l'on voit outre des tableaux exquis, des figures de bronze, des Manuscrits & des livres imprimez ; on voit, dis-je, ce

.i eſt encore plus eſtimable & plus
écieux, environ cinquante ſtatuës
marbre ; avec des buſtes des Empe-
.ırs, le tout antique, & d'un goût
parfait, qu'il ſeroit admiré même
Rome. Outre cela il prépare un Ou-
age particulier avec ce titre : *Biblio-
que des Manuſcrits de Verone*. Il y
les gens peu inſtruits, qui s'imagi-
nt qu'il n'y a point de Manuſcrits à
erone. Mais ſans parler de ceux de
Cathédrale, que le Marquis a pour
nſi dire reſſuſcitez, on en compte mil-
deux cens dans la ſeule Bibliothé-
ıe Saibautienne. Il y en avoit peu de

[redacted]

Inscriptions qui se trouvent dans cette ville & aux environs, & qui n'ont point encore paru, il s'est vû entraîner plus encore par goût que par occasion, dans un travail auquel il s'est livré tout entier. Le voilà donc uniquement occupé à ramasser & à dérober aux injures du tems tout ce qu'il peut trouver de pierres, de marbres, de monumens antiques, & à décrire de vieilles inscriptions. Le travail croissoit tous les jours sous sa main, & les charmes qu'il y goûtoit croissoient autant que le travail. Il n'épargna ni ses peines, ni sa bourse. Quelques personnes de consideration se joignirent à lui; aux monumens Latins il voulut ajoûter les Grecs, & les étrangers à ceux de son païs. Il se vit bientôt en état de donner un *Musæum Veronense*, qui renfermât tous ces monumens qu'il avoit rassemblez avec tant de peine & de dépense; & il ne pouvoit le refuser aux Sçavans qui le lui demandoient. En parcourant dans ce dessein les plus celebres Auteurs qui nous ont donné des monumens anciens & des inscriptions, Gruter & les autres, il y trouva tant de fau-

tems que Verone n'ét
fort propre pour un tel
rendit à Florence comm
jour bien plus cheri d
plus frequenté des Mu
qu'interrompant un peu
des, il a fait imprimer les
res de Cassiodore.

Dans cet Ouvrage l'
plique qu'un fort petit
droits des Livres sur les
& ce ne sont ni les plus
plus difficiles. Les explic
que morales claires & n
la simple exposition du
cependant certaines cho
nent du prix à ce Livre
réflexions à y faire. D'ab
mentaire sur l'Ecriture,

qui l'ont suivi, regardé de plusieurs comme un Saint, un tel Commentaire est toûjours estimable : on a dans l'Auteur, un bon Maître de Morale, & un fidelle témoin de la tradition. Ajoûtons à cela que Cassiodore avoit un très-grand soin d'avoir & de suivre les meilleurs exemplaires de l'Ecriture ; qu'il vouloit qu'on s'attachât aux plus anciens ; qu'il corrigeoit lui-même exactement les siens. Or des exemplaires anciens de son tems, & qu'il appelle *priscos*, approchoient bien du tems des Apôtres, & de la source des divines Ecritures, suivant la remarque de Monsieur Maffei. Aussi voyons-nous que notre Auteur a suivi l'ancienne édition Latine, dont il nous conserve de precieux restes, & non celle de S. Jerôme. Les Sçavans n'ignorent pas de quelle utilité sont ces fragmens, que quelques Auteurs ont fait passer jusqu'à nous. Celui-ci conséquemment a rangé les Livres dans un ordre different de la Vulgate, comme on voit par cette disposition.

La Vulgate.

Les Actes.
Les Epîtres de S. Paul.
De S. Jacques.
De S. Pierre, I. II.
De S. Jean, I. II. III.
De S. Jude.
L'Apocalypse.

Cassiodore.

Les Epîtres de S. Paul.
De S. Pierre, I. II.
[redacted]

qu'on y lit le fameux passage des trois temoignages dans la premiere Epître de S. Jean, C. V. Voici les paroles de Cassiodore. *Testificantur in terrâ tria mysteria, aqua, sanguis, & spiritus: quæ in passione Domini leguntur impleta: in cœlo autem Pater, & Filius, & Spiritus Sanctus, & hi tres unus est Deus.* On voit par là que Cassiodore avoit trouvé ce passage dans ses exemplaires, c'est-à-dire, dans les plus sûrs, les plus anciens, les plus corrects qui fussent dans le sixiéme siécle, dans ceux qui avoient été écrits dès les premiers tems de l'Eglise.

M. Maffei fait quelques remarques sur le nom de Cassiodore qui se trouve ici écrit *Cassiodorius*, & sur l'ortographe que l'on a suivie dans le Manuscrit. Il prétend que les noms appellez chez les Romains *Gentilitia nomina*, se terminent ordinairement en *us*, & que tel est ce nom *Cassiodorius*. Quant à l'ortographe, on trouve dans ce Manuscrit *Epistula*, *Profeta*, *dicio*, pour *dictio*, *condicio*, pour *conditio*, *ammirans*, *intellegere*, *adicere*, *fabicere*, *&c.* L'*v.* consone se trouve souvent pour le *b.* On écrit *improba*, *con-*

chi, mort en 1714. V
plus maintenant vous
manque de memoires
veau journal en four
ment; aussi bien que su
vans d'Italie auxquels
vous rendrez justice.

Nous commencerons a Magliabecchi, & nous v te aux autres.

DE FLANDRES, DE

Extrait d'une Lettre é George des Champs, Prof de Mathematique en l'U Douay, à ....

ére édition faite chez Meursius :
:ur a facilité cette seconde édi-
i semblable à la premiere que
n a copié fidellement le peu de
qu'il y avoit. Ce qu'il falloit
,c'étoit d'ajoûter dans cette se-
édition les nouvelles découver-
Astronomie qu'on a faites prin-
ment à Paris depuis la mort du
cquet, & de les mettre chacu-
a place. (*Je souhaiterois que l'on
oûté la Dioptrique & les autres
ges Mathematiques Manuscrits
me Peré.*) Il m'est tombé entre
iins quelques cahiers de *feu M.*
e, sur les Méchaniques. Je suis
s qu'on ne les ait pas encore im-
z à Paris : ils meritent de voir
. Il y a trois traitez : le premier
: *machines.* L'Auteur s'y sert
ncipe que M. Varignon aprés
s, comme je pense, avance dans
:ojet de Mechanique imprimé
Boudot en 1687. Le deuxiéme
traité *du mouvement local*, il y
les regles Mathematiques des
:mens uniformes & accelerez :
:la d'une maniere courte & pré-
vec un peu d'Algebre, mais fort
it 1722. . . . .

jai & d'Anna sur le Bienheureux Loüis de Gonzague.

DE VENISE.

Vous n'avez point encore donné d'éloge Historique de Mr. Magliabecchi, mort en 1714. Vous ne pouvez plus maintenant vous excuser sur le manque de memoires. Notre nouveau journal en fournit abondamment; aussibien que sur d'autres Sçavans d'Italie auxquels on espere que vous rendrez justice.

Nous commencerons au plûtôt par M. Magliabecchi, & nous viendrons ensuite aux autres.

DE FLANDRES, DE DOUAY.

Extrait d'une Lettre écrite par le P. George des Champs, Professeur Royal de Mathematique en l'Université de Douay, à ....

On a fait en Flandres une nouvelle édition des Œuvres du P. André Tacquet. C'est à l'occasion d'une lettre que j'ai écrite à Anvers. On a retrouvé les planches qui avoient servi à la

Aoust 1722.

inemque accommodata. Auctore R. P. Gaspare Bubon, Societatis Jesu Sacerdo-te. Lugduni, sumptibus Fratrum Bruyset, in vico Mercatorio, ad insigne solis. Cum Approbatione & Privilegio Regis 1722. 4. *vol. in* 12.

On nous annonce que cet Ouvrage est des mieux imprimez & des plus corrects, & que nous en pourrons bien-tôt juger par nous-mêmes. On le trouvera à Paris chez Etienne Ganeau ruë S. Jacques aux Armes de Dombes.

DE PARIS.

La Lettre de Madame..... à M.... est une Apologie du *Romulus* fort bien écrite.

On trouve chez la veuve Mongé les Reflexions d'un Allemand sur la Comedie de Timon le Misantrope. Le Caractere Allemand n'est pas toûjours assez bien gardé dans cette brochure *in* 12. de 46. pages.

Hochereau sur le quay des Augustins vend le Traité des Matieres Beneficiales dans lequel on examine tout ce qui a rapport aux Benefices & aux Beneficiers, suivans les Saints Decrets, les Ordonnances du Royaume & la

Juriſprudence du Palais, dedié à S.
M. le Comte de Clermont. C'eſ
in 4°.

On trouve chez la veuve Rib
auſſi ſur le quay des Auguſtins, le
tionnaire du bon Menager de c
pagne & de ville, &c. C'eſt une
velle édition faite après la mo
l'Auteur, le Sieur Liger. Elle eſt
vol. *in* 4°. Nous rendrons compt
Public de ce qu'il y aura de nou
dans cette édition.

On a fait une cinquiéme éditio
Traité de la Lithotomie, ou ex

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Août 1722.

ART. LXXVII. H*Uetiana*, ou *Pensées Diverses de Monsieur Hüet Evesque d'Avranches.* A Paris, chez Jacques Estienne, 1722. *in douze, pages.* p. 1309.

ART. LXXVIII. *Lettre écrite en Province au sujet du Livre de la Religion Chrétienne prouvée par les faits.* page 1329

ART. LXXIX. *Nouvelles conjectures sur les Triremes ou vaisseaux de guerre des Anciens.* p. 1347

ART. LXXX. Christophori Matthæi Pfaffii Orationum Academicarum Hexas, &c. C'est-à-dire, *Six Discours Academiques prononcez par Mr Pfaff Docteur en Theologie, &c.* page 1364.

ART. LXXXI. *Methode pour faire une infinité de differens desseins avec des carreaux mi-partis de deux couleurs, par une ligne diagonale, &c.* page 1400.

ART. LXXXII. *Quinziéme Recueil des Lettres édifiantes & curieuses, écrites*

des Missions étrangeres, par quelqu Missionnaires de la Compagnie de J sus. A Paris, chez Nicolas le Clen ruë S. Jacques, 1722. *in* 12. *pag* 418. p. 140

ART. LXXXIII. *Entretiens sur un no veau systême de Morale & de Phy que, ou la recherche de la vie he reuse, selon les lumieres naturell* A Paris, &c. p. 143

ART. LXXXIV. *Methode gener pour tracer les courbes rampantes bois propres à la construction des es liers, tels qu'ils sont presentemen la mode, & tels qu'on les a faits d*

, &c. C'est-à-dire : *Commentai-*
de Cassiodore sur les Epîtres & les
tes des Apôtres, & l'Apocalyp-
&c. p. 1470
LXXXIX. *Nouvelles Litteraires.*
Allemagne, de Bamberg. p. 1487
Italie, de Naples. Ibid.
Venise. p. 1488
Flandres, de Doüay. ibid.
France, de Lyon. p. 1490
Paris. p. 1491

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1722.

CES MEMOIRES ONT CO[M-]
mencé au mois de Janvier 170[1]
& se vendent 15 s. le mois en bla[nc]
& broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

ecuëillis par l'Ordre de Son Altesse Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Septembre 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& ſe vendent à Lyon,

hez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1722.

ARTICLE XC.

LE SACRE ET LE COUronnement de Loüis XIV. Roi de France & de Navarre, &c. A Paris, chez Jacques Chardon, ruë Galande 1717. *in* 12. *& en la même forme* chez la Veuve Chardon 1722.

CE n'est point ici l'histoire recente d'un évenement nouveau. Le fait est de 1654 & le recit contemporain : nais le Sacre qui se prépare rappelle e précedent, & la carriere s'ouvre nfin, dans laquelle Loüis XV. va ranener toutes les circonstances glo-

rieuses de la vie de Loüis XIV.

Ce Monarque d'immortelle memoire fut sacré à *Reims*, c'est la ville affectée à cette auguste ceremonie. *Yves de Chartre* lui disputa cette prérogative en 1108. à l'occasion du Sacre de Loüis le Gros, qui fut fait à Orleans cette année-là. Le Manifeste plus vanté que suivi, & plus docte que vrai, que cet habile Canoniste adressa au Pape Paschal II. & qui fait la 189. des Lettres d'Yves, a contre soi les exemples d'auparavant, les faits posterieurs & le témoignage même de son Auteur; que peut-il lui rester?

Commençons par les exemples anciens, mais retranchons ce qui n'appartient point à la cause: Yves de Chartre y perdra presque toutes ses preuves.

D'abord les Rois Merovingiens n'entrent point en preuve, puisqu'on ne voit dans l'Histoire aucun vestige de leur Sacre. Ceux de leurs successeurs qui ne furent point maîtres de la ville de Reims, sont encore étrangers à cette question; on ne se fait point sacrer Roi hors de son Royaume, si ce n'est peut-être dans la Capitale du

Monde Chrétien. Entre les autres prédecesseurs de Loüis le Gros sixiéme du nom, Reims avoit vû sacrer, au moins couronner Loüis le Debonnaire, plus certainement Charles III. dit le Simple, Robert I. Lothaire, Hugues Capet, Henri I. Philippe I. D'autres Rois qui pour des raisons particulieres ne voulurent point être sacrez à *Reims*, eurent en même tems cet égard qui vaut à *Reims* un titre, qui est qu'ils choisirent pour le lieu de leur Sacre une des Eglises de la Province Ecclesiastique de Reims, & de plus l'Archevêque de Reims pour Consecrateur. Ainsi Pepin que l'on croit avoir le premier de nos Rois été sacré, ne le fut point à *Reims*; cette Ville avoit fermé ses portes au pere de ce Prince, Charles Martel qu'il avoit traitée en rebelle; l'une & l'autre playe saignoient encore; celle de l'insulte populaire dans le cœur du Prince, celle de la vengeance Royale dans le sein du peuple; mais au moins Pepin fut sacré à Soissons Province de Reims, & par Boniface qui, outre l'Eglise de Mayence dont il étoit Archevêque, gouvernoit encore celle de

étoit infecté par la P
Loüis plus infecté encor
ce du traître Heribert
comme le meurtrier d
qui venoit de mourir
sonnier de ce Comte.

Yves de Chartre n
aussi bien fondé en c
Manifeste, que douze a
lors qu'écrivant au P
qui avoit été Chanoi
il lui disoit dans sa Let
» sçavez que cette Egli
» votre fille, autrefois
» en possession de sacre
» les Rois, & que par
» le précipite la ruïne

Archevêque de Reims par sa Lettre 13. que par un droit que l'ancienne coûtume & l'autorité du Pape avoient attaché à ce Siege, c'étoit à l'Archevêque de Reims de donner à nos Rois la benediction nuptiale; que le celébre Canoniste pour se justifier d'avoir contribué au choix que le Roi fit d'une autre ville que Reims pour le lieu de son Sacre, ne s'en tenoit-il donc à la necessité qu'il prouve si bien? Reims étoit alors sous l'interdit, son Archevêque n'étoit pas encore institué canoniquement, il se faisoit de grands mouvemens dans le Royaume, & sur tout en Champagne: differer, c'étoit hazarder le salut de l'Eglise & de l'Etat.

Depuis l'Apologie d'Yves de Chartre, la protestation de l'Archevêque & de l'Eglise de Reims, vingt-quatre Rois de France, tous enfin, excepté Henri IV. à qui cette ville n'étoit pas ouverte, l'ont honorée de la cerémonie de leur Sacre. Un Edit de Loüis le Jeune, que son oncle maternel Guillaume de Champagne Archevêque de Reims obtint facilement; des Rescripts d'Alexandre III. & d'Innocent

ience & avec la permiss
vêque du lieu Charles d
declara qu'il reconnoi
les titres qu'il en avoit d
tes de son Abbaye de St
fonction de sacrer & de
Rois & les Reines de Fra
que lieu qu'il plût à leur
choisir, appartenoit de d
sage aux Archevêques d
c'étoit apparemment l
Samson Archevêque de
tendoit avoir exercé, que
vêque de Bourges lui con
géne III. ignoroit, que
connoissoit, lorsqu'en
Abbé se plaignoit amerei
verain Pontife. Lettre 2.

cipales que les Rois avoient coûtume de célébrer pour la renovation des solemnitez de leur Couronnement : on peut donc regarder moins comme un trait de hardiesse excessive, que comme une preuve de l'opinion des tems anciens, la declaration que l'Archevêque Gervais de Balesme fit dans son Eglise de Reims en sacrant Philippe premier âgé de sept ans seulement en 1059. en présence du Roi Henri I. de deux Legats du Pape, de tous les Grands du Royaume & de quantité d'Evêques, il dit, sans que personne s'opposât, que St Remi avoit acquis à ses successeurs par le Baptême & l'Onction de Clovis, la distinction d'être les Consecrateurs des Rois, & que les Papes Hormisdas & Victor II. les avoient établis dans cette possession.

Au reste en tout ceci l'on ne doit point perdre de vûë la décision des Etats de Blois en 1588. Quelques-uns ayant proposé qu'il fût reglé que l'on ne reconnoîtroit pour Rois que ceux qui auroient été sacrez à Reims ; la décision fut qu'en quelque lieu qu'il plût au Roi de se faire sacrer, son inthronisation n'en seroit ni moins cer-

taine, ni moins ſolemnelle. Le Sang non le Sacre le fait Roi, & le premier des Rois; Clovis l'étoit quinze ans avant ſon baptême par lequel il devint independemment du Sacre, le Roi Très Chrétien, & le Fils Aîné de l'Egliſe, tous les autres Rois étant alors ou Payens ou Ariens.

Au Sacre de Loüis XIV. le Prelat Officiant fut l'Evêque de Soiſſons. Etoit-ce par le droit de ſon Siege, celui de Reims vacquant? Etoit-ce par la deſtination arbitraire du Chapitre de la Metropole? Ici notre livre nous rejoint, & nous donne communica-

ment « qu'en ladite qualité d'Evêque
de Soissons, Doyen & premier Suf- «
fragant de ladite Province, il a eu «
l'honneur d'être le Consecrateur de «
Loüis XIV. ainsi, dit-il, qu'il nous «
appartenoit, le Siege Archiepisco- «
pal étant vaquant par le décès de «
bonne & heureuse mémoire de Mes- «
re Eleonor d'Etampes de Valencey «
Archevêque Duc de Reims.... Ledit «
Siege non encore rempli par l'illus- «
tre Prince Messire Henri de Savoye «
Duc de *Nemours*, pour n'avoir reçû «
encore ses Bulles ; & n'être encore «
Sacré ni mis en bonne & légitime «
possession dudit Archevêché ». Il
transcrit ensuite une seconde lettre du
Roi qui lui mande, « Je vous ai des-
tiné pour officier en cette solemni- «
té, & pour representer l'Archevê- «
que & Duc de Reims, l'un des six «
Pairs de France Clercs ». Enfin il se
fait dire par les Deputez du Chapitre
qui le viennent complimenter, que
de sacrer le Roi lui appartenoit com- «
me Doyen de la Province, ledit «
droit lui étant dévolu par l'occasion «
& l'occurrence de l'avance du Siege «
Archiepiscopal, &c. «

Septembre 1722.

noines & Chapitre de l'E
tropolitaine de Reims y p
une reconnoissance que Mes
Le Gras donna pardevant
leurs Senechaux qui porte qu
» ge Archiepiscopal vaqua
» pouvoit faire l'office ni au
» tion Ecclesiastique en la
» de Notre Dame de Reim
» & Couronnement des R
» sous l'autorité & par la
» desdits Sieurs du Chapitr
» Eglise, & que le Sacre d
» le Dimanche septiéme d
» de Juin seroit avec la
» desdits Sieurs du Chapitr
» Eglise.

cre, sçavoir Charles de Roucy, ce- «
lui de Henri III, & Jerôme Henne- «
quin celui de Loüis XIII. pour la «
caducité de leur âge, & infirmitez «
qui accompagnent la vieillesse; après «
les remontrances qu'ils auroient fai- «
tes dans telles occasions pour le «
droit de le faire, y avoient donné «
leur consentement, & accordé, sça- «
voir ledit Charle de Roucy, que «
feu M. le Cardinal de Lorraine Evê- «
que de Mets, qui devoit être l'on- «
cle dudit Henri par le mariage de «
Mademoiselle de Vaudemont sa nie- «
ce, sacrât ledit Henri; & Messire «
Jerôme Hennequin avoit par l'im- «
puissance que lui donnoit son âge «
accepté & consenti que M. le Car- «
dinal de Joyeuse Archevêque de «
Roüen fît le Sacre de Loüis XIII. »

De plus au Sacre de Philippes le Hardi en 1271. *Milon de Bazoches*, & son grand oncle *Jacques de Bazoches* en 1226. au Sacre de S. Loüis, tous deux Evêques de Soissons, le Siege Archiepiscopal vaquant, exercerent la même fonction, formerent les mêmes prétentions, éprouverent de la part du même Chapitre les mêmes

rons, " *Je vous*
» cier en cette sole
» présenter l'Arch
» Reims l'un des
» Clercs », alors le
devra emprunter
vêque de Soissons,
sons devra emprun
Chapitre de Rein
tout ce que dema
du Chapitre ; & c
ce qu'avoit en vûë
verbal. Feu M. de
Soissons, lorsque
voi aux Prelats,
» droit incontesta
» Soissons de sacre
» faut des Archevê

de l'Eglise Métropolitaine de Reims, à qui pendant la vacance la jurisdiction appartenoit, *les pouvoirs necessaires en de pareilles occasions* ».

La troisiéme des principales circonstances du Sacre, c'est celle de la liqueur destinée aux onctions saintes: la Relation qui nous ouvre l'entrée à ces discussions fait parler en ces termes le grand Prieur de l'Abbaye de S. Remi de Reims porteur de la Sainte Ampoulle, au Prelat Officiant que ce Religieux attendoit sous son Dais au portail de la Cathedrale, « Monseigneur, je mets entre vos mains ce précieux trésor *envoyé du Ciel* au grand Saint Remi *pour le Sacre de Clovis, & des Rois ses successeurs :* mais auparavant je vous supplie selon l'ancienne coûtume de vous obliger à me le remettre entre les mains après que le Sacre de notre grand Roi Loüis XIV. sera fait. Ce que nous lui promîmes en parole de Prelat » ajoûte l'Evêque.

Le grand Prieur présentant en l'absence de l'Abbé la Sainte Ampoulle, dit 1°. Que « ce trésor a été envoyé du Ciel à S. Remi; 2°. Que c'étoit pour

„ le Sacre de Clovis. 3°. Que c'étoit
„ aussi pour le Sacre des Rois succes-
„ seurs de Clovis.

Mais Clovis est baptisé par S. Remi l'an 496. & le premier qui parle de ce présent du Ciel, c'est Hincmar, après un intervalle de plus de 350 ans, pendant lequel ni Gregoire de Tours, qui donne en détail l'Histoire de ce Baptême mémorable, ni le Pape Anastase, ni Avite Archevêque de Vienne qui félicitent Clovis sur sa conversion, ne font aucune mention de ce Chrême céleste. De plus s'il a été envoyé d'enhaut c'aura été pour seconder les intentions de S. Remi, & supléer le Chrême ordinaire, c'est-à-dire, pour servir à la confirmation de Clovis ; car alors l'usage étoit de conferer ce Sacrement sur le champ à celui qui venoit d'être baptisé ; & on ne pensoit point à sacrer les Rois. Enfin si Clovis fut sacré Roi par l'onction du Chrême celeste, ce Chrême fut-il pour cela destiné à servir aux Sacres futurs ? Ce Chrême qui diminuë, se désseche, & s'altere, sans lequel tant de Sacres se sont faits hors de Reims, d'où il n'est jamais sorti

qu'une seule fois pour une autre occasion, & inutilement ? Ce Chrême, sans l'onction duquel, & sans Sacre, tant de Rois ont regné depuis Clovis jusqu'à Pepin ? Auroient-ils méprisé l'institution divine du Sacre pour le Chrême ? Et pourquoi le Chrême de la Sainte Ampoulle, dont Clovis aura été plus certainement confirmé que sacré, aura-t'il plûtôt été destiné à sacrer les Rois, qu'à leur donner le sacrement de Confirmation ?

Mais aussi d'une autre part qu'au Baptême de Clovis, lorsque le Clerc qui tenoit le Chrême, & à qui la multitude avoit coupé chemin, ne pût fendre la presse pour réjoindre Saint Remi qui faisoit la cérémonie; une colombe apporta au Saint Archevêque la fiole qu'on appelle la Sainte Ampoulle, c'est une Histoire trouvée par Hincmar dans les précieux restes d'une vie Manuscrite de cet Apôtre de France échapez à mille outrages des tems dont ils portoient les marques. Ce titre nous est garanti par Hincmar sçavant Benedictin, Archevêque de Reims, il l'a tirée des Archives de son Eglise que Saint Remi

Gregoire de Tours, si célebı
omissions : encore les Cent
sont ils cru appercevoir la Sa
poulle dans la narration de c
rien, & il y en a effectivem
que circonstance. Anastase
n'en ont point parlé, dit-c
une Lettre que nous avons d
d'eux ; mais n'en ont-ils p
lé dans quelques Lettres ç
n'avons pas? En ces renconti
prend d'abord la substance
& on écrit incessamment la
félicitation; les particularite
dinaires ne s'écrivent, ou

Charle le Chauve, ni la curiosité si connuë de ce Prince pour toutes les matieres Ecclesiastiques, & de Religion, ni l'extrême delicatesse de tant d'Evêques peu contens d Hincmar pour diverses affaires n'exigerent aucun éclaircissement. Depuis ce tems-là l'Histoire n'a plus qu'une voix sur ce miracle, & l'aveu en est unanime en toute langue : Jansenius même le fameux Evêque d'Ypres, cet ennemi du trône François, tient pour la Sainte Ampoulle dans son *Mars Gallicus* ; le Chancelier *Gerson*, Docteur nullement suspect de superstition y fait grands fonds, même dans l'édition de M. Dupin ; un Jean Jacques *Chifflet* est le premier qui s'émancipe en 1651. jusqu'à vouloir la dégrader, mais le grand Prieur de l'Abbaye de Reims ne laisse pas de dire trois ans après « Monseigneur, je mets entre vos mains ce précieux trésor *envoyé* « *du Ciel au grand Saint Remi*, il ajoû- « te, *pour le Sacre de Clovis* ». C'est en effet l'usage que le Saint Archevêque en fit aussi tôt qu'il l'eut reçû ; il le dit lui-même dans son testament que la Critique n'a pas encore cassé ;

» Ce n'est pas que l'Eglise d
» croye de figurer jamais, ni
» mer le Sacre de Loüis XIV.
» cœur de ses enfans, avec l
» lustre, & la même splendeu
» paru dans son Chœur : elle
» conçû, ni ordonné un proj
» levé, elle se contente de fa
» la verité toute nuë, sans s
» en peine de lui donner des g
» des ornemens, à peu près
» cette même verité paroît as
» dans le Sacre de Clovis, q
» ne soit representé que par d
» res au haut de son portail.

[redacted]

uſtre perſonne de Monſieur aura «
place dans ce tableau, non pas «
us les tranſports, les agrémens, «
utes les aimables complaiſances «
ce digne frere du meilleur Roi «
i monde. Et pour celui dont le «
iniſtere étant ſi néceſſaire à la con- «
iite de ce Royaume ne pouvoit pas «
oins l'être au Sacre & au triom- «
ie de ſon Roi & du nôtre; qu'on «
prétende pas de voir ici tous les «
aux & généreux mouvemens de «
grand eſprit, il reſſemble à l'An- «
tutelaire de la France, les Anges «
ſe dépeignent point. Pour le reſ- «
on le verra dans la ſuite ».

ARTICLE XCI.

XTRAIT DES CONJECTURES du Pere Sanadon ſur les vaiſſeaux de guerre des Anciens.

L'Auteur, pour donner plus de jour à ſon ſentiment, fait préce-
er quelques obſervations, qu'il ſup-
oſe comme autant de principes, ſur
foi de ceux qui ont traité cette ma-
ere avec plus d'exactitude.

1°. Il est croyable, selon Isaa-
tius, que les Anciens gardoien
la fabrique des vaisseaux la mêm
portion qui s'observe encore a
d'hui dans nos Galeres, où l
gueur est au moins septuple de
geur ; ils ne suivoient pas cett
pour la construction des vaissea
charge. Lucien nous a laissé l
cription d'un de ces bâtimens d
longueur n'étoit que quadrupl
largeur. Mais il n'alloit qu'à la
Meibonius & Gregorio Gyral
en cela d'accord avec Lucien.

2°. Quand Vitruve a dit,

3°. Dans les vaiſſeaux des Anciens on pratiquoit un chemin le long des files de rameurs. Les Grecs appelloient ce chemin *parbodos*, & les Latins *agea*. On en peut diſtinguer de deux ſortes, l'un intérieur qui s'étendoit dans toute la longueur du vaiſſeau, de la poupe à la prouë, & deux autres extérieurs, qui formoient deux eſpeces de balcons de chaque côté le long des bords mêmes du vaiſſeau au deſſus des Sabords. Athénée a parlé de ces trois differens chemins quand il a dit que ce grand vaiſſeau de charge qu'Hiéron fit bâtir, étoit *triparbodos*.

Après ces obſervations l'Auteur propoſe ſes conjectures ſur les vaiſſeaux de guerre des Anciens. D'abord il y range toutes les rames dans une ſeule file ; viennent enſuite les trois differentes claſſes de rameurs, à ſçavoir les Thranites, les Zygites & les Thalamites, qu'il place preſque de niveau & à peu-près ſur le même étage dans la longueur & dans la largeur du vaiſſeau, avec cette difference que le planché des Thranites étoit plus élevé d'un demi-pied que celui des Zygites, & celui-ci plus exaucé d'un

demi-pied que celui des Thalamites. Selon cet arrangement, les rameurs étoient multipliez ſur chaque rame à proportion du nombre de rangs qui étoit deſtiné pour chaque galere. Ainſi dans cette hypotheſe, une Bireme, une Trireme, une Quadrireme, &c. ne recevoient point leur dénomination du nombre des rames ou des rangs étagez, mais du nombre des rameurs répartis ſur chaque rame. De ſorte qu'une Bireme auroit eu de chaque côté deux hommes par banc ou par rame, une Trireme trois hommes [redacted]

Scaphæ tamen majoribus liburnis exploratoriæ sociantur quæ vicenos prope remiges in singulis partibus habent. C'est-à-dire, selon la traduction du Jesuite ; les plus petits vaisseaux Liburniens n'avoient qu'un rameur sur chaque rame, ceux qui étoient un peu glus grands en avoient d'eux, & ceux qui étoient d'une grandeur raisonnable en avoient trois ou quatre & quelquefois cinq. On joignoit cependant aux plus grands de ces vaisseaux des Esquifs pour aller à la découverte, & ces Esquifs avoient a peu-près vingt rameurs de chaque côté distribuez chacun sur autant de rames ; d'où l'Auteur conclut que Végece prenant indifferemment & dans le même sens ces mots *remorum* & *remigum*, entend la même chose par *ordines remorum* & *ordines remigum.* Mais cette interprétation ne paroît-elle point un peu forcée ? Et ceux qui tiennent pour les étages ou pour les differens ordres de rames élevez les uns sur les autres ne reclameront-ils point un passage qui semble leur appartenir de droit ? A dire le vrai, on se persuadera difficilement que Vegece ait pris trois, quatre &

cinq hommes sur chaque rame pour trois, quatre & cinq ordres de rameurs. Autrement on se croira permis de donner le même sens à ces paroles, *Minimæ Liburnæ remorum habent singulos ordines paulò majores, binos, &c.* & de dire que Vegece en donnant un seul rang de rames aux Uniremes, deux rangs aux Biremes, a seulement voulu faire entendre que les Uniremes étoient des Galeres d'une seule rame, les Biremes de deux rames, &c. ce qui est contre toute vraissemblance. Cependant le Pere Sanadon s'autorise du suffrage de Vossius qui met dans ces vaisseaux dont parle Vegece un seul rang de rames, & plusieurs rameurs sur la même rame.

Ceux qui sont d'un sentiment contraire à celui de l'Auteur, ne pensent pas que le sien puisse avoir lieu dans les vaisseaux de 20, 30, 40, & 50 rangs & qui par consequent auroient demandé 20, 30, 40, & 50 hommes par chaque rame. Comment (disent-ils) pouvoir placer cette multitude de rameurs sur une seule rame & dans une situation assez commode pour ramer? Mais ce qui leur paroît

un embarras diffi.ile & une raison décisive contre le Pere Sanadon, ne lui paroit pas même une difficulté sérieuse. Quelle nécessité, dit-il, de mettre en même-tems quarante ou cinquante hommes sur une seule rame dans un vaisseau de quarante ou cinquante rangs, tel qu'étoit celui de Philopator ? Il n'y a qu'à supposer que la moitié des hommes se reposoit, tandis que l'autre moitié travailloit. Notre Auteur croit cette supposition nécessaire dans tout systéme ; il ne conçoit pas que les mêmes hommes pussent suffire à un travail aussi forcé qu'est l'exercice continuel de la rame.

Au reste cette alternative de rameurs qui travailloient & se reposoient tour à tour n'est supposée que pour les grands vaisseaux qui avoient un certain nombre de rames & qui étoient destinez à faire une longue traite ; car le partage auroit été difficile dans les Uniremes, & inutile dans les courses de peu de durée. Voilà donc l'embarras diminué de moitié. A ce conte dans le fameux vaisseau de Philopator, chaque rame n'auroit eu

verite selon le rapport c
donne à ce vaisseau qu
meurs, il n'en falloit p
vingt-cinq à chaque ran
il trouve le moyen de
peu plus au large en se dé
ceux qui ne comptent qu
rameurs dans ce vaisseau
ainsi, chaque rame n'a
vingt rameurs. Mais ce
meurs n'embarasseront-il
core ? Point du tout, p
tiendront pas plus de place
les postant tous sur des bar
les, de telle maniere que
rameurs assis sur un banc
en face les dix autres assis
banc.

avoient au moins dix-neuf pieds de longueur interieure, & c'eſt plus d'eſpace qu'il ne faut pour placer treize rameurs qui n'auroient occupé que quinze pieds trois pouces ſur le pied de quinze pouces pour chaque rameur.

En ſuppoſant dans le Talamegue de Philopator quatre mille rameurs, & cinquante rames de chaque côté & quarante hommes pour chaque rame, le Pere Sanadon ne trouve au juſte que vingt rameurs qui travailleront tandis que les vingt autres ſe repoſent; il fait ſes arrangemens ſur le même plan dans l'Octireme de Memnon où l'on comptoit deux cens rames en tout, & huit cens rameurs de chaque côté; il a recours à la même méthode pour placer quatre cens rameurs dans la Quinquereme de Caïus qui comprenoit quarante rangs.

Il eſt vrai qu'il ſemble d'abord que l'Auteur ne garde aucune proportion entre la grandeur des vaiſſeaux & le nombre des rames, non plus qu'entre le nombre des rames & celui des rameurs; par exemple dans le vaiſſeau de Philopator, il diſtribuë quatre mil-

le rameurs ſur cinquante ram
chaque côté, tandis que dans la
quereme de Caïus il eſt contrai
ſe paſſer de quatre cens rameurs
quarante rames de part & d'a
Mais cette diſproportion appa
ne tire point à conſequence dar
exemples qu'on oppoſe, puis qu'
doit regarder le Talamegue de P
pator que comme un vaiſſeau d
rade qui ne pouvoit être d'aucu
ge pour les longues courſes. C
s'en ſervoit, dit le Pere Sanadon
pour ſe promener. Or cent rame
niées par deux mille hommes e

ſur chaque rame, Biremes ceux qui en avoient d'eux, &c.

Quant à ce qu'on pourroit lui objecter qu'en ajoûtant ou en retranchant un rameur par chaque rame, on feroit paſſer un vaiſſeau d'une denomination à une autre, que la Quadrireme par exemple deviendroit Trireme ou Quinquereme; c'eſt une difficulté qui eſt commune à ſon ſyſtéme & à celui du Pere Languedoc, & ſur laquelle il paſſe legerement pour s'arrêter à l'objection priſe de la colonne Trajane.

Cette difficulté avoit été déjà repanduë par le Pere Languedoc; le Pere Sanadon ajoûte les reflexions ſuivantes. 1°. Il juge de la foi de ces monumens antiques par ce qu'en dit Charles Etienne dans la Préface qu'il a miſe à la tête du livre de Lazare Baïf, *De re navali* : il s'exprime en ces termes : *Non ignoramus marmora quantumvis antiqua, non nihil interdum habere quod artificis libidini priuſquam veritati reſpondeat; unde plurimùm deceptos credimus eos qui certitudinis aliquid in marmorum antiquorum ſtatuis hactenus poſuerunt.* 2°. Eutrope

& Caſſiodore donnent à cette colonne cent quarante pieds de longueur. Publius Victor ne lui en donne que cent vingt-huit. Selon ce dernier elle avoit 85 marches, quoiqu'on n'en compte que 84; il prétend qu'elle avoit quarante-cinq petites fenêtres, on n'y en voit cependant que quarante trois. 3°. Dion rapporte qu'après la bataille d'Actium on ne ſe ſervit plus de Triremes. Zoſime nous apprend que de ſon tems & pluſieurs ſiécles auparavant on ne connoiſſoit pas bien la

[redacted]

Rome puiſqu'elle eſt exprimée dans les médailles frappées à Rome même cette année-là avant le mois d'Avril ; auſſi-bien que dans celles de Laodicée en Syrie.

Le Pere Sinadon afin d'être maître du terrain & d'aſſûrer davantage ſon ſentiment, attaque de front les autres ſyſtêmes dans le deſſein de les battre en ruïne. Il commence par celui du Pere Languedoc : celui-ci, dit-il, aura peine à accorder avec ſon opinion ce que Polybe rapporte du traité conclu entre les Romains & les Carthaginois ; en vertu de ce traité ces derniers ne pouvoient avoir plus de dix Triremes, & il ne leur étoit pas permis de donner plus de dix bancs à aucun de ces Vaiſſeaux. Voilà dix bancs pour une Triréme où le Pere Languedoc n'en peut placer que neuf. Il n'eſt pas moins difficile de diſpoſer ſelon le calcul du même Pere les trois cens Rameurs que Polybe met ſur les Quinqueréme ? Dira-t-il que cet Hiſtorien comprend ſous le nom de Rameurs tous ceux qui ſervoient à la Manœuvre ? Mais qui ne voit que c'eſt abuſer des termes, & qu'en forçant ainſi le ſens naturel du

Texte, il fournit un préjugé contre ſon ſentiment ? Enfin notre Auteur ne peut goûter l'interpretation que le Pere Languedoc donne à cet endroit de Virgile :

> . *triplici pubes quam Dardana verſu*
> *Impellunt, terno conſurgunt ordine*
> *Remi.*

lorſqu'il dit que le Poëte a voulu deſigner par ces mots, *triplici verſu*, les files des Rameurs rangez en trois fois trois files ſur neuf rames. Si cela [redacted]

ſis à côté l'un de l'autre ſur le même banc, & diſpoſez ſur la même rame; de cette maniere le Vaiſſeau de Virgile avoit de chaque côté neuf files de rames; tel eſt l'arrangement que donne le Pere Languedoc, mais qui ne peut aſſortir à l'expreſſion du Poëte. Le Pere Sanadon prend un autre parti; il conſidere les files de Rameurs ſelon la longueur du Vaiſſeau. Il y avoit dans celui de Virgile trois Rameurs ſur chaque rame, & par conſequent trois files de Rameurs qui s'étendoient ſur une ſeule file de rames; & chaque file étoit compoſée de neuf Rameurs. A l'égard du *Triplex ordo*, ce ſont les rames des Thranites, des Zygites & des Thalamites, comme le Pere Languedoc en convient lui-même.

Le Pere Sanadon en veut ſur tout au ſyſtéme des étages, il examine ce que les partiſans de ce ſyſtéme ont de particulier dans leur maniere d'étager, & il n'oublie rien pour les refuter. La plûpart ayant reconnu l'impoſſibilité des étages perpendiculaires, ont pris le parti de diſpoſer les rangs obliquement, en les inclinant le long des flancs

nombre égal de
distribuent inégal
& prétendent qu
specifique du Vai
dre du nombre
étoient à chaque
rang, ainsi ils din
à mesure que les r
ses.

Paulmier de I
Obliquistes se persu
mer aisément dans
y supposant quaran
disposées en quinc
donne à chaque b
pouces de hauteur

pieds, & il reſtera encore vingt-deux pieds pour les ornemens du Vaiſſeau.

Cette hypotheſe, dit notre Auteur, ne paroît pas poſſible dans l'execution. Dans une Decemréme les plus longues rames ne peuvent toucher l'eau, en gardant la proportion neceſſaire avec les rames inferieures, à moins qu'elles n'ayent trente pieds de long; la preuve de cecy eſt que les rangs de rames ne peuvent avoir la proportion neceſſaire pour ramer commodément, ſi les extrémitez des rames tant ſuperieures, qu'inferieures, ne s'abaiſſent enſemble également dans la diſtance de trois pieds les unes des autres; or ſi dans une Decemréme les plus longues rames doivent avoir trente pieds de long, celles d'un Vaiſſeau à quarante rangs, auront neceſſairement cent vingt pieds de longueur: ce qui ne peut s'accorder avec la ſuppoſition de Paulmier qui ne leur donne que cinquante-ſept pieds.

De plus ce Critique reſerve pour les ornemens du Vaiſſeau vingt pieds de la partie la plus haute du bord, & les cinquante pieds qui reſtent juſqu'à la ſuperfluité de l'eau, ſont aſſignez

l'eau. Que faire c
cinquante-cinq pie
quante ? Mais dans
rang le plus élevé
tes. Ajoûtez à cela q
élevé au-dessus de l'
s'élever le manche
rieure de la rame, a
exterieure puisse t
portion exterieure
sept pieds, & l'inte
au moins le quart
quand donc la ran
l'eau, il falloit ou
abandonnassent le
s'élançassent en l'ai
Enfin Paulmier
pieds quatre pouce

la Quinqueréme de Polybe qui avoit trente bancs dans chaquerang, auroit eu 252. pieds de longueur sans y comprendre la poupe & la prouë. De même l'Octiréme des Heracléens auroit eu quarante pieds ; tout cela paroît absurde. Rivius s'accorde avec Scaliger pour étager les rangs, à cette difference près, que selon lui les Vaisseaux prenoient le nom de Biréme, de Triréme, &c. du nombre des Rameurs qui étoient sur chaque rame du plus haut rang ; par exemple dans le Vaisseau de Ptolemée, il place dix Rameurs sur chaque rame du plus bas rang, trente sur chaque rame du milieu, & quarante sur chaque rame du rang le plus élevé : mais cet arrangement ne peut avoir lieu dans la Quinqueréme dont parle Pline, qui avoit quatre cens Rameurs, & à laquelle Rivius lui-même donne vingt-cinq rames par chaque rang ; car en mettant sur chaque rame du premier rang cinq Rameurs, ce premier rang occupera des deux côtez deux cens cinquante Rameurs, & il n'en restera que cent cinquante qu'il sera impossible de distribuer dans les rangs inferieurs, de

pose les rangs de rames
dans une forme triang
donne deux à une Birém
Triréme, &c. Ensuite i
que rang autant de rame
que rame autant de Ran
pece du Vaisseau en de
nom. Une Biréme, part
te deux rangs de rames,
mes de chaque côté, a
meurs; une Triréme aur
neuf rames, & vingt-sep
&c. Il a cependant cru de
le systéme de Sch:ffer; le
consiste en ce qu'il dit qu

ombre des Rameurs sur chaque
e, s'accordoit avec le nom du
seau.

ette disposition triangulaire des
s, dit le Pere Sanadon, est inin-
gible; on ne comprend pas com-
t dans une Biréme les quatre ra-
de chaque côté pouvoient être
buées en deux rangs, de sorte que
ameurs fussent les uns Thranites,
utres Zygites, les autres Thala-
s: d'ailleurs cette diversité de
cipes qu'on imagine à son gré &
le besoin, marque l'embarras &
a de solidité du systéme, du moins
trouve-t-on aucune trace dans
nciens Auteurs. S'il est vrai, com-
avouë M. Louchésini, qu'on ap-
t Birémes les Galeres qui por-
t deux rangs de rames, Trirémes
qui en portoient trois, & ainsi
te jusqu'à la Quinqueréme; par
me raison il a dû appeller Sexré-
, Septemrémes, Octirémes les
eaux qui avoient six, sept & huit
de rames. Il est forcé lui-même
connoître que le Navire de Phi-
dont parle Tite-Live l. 33. avoit
le cinq rangs de rames: à la ve
ptembre 1722.

vainqueur de Persée fi
revint à Rome sur le n
Tite-Live a donc seulem
dre que ce Vaisseau éto
deur peu ordinaire &
conduire sur mer, que
petits. De tout ceci le
conclut en faveur de
contre les differens syst
qu'à présent ont partagé

Il ne nous est pas pe
noncer avant que d'avo
Pere de la Maugeraye q
fortement pour les étag
Peres Languedoc & Sana
posera lui-même ses conj
les Memoires du mois pro

ARTICLE XCII.

PISTOLÆ ROMANORUM Pontificum, & quæ ad eos ſcriptæ ſunt à S. Clemente I. uſque ad Innocentium III. quotquot reperiri potuerunt, ſeu novæ, ſeu diverſis in locis ſparſim editæ, adjunctis fragmentis, ſpuriis ſegregatis, in unum ſecundùm ordinem temporum collectæ, ad veterum Codicum fidem recognitæ & emendatæ, præviis admonitionibus, ubi opus fuit, notis criticis, diſſertationibus, quæ Hiſtoriam, Dogmata, Diſciplinam explicant illuſtratæ: ſtudio & labore Domni Petri Couſtant Preſbyteri & Monachi Ordinis Sancti Benedicti è Congregatione Sancti Mauri, Tomus I. ab anno Chriſti 67. ad annum 440. Pariſiis apud Lud. Dion. de la Tour, Ant. Urb. Couſtelier, & Petrum Simon. 1721. *C'eſt à-dire: Lettres des Souverains Pontifes, & celles qui leur ont été écrites, &c. Tom. I.* in fol. 2. *Col. pp.* 1550.

A Critique a bien fait des pro-
grès depuis la derniere compila-
n que deux des plus habiles hom-

connoître le besoin qu
ne nouvelle édition ; &
riser l'entreprise, le R.
pas manqué de rendre l
de son travail ; & c'est
la troisiéme partie d'un
étenduë. La premiere d
est destinée à traiter de
Souverains Pontifes ; &
examiner ce qu'on doit p
ferentes collections qui
qu'ici, tant sur les Cano
les, que sur les Decretal
matiere interessante, co
assez, & qui pourroit
loin, s'il nous étoit libre
dans tout son détail.

tous les Evêques des grands sieges, jusqu'à Photius, se fussent generalement accordez à reconnoître les prétentions des Evêques de Rome sur ce point, si elles n'étoient authentiques & incontestables; car Photius est veritablement le premier qui ait rompu la chaîne de la tradition, appuyé sur ce raisonnement illusoire, que là devoit être la Primauté de l'Episcopat, où les Empereurs avoient fixé le premier siege de l'Empire; d'où il concluoit que depuis le Grand Constantin, c'étoit à Constantinople, & non pas à Rome, qu'il falloit chercher les anciennes prérogatives de l'Eglise Romaine. Pouvoit il donc ignorer, dit le Pere Coustant, qu'il n'y a nul rapport & nulle dépendance de l'un à l'autre? Que l'Eglise Romaine doit sa Primauté, non à la Puissance Imperiale, mais à l'Institution Divine, & qu'elle en a joüi avec l'agrément constant & unanime de toutes les autres Eglises, non parce que Rome a été la Capitale du monde, mais parce que Saint Pierre y a placé son siége? Les témoignages de la plus pure & la plus sçavante antiquité, viennent ici en foule. Les en-

...... : mais co
que chaque Souverain P
la place du Prince des Ap
pas une verité moins f
la remplissant, il y tient
Christ même, & qu'il
maniere speciale, comm
ble du Gouvernement E
Il est même à remarquer
un Pape précisément *Vic*
Pierre, c'est s'exprimer d
peu correcte, puisque te
suppose une puissance prin
ginaire actuellement sub
celui qu'on représente, p
ne reside que dans Jesus-C
gard de l'Eglise. Des passa
nature demandent quelq

pendant les quatre ou cinq premiers
:cles, & dont les grands services &
; vertus éminentes ont beaucoup
ontribué à faire respecter leur auto-
:é. C'est par leur moyen que tout
)ccident a été éclairé des lumieres
: la Foi. Il est notoire, disoit Innocent
que dans l'Italie, les Gaules, les Es-
gnes, la Sicile & les Isles situées sur
; mers qui séparent ces Etats, per-
nne n'a établi d'Eglise que ceux qui
it été élevez au Sacerdoce par le Ve-
rable Pierre & par ses Successeurs.
ils n'avoient point de part à la fon-
tion de plusieurs Eglises d'Orient,
ı voit par l'édifiante Lettre de Saint
enis Evêque de Corinthe au Pape So-
r, qu'ils ne s'en regardoient pas
oins comme les Peres, & qu'à l'é-
ırd même des secours temporels,
utes les villes où il y avoit des Chré-
:ns, s'étoient ressenties de leur cha-
té. Mais la regularité de leur vie si
:ureusement alliée à l'integrité de
ur Foi, ne peut guére passer que pour
ı prodige. De quarante-quatre Papes
ont l'on produit les Actes, ou dont
on fait quelque mention dans ce pre-
ier Tome, Libere est le seul qui ne

tioche, Alexandrie, C
On y verroit le contras
Samosate, d'un Leon
zoïus, d'un George le
d'un Lucius, d'un Diosc
cedonius, d'un Eudoxe
rius, & de tant d'autres
niquité qui successivem
le chemin à la deplorab
& à la derniere decaden
fin tombées ces Eglises.
qu'on ait vû depuis par plu
ple, que la Sainteté de P
torité de sa Chaire, ne so
choses inseparables. Il suf
affermir l'une de plus e
l'esprit des Peuples, Dieu a
ter l'autre durant ...

Il ne paroît pas que l'on ait varié ıns l'ancienne Eglise touchant la :atique établie par tout de consulter Siége de Rome, & d'en attendre s décisions. Nous jugeons très-sage : très-convenable, écrivoient les Pes du Concile de Sardique en 347. ıe dans chaque Province les Evêques ii en ont le gouvernement rapport à leur Chef, c'est-à-dire, au Siege : Pierre, les contestations qui s'y event. Le premier Concile d'Arles ı 374. celui des Evêques d'Afrique : de Numidie en 256; l'Eglise de orinthe dès le premier siécle, nous roient déjà transmis d'illustres moımens de leurs dispositions là-dess. Rien de plus rebattu que la dévarche des Conciles de Carthage & : de Mileve en 416. au sujet des Pegiens. Le Pape Innocent I. à qui ils adressoient ne craint point de leur :crire, qu'ils suivent en cela une re.e ancienne & fidellement observée : toute la terre, & que quand la foi ırticulierement est en peril, il ne :nse pas que ses freres les Evêques ɔivent recourir à d'autres qu'à Pier:, duquel tout ce qu'ils ont de puiss-

d agir. Le Pere Cou
occasion d'entrer dans
tion des causes maje
mieux montrer ce que
Pontifes vouloient là-
reservé à leur Tribuna
pos d'examiner comr
usé avec les Evêques,
se choisissoient pour
certaines Provinces,
nes ils ont donné à le
Telle étoit selon lui
gemens dans l'Illyrie
Damase, Sirice, & l
eurent long-tems des
exerçoient une grand
toit les Evêques de
Une cause d'abord é

de la terminer, la connoiſſance alors en appartenoit au Vicaire du Pape, ou au Concile aſſemblé par ſes ordres, & dont il étoit Préſident: & en cas que cette derniere voye ne réüſſît pas, l'affaire dès-là étoit devoluë au Siege Apoſtolique; c'étoit au Pape à en décider. D'où il s'enſuit, conclut le P. Couſtant que Damaſe, & les autres Souverains Pontifes n'entendoient autre choſe ſous le nom de cauſes majeures reſervées au Saint Siége, que celles-là ſeules, où l'intervention du Métropolitain, du Vicaire & de leurs Conciles n'étoit pas cenſée ſuffiſante. L'explication qu'il apporte à ce qui concerne les Vicaires des Gaules, Charge attachée au Siége d'Arles; ceux d'Eſpagne où l'inſtitution en eſt plus récente; ceux de Sicile, d'Afrique, & des autres païs tendent au même but; il dévelope ces faits avec art & ſubtilité, fort attentif ſur tout à ne laiſſer entrevoir aucune trace d'une cauſe portée à Rome en premiere inſtance.

Rien n'obligeoit l'Auteur à inſiſter ſi au long ſur la coûtume qu'avoient les anciens Papes de ne répondre aux

consultations qu'on leur adressoi
que par des décisions passées en Co
cile, ou en Synode, & passées à
pluralité des suffrages; excepté qu
ques occasions éclatantes assez m
quées dans l'Histoire. Les termes
Concile & de Synode ne doivent
ici se prendre pour des assembl
bien nombreuses, soit d'Evêqu
soit des principaux membres du Cl
gé de Rome; & qui examineroit s
prévention, comment les choses
passoient alors, & comment elles
conduisent dans ce qui a porté dep
le nom de Congrégation, il n'y tr

[redacted]

celles qui leur sont communes avec tous les hommes sages : or cette conduite n'est point la matiére d'un éloge qui soit particulier aux Papes des premiers siécles. Ceux qui les ont remplacez jusqu'à nos jours, l'ont gardée invariablement, & n'ont pas moins contribué de leur part à la conservation du sacré dépôt. Car ce seroit entendre mal tout ce qu'a dit le P. Coustant pour relever la prudence & l'œconomie de ces premiers successeurs de Saint Pierre, que d'en faire dépendre l'avantage qu'ils ont eu de maintenir dans l'Eglise Romaine toute la pureté des Dogmes & des Traditions Apostoliques. Il nous rappelle en trop d'endroits que c'est la prérogative de leur Siége, prérogative qui en est inséparable, & qui fait partie des promesses : on ne peut raisonnablement s'y méprendre.

En parlant de leur zele pour la manutention des Canons, il fait une légere excursion contre le Pere Quesnel, dont il a peine à goûter une conjecture hardie, avancée dans l'édition de S. Leon. Le Pere Quesnel y soûtient que jusqu'au Pontificat de ce Pape, il

n'y avoit encore de Décrets des Souverains Pontifes juridiquement promulguez dans l'Egliſe, que ceux d'Innocent I. & que ce ſont les ſeuls que Saint Leon ait en vûë, quand il recommande aux Evêques de la Campanie, de la Marche d'Ancone, de la Toſcane, &c. d'obſerver fidellement les Décrets de ſes prédéceſſeurs. Il diſtingue pour cela deux ſortes de pieces dont les archives de l'Egliſe Romaine étoient compoſées, les unes ſouvent citées ſous le nom de Tables, *ſcrinia* : mais qui n'étoient qu'un

crits que lui-même a fait imprimer comme le vrai Code de l'Eglise Romaine, il prétend que ce soient aussi les seuls qui eussent été promulguez du tems de Saint Leon ; prétention insoûtenable au jugement du Pere Coustant, & de quiconque examinera seulement les termes du Saint Pape dans sa Lettre aux Evêques de Campanie, &c. où il ordonne expressément qu'on observe les Décrets portez tant par le Pape Innocent que par tous ses autres Prédecesseurs ; *tam Innocentii, quàm omnia omnium Decessorum nostrorum Decretalia constituta custodiri mandamus.* Il faut avoir un plan doctrinal bien à cœur, quand pour l'établir on passe hautement pardessus un témoignage si précis. Mais ce ne sont guere des fautes de cette nature qu'on s'avise aujourd'hui de reprocher au Pere Quesnel. Pour la distinction qu'il suppose dans les Archives de l'Eglise de Rome, l'antiquité n'en fournit aucun vestige, & même en ce qui regarde *ce Code des Canons & Statuts du Siege Apostolique.*

Il y a, dit notre Auteur, un juste fondement de douter, qu'on puisse

... Qui croira, ...
tit en eût indiffe...
Décrets avec qua...
n'ont pas certaine...
torité que le P. Q...
buë ; ou que l'Egli...
cevant cette dernie...
n'étoit que l'Ouvra...
lier, eût laissé perir...
cien Code respectab...
droits ? Nous n'en d...
tage sur la premiere...
Préface, qui vers la ...
dans la seconde, où la...
nons est pleinement a...

Quoique l'Eglise ait...
regles de gouvernem...
plûpart des Apôtres ...

Epoque où il soit fait mention d'un pareil Recueil ; ce fut à la IV. à la V. & à la XI. session au sujet de Carose, & de Dorothée Abbez Eutychiens, & des Evêques Photius, Eustathe & Estienne. Le Concile, pour juger des affaires qui les interessoient, demanda que l'on consultât les Canons ; sur quoi l'on produisit un livre, qui en contenoit quatre-vingt seize au moins, & on lut ce qui appartenoit à leur cause. Comme les Actes du Concile ne nous donnent point d'autres connoissances, il faut recourir à la collection de Denis le Petit, & apprendre de là quelle étoit la forme & l'étenduë de cet Ancien Code. La traduction qu'il en a faite commence par les Canons de Nicée : ceux d'Ancyre viennent ensuite : puis ceux de Néocesarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, & de Constantinople ; le tout partagé en cent soixante-cinq articles, où l'on reconnoit le même ordre numeral que le Concile de Calcedoine à suivi dans ses citations : on n'y trouve rien du Concile d'Ephese, & ce qui s'y voit à la fin sous le nom du Concile de Calcedoine, est une ad-

dition de l'Editeur même, qui avertit que le Code Grec ne va pas plus loin, que les cent ſoixante-cinq articles déja rapportez. Ce fut vers le milieu du ſixiéme ſiécle qu'on l'augmenta des Canons du Concile d'Epheſe : ceux du Concile de Calcedoine n'y paroiſſent inſerez que ſur la fin du VII. auſſi-bien que les quatre-vingt cinq Canons des Apôtres, ceux de Sardique & Carthage, avec les lettres appellées Canoniques de pluſieurs Peres Grecs : ce qui fut ainſi déterminé dans le Concile de Conſtantinople, dit *in Trullo*, ou *Quiniſexte*.

qui étoient reçus en Occident sous le même nom, & y avoient la même autorité. Saint Leon écrivant à Anatole rejette ouvertement les Canons du premier Concile de Constantinople : & la raison alleguée par Justel pour prouver qu'il en admettoit d'autres que ceux de Nicée, est jugée trop vague & trop embroüillée pour avoir quelque force. Gelase & Saint Gregoire ne s'expliquent pas autrement. Il est vrai que les Legats de Saint Leon au Concile de Calcedoine souffrirent sans se plaindre, qu'on y produisît des Canons, qui ne passoient à Rome pour rien moins que pour des Regles Canoniques ; mais on répond que c'étoient des Grecs qui étoient en cause, & que les Legats ne devoient point trouver mauvais qu'ils fussent jugez selon les loix qui leur étoient propres. Cet exemple cependant, & le Décret porté dans la même assemblée, pour autoriser le Code adopté, ne servirent pas peu à l'introduire & à le faire goûter parmi les Latins ; mais sans qu'on puisse dire, qu'ils en reconnussent tous les Canons, ou qu'ils eussent pour le corps même du Code

même tems : l'une pré
servée au Monastere d
tre qui est celle-là mé
Quesnel a fait imprir
siéme qui se trouve da
que de Monsieur Co
dit-il, ont cela de cor
tr'elles, soit avec la C
nis le Petit, que les D
ciles, & ceux du Sai
joints ensemble, & e
particulier que dans la
Corbie, & dans celle c
les uns & les autres sc
fusément sans aucune
distingue ; au lieu qu'i
chacun selon leur ordr

Ici nous laiſſerons l'Auteur ſe débattre avec le P. Queſnel, contre qui il revient à la charge, mais en le ménageant extrémement, & avec un air de politeſſe qui le dédommageroit bien, s'il vivoit encore, de la mortification inévitable à tout Ecrivain qu'on refute. Il s'agit du Code que le P. Queſnel a mis au jour. On lui en conteſte l'antiquité, le merite, l'utilité ; & l'on rüine impitoyablement toutes ſes prétentions & ſes conjectures. Nous nous arrêterons plus volontiers ſur le précis qu'on nous donne de la plus exacte & la plus eſtimée de ces collections. C'eſt celle de Denis le Petit, Scythe de naiſſance & Abbé, ou ſimple Religieux dans un Monaſtere de Rome vers la fin du cinquiéme ſiécle. Un ſçavant Prêtre nommé Laurent, l'engagea d'abord à cet Ouvrage, mais il ne s'y porta déterminément qu'à la ſolicitation d'Etienne Evêque de Salone. Il en fit deux parties. Outre ce que nous avons déjà dit de la premiere en parlant de la traduction du Code Grec, il y joignit les Décrets du Concile de Sardique, ceux du Concile d'Afrique, & cin-

lase, & Anastase II. a
leurs Lettres. Les exer
te collection, telle q
des mains du Compil
rares aujourd'hui qu'o
solument que deux: l'u
tre les mains du Cardi
& qu'il attribuë faussem
nius, l'autre gardé dan
que du Roi N°. 3887. e
n'est-il pas exempt de q
res differences. Cresconi
que d'Afrique, plus jeu
deux cens ans que Den
d'après lequel il travailla
reduisit la collection en
abregé. Le Pere Coustant

mais il n'a rien découvert. On pourra voir tout ce qu'il déploye encore d'érudition sur le Code du Concile d'Afrique publié par les deux Justels, pere & fils, & qui n'est purement qu'un morceau détaché de la Collection de Denis le Petit; sur celui dont le Pape Adrien fit present à Charlemagne, lequel devint par là fort autorisé en France, sur celui d'Espagne ; & sur beaucoup d'autres.

Isidore Marchand est un nom si décrié en matiere de Collections, qu'il suffit de le prononcer devant bien des gens pour leur faire naître l'idée d'un parfait faussaire. D'autres n'en pensent pas d'une maniere si injurieuse à sa mémoire ; & en général les sentimens ne varient pas peu à son égard. Ce qu'on en juge aujourd'hui plus communément, c'est qu'ayant conçû le dessein de donner en un recüeil complet toutes les lettres des Souverains Pontifes depuis Saint Clement jusqu'à Saint Grégoire, il a en effet ramassé tout ce qu'il a trouvé de monumens autentiques, mais que pour remplir les vuides, & sans doute aussi pour s'accommoder aux idées, & aux pre-

DAns l'Aſſemblé
cademie Roy
tions, tenuë après
coutume, M. Raci
mier, & lût un *Diſ*
du progrès & de la de
Lettres & des Beaux
turel, dit-il d'abor
ment les Belles Lettr
pliquent, de voulo
cauſes de ces viciſſit
éprouvées depuis q
les cultiver. Floriſſa
ſiecles heureux, & p
haute perfection, o
auſſi-tôt retomber d

grands Génies, l'ornement de
:e, & les modeles de toute la
té. Demosthene, Xenophon,
ote, Thucidide, Sophocle, Me-
:, Aristophane, &c. La gloi-
second siécle est duë aux Ro-
, & c'est celui de César & d'Au-
Au seul nom du siécle d'Au-
juelle foule d'Ecrivains excel-
presque tous les genres se pré-
ı la memoire ? Les Cicerons,
rtensius, les Sallustes, les Vir-
les Horaces, Tibulle, Catulle,
, &c. La perfection des Belles
s ne pouvoit plus croître, & il
r est pas donné de la conserver
ems. Un Génie malin semble
nvier cet avantage. Combien
les de mauvais goût, d'ignoran-
barbarie, pour quelques an-
élégance & de bon goût ? Quin-
; ans suffirent à peine pour rap-
les Muses exilées, & ranimer
ux Arts, dont on avoit presque
jusqu'à l'idée, & au souvenir.
ent Leon X. & François I. qui
nt revivre en France & en Ita-
: c'est là le troisiéme siécle. Le
éme enfin est celui de Loüis XIII.
Loüis XIV.

ni les careſſes de leu
ont donné aux ſiéc
nons de parler, ce
qui leur ont fait ta
préciſément l'indiffé
du monde qui fait l
ces. Les Muſes, il
que l'on ſçache pri
honorer ceux qu'ell
riſer. Mais enfin le
forment pas les eſpri
nent pas le merite, e

Preſque tous les E
Adrien ont aimé les
& ils n'ont pû fair
d'Auguſte.

Seroit-ce que la

La Nature est inépuisable dans ses productions, & la source féconde des esprits ne tarit jamais.

Dira-t'on qu'une certaine temperature des Elemens, un air plus pur, sujet à des revolutions réglées, & agissant sur l'ame par le corps, inspire aux esprits dans les siécles sçavans & polis un feu plus noble, de plus vives idées, des images plus vrayes ? Mais sur quel fondement soûtenir ces prétenduës revolutions que la raison dément & que l'experience détruit ? Un peuple entier se trouveroit donc changé dans ces heureuses circonstances, & se sentiroit échauffé de cette flamme plus pure qui forme les bons Poëtes, les grands Orateurs, les Genies sublimes.

M. Racine après avoir exposé les sentimens de divers Auteurs qui ont parlé avant lui sur le sujet qu'il traite, se détermine & prend son parti. Il lui paroît plus vraisemblable que l'état heureux, tranquille, glorieux, dont joüit une nation, est la cause generale qui fait fleurir les beaux Arts. L'esprit content de la Fortune, exempt des soins inquiets qui accompagnent

me l'Etat joüiroit tou
me prosperité. Ceux qu
grands hommes qui o
les Beaux Arts, se lass
marcher dans une rout
l'ambition, l'envie, l
lent se faire un chemin
gloire. Les Cicerons
étoient saisis de celle q
éloquence pure, simpl
ils s'étoient contentez d
de plaire. Pline, les Se
cain, voulurent piquer &
tir: de là les pointes, le f
l'enflure. Ils eurent des
& chacun voulant se disti
loigna de plus en plus d

Si ces reflexions & la connoiſſance de la cauſe du déperiſſement des Beaux Arts étoit un remede bien ſûr contre ce mal, rien ne ſeroit plus utile que de ſemblables Diſcours. Mais il me ſemble que ſans penſer aſſez tôt à ſe précautionner, on ne cherche les cauſes du mal, que lorſqu'il a déjà fait quelque progrès. Quand Quintilien ou Corneille Tacite écrivoient ſur ce ſujet, ils ſentoient déjà combien ils étoient éloignez de la perfection qu'ils regrettoient vainement, & qu'ils ne purent rappeller. Nous, qui y touchons encore, la laiſſerons-nous échapper? Hé que faut-il pour la retenir & l'arrêter? Rien ne devroit moins nous coûter; nous le trouvons dans notre fond, le vrai, & le naturel. Nous ſortons hors de nous-même quand nous courons après des penſées fauſſes, quand nos expreſſions ſont forcées, quand nous ne peignons pas au naturel; & pour abandonner le bon goût, il me paroît qu'il faut ſe faire violence.

introduits. Dans l
avoit ordonné au
six villes du parta
servir d'Asyle à c
intention auroient
cide. La Loi perm
mort de ses parens
meurtriers. Mais l
toit pas d'abandor
aveugle le sort des
les furent pour eux
té, qui leur serviren
tre la violence & l'
ce que leur cause éta
innocence prouvée
l'autorité publique
la haine de leurs enne

quelques Auteurs l'ont écrit, ils les previnrent. Mais la superstition ne connoît point de bornes, & le culte impie fait beaucoup plus pour de fausses Divinitez, que la raison & l'équité ne demandent dans la veritable Religion.

Les Egyptiens, les Assyriens, les Grecs, les Romains, & toutes les nations eurent leurs Asyles: les autels, les temples, les statuës, les images des Dieux & des Empereurs furent autant de Refuges à l'iniquité, & la multitude en devint telle, qu'elle égala celle des crimes qui y chercherent l'impunité. Ces crimes neanmoins n'étoient pas restraints comme chez les Juifs; tous pouvoient également joüir du privilege, & se dérober au châtiment qui leur étoit dû. Ce n'étoit pas seulement les temples & les autels, c'étoit encore les environs dans une fort grande étenduë, c'étoient des bois entiers consacrez aux Dieux qui servoient d'Asyle.

Le crime ainsi protegé ne gardoit plus de mesures; la Justice opprimée, les Loix sans force demandoient un vangeur; on sentoit la necessité de

qui les retienne, la
ce, en leur ôtant l'e
punité. Ce Prince c
tes les villes de l'Er
doient avoir des Asy
Rome les titres qu
droit, pour être exa
nat. Il y en eut pl
rent pas même soût
sion, & qui renonc
mes à des privileges
torité légitime. Le
avec severité, & réd
si étroites, que les
dèslors leur crédit &
la sagesse & la ferr
Abolevit & jus mor
quæ usquam erant, dit

:s. Nous avons dans le Code Théo-
osien & dans le Droit Canonique
es Loix qui établissent ou qui auto-
sent la Franchise des Eglises. Nos
.ois de la premiere Race porterent si
oin la veneration pour ces Saints
eux, qu'ils ne se croyoient pas per-
nis d'en tirer ceux qui s'y étoient re-
ugiez, ou même de les punir s'ils en
ortoient, dès qu'ils s'étoient une fois
nis sous la protection des Saints dont
:s Eglises joüissoient de l'immunité;
uelque convaincus que fussent ces
ugitifs des plus odieux attentats. En-
r'autres exemples M. l'Abbé Ansel-
ne ne manqua pas celui de Childe-
ert Roi d'Austrasie, lequel sçachant
ue quelques personnes accusées d'a-
oir conspiré contre lui s'étoient re-
irées dans une Eglise, les somma d'en
ortir & de se presenter devant les Ju-
es pour être interrogez, protestant
u'il leur accorderoit la vie, quand
nême ils seroient coupables, & cela
ar cette raison singuliere qu'il ajoû-
a; qu'il n'est pas permis aux Chré-
ens de punir les criminels qui se sont
efugiez dans l'Eglise: *Christiani enim
mus: nefas est enim criminosos ab Ec-*

l'Etat, & dont on
manieres pour con
ment toute sorte de
lut pas à la verité,
les Autels, qu'on en
pables qui y cherchet
mais il deffendit qu'o
choses necessaires à
obliger de renoncer à
ils étoient indignes. C
minua les abus, mais
entierement cesser C
bien long-tems après q
par un Edit de l'année
dia efficacement en ôta
d'Asyle aux Eglises. Que
voisines le conservent
avec des temperam

voulu nous en donner l'extrait que nous inserons ici.

ARTICLE XCIV.

DISSERTATION DE M. de Fourmont sur la Litterature Chinoise.

DAns le préambule M. de Fourmont rappella en peu de mots le progrès des Sciences depuis 1500. la memoire des divers Sçavans qui les ont cultivées, les travaux de M. l'Abbé Bignon pour l'avancement de la Litterature ; la mort du Sieur Hoamge Chinois, venu de la Chine avec Monsieur de Rosalie, & chargé par Sa Majesté, Loüis XIV. de travailler au Dictionnaire de sa Langue ; les attentions de Son Altesse Royale Monseigneur le Regent à faire fleurir tous les Arts, & en particulier à procurer l'édition de ce Dictionnaire pour faciliter l'intelligence d'une Langue jusqu'ici inconnuë en Europe. Le Sieur Hoamge mort, M. de Fourmont reçut ordre de Son Altesse Royale, d'examiner dans les Papiers de cet Interprete, ce

..ama la pour quelqu
Ouvrages dont il es
Public : il s'appliqua
materiaux qui doive
Dictionnaire ; au lie
plusieurs, sans comp
tres Ouvrages qu'il
pour l'intelligence de
C'est cette étude qui
Dissertation dont il s'a
sans doute M. de Fo
imprimer avant peu ,
rons seulement les prin
res dont il y est parlé.

La Dissertation est di
parties ; dans la premier
mont fait voir l'étenduë
ture Chinoise ...

La Litterature Chinoiſe eſt immenſe ; non-ſeulement toutes les Nations voiſines , comme les Siamois , les Tunquinois , les Japonois , les Tartares le reconnoiſſent ; mais cela eſt dans l'ordre & ne peut ſe faire autrement. L'Empire de la Chine eſt en même tems le plus vaſte , le plus peuplé, le plus policé , le plus ancien de l'univers ; la Litterature y fait toute la Nobleſſe , les Charges ne s'y donnent qu'au merite , à un merite litteraire. L'Impreſſion y eſt d'un tems immemorial , & il y a des Philoſophes, des Poëtes , des Hiſtoriens de tous les âges.

M. de Fourmont rapporta enſuite ce qu'en ont connu les Auteurs Européens juſqu'à Marco Polo : ſelon M. de Fourmont, avant les Relations des Peres Gruebet , Trigaut , Semedo , on connoiſſoit peu la Chine ; il loue l'élegance du Pere le Comte , mais il donne aux Peres Martini & Kircher la gloire d'avoir montré à l'Europe ce que pouvoit être la Litterature des Chinois.

On voit ici ſur les rangs Golius , Reland , Muller, Meultzen , M. Maſ-

put s'empêcher de di
M. l'Abbé Renaudo
Chinois, s'étoit trop
n'avoit jamais eu la r
de leur Langue ni de
sur quel fondement M
dot avançoit-il que l
la Chine est une inver
tes ?

Dans la seconde par
mont prouva d'abord
la Langue Mandarine pa
teurs Latins, Arabes,
nois; de là il passa à la
de cette Langue qu'il con
égards, entant que *pron*
tant que *lue*.

Pour la ...

la multiplicité de leurs significations que les caracteres determinent.

La *lecture* est quelque chose d'immense, puisqu'il y a 80000. caracteres, que chaque être a le sien, & que ce sont proprement des Hieroglyphes; mais selon M. de Fourmont le bel ordre que les Chinois ont gardé dans la composition de ces caracteres, ordre philosophique & geometrique, & en fait de Langues, le plus analogique qui fut jamais; cet ordre, dis-je, diminuë de beaucoup les difficultez qui se présentent d'abord par ce nombre infini de caracteres. M. de Fourmont soûtint que *la composition des caracteres Chinois est le plus noble effort de l'humanité*, & *qu'il n'y a point de systême physique qui en approche.*

De là il passa aux Ouvrages que lui a laissez M. Hoam-ge, ils ne vont pas à plus de 5000. caracteres, aux Ouvrages qu'il a composez lui même; ils consistent en plusieurs Dictionnaires de differentes especes, en Grammaires, en Dissertations, en Notes, & ils montent bien à douze ou quatorze *in folio* qu'il corrige & augmente tous les jours.

Septembre 1724.

un tour neuf, pro
ferent des autres,
il ne se repete poi
sonne. Il tire du fo
moralitez naturell
d'une juste étenduë
la longueur, ni la sé
veté. Une simple pe
loppée en fait naître
me espece pour chaq
à la pratique, & un
d'un chapitre de l'Imi
au sujet medité, achev
xion a commencé. En
ples tirez du Tome qu
la page 72. l'autre à la
I. *Dans le moment que*
de la ville, ...

toute la tendresse d'une mere pour un fils unique. Helas! vous faites peut-être le sujet de ses larmes ; vous paroissez, il est vrai, plein de vie & de santé aux yeux des hommes : mais qui sçait si vous n'êtes pas réellement mort devant Dieu, & enseveli dans l'habitude du peché? quoiqu'en apparence vivifié par la grace, vous êtes du moins bien languissant & bien foible. Mais voici Jesus-Christ qui est, pour ainsi dire, à votre porte, il s'approche, il va bientôt entrer chez vous par la Communion ; il est prêt, pourvû que vous n'y mettiez point d'obstacle, de faire un miracle moins sensible, à la verité, mais aussi bien plus avantageux pour vous, & peut-être même plus difficile que celui qu'il opera autrefois à Naïm. Il est par sa divine essence la vie & la resurrection des ames; desirez donc avec ardeur, priez le avec instance qu'il ressuscite aussi la vôtre, qu'il la retire de cet état de langueur où elle est depuis si long-tems, qu'il la guerisse, qu'il la fortifie de plus en plus, sur tout qu'il la préserve de ces rechûtes tôt ou tard si funestes au salut.

II. *Jesus s'étant approché il toucha le*

... que cent fois ...
son Corps & de son S...
munion; il fait à tou...
tir sa voix dans le fon...
& vous restez toûjour...
sans action, sans mou...
indocilité! quelle o...
vient cette difference...
passions, les desirs de...
cœur, ne sont point ...
malgré l'ordre du Fil...
s'obstinent toûjours à v...
à vous entraîner au tom...
commandez-leur, & de...
rité qu'on respecte toûjo...
moi la force de m'oppo...
efficacement à leurs eff...
mon ame, conduisez-la...

inie misericorde a formez de toute
:rnité sur moi.

III. *Tout le monde fut alors saisi de*
;yeur, & ils publioient les grandeurs
Dieu.

Telle doit être votre disposition de-
.nt & après la Sainte Communion;
dignité de cet adorable Sacrement,
otre propre indignité, ce sont les
:ux motifs qui doivent également
'oduire en vous cette chaste crainte,
:tte religieuse frayeur. Examinez at-
:ntivement ce qui se passe en vous
près avoir reçû la divine Eucharistie,
: si vous y sentez quelques-uns de ces
ıbtils mouvemens de ferveur qui vous
nnoncent le retour de la grace, éle-
ez incessamment la voix pour benir
ı main toute puissante qui vient de
ous rendre la vie; loüez, exaltez son
aint nom; sur tout appliquez-vous à
lonner à ceux avec qui vous vivez des
reuves de votre resurrection; ils glo-
ifieront avec vous votre liberateur;
nais pour vous, souvenez-vous toû-
ours que c'est moins par des senti-
nens ou par des paroles, que par des
ctions que vous devez lui marquer
otre reconnoissance.

Septembre 1722.

ne voit de vertu nu
des les plus efficac
aigrir son mal, &
moyens de salut y d
des obstacles. Le fu
vez-nous, ô mon
grace. *Simeon* l'avoi
que toute la Sainteté
Fils ne le garentiroi
diction des hommes,
à la fois la cause de la
l'occasion de la perte
oracle s'est verifié & n
re que trop tous les j
fiera aussi à l'égard de
nous ne nous accoûtu
avec soin sur notre co
étouffons

: passion, nous devenons presqu'auss-tôt esclaves de toutes les autres.

II. *Mais Jesus leur dit : un Prophete 'est sans estime que dans son pays & dans a maison.*

La jalousie est également sourde à a voix de la foi, de la raison, de la ature : ce qui sembleroit la devoir ppaiser, est précisément ce qui l'irrie. La sainteté, la science infuse, les niracles de Jesus, voilà ce qui revolte contre lui l'esprit de ses injustes oncitoyens; on est surpris, effrayé de 'iniquité, de l'aveuglement, de la fureur de ces Juifs; & nous entrons tous es jours dans les mêmes sentimens à 'égard de nos freres. Nous prétendons ustifier notre acharnement contre eux par le specieux motif de religion, de zele, de regularité ; tandis que les etrangers exempts de passion, découvrent parfaitement la nôtre. Ils jugent & publient peut-être que la vertu, la capacité, la puissance de nos freres, est ce qui fait tout leur crime à nos yeux. Si Jesus eût ressemblé à ses compatriotes, il en eût été aimé; mais l étoit le veritable Prophéte, il censuroit leurs mœurs, il condamnoit

vient à présent la vi
ra, ô mon Dieu,
nouveau trait de res
modéle de tous les é

III. *A cause de le*
là peu de miracles.

Ces envieux furer
voir, pour ainsi dire
te puissante du Sauve
pouvoir par leur obst
ils allarmez d'avoir e
ne fût glorifié par le
Fils ? Eurent-ils quel
voir leurs Malades sa
propre peuple sans inf
la jalousie les avoit tr
eurent apparemment,
une joye ma...

des Prêtres qui le haïssoient encore
us qu'eux ; peut-être même oserent-
s'en applaudir devant Dieu dont
se vantoient de soûtenir par là les
terêts. Voilà l'exposition de ce qui
passa autrefois à Nazareth ; c'est
:actement le portrait de tout ce que
otre indocilité, le mépris des choses
intes, la resistance aux premieres
aces, l'entêtement, la vengeance,
orguëil & la jalousie toute seule peut
oduire dans nos cœurs. L'eussions-
ous jamais crû, ô mon Dieu, si votre
vangile ne nous l'apprenoit, qu'une
assion negligée pût causer tant de
alheurs, & faire dans l'ame du
hrétien un si terrible ravage ?

Enfin pour juger de tout l'Ouvrage,
n ne peut mieux faire que de rappor-
r ici l'Approbation de Messieurs
Arnaudin & Robuste. La voici.
Cet Ouvrage est bien écrit, le sti- «
en est châtié, vif, & ne languit «
mais, les expressions en sont no- «
es, le tour de phrases aisé & natu- «
l, & les sujets choisis avec goût. «
lais ce qui doit faire plus d'impres- «
on sur les lecteurs, est la solidité «
s preuves, la pureté de la mora- «

» la charité. Nou
» que ceux qui le
» tention, en tire
» derable; qu'en
» qu'il a inspiré à
» si digne de sa pie
» positions sainte
» trouveront par l
» ditation de cet O
» ront avec les D
» *Notre cœur n'étoi*
» *au-dedans de nous*
» *loit durant le chem*
» *pliquoit les Ecritu*

ARTICLE XCVI.

OCABULARIO PORTUGUEZ é Latino, &c. offerecido à el Rey de Portugal D. Joaõ V. pelo Padre D. Raphaël Bluteau Clerigo Regular, &c. *C'est-à-dire, Dictionnaire Portugais & Latin, &c. dedié au Roy de Portugal D. Juan V. par le Pere D. Raphaël Bluteau, Clerc Regulier, &c. imprimé à Conimbre dans le College des Arts de la Compagnie de Jesus. Huit volumes, grand* in quarto, 1721.

UN Dictionnaire en huit gros volumes, & en deux Langues ifferentes, ne sçauroit gueres être Ouvrage d'un seul homme, s'il est on, & encore moins être bon s'il est ompofé par un étranger, par rapport u pays pour lequel il doit être d'usae; cependant, à la gloire de notre Nation, le R. Pere Bluteau Clerc Reulier François, est l'unique Auteur 'un nouveau Dictionnaire Portugais rès-ample & très-utile. Mais le traail immense dont il s'agit, n'est que

pitaine des Gardes d
chargea donc d'éc
nom de toute la Co
» jurer de revenir e
» ne pas leur refuse
» présence leur rend
» pre ». Ce sont les t
en Portugais de D. S
teau lequel ne put ho
ter aux instances les
dont elle est remplie.
Ainsi l'Auteur du D
déjà dans une haute r
qu'il n'eût encore qu'
vrage par rapport à l
qu'il lui restoit à fou
Duc de Toscane marq
son estime pour le P

e dedicatoire au Roi D. Juan : c'est
a de ces monumens qu'un Ecrivain
: manque pas de transmettre avec
n nom, à la posterité.
Mais à peine le P. Bluteau eut-il
is la derniere main à son Diction-
aire, que l'admiration de son merite
lata de toute part : ce fut alors une
pece de concert de loüanges que tous
s gens de Lettres en Portugal for-
erent comme à l'envi pour avoir
urs places & voir leurs noms dans
n Ouvrage immortel. Et cette idée
: concert de loüanges, c'est l'un des
anegyristes mêmes de notre Auteur
ui nous la suggere & qui met par
odestie au bas de l'éloge qu'il fait
u Dictionnaire ces paroles en Prose
atine : *Hac olores inter tantos strepe-*
it —— *Gaspar à Fonseca.* Au reste,
s éloges que l'on donne au P. Blu-
au sont en cinq sortes de langues;
tous les genres de Poësie y concou-
nt avec une étonnante fecondité :
rs Latins, sonnets François, Ita-
ens, Espagnols, Portugais; Odes,
pigrammes, Madrigaux, &c. va-
ez de la même maniere. Peut-être
: seroit-on pas fâché de voir ici quel-

son Auteur pour
mis de la laisser da

Labyrinthus Poëtic
Auctoris conclud
culum B.

Vidisti Auctores
latU
Altitonans quE c
Extulit astr.
Ecce Tibi cunctos
orE.
Titan Vivus adest
VinciT
Ubertim Laudes

Vivat ut Auctor ovans Etiam per sæculA cantV.

¶ Certainement, ce labyrinthe ne s'est pas fait sans beaucoup de travail, non plus que celui de Dedale; mais, de ces éloges qui se montrent en foule à la tête du Dictionnaire, venons à ce qui est de la façon de l'Auteur même. Il debute par desapprouver la maxime commune à tous les Ecrivains lesquels ne mettent jamais qu'un *Avis au Lecteur*: comme s'il n'y avoit, dit-il, qu'un seul Lecteur dans le monde.

Pour moi, ajoûte-t'il, qui vois un Lecteur en chaque homme qui sçait lire, & en chaque Lecteur des dispositions differentes; je consacre un avertissement à chaque espece de Lecteurs: *Faço prologo a todo o genero de Leitores.* C'est une curiosité unique en son genre de compter d'abord dans un Ouvrage jusqu'à dix *Avertissemens* tous separez. Je soupçonne même qu'on pourroit ne pas nous en croire, si nous n'en rapportions les titres dans leurs propres termes. *Ao Leitor benevolo. Ao Leitor malevolo. Ao Leitor impatiente. Ao Leitor Portuguez. Ao*

quoi contenter que
ont aussi dequoi d
autres. Car il n'y
moins en France, c
teur lui parle de la
pertinent, *Lecteur ig*
critique; *Lecteur fut*
sant. Assurément,
l'Auteur prodigue
seroient pas bien r
A la verité, l'on emp
de pareilles épithete
excessive de la dispu
qu'alors même, elle
nées de tous les honn
tout, elles ne sont ja
sens froid en apostrop
face d'un livre. Qui

prendre à ceux qui ignorent les langues vivantes, combien les goûts & les usages sont differens selon divers païs. D'ailleurs, bien que les Prefaces du Pere Bluteau nous paroissent singulieres dans leur invention, elles sont veritablement judicieuses d'ailleurs & instructives. Dans l'une de ces Prefaces, par exemple, il explique fort bien toute l'étenduë de son titre, lequel est necessairement très-long, & renferme près de soixante mots trop sçavans pour être tous entendus de chaque Lecteur, sans l'éclaircissement & la definition qu'il en apporte. Certes, ce soin exact marque dans un Auteur un grand zele de rendre son travail utile au Public. Voici le titre de l'Ouvrage; afin que l'on voye si notre Auteur n'a pas eû raison d'en donner l'intelligence detaillée. Mais d'abord, que l'on se dispose à ne se point effaroucher, ni de la multitude, ni de la singularité des termes: car autrement on risqueroit d'avoir part à l'*Avertissement* particulier qui explique tout cela, & qui s'addresse au *Lecteur impertinent*. » Vocabulario Portuguez, è Latino, Aulico, «

...o, Geographico
» Gnomonico, Hydr
» monymico, Hierol
» logico, Indico, Isa
» nico, Liturgico, Li
» dico, Musico, M
» Nautico, Numerico
» Ortographico, Opti
» logico, Poëtico, Phil
» maceutico, Quiddita
» tativo, Quantitativo
» Rustico, Romano,
» Synonimico, Syllabi
» gico, Terapeutico, T
» Uranologico, Xenopl
» logico.

Le Pere Bluteau form
jection sous le personnag

verſal ? Mais, il repond que la raiſon nous dicte de deſcendre du general au particulier, pour diſtinguer nettement les notions intellectuelles. » J'ai imité l'exemple de l'Hiſtorien « ſacré, ajoûte-t'il, comme tous les « bons Ecrivains le doivent faire, « Moïſe dans ce peu de paroles, * *Au* « *commencement, Dieu crea le ciel &* « *la terre*, avoit compris toutes les « œuvres de la creation : neanmoins, « parceque cette propoſition univer- « ſelle eſtoit auſſi obſcure que le pre- « mier cahos du monde étoit confus, « il diviſe en ſix claſſes la multitude « innombrable des creatures ». C'eſt ainſi qu'aucun trait d'érudition ne ſe derobe à la memoire de notre Auteur, afin d'appuyer ce qu'il dit. Il cite encore à propos la Geneſe dans ſon Epître dedicatoire pour confirmer le merite d'un Ouvrage tel que l'eſt un Dictionnaire. « Il n'eſt pas indigne de « la Majeſté Royale, dit-il, de recueil- « lir & de rediger des mots en ordre. « La premiere occupation d'Adam le « premier Roi du monde, ce fut de voir « quels noms il donneroit aux creatu- «

* *Geneſe.*

recherche insensée
le commencement
examiner quelle la
preference sur les au
tes leurs beautez qu
lieres ; & il n'est po
sa langue ne paroisse
sur celles de toutes l
Le P. Bluteau a raiso
tion pourroit être mi
celles qui sont appellé
rité. Cependant, de q
vous soyiez, ô Le
continuë-t'il, malgr
tion avantageuse pour
vous ne laisserez pas d'
duë immense de ce

enfanter. Et quatre volumes ont suffi à l'Academie même Françoise pour renfermer toute l'éloquence & toute la richesse de la langue d'un des plus florissans Royaumes ! Ce sont les propres paroles du P. Bluteau qui trouve pauvres la langue Italienne & la la langue Françoise en comparaison de la Portugaise. Neanmoins, il vient de dire que c'est une recherche insensée que de vouloir examiner quelle langue doit avoir la preference sur les autres. J'avouë, continuë-t'il, que ce Dictionnaire est en deux langues, au lieu que le Dictionnaire Italien & le Dictionnaire François sont Monoglottes * : mais il n'importe ; après avoir retranché le Latin du premier, il demeurera encore le plus riche de tous ceux qui ont jamais paru. Aussi, conclut il ce parallele par s'extasier d'admiration sur *l'abondance prodigieuse des mots de la Langue Portugaise.*

Quelques-uns, reprend notre Auteur, pourroient bien me dire avec une sorte simplicité, que la langue

* *C'est un terme extraordinaire, pour exprimer qui est d'une seule langue.*

... que le ...
une langue à part
le François, &c.
jargon, une corru
tels que sont en
card, le patois B
à l'égard du Franç
te opinion déraiso
cet Auteur, j'ai eû
tations avec des étr
prit, gens de Lettr
leur sentiment sur
mots Portugais, so
leur racine, mais
lez, defigurez. Et c
pas, disoient-ils,
n'est qu'une derivais
l'Espagnol ? Le Pere

corrompu. Car en mille rencontres, l'Espagnol a moins de lettres que le Portugais pour le mêmemot. Ainsi, l'Espagnol dit : *caridad*, *castidad*, *humanidad*, *relox*, *arbol*, *laurel*, *&c.* Et le Portugais dit : *caridade*, *castidade*, *humanidade*, *relogio*, *arvore* *loureiro*, &c. Bien plus; les diminutions de lettres, ajoûte-t'il, sont des augmentations de richesses pour la langue Portugaise; parceque ces diminutions multiplient la signification des mots. Voici des exemples : en Espagnol, un pere de famille & un pere en Dieu s'expriment également par le mot, *Padre*, une mere de famille & une Religieuse, par le mot *Madre*; un General d'armée & un General d'Ordre, par le mot *General.* Au lieu qu'en Portugais, *Pay*, *May*, *Geral*, signifient uniquement, Pere de famille, Mere de famille, general d'Ordre; & que *Padre* signifie un Pere en Dieu, *Madre*, une Religieuse, *General*, un General d'armée. D'ailleurs, si l'excellence & la Noblesse d'une langue se mesuroient sur l'étenduë de ses mots, le peuple auroit en Portugal un plus noble langage que les gens de

donné la peine de l'apprendre ; comme on fait pour l'Italien, quoiqu'on entende le Latin. Secondement, ce qui differencie deux langues, ce sont sans doute & les tours & les termes lesquels fondent l'Idiome qui est particulier à chacune d'elles.

Or, il y a une difference essentielle entre le tour Espagnol, & le tour Portugais ; l'un est plein d'inversions & de circuits, au moins par rapport à nous ; l'autre est naturel & conforme à l'ordre des idées, telles que l'esprit les conçoit : c'est à peu-près, pour ce qui est sur tout de la prose, comme le François & l'Italien qui expriment les choses dans le même arrangement qu'elles sont pensées de tous les hommes. Quant à ce qui regarde les termes, je ne vois gueres d'autre affinité entre les deux langues, qu'une ressemblance très-desfigurée d'un certain nombre de mots Portugais avec des mots Castillans. D'ailleurs, les Grammaires Portugaises & Castillanes different presqu'autant l'une de l'autre que la Grammaire Italienne differe de l'Espagnolle.

Cependant, si l'on persiste à vou- que le Portugais ne soit que ıme une dialecte du Castillan, & qui sçait l'un sçait l'autre; il ne restera plus qu'une petite ques- ı à faire, & sur laquelle, je ne crois qu'on me contente. Supposé donc : la langue Portugaise & la lan- Castillane ne soient qu'une en lque maniere, je demande pour- ıi des Ecrivains Portugais tra- sent en leur langue des Ouvrages ıagnols, & des Ecrivains Espagnols duisent en Castillan des Ouvrages :tugais? Car, ce sont des faits ontestables que ces traductions .tuelles; & tous les Bibliothecai- reclameroient contre quiconque nieroit.

Au reste, en faveur de plusieurs sonnes de Lettres qui n'étoient pas ıvaincuës que le Portugais & l'Es- ;nol fussent deux langues, on vou- , bien nous pardonner d'avoir un ı encheri sur les principes que le Bluteau donne de leur difference. nons au merite de son Dictionnai- Le titre que nous en avons déja ›porté, est un précis exact de l'ô-

loge qui est dû à l'Ouvrage & que sans cela nous ferions nous-mêmes. Cet illustre Auteur qui promet infiniment par ce titre, n'y promet rien pourtant à quoi il ne satisfasse avec usure. Son Dictionnaire est en effet rempli d'une érudition la plus étenduë en tous les divers genres. Théologie, Mathematiques, Philosophie, Medecine, Chirurgie, Histoire, Genealogie, Geographie, belles Lettres; en un mot, toutes les Sciences & tous les Arts s'y trouvent en abregé: & il peut suppléer tout seul à une assez riche Bibliothéque pour ceux qui entendent le Portugais. A ce fonds d'érudition, l'Auteur joint la definition de chaque chose, l'étymologie de chaque mot de Science ou d'Art, avec beaucoup de netteté: il a encore pris à tâche d'enrichir la signification de chaque terme par plusieurs phrases tirées des meilleurs Auteurs Portugais. C'est ce qui manque à bien des Dictionnaires; & neanmoins, sans le secours de ces phrases, comment entendre mille manieres de parler propres d'une langue qu'un étranger veut apprendre?

Mais après tout, quelque ſçavant que ſoit d'ailleurs l'Ouvrage du Pere Bluteau ; il n'eſt pas ſans quelques défauts, à le conſiderer en particulier ſous l'idée d'un Dictionnaire de langues. Alors, le but de cet Auteur eſt d'apprendre aux Portugais le Latin par leur propre langue, ainſi qu'il s'exprime, & aux étrangers le Portugais par le Latin. Pour cela, il a choiſi des endroits de tous les meilleurs Auteurs Latins qu'il a rendus en Portugais : c'eſt de tous ces endroits traduits qu'il a formé le Recueïl des phraſes qu'on lit dans ſon Ouvrage, à meſure qu'elles étoient neceſſaires pour inſtruire. Certes, ces moyens d'arriver à ſa fin ſont judicieuſement imaginez. Au lieu de donner du Latin de ſa façon, il ne pouvoit mieux faire que de puiſer dans les ſources mêmes de la belle Latinité. Mais 1°, il n'a pas aſſez rendu les paſſages Latins qu'il cite au long d'après les originaux. 2°. Il en cite d'autres qui detachez de leur place naturelle, ne ſçauroient être bien traduits ; parce qu'ainſi deplacez ils ſe trouvent neceſſairement eſtropiez. De là, deux

inconveniens tout visibles ; sçavoir que ni les Portugais n'apprennent le Latin par le moyen de leur langue propre , ni les étrangers n'apprennent la langue Portugaise par le secours du Latin. Aussi, le Dictionnaire Portugais ne seroit-il plus gueres que Monoglotte, tels que sont ceux de Covarruvias & de la Crusca, si les fautes dont nous parlons y estoient fort frequentes. Mais , comme le nombre n'en est pas bien considerable , il demeure toûjours pour vrai qu'il est très-utile en qualité même de Dictionnaire de langues. Et nous ne craignons point de dire que moyennant quelques petites corrections il deviendroit un Ouvrage parfait en son genre.

ARTICLE XCVII.

ELOGE DE M. L'ABBE' de Louvois.

MOnsieur l'Abbé de Louvois tenoit trop à tous les genres de Litterature convenables à sa condition , pour être oublié dans des Memoires qui doivent servir à l'Histoire

iciences & des beaux Arts. Il étoit
e Michel le Tellier, Marquis de
vois, Ministre & Secretaire d'E-
our la guerre, & de Dame Anne
ouvré. Les dispositions naturelles
on esprit l'avoient préparé aux
nces, son inclination l'y porta,
destination qu'on fit de lui dès
enfance l'y détermina, & l'y fixa.
avoit encore que neuf ans lorsf-
fut pourvû des charges de Maî-
le la Librairie, de Garde de la Bi-
heque du Roi, d'Intendant & de
le du Cabinet des Médailles. C'é-
le mettre en commerce avec les
es, & avec l'Antiquité presque
it qu'il pût en avoir avec les hom-
de son tems. L'honneur de se
à la tête de toute la Litterature,
nspira une si noble ardeur, qu'à
de douze ans il fit des exercices
ics sur *Homere*, *Theocrite*, &
ile, qui le firent admirer de tout
u'il y avoit de Sçavans à Paris,
tez à cette action.

u milieu de son cours de Philoso-
en 1691. il perdit Monsieur de
vois son pere. Devenu par cette
t plus maître de ses inclinations,

il n'en changea point l'objet. Son cœur ne fut ni enflé, ni amolli par les richesses, le nom, le crédit d'une famille très-puissante. Il demeura dans l'état Ecclésiastique qu'il avoit embrassé, & continua ses études avec la même ardeur, pour se faire un mérite qui fût plus à lui que tous les autres avantages qu'il trouvoit dans sa maison. Il fit sa Theologie avec distinction, & après avoir terminé cette carriere en prenant le bonnet de Docteur de Sorbonne, il fut employé dans le Diocese de M. l'Archevêque de Reims son Oncle. Il s'y forma aux affaires & au Gouvernement, & dans l'Assemblée du Clergé tenuë en 1700. à laquelle présidoit ce Prélat, l'Abbé de Louvois donna des preuves signalées de sa capacité & de son talent. Il fit ensuite un voyage à Rome, & par tout où il passa, il vit les Sçavans en homme capable de soûtenir un tel commerce. Il chercha dans toute l'Italie les bons livres qui manquoient à la Bibliotheque du Roi, & il acheta environ trois mille volumes, qu'il fit apporter en France.

Après ce voyage il reprit l'admi-

ſtration du Dioceſe de Reims, & il fut durant pluſieurs années Grand caire, & Official. Après la mort l'Archevêque, arrivée en 1710. il vint à Paris, où il a paſſé le reſte de vie.

Il s'appliqua ſur tout alors à enrir la Bibliothéque du Roi, qu'il gmenta de plus de trente mille imimez, & d'un grand nombre de Maſcrits, dont les plus conſiderables oient ceux de feu M. l'Archevêque Reims, de Meſſieurs Favre, Bit, Thevenot, de Ganieres, d'Hôer.

En 1717. M. l'Abbé de Louvois t nommé par le Roi à l'Evêché de lermont. Sa ſanté ne lui permit pas accepter cet honneur. Il ſentoit dédes atteintes de la pierre, & il en ourut après l'Operation le 5. Nombre 1718. dans ſa quarante-quaiéme année, étant né le 11. Avril 575. Il fit paroître en ce dernier moent tous les ſentimens les plus Chréens, & ſon teſtament chargé de legs charité, fait voir quelles étoient s diſpoſitions.

Conſacré, pour ainſi dire, en naiſ-

... l'année 1699. ...
de 24. ans il étoit entré ...
mie des Sciences en qu...
raire. Les connoissanc...
acquises, le rendoient ...
place. En 1706. il fut r...
mie Françoise, & à ...
criptions en 1708. *Si l'o...*
bonne, on verra, dit agré...
de Fontenelle, *qu'il é...*
Sciences une espece de Co...
habitant du Monde sçava...

ARTICLE XCVIII.

RELATION DE CE QUI se passa dans l'Assemblée publique de l'Academie Royale des Sciences, tenuë au Louvre le Mercredi après la Quasimodo.

C'Est principalement sur le rapport de Messieurs Decourt, & Reynaud jeunes hommes d'une grande esperance, & déjà fort versez dans les Sciences Physico-Mathematiques, que nous donnons ici l'extrait des Discours qui furent lûs le 15. d'Avril 1722. dans l'Assemblée publique de l'Academie Royale des Sciences, Monseigneur le Cardinal de Polignac y présidant.

Premier Discours sur les longitudes par M. Cassini.

Les longitudes sont le grand œuvre de l'Astronomie, impossibles peut-être en elles-mêmes. Elles le deviennent souvent encore plus par les voyes dont on se sert pour y arriver, car le

C'est à l'occasion d[...]
par Monsieur Roüillé [...]
l'Academie a été comme[...]
déluge de procedez de [...]
tes sur les longitudes : [...]
déterminé M. Cassini à [...]
excellent Discours, s'y p[...]
poser nettement l'état d[...]
les voyes les plus raison[...]
peuvent tenter, & les diff[...]
trouve dans l'execution.

Pour faire sentir en [...]
quoi il est question, & e[...]
combien il est difficile d[...]
suffit de dire, que pour t[...]
secret des longitudes, il [...]
un point fixe dans le C[...]
sens auquel il n'a aucu[...]

sent l'un & l'autre ; il est vrai qu'on a fixé un méridien, mais on a beau le fixer, on le perd bien-tôt de vûë, & un vaisseau qui se trouve en haute mer seroit bien embarassé à deviner où il l'a laissé.

C'est d'Orient en Occident, ou d'Occident en Orient qu'on compte les longitudes, or c'est dans ce sens-là que tout le Ciel se remuë ; il n'en est pas de même des latitudes qui se comptent de l'Equateur aux Poles ; le Pole, l'Equateur sont des points fixes, les Astres n'ont même dans ce sens que des mouvemens fort bornez, & sur tout fort lents, sans parler de l'aiman, qui pourroit lui seul tenir lieu de Pole, d'Astres, & d'Equateur : il semble donc tout-à-fait impossible de trouver les longitudes ; il est vrai cependant qu'on peut s'y aider de diverses manieres, & en approcher du moins : M. Cassini compte six manieres. La premiere consiste à jetter dans la mer une piece de bois qui tient à une corde que l'on develope à mesure que le vaisseau avance, & qui sert à mesurer le chemin fait pendant ce tems-là ; on voit assez qu'il n'y a

Les Pendules four
conde maniere. M. H
d'abord fort propres
découvrit bien des inc
climat à l'autre la ſoy
à quoi pend la Pendul
s'accourcit & retarde
vibrations, & le tems
inconvenient vient de
éternels, & des ſeco
res du vaiſſeau ; on y r
par les diverſes maniér
ſuſpendre la Pendule,
tenté de differentes, la
dan n'a pas été oubliée
fort inutile juſqu'ici :
propoſe d'avoir deux p
que l'une rectifie l'

un mot les Pendules ſont juſqu'ici un moyen aſſez inutile pour les longitudes.

Monſieur Huguens ne réüſſit pas mieux dans les Horloges à ſable qu'il imagina pour ſupléer aux Pendules : le ſable ſe ſubtiliſe peu-à-peu & coule inégalement, il eſt quelquefois plus ſec, quelquefois plus humide ; le trou par où il coule, s'agrandit, la caiſſe s'incline diverſement & le ſable coule moins vite à meſure que la caiſſe eſt plus inclinée : M. Caſſini ne veut pas plus entendre parler des Clepſides que des Sables, non pas même des Clepſides à mercure.

On a propoſé de ſe ſervir de la Bouſſole pour les longitudes, mais ſes variations ſont trop inconſtantes ; cependant M. Caſſini perſuadé que l'aiman ſuit de près les mouvemens de la nature, eſpere qu'avec le tems lorſqu'on en aura découvert le ſyſtême, on pourra en uſer ; Kircher en deſeſpere, ſur ce qu'une mine de fer peut par ſon ſeul voiſinage déconcerter tout ce ſyſtême : quelle aſſurance peut-on ſe promettre dans la navigation, ſi la Bouſſole même a ſes in-

pas qu'il ait aucun p
on puiſſe raporter le
fait vers l'Orient ou
mais c'eſt qu'il ſe tr
tains évenemens, do
pects ſervent à déte
rence des lieux d'où o
Tels ſont les éclipſ
Lune, des Satellites
même celles des étoil
Lune : évenemens rar
ſéquent bien éloignez d
préſent, & uſuel pou
longitudes : par cette
que les éclipſes de Sol
étant les plus rares,
moins utiles; celles de

parler des parallaxes, qui influent des erreurs considerables dans l'observation & dans le calcul.

Les Satellites de Jupiter mis en œuvre à cette occasion par M. Cassini le pere, paroissent à son fils digne héritier de sa science, les seuls propres par leurs éclipses, non pas à nous donner le secret général des longitudes, mais à nous aider le plus à en découvrir plusieurs : feu M. Cassini en avoit si bien senti l'utilité, qu'il a daigné prendre la peine de construire des Tables propres à en faciliter l'observation à un point qu'un homme qui ne sçauroit que l'addition & la soustraction est par leur moyen en état avec un peu d'usage d'operer à cet égard aussi-bien que le meilleur Astronome.

Comme ces Satellites sont au nombre de quatre, ou même de cinq planettes en comptant Jupiter, & que leurs révolutions sont assez promptes, il y a peu de jours où quelqu'un d'eux ne soit éclipsé : il faut cependant avoüer que c'est là un moyen de trouver les longitudes plûtôt en spéculation qu'en pratique : sur terre il n'y a point de difficulté, mais sur mer la

chose est presque impossible, parce-que les convulsions éternelles du vaisseau ne permettent guere de fixer un Astre au bout d'une lunette, à moins que comme on tuë le gibier à la volée, & en courant le galop soi même, un observateur ne se façonne à tirer en quelque sorte aux Astres, & à les saisir d'un coup d'œil fugitif: M. Cassini est persuadé qu'il n'y faut qu'un peu d'habitude, & propose des manieres pour suspendre la lunette, de sorte qu'elle se ressente très-peu des convulsions du vaisseau, l'observateur ne pourroit-il pas se suspendre aussi de la même sorte? Il ne faut pas omettre une observation subtile de M. Cassini; il a remarqué qu'en observant avec des lunettes de differente grandeur, on voyoit l'immersion d'un Satellite commencer plûtôt ou plus tard, & finir de même, ce qui vient de l'inégalité de la portée qui rend un Astre invisible à une petite lunette dès qu'une partie de ses rayons sont interceptez par le corps de la Planete qui va causer l'éclipse: or les Lunettes qu'on peut employer sur mer sont assez petites, voilà donc une source

d'erreur dans les observations qui s'y font : la grande sagacité de M. Cassini dissipe cette erreur : il n'y a, dit-il, qu'à connoître le vice naturel de la lunette ; c'est comme une montre qui retarde ou qui avance sans consequence dès-là qu'on connoît de combien elle s'écarte de la justesse d'une montre fidelle.

Second Discours sur la carnification des os, & sur une rupture singuliere des deux Tendons d'Achille. Par Monsieur Petit.

Monsieur Petit parla le second sur deux Phénomenes fort singuliers : le premier regarde la transmutation qui arrive quelquefois dans le corps humain, des os en chairs ; il y a eu des Philosophes, qui ont prétendu que la transmutation des os en chairs, ou des chairs en os, ou de quelle partie animale que ce soit en une autre d'une espece differente étoit aussi impossible que celle d'un metal, c'est-à-dire d'une partie de la Terre en une autre, & je crois en effet que l'impossibilité est égale, & que l'art peut

ment impoſſibles dans le
la nature, c'eſt ce que les e
de M. Petit ne permettent p
ſer, au moins pour ce qui re
les des os en chairs : la rai
eſt ici d'accord avec l'exper
ſont les mêmes alimens, c'
me chyle, c'eſt le même
prend ici la conſiſtence des
celle des os, & dans chaqu
conſiſtence de chaque partie
que ce qui eſt os n'a qu'à ch
peu, & ſans doute aſſez peu
ſiſtence pour être chair, ou
tre ſubſtance animale.

Il eſt vrai que la machine
dans ſon intégrité, & dans

abondance de suc nourricier, en un mot un dérangement d'œconomie, peut alterer un ferment, une partie, une substance, & produire des chairs là ou naturellement il ne devoit s'engendrer que des os : enfin c'est un fait que M. Petit appuye de six autres faits semblables : & qu'on ne s'imagine pas que ce n'étoient que des os simplement ramolis, comme on en a vû souvent, & comme il arrive dans certaines maladies, c'étoient de veritables chairs qui occupoient la véritable place des veritables os, & qui avoient été de véritables os dans leur origine : & du reste ce n'est point en certaines parties, & à certains os en particulier que ces transmutations arrivent, tout os est également propre à être converti en chair ; ceux du crane, ceux des jambes, ceux des épaules, &c. ont été indifferemment le sujet des expériences, & l'objet des observations de M. Petit.

Le second Phénoméne sur quoi parla ce sçavant Anatomiste, n'a rien de moins singulier : un Sauteur de la Foire Saint Germain, voulant sauter sur une table, n'en atteignit de la pointe

des pieds que les bords, & ne put s'y fixer, il tomba donc à terre, & tomba sur ses pieds ; comme dans toute cette action les Tendons d'Achille étoient sans doute dans le dernier degré de tension, cette chûte les rompit tous deux en même tems : c'est le chef-d'œuvre de l'art de renoüer des Tendons rompus; la cure en a passé long-tems pour impossible : M. Petit osa tenter celle-ci, & ce qui est encore plus, il osa y réüssir, en s'élevant sans doute au-dessus de bien des reflexions qui eussent pû en faire échoüer l'entreprise en des mains moins habiles. La maniere dont il s'y prit pour renoüer ces Tendons est bien simple & bien naturelle; tout consista presque à rapprocher le talon du gras de la jambe, & à faire remonter les chairs les unes vers les autres autour du point de la rupture, afin que les deux extrémitez du Tendon rompu s'y abouchassent de très-près, & à fixer les jambes dans cet état avec des bandages bien serrez, laissant à la nature à faire le reste ; c'est la perfection de l'Art de sçavoir mettre la nature sur ses voyes, & de ne s'attribuer que les fonctions dont elle

eſt abſolument incapable : après quarante jours le Sauteur ſe trouva en état d'aller de ſon pied à Lion pour y recommencer ſon art perilleux, car c'étoit là une maladie dont M. Petit n'avoit pas entrepris de le guérir, dont il lui avoit même rendu les accès faciles : ce qu'il y a de merveilleux ici, c'eſt que ni dans la rupture de ſes Tendons, ni dans toute la cure, le Malade ne reſſentit aucune douleur; je dis merveilleux, mais non pas pour ceux qui ſçavent que les Tendons ne ſont point des parties ſenſibles.

L'illuſtre Cardinal qui préſidoit à l'Aſſemblée, en recapitulant ce diſcours avec cette dignité & cette facilité que toute la France, que toute l'Europe ont ſouvent admiré, ne laiſſa pas d'inſinuer qu'on avoit beſoin de toute l'autorité de M. Petit, pour être bien convaincu que c'étoit ici une veritable rupture, & non un ſimple relâchement des tendons d'Achille.

Troiſiéme Diſcours ſur les abus qui ſe ſont introduits dans la Chymie à l'occaſion de la tranſmutation des métaux, par M. Geofroy.

On a de tout tems crié contre les

prit humain ; mais i
au commun des ger
l'aide desquelles il
garde contre les sor
se debitent pour in
œuvre , ou de quel
dinaire : Kircher in
tous les secrets de
traité fort au long
le douziéme livre d
terrain : il est surp
ce & la cupidité c
ment si industrieus
n'ayent rien ou pre
puis près d'un siec
aux supercheries
tems de Kircher p

mes : l'oubli & l'inadvertance ſont le grand vice de la nature humaine, les experiences des peres ſe font en pure perte pour les enfans ; les connoiſſances, les lumieres, la perfection d'un ſiecle ne tire point à conſequence pour les ſiecles ſuivans.

En vain renferme-t-on dans un livre tout ce que la raiſon inſpire de maximes utiles, de préceptes ſalutaires, de ſecrets importans ; en vain Kircher a-t-il démontré la vanité & les impoſtures des Paracelſes, des Vanhelmons, des Lulles, des Fluds, & de toutes ſortes de Charlatans : les Charlatans revivent tous les jours, & ce qui eſt bien pire, ils ſont toûjours accreditez, toujours un impoſteur trouve un ſot qui l'admire ; il eſt même douteux ſi Kircher a fait plus de bien que de mal en publiant ainſi tous ces myſteres d'iniquité, tous ces ſecrets dangereux ; c'eſt contre ſon intention qu'on en abuſe, mais il eſt vrai qu'on en abuſe, & ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué que la plûpart des Alchimiſtes & des autres Charlatans y avoient appris leurs tours de paſſe-paſſe : les hommes ſont naturellement

. horreur : c'est neann
ceux qui en abuſent ;
ajoûter que c'eſt auſſi
ſe laiſſent abuſer ; qu
garde contre la frau
livrent-ils aveuglémen
té qui les livre à l'erre
ils, pour trouver dans
tre-poiſon, le même a
tres ont pour y trouv
eſt vrai que ces ſortes
quelquefois aſſez rare
cette vûë que les plus ſ
de ce ſiecle ont ſouven
de renouveller à cet éga
& les lumieres qui ſon

pes. M. Geofroy épris du même zéle pour le bien public, & ſur les pas de ces célebres Auteurs, entre dans la même carriere, & expoſe au grand jour les abus qu'on fait ou qu'on renouvelle tous les jours dans l'Art de la Chymie dans lequel il excelle lui-même : il rapporte un grand nombre des procedez dont uſent les Chymiſtes frauduleux, pour faire accroire qu'ils poſſedent le ſecret du grand œuvre ; en voici quelques-uns des plus curieux.

Ces maîtres fripons jettent dans un creuſet la matiere qu'ils promettent de convertir en argent ou en or, ils donnent le feu au creuſet, ils ſoufflent, ils remuent avec des baguettes, enfin après divers procèdez on trouve en effet de l'or ou de l'argent veritables à la place des matieres qu'on avoit miſes dans le creuſet. Il y a mille manieres d'en venir à bout ſans aucune tranſmutation. On jette adroitement quelque piece d'or qu'on a entre les doigts ; on jette ſur la matiere une poudre d'or ou d'argent deguiſez qu'on donne pour quelque Elixir, ou pour

de la poudre du métal
mêle avec les charbons,
dres du fourneau; enfi
manieres dont ce proced
M. Geofroy enseigna
niere de faire des clou
moitié fer, tel que cel
fait autrefois l'admiratio
de Toscane, il en produi
cette espece aux yeux d
semblée; tout l'artifice co
deux clouds égaux, l'un
de fer, & à bien souder le
l'un avec les moitiez de
le même procedé pour le
qui sont moitié or, moitié
moitié argent, ou dont les
de métaux differens. Le G

[redacted]

ves ; qu'il est difficile de les composer ou de transmuer en or ou en argent tout autre métal qui n'est pas naturellement aussi noble que ces métaux.

Nous ajoûterons cependant avec Kircher que sans supercherie on peut bien quelquefois faire de l'or ou de l'argent avec du fer, du cuivre, de l'étain, du vitriol, &c. parce qu'il n'est presque point de métal ou de mineral, qui ne contienne quelque portion de ces métaux, & d'où on ne puisse en tirer par divers procedez que le hazard fait naître le plus souvent ; mais ce n'est point là une transmutation : on peut consulter Kircher à qui la vaste connoissance qu'il avoit de la Métallurgie fournit là-dessus une infinité de reflexions & de procedez utiles.

M. le Cardinal de Polignac termina l'Assemblée par la comparaison qu'il fit de la Chymie & de l'Astronomie ; il fit voir que c'étoient deux Arts fort utiles, mais dont chacun avoit sa chimere, son précipice & son écueïl, où tout esprit frivole risque d'échoüer en les cultivant. La passion immoderée de connoître l'avenir fait degenerer l'Astronomie en Astrologie ; la

passion immoderée des richesses précipite la Chymie dans les recherches insensées de la Pierre des Philosophes, de l'or potable, des Elixirs : c'est la misere de la condition humaine que chaque Art & chaque science ayent des bornes si étroites, & qu'après un petit nombre de demarches assez mal assûrées, on soit comme forcé de payer à l'erreur le tribut qu'un sot orgueil veut nous dispenser de payer à l'ignorance.

ARTICLE XCIX.

ΟΙΝΟΠΙΩΝΟΣ Μέλη τὰ Ἀνακρεόντικα. *Poësies Anacréontiques en Grec de Monsieur Boivin, Brochure de douze pages, petit* in 12.

LE titre de Poësies Anacréontiques en Grec, allarmeroit bien des lecteurs, mais le nom de M. Boivin les rassûre. Des Poësies de sa façon, on s'attend que ce sera quelque chose d'ingenieux, de sçavant, de bien tourné; les sujets mêmes qu'il a choisis, & les noms respectables qui entrent dans ses vers, annoncent beaucoup de sagesse,

toutes les bienséances gardées, une delicatesse capable de charmer des personnes d'un goût si épuré. La 1re Piece qui se présente est sur une partie d'échets perduë par M. Boivin contre Madame la Chanceliere. L'Auteur veut éterniser la memoire de sa défaite pour honorer celle qui a remporté sur lui une victoire si humiliante pour un homme d'étude & de reflexions. C'est dans cette vûë qu'il ordonne au Dieu Vulcain de lui faire une Medaille d'or. Madame la Chanceliere y doit paroître avec la majesté de Junon, les graces & la beauté de Venus, l'air sage, spirituel & fier de Pallas : une petite Victoire aîlée à la main. Il doit y avoir aussi un Echiquier. Il est aisé de voir en quelle perfection l'Auteur possede l'art symbolique. Les vers aisez, élegans, harmonieux : Anacreon ne les desavouëroit pas, non plus que les manieres libres que l'Auteur prend avec le Dieu Vulcain à qui il parle, comme il feroit à un garçon Orfévre. Il faut l'avoüer, jamais les Poëtes Anacreontiques ne se sont picquez de devotion ni de respect pour le Dieu Vulcain. La seconde Piece est une peti-

du nom qu'elle tro
ner à son fils. Ce se
nom dès qu'elle l'a
se à juger au lecte
force & de la delic
son. Ce qui suit est d
ferent : il n'y a que
lecteur trouvera qu
& peut-être plus q
ques entiers. Ce so
qui invitent M.r le C
prendre la premiere
Voici à quelle occa
bliotheque M. de V
pour ornemens les sta
ges : une pareille dec
& au lieu & au Maît

ra sans façon la premiere place. L'Epithalame de M. de Chatelus & Mademoiselle Daguesseau, qui vient immediatement après, est également obligeant pour les deux illustres mariez. L'Auteur quitte ensuite les vivans pour faire deplorer à Anacreon la mort de la sçavante Madame Dacier; cette Piece ne vaut pas les autres; il paroît que le ton plaintif n'est gueres du goût d'un Poëte Anacreontique. Le portrait de Socrate ne laisse rien à desirer pour l'exterieur, aucun de ses traits n'y manque. Pour l'interieur, c'est, dit M. Boivin, au divin Platon ou à l'illustre Valincourt qui vaut bien le divin Platon, que la peinture en est reservée. La derniere Piece n'est qu'une traduction d'une Ode d'Horace, il n'y a rien de singulier. Le Recuëil de Poësies Anacreontiques pouvoit s'en passer. Après avoir loüé l'Auteur, il faut rendre justice à l'Imprimeur : il est difficile de voir des caracteres Grecs plus beaux & plus nets que les siens, ni rien de plus correct que ce petit Recuëil. Si Colombat imprimoit de grands Ouvrages Grecs avec cette beauté & cette correction,

EXTRAIT D'UN M
presenté par Thomas-An
nier de Louviers, à Messi
cadémie Royale des Scie
a pour titre, *Examen &*
la Regle que les Arithméticie
pour la resolution des Societez,
les les Associez ont laissé leu
dant des temps inégaux, &
ment, Regles de Compagnie

PROPOSITIO

DEux Marchands A & B
cietez. A a mis *a liv.* pe
nées, & B a mis *b liv.* penda
nées. Au bout des c années
de gain *g liv.* On demande co
cun d'eux doit avoir pour sa
gain.

plus long terme marqué dans leurs propositions, & ont retiré leurs mises à la fin du tems qu'il est dit qu'ils ont été dans la Compagnie; ou enfin, si les années que ces Associez ont été dans la societé, sont precisément les dernieres du plus long terme; ce qui cause differentes erreurs dans le calcul, en suivant la regle dont j'entreprends la refutation.

Cette regle est telle; il faut multiplier la mise de chacun des Associez par le tems qu'elle a été dans la societé; mettre les produits en une somme qui doit être le premier terme d'autant de Regles de Trois directes qu'il sera besoin d'en faire: desquelles le second terme est le gain, & le troisiéme est la mise de chacun des Associez multipliée par son tems; & le quatriéme terme de chacune de ces Regles de Trois, marque ce que chaque Associé doit retirer pour sa part du gain, comme dans la Regle de Compagnie simple.

Or dans la proposition ci-dessus, *a liv.* $\times$ *c* produit *a c liv.* & *b liv.* $\times$ *c.* — *d* produit *bc liv.*—*bd liv.* la somme de ces produits est *a c liv.* + *b c liv.* — *b d liv.* & voici la Regle de Trois directe qu'il faut faire pour B.

Si $ac+bc-bd$, gagnent *g liv.* :: combien $bc-bd$? Réponse. $\dfrac{bcg\ liv. - bdg\ liv.}{ac+bc-bd}$ est ce que B doit retirer pour sa part de *g liv.* selon ladite Regle.

commencement, il a p
dant les d premieres
perdu ensemble $\frac{a+b}{m}$
bout de ce tems il ne l
$a+b-\frac{a+b}{m}$; mais B a
tiere, il est donc demeu
$\frac{b}{m}$ avec A qui y ét
& pour sçavoir ce qu'i
des *g liv.* de gain, qui s
des c années, il faut fai
Trois directe. Si $a-\frac{a}{m}$
gagnent *g liv.* : : combie

puisse être ôté de $a+b-\frac{\overline{a+b}}{m}$, en sorte que le reste $a-\frac{\overline{a+b}}{m}$ soit positif (à quoi peut satisfaire toute valeur de m plus grande que I: mais il est à propos de prendre de plus grands nombres.) c'est donc à dire que B sera obligé de rendre à A $\frac{bg}{am-a-b}$, & qu'ainsi il perdra cette somme, au lieu de gagner $\frac{bcg-bdg}{ac+bc-bd}$ (qui sera toûjours une quantité positive) comme le veut la Regle ordinaire.

2°. Que B soit entré en societé au bout de n années, (je suppose n moindre que d) pendant ce tems A a pû gagner ou perdre *x liv.* il s'est donc mis en societé pour $a\pm x$, avec B qui y étoit pour b; ils ont pû perdre ensemble $\frac{a\pm x+b}{m}$ donc B ayanc repris sa mise entiere au bout de d années, sera resté en societé pour $-\frac{b}{m}$; & A pour $a\pm x-\frac{\overline{a\pm x}}{m}$ & voici la Regle de Trois directe qu'il faut faire pour trouver ce que B doit retirer pour sa part du gain. Si $a\pm x-$

$$\frac{-bg\ liv.}{am \pm mx - a \pm x + b}$$; (

du gain sera toûjours une qu
tive, quelque valeur positive
ne à m (qui doit toûjours êtr
de que i & x assez petit, s'il
te, pour que B puisse être ôt

$+ b - \frac{\overline{a \pm x + b}}{m}$; ensorte

$a \pm x - \frac{a \pm x + b}{m}$ soit po

à-dire donc, qu'il faudra que

$$\frac{bg}{am \pm mx - a \pm x + b}$$, a

gner $\frac{bcg - bdg}{ac + bc - bd}$ que la regl

lui donne de profit

tion, il faut qu'ils ayent perdu ensemble $\frac{a+x+b}{m}$. Or B ne doit retirer que $b-\frac{b}{m}$; mais la regle ordinaire lui donne du profit dans tous les cas: il faut donc conclure que cette regle est fausse, & qu'elle doit desormais être entierement bannie des Livres d'Arithmetique, avec toutes les propositions ou problêmes qu'on ne peut resoudre qu'en la supposant.

ARTICLE CI.

PIECES QUI ONT REMporté le Prix de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Claude Jombert année 1721.

LE titre seul peut servir d'éloge aux Pieces dont voici l'Extrait: la premiere est de M. Crouzas Professeur en Philosophie & en Mathematique dans l'Academie de Lausanne; & la seconde de M. Massy.

qui ſont contre la trop
té qu'on donne quelqu
bre en fait de Phyſiqu
point concernant ſon ſ
ſieur Crouzas traite, c'
du Mouvement.

I. *Quel eſt le principe d*

L'Auteur établit d'a
Mouvement a une cauſe
corps eſt indifferent à êt
ment ou en repos, c'eſt-à
que le Mouvement n'eſt
neceſſaire, puiſqu'on con
voit qu'un corps peut en ê
être en repos: la choſe eſ
dente, & M. C

Mais pour mieux connoître cette cause, il juge avec raison qu'il est bon de connoître la nature du corps; peut-être seroit-il bon aussi de connoître la nature du Mouvement; car tandis que j'ignore ce que c'est, je puis fort bien ignorer tout ce qui le regarde.

L'étenduë, selon M. Crouzas, est une substance; c'est dommage que depuis si long-tems les Carthésiens s'attachent à prouver une chose qui devroit être évidente, & n'avoir besoin d'aucune preuve, si elle étoit vraye; car il n'est peut-être rien dont on ait des idées aussi claires & aussi developpées que de l'étenduë; il faut cependant de grands efforts ou une grande docilité d'esprit pour croire ce que les Carthésiens en disent de plus fort & de mieux raisonné; ils ont beau prétendre que l'étenduë est la premiere chose que nous concevons ou que nous voyons dans la matiere; cela fût-il vrai, comment prouveront-ils que notre premiere idée est la premiere idée des choses, & que nous voyons la matiere par ce qu'elle a de plus parfait, de plus intime, de plus profond? Il y a beaucoup d'apparence, au contrai-

on ; mais je dis à mon tour,
vons-nous tout ce qui s'en
cevoir ? en concevons-nous
a certainement de plus incor
Je pourrois ajoûter que po
voir l'essence d'une chose, il
cette chose intuitivement en
me, la voir absolument jus
le fond de sa substance ; or t
vûës bien analysées se redui
doute ici uniquement à c
yeux ; est-ce même l'idée d'
duë absoluë que nous avo
étenduë absoluë a-t-elle du p
moins ? Après cela il est
plus évident que ce systéme
Mystére de l'Eucharistie, qu
me n'est évident lui mêm

principe ; que l'eſſence de la matiere conſiſte, ou non, dans l'étenduë, nous concevons toûjours aſſez que la matiere eſt tout-à-fait paſſive, & qu'il n'appartient qu'à une intelligence active de la modifier.

De la nature du Mouvement.

C'eſt ici la grande queſtion & tout le nœud de la difficulté : la premiere choſe qu'on remarque dans le Mouvement, c'eſt que par ſon moyen les ſurfaces d'un corps gliſſent ou s'appliquent ſucceſſivement ſur la ſurface des corps environnans : la ſeconde choſe, c'eſt qu'il n'y a dans tous ces corps aucune partie qui ne change de ſituation : la troiſiéme eſt, qu'un corps mû, parcourt un eſpace : à cette occaſion M. Crouzas ébauche une grande queſtion ; ſçavoir ſi l'eſpace eſt corporel ou non : il convient qu'il l'eſt dans la ſuppoſition du plein, à quoi il ſe borne ici, mais il fait entendre que la ſuppoſition du vuide ſeroit encore plus ſimple ; il ſemble qu'un ſyſtéme ſur le Mouvement ne peut guéres être indeterminé ſur la nature de l'eſpace qui

alors point d'eſpace hors
re : M. Crouzas a jugé néa
ſon ſyſtéme ne l'engage
prendre parti ſur ce poin
prends pas parti, ajoûte-t
il n'eſt pas neceſſaire.

Cependant le ſçavant Au
ſenti l'avantage du ſyſtém
pour la détermination de l
du Mouvement; car comm
eſt égale à l'eſpace, & que p
la quantité d'un Mouvemen
multiplier le corps mû par
on a dans ce ſyſtéme l'ava
multiplier une choſe par une
même eſpece, de même n
lieu que dans la ſuppoſition

le Mouvement qu'on voudroit y imaginer, ou nul, ou imaginaire : ou même impie, en attribuant à l'esprit ce qui ne convient qu'au corps.

Comme M. Crouzas raisonne d'abord dans la supposition du plein, on croiroit qu'il va se declarer pour le Mouvement purement rélatif; d'autant plus qu'il exclut d'abord ici l'idée du Repos de celle du Mouvement, & qu'il juge du Mouvement en lui-même sans aucun égard au Repos, & qu'enfin il dit netttement, & établit solidement que *le Mouvement est un état relatif, que c'est l'être d'un corps par rapport à un autre*; ajoûtant en termes exprès, qu'*il est impossible de se représenter une portion d'étenduë en Mouvement, à moins de la comparer avec une autre qui en soit près ou qui en soit loin, qui la touche, ou qui en soit distante* : & un peu plus bas, que *dès qu'un corps ne change point de situation à l'égard d'un autre, il est en repos par rapport à lui* : ce qui semble dire que dans le vuide, le Mouvement est absolument impossible & nul, parce qu'il est impossible d'y comparer une portion d'étenduë e une autre, & qu'un corps n'y change

actif: ce qui semble détr
d'un Mouvement pureme
& lui substituer celle d'u
ment absolu qui n'a pas b
espace pour subsister, & qu
sa réalité jusques dans le sein
du néant, de l'imagination o
mensité divine, selon les di
mes d'espaces negatif, ima
spirituel ou divin.

De la communication du Mo

Il est de la beauté & de la c
cet Univers, que le Mouve
passe d'un corps à l'autre ave
bre, poids & mesure; s'il n'y
rien de fixe & ...

Méchanisme ordinaire de la nature; il a donc fallu que Dieu statuât quelque chose à cet égard, afin que ce fût toûjours la même nature, & le même Univers; non pas que cet Être tout-puissant n'ait été libre à regler les choses autrement qu'il ne les a reglées, ni que c'eût été en lui une imperfection ou une inconstance, comme le prétend Descartes, de produire tantôt plus, tantôt moins de Mouvement dans le monde; & c'est avec beaucoup de raison que M. Crouzas proscrit ce Sophisme sur lequel Descartes appuye l'uniformité de la nature & de son Méchanisme: il n'y a pas moins de solidité dans ce qu'il ajoûte sur l'activité des causes secondes; tout homme que la raison & la foi convainquent de sa liberté & de la force qu'a son âme de produire ses volontez, doit applaudir à ce sçavant & zélé Deffenseur d'un attribut par lequel nous sommes hommes en cette vie, capables d'y meriter le sort des Anges pour l'autre.

M. Crouzas me permettra cependant de remarquer qu'il ne suit pas de là que le Mouvement, je dis le Mou-

fait passer d'un corps à l'a
consiste ici à distinguer le M
formel du Mouvement effic
est l'effet, l'autre est la caus

PROPOSITIONS PRESE
par Monsieur Massy à l'
Royale des Sciences,
question : *Quelle seroit l*
la plus parfaite de conserve
l'égalité du Mouvement d
dule, soit par la construct
machine, soit par la suspens

Comme la regularité des

[redacted]

ſieur Roullié de Meſlay lui a confié la diſpenſation, pour animer les Sçavans à la recherche des expediens dont l'eſprit humain peut être capable, pour donner cette regularité aux Pendules, je dis pour la leur donner ou la leur conſerver ſur mer, car ſur terre la choſe n'a point de difficulté ; on voit tous les jours des Pendules qui dans une année de tems ne varient pas de trois minutes.

Ce qui fait la grande difficulté ſur mer, ce ſont les mouvemens irreguliers du Vaiſſeau, auſquels il ſemble que doit participer tout ce qui eſt dans l'enceinte de ce Vaiſſeau ; il eſt pourtant certain que l'art & l'induſtrie des hommes peuvent venir à bout de diminuer, & peut-être à la fin, de rendre ſans effet les impreſſions de ce mouvement ſur une Pendule : Monſieur Maſſy fait voir que la choſe n'eſt pas deſeſperée.

Il établit d'abord qu'il y a trois principes d'égalité dans les Pendules fixes, qui concourent à leur regularité. 1°. Un poids qui donne la force. 2°. Un échapement de balancier à rochet, avec un pendulon, & un

& tandis qu'un poids e
sa force est toûjours la mê
qu'il ne soit pas agité de
irreguliers ; voilà pourq
recours à un grand ressort
cupe pas une grande p
fait le poids, & n'est pa
agitations irrégulieres;
sort n'a communément n
l'égalité de force d'un poi
medié à cette inégalité d
une fusée dont tout le mo
construction & l'usage, q
core fort éloignez de la per
de la précision qu'on deman
Pour y atteindre, & pr
les avantages que donne un
Massy multiplie les ressor

de force, & que l'un compenſe l'inégalité de l'autre, ce qui eſt très-facile à pratiquer : car ſoit une horloge à huit jours, c'eſt-à-dire, qu'on ne remonte qu'en huit jours, lorſqu'elle n'a qu'un reſſort ; donnez à cette horloge huit reſſorts, qui tous enſemble égalent en force le grand reſſort ; remontez chaque jour ſucceſſivement un de ces reſſorts, il ne faut pas d'autre explication pour voir qu'il y aura toûjours une force égale dans le total des reſſorts ; ſeulement il paroît que ce total ſera toûjours plus foible que le grand reſſort dans ſa plus grande force, mais on peut facilement y remedier en faiſant que tous ces reſſorts enſemble ſurpaſſent un peu en force le grand reſſort ; on voit même qu'en mettant ſeize reſſorts, ou davantage, & les montant ſucceſſivement de douze en douze heures l'un après l'autre, ou plus ſouvent ſuivant leur nombre, on rend toûjours plus inſenſibles les inégalitez, & on approche de plus en plus de la parfaite égalité, à quoi l'on viſe ici.

2°. Un échapement de balancier à rochet avec un pendulon, & un

gularité de mouvement, p...
le principe dont nous venons
ler, soit toûjours égal : o
dans ce second principe d'éga
parties : 1°, un échapement à
2°, un pendulon avec un p
n'est pas possible de prati
deux parties dans une mach
tative ; il n'y a de pratiqu
la premiere ; pour le pendul
qu'il soit fixe, autrement i
aux irregularitez du mouve
vaisseau, comme nous avo
poids principe, auquel on
de substituer des ressorts :
trouvé le ressort à spirale,
les mouvemens du balanci
même justesse que le poids

gerie eſt parvenuë de nos jours, & il en rapporte la principale gloire à M. Huguens : ce qui n'eſt pas, diſent des Sçavans, ſans quelque litige : le pere de M. Maſſy fut le premier qui éxécuta ces montres à ſpirale, & on trouve ici la maniere dont il parvint à cette éxécution : & voilà ce qui a déterminé M. Maſſy à faire ſa machine à huit reſſorts avec ce nouveau principe d'égalité, c'eſt-à-dire, avec un échapement à rochet dont le balancier eſt réglé par un reſſort à ſpirale : telle eſt la perfection où cet ingénieux Artiſte a porté la conſtruction des Pendules pour leur donner ſur mer toute l'égalité dont elles ſont capables ſur terre : voici maintenant ce qui regarde la ſuſpenſion.

Une des principales cauſes qui altere la regularité des Pendules ſur mer, c'eſt l'inégalité de l'air, ou plûtôt du froid & du chaud ; M. Maſſy en rapporte des preuves ſenſibles : on a pris deux pieces de marbre longues de trois pieds, larges d'un demi pied, épaiſſes de trois pouces chacune, enſorte qu'elles étoient auſſi ſenſiblement égales qu'il étoit poſſible ; on

ce, plus la difference est
sible : d'où l'on conclu
que puisque le marbre e
variations sensibles à c
dureté n'en exempte auc
on sçait que les Pendules
mesure que le climat
chaud ; & avancent à me
plus froid ; & il est bien év
te autre cause mise à par
doit être ainsi en vertu de
du froid & du chaud : on
assez qu'une plus grande
un glus grand ressort, une
de rouë sera plus sensible à p
que les plus petites ; de
toutes les parties d'une mac
vante sont altérées par l...

ne ville y étoient plus sujets que les petites pendules, ou les montres : sur ces principes d'experience & d'observation, l'ingenieux Artiste avance les propositions suivantes.

Il faut dans une armoire d'une grandeur convenable & bien suspenduë enfermer deux ou trois pendules, un thermometre, une étuve, & deux ou trois lampes plus petites les unes que les autres ; c'est à un globe, ou genou que doit être suspenduë cette armoire, par le moyen d'un ressort assez fort, lequel ressort garentira la machine des mouvemens subits de haut en bas, comme le genou la garentit des balancemens du vaisseau : on place cette armoire au centre, & au fond du vaisseau pour l'éloigner le plus qu'il se peut de l'air exterieur, & des principes de toute irregularité ; elle doit être double l'une dans l'autre, faite de métal pesant & capable de retenir plus long-tems la chaleur ; le thermometre sert à connoître la temperature de l'air, ou du climat, la lampe à entretenir l'égalité dans cette temperature ; car Monsieur Massy ayant allumé la lampe dans une

pareille machine, a vû monter le thermometre, & la Pendule aller plus lentement, & la Pendule retarder sensiblement jusqu'à quatre à cinq minutes par jour à mesure qu'il augmentoit la chaleur.

Ce que M. Massy ajoûte sur la perfection où est parvenuë l'horlogerie, & sur celle où elle peut parvenir, aussi-bien que sa nouvelle invention des pignons à vis, ou vis sans fin, fait voir par tout beaucoup d'esprit, de genie, d'usage, d'observation, & d'exactitude ; il nous suffit d'avoir rapporté le précis de ses propositions : nous finirons en remarquant que la distribution des prix faite en faveur de deux étrangers, l'un Suisse, l'autre Anglois, est une grande preuve de l'équité de l'Academie qui a fait cette distribution, & un grand éloge pour les deux Sçavans Auteurs en faveur de qui elle l'a faite.

ARTICLE CII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE, D'INSPRUCK.

ON observa ici le 22. Fevrier dernier une éclipse d'une étoile du taureau par la lune. On vous en a envoyé le type par la voye de Rome. Nous en rendrons compte le mois prochain.

D'INGOLSTAD.

Le P. Nic. Grammatici a observé ici deux taches du soleil à divers jours durant les mois d'Avril & de May; & prédit aussi le cours de ces taches qui s'est trouvé tel qu'il l'avoit marqué aux jours que le tems a permis d'observer. On vous envoye le type de ces observations.

Nous reservons cela pour le mois prochain, comme étant venu trop tard.

..ez reçu.

DE ROM

L'Eglise de S. Ignace,
crée au mois de Mai d
par son Eminence Monsei
dinal Zondodari, le Pe
fait imprimer à cette oc
vre sur les Rites de la C
des Eglises, &c. en voic
Rito di Consacrare le Chie
antichita, significato conve
rogative, e motivi di rispe
in occasione di consacrar si
S. Ignazio in Roma, da Fr
ria Galluzzi della Compag
Prefetto della medesima C

Le ſecond tome de la Bibliotheque Orientale de M. Aſſemani parut l'an paſſé, & on vous en envoye un extrait fait par un homme qui entend les matieres traitées dans ce livre.

Nous avons trop de matieres de plus anciennes dattes, on donnera cet extrait le mois prochain : nous nous reſervons auſſi de rendre alors juſtice au merite de l'Auteur d'un livre ſi utile.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Le celebre Docteur Woodward a fait imprimer un Diſcours ſur les antiquitez de Londres.

La Traduction Angloiſe du livre de M. de Fontenelles *de la pluralité des Mondes*, eſt fort goûtée ; ce ne ſont pas ſeulement les embelliſſemens de l'Ouvrage qui plaiſent ; c'eſt le fonds même qui charme tout ce qui ſe pique de bel eſprit. Jugez par là du goût dominant.

Le livre du Docteur Cowel, de l'état préſent de l'Egliſe Grecque, ſe fait lire par bien des gens. Comme

Catholiques. Selon lui
fort des affaires de l'E
son livre est plein de
dessus ; d'où il tire d
consequences. Cela ne
vous vous y arrêtiez : v
que chose de bien me
Qu'est-ce après tout q
Cowel qui se met sur
ose blasphemer contre
sus-Christ ? C'est tout
moin, seul, interessé,
ré de l'Eglise & des I
quelle foi peut faire un
& quel cas doit-on faire
rietes ? Quand vous aur
vre, vous le mépriserez e
rage.

trouve ici chez pierre Humbert en neuf volumes *in* 12. Quoique ce ſoit la moins envenimée de toutes celles qui ſont ſorties de la plume des Proteſtans, ce ſeroit vouloir ſe tromper que de regarder l'Auteur comme un juge aſſez équitable des actions mêmes de ce Monarque, qui ne regardoient nullement les gens de ce parti.

Le traité general du Commerce, par Samuël Ricard, a été réimprimé avec quelques augmentations qui regardent les Droits d'entrée & ſortie des Provinces-Unies, &c. il eſt *in* 4°.

DE PORTUGAL, DE LISBONNE.

On a imprimé la ſeconde partie des Sermons du P. Manvel de Lima, celebre Predicateur, Auguſtin.

D'ESPAGNE, DE MADRID.

Les derniers tomes de l'Hiſtoire d'Eſpagne, du Docteur Ferrera Bibliothequaire en chef de Sa Majeſté Catholique, paroiſſent. Il a eu des ſecours qu'aucun Hiſtorien avant lui

Le prix fondé à perp
ſeigneur le Duc de la
France , Protecteur
Royale des Belles Let
& Arts, établie en cette
buera le 1. jour de M
une medaille d'or de la
cens livres.

Le ſujet du Diſcours
mie propoſe ſous le bon
illuſtre Protecteur, eſt l'a
& ſes utilitez. Celui
l'hypotheſe la plus prob
prix. On demande ou qu
ſe ſoit nouvelle , ou qu
puyée de nouvelles raiſo
veaux éclairciſſemens. Le

OF MICHIGAN
05975 5978

FIN.

[redacted]

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Septembre 1722.

ART. XC. LE *Sacre & le Couronnement de Loüis XIV. Roi de France & de Navarre, &c.* Page 1499

ART. XCI. *Extrait des conjectures du Pere Sanadon ſur les vaiſſeaux de guerre des Anciens.* p. 1519

ART. XCII. Epiſtolæ Romanorum Pontificum, & quæ ad eos ſcriptæ ſunt, à S. Clemente I. uſque ad Innocentium III. &c. C'eſt-à-dire: *Lettres des Souverains Pontifes, & celles qui leur ont été écrites, &c.* page 1541

ART. XCIII. *Relation de ce qui s'eſt paſſé à l'Academie Royale des Inſcriptions, le Mardi 14^e Avril 1722.* p. 1564

ART. XCIV. *Diſſertation de Monſieur de Fourmont ſur la Litterature Chinoiſe.* p. 1575

ART. XCV. *La Morale du Nouveau Teſtament, partagée en Reflexions Chrétiennes pour chaque jour de l'année, &c.* p. 1581

ART. XCVIII.
se passa dans l'A
l'Academie Roya
nuë au Louvre le
Quasimodo.

ART. XCIX. ΟΙΝΟ
Ἀνακρεόντικα. Poësi
en Grec, &c.

ART. C. Extrait d'u
senté par Thomas
nier de Louviers,
l'Academie Royal
lequel a pour titre :
futation de la Regle q
ticiens enseignent po
des societez, dans les
ciez ont laissé leurs m

TABLE.

ART. CII. *Nouvelles Litteraires.*
D'Allemagne, d'Insprucк. p. 1661
D'Ingolstad. Ibid.
D'Italie, de Naples. p. 1662
De Rome. ibid.
D'Angleterre, de Londres. p. 1663
De Hollande, d'Amsterdam. p. 1664
De Portugal, de Lisbonne. p. 1665
D'Espagne, de Madrid. ibid.
De France, de Bourdeaux. p. 1666
De Paris. p. 1667

Fin de la Table.